



HAL
open science

REPOSITIONNER LES UNIVERSITES DANS LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE,

Michel Gay, Ibrahim Chitou, Oleg Curbatov

► **To cite this version:**

Michel Gay, Ibrahim Chitou, Oleg Curbatov. REPOSITIONNER LES UNIVERSITES DANS LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE,. IAUPL (Association Internationale des Professeurs et Maîtres de Conférences des Universités). Impressum: Ch, 2014, IAUPL - Oleg Curbatov, 978-9975-4089-5-0. hal-01423211

HAL Id: hal-01423211

<https://hal.science/hal-01423211>

Submitted on 4 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright



REPOSITIONNER LES UNIVERSITES DANS LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

coordonné par Michel GAY et Ibrahim CHITOU

coordination éditoriale : Oleg CURBATOV



Lomé – juin 2011

Repositionner les universités dans le développement de l'Afrique

coordonné par :

Michel GAY

Professeur des Universités en sciences de gestion à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Secrétaire général de l'International Association of University Professors and Lecturers (IAUPL), France

et

Ibrahim CHITOU

Maître de Conférences en sciences de gestion à l'Université Paris 13, Conseiller Technique du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du Togo, France

Comité Scientifique et d'Organisation :

Adovi N. GOEH-AKUE, Professeur, SEST, Université de Lomé, Togo

Michel GAY, Professeur, IAUPL, Université Lyon 3 Jean Moulin, France

Adoté Blim BLIVI, Professeur, SEST, Université de Lomé, Togo

Mathilde GOLLETTY, Professeur, IAUPL, Université d'Evry, France

Ibrahim CHITOU, SCAC Lomé, Ambassade de France au Togo, MCF, Université Paris 13

Coordination éditoriale : Oleg CURBATOV, Université Paris 13, CEPN

Mise en page et relecture : Jean-François CROS

Mise en page éditoriale : Diana SANDU

Edition : Nicolae Railean, ed. Impressum

ISBN : 978-9975-4089-5-0.

Présentation des auteurs

AGBOBLI, Edo Kodjo Maurille

Professeur, Docteur d'État ès Sciences Économiques, Maître de conférences des universités, Ancien Ministre

AKAKPO-NUMADO, Sena Yawo

Dr. Phil., Université de Lomé, Institut National des Sciences de l'Éducation

BACHIR WADE, Mohamed El

Professeur, Université de Dakar

CHITOU, Ibrahim

Maître de Conférences – Université Paris 13 Paris Nord, Conseiller Technique du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du Togo.

GAY, Michel

Professeur des Universités en sciences de gestion à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Secrétaire général de l'International Association of University Professors and Lecturers (IAUPL), Secrétaire général de la Fédération Nationale des Syndicats Autonomes de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, France.

GBANDEY, Sadjì,

Psychologue du Travail, Institut National de la Recherche Scientifique (INRS)

GBEASSOR, Messanvi

Professeur, Faculté des Sciences, Université de Lomé, Directeur de la Direction Nationale de la Recherche Scientifique – Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

GOEH-AKUE, Adovi N.

Professeur à l'université de Lomé, Secrétaire Général du SEST

GUYOT, Gilles

Professeur à l'université Jean Moulin Lyon 3

KASSE, Moustapha

*Professeur, Doyen Honoraire Faculté des Sciences Economiques,
Président de l'École de Dakar, Membre des Académies de Sciences
et Techniques du Sénégal et du Maroc.*

KODJO, Edem

*Ancien Secrétaire général de l'OUA et ancien Premier Ministre du
Togo*

KONATE, Sékou

Professeur au CERESCOR – Guinée

KOUASSI, Edmond Kwam

*Professeur, Consultant, Ancien Ambassadeur et Représentant
permanent du Togo auprès des Nations Unies à New-York*

KUETE, Martin

Professeur, Université de Dschang, Cameroun

LAFAY, Jean-Dominique

*Professeur, Université Paris I – Panthéon Sorbonne, ancien vice-
chancelier des universités de Paris, France*

MACHIKOU NGAMENI, Nadine

Dr., Université de Yaoundé II

MOUDACHIROU, Mansourou

Professeur, Université d'Abomey Calavi

NDIAYE, Sambou

Dr., Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal

ONDO OSSA, Albert

*Professeur, Université de Libreville, Gabon, ancien ministre de
l'enseignement supérieur du Gabon, Gabon.*

PIEPOUO GNIGNI NSANGOU, Louissette

Dr. Université de Dschang

QUASHIE, Maryse A.

Maître de Conférences en Sciences de l'Education, Directrice des Ressources Pédagogiques et de l'Innovation, Université de Lomé

SARR, Abdourahmane

FMI

SEDDOH, Komlavi Francisc

Professeur, ancien Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, ancien recteur de l'université de Lomé.

SOME, Magloire

Professeur, Université de Ouagadougou

SY, Boubou Aldiouma

Professeur, université Gaston Berger, Sénégal

THIOMBIANO, Taladidia

Professeur, Université Ouaga 2

TSIGBE, Joseph Koffi Nutefé

Docteur, Enseignant-chercheur à l'Université de Lomé, Historien.

ZOUHHAD, Rachid

Maître de Conférences à l'Université Paris 13, Membre du conseil national des Universités, France.

Sommaire

- 11 **Adovi N. Goeh-Akue**
Mot d'accueil du Secrétaire général du SEST
- 15 **Michel Gay**
Note de présentation de l'IAUPL
- 18 **Edem Kodjo**
Première note introductive du colloque
- 26 **Komlavi Francisco Seddoh**
Deuxième note introductive du colloque
- 41 **Cyrille Le Deaut**
Représentant de M. l'Ambassadeur de France au Togo
Discours
- 44 **François Agbéviadé Galley**
Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Discours d'ouverture du colloque
- 50 **Moustapha Kasse**
L'Université africaine de la crise aux réformes
- 58 **Mansourou Moudachirou**
La recherche scientifique et technique, outil de développement
- 68 **Gilles Guyot**
Quel enseignement supérieur pour quel développement ?
- 69 **Edo Kodjo Maurille Agbobi**
La vision africaine de l'université de demain – Pistes et stratégies
- 93 **Joseph Koffi Nutefé Tsigbe**
Les universités africaines d'hier à aujourd'hui - Une relecture de la mission assignée aux universités africaines au tournant des années 1960

- 100 **Boubou Aldiouma Sy**
Université et développement en Afrique
- 107 **Edmond Kwam Kouassi**
Recherche, culture et développement
- 114 **Louissette Pieppouo Gnigni Nsangou**
Insertion professionnelle des diplômés des filières des lettres et sciences humaines de l'université de Dschang à l'aube du système LMD
- 121 **Ibrahim Chitou**
Le système LMD au Togo : un facteur déclenchant une relecture du lien Université et Développement
- 146 **Sena Yawo Akakpo-Numado**
Evolution de l'enseignement supérieur privé au Togo : état des lieux, problèmes et défis
- 155 **Sadji Gbandey**
Economie, orientation et employabilité
- 160 **Sambou Ndiaye**
Partenariat Université-territoire : une opportunité de co-production d'actions et de co-construction de savoirs
- 168 **Nadine Machikou**
Repenser l'utilité sociale des savoirs savants – quel repositionnement pour l'université?
- 172 **Sékou Konate**
Université : acteur majeur du développement
- 182 **Jean-Dominique Lafay**
L'enseignement supérieur face au défi de la mondialisation
- 190 **Albert Ondo Ossa**
L'expérience de mise en œuvre du LMD au Gabon
- 193 **Maryse A. Quashie**
Les universités africaines doivent-elles inventer le développement ?
- 197 **Magloire Some**

*Le problème de l'ancrage de l'enseignement supérieur
dans le développement du Burkina Faso*

- 203 **Mohamed El Bachir Wade**
*Analyse de la contribution de l'enseignement supérieur à
l'amélioration
de l'environnement des affaires*
- 222 **Abdourahmane Sarr**
*Perspectives économiques mondiales, africaines, et sous
régionales:
quel regard pour l'universitaire?*
- 234 **Martin Kuete**
*L'Université camerounaise face à la problématique de la
professionnalisation : le cas de l'Université de Dschang*
- 240 **Rachid Zouhhad**
*La nécessité de privilégier les profils intermédiaires
et d'intégrer la dimension territoriale*
- 250 **Taladidia Thiombiano**
Le rôle de la recherche dans le développement de l'Afrique
- 255 **Messanvi Gbeassor**
*Comment intégrer la recherche effectuée dans les universités
dans le processus de développement de nos pays?*
- 258 **Motion**
- 259 **Présentation de L'IAUPL**
- 266 **Présentation du Syndicat de l'Enseignement supérieur
du Togo(SEST)**

Mot d'accueil du Secrétaire général du SEST

Adovi N. GOEH-AKUE

Excellence Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Excellences Messieurs les Ambassadeurs et représentants du Corps
diplomatique au Togo,
Monsieur le Recteur chancelier des Universités du Togo ou son
représentant,
Messieurs les Présidents des Universités du Togo,
Camarade Secrétaire général de l'International Association of
University Professors and Lecturers (IAUPL),
Messieurs les Doyens et Directeurs des Facultés, Ecoles, Instituts et
des Services centraux des Universités du Togo,
Monsieur le Directeur régional de l'AUF,
Mesdames et Messieurs les invités en vos grades et titres respectifs,
Mesdames et Messieurs les Professeurs,
Chers camarades,

Au nom du bureau exécutif du Syndicat de l'Enseignement
supérieur du Togo, il m'est agréable de vous souhaiter à tous et à
chacun la bienvenue dans cet auditorium de l'Université de Lomé. Le
Syndicat de l'Enseignement supérieur du Togo (SEST) est le premier
du genre au Togo ; il est né en 1991 à un moment difficile de la vie
notre pays ; nous avons aujourd'hui vingt ans, l'âge de maturité pour
un homme. Pour un syndicat, c'est peut-être bien peu mais, je peux
aujourd'hui l'affirmer, le caractère élitiste de ce syndicat en fait un
avant-gardiste. Il regroupe une bonne partie des élites du pays qui
doivent, selon leur position sociale dans la communauté nationale,
tenir le flambeau de la réflexion et impulser les réformes qui
concourent à l'intérêt général.

Bien évidemment, on ne peut pas demander à des gens mal en
point de consacrer leur temps à la réflexion, et le premier sursaut de
notre organisation syndicale fut de réclamer l'amélioration des
conditions de vie de notre corporation et de meilleures conditions de
travail. Les gouvernants, il faut le reconnaître, n'ont pas été sourds à
nos appels : une loi portant statut du personnel enseignant du
supérieur a été adoptée et votée malgré les turpitudes ; une grille
particulière des rémunérations a été mise en œuvre. Tout cela
constitue la preuve de l'intérêt que portent les autorités à

l'Enseignement supérieur. Bien sûr, sur nos marges un syndicat rival a poussé, contredisant parfois nos thèses ; fort heureusement aujourd'hui, nous estimons que ces nuages sont en voie de se dissiper et que les enseignants du supérieur d'une seule voix, dans l'unité d'action, vont poursuivre une lutte commune pour prendre la place qui leur revient dans la communauté nationale, à savoir être le ferment de la pâte à travers leurs missions de formateur, de chercheur, d'innovateur, qui font avancer les idées et les savoirs, à travers le débat dialectique et qui impulsent le développement à partir de leurs découvertes et de leurs inventions.

Aujourd'hui, l'Université ne peut plus être une tour d'ivoire où seuls les initiés ont accès. L'Université moderne doit s'ouvrir à la communauté nationale, aux industries, aux entrepreneurs afin de trouver dans ce partenariat le moyen d'opérationnaliser les inventions et d'intégrer les apprenants dans un processus dynamique de développement. C'est fort de cette conscience que le Syndicat de l'Enseignement supérieur du Togo (SEST) s'inscrit dans ce mouvement de réforme générale en cours avec l'instauration du LMD, en sa qualité d'acteur majeur, en mettant en place cette plate-forme de réflexion sur : « *le repositionnement des universités dans le développement de l'Afrique.* » Ce repositionnement, nous en sommes persuadés, ne peut se faire qu'en prenant à bras-le-corps le repositionnement des structures et des acteurs eux-mêmes, à savoir le cadre institutionnel, les infrastructures, les *curricula*, les méthodes pédagogiques et bien sûr les formateurs, les chercheurs et le personnel d'accompagnement, etc. Il s'agit donc d'un vaste programme de restructuration sectorielle.

L'objectif de ce colloque, organisé par le SEST et l'IAUPL, rentre dans cette logique et nous voulons prendre notre part de responsabilité en amorçant non seulement la réflexion, mais en élaborant des recommandations dont la mise en œuvre sera un grand pas en avant dans le repositionnement des universités, devenu aujourd'hui une nécessité pour tous nos pays africains si nous voulons rentrer dans la modernité et éviter que nos jeunes concitoyennes et concitoyens soient marginalisés et croupissent dans l'illettrisme et le chômage.

Permettez-moi de dire à l'adresse de nos partenaires de l'International Association of University Professors and Lecturers, particulièrement ceux qui ont fait le déplacement de Lomé, toute notre gratitude pour cet accompagnement et leur dévouement à la cause des

universitaires et de l'Université. Nous sommes convaincus que les échanges d'expérience que nous avons engagés ne peuvent que nous grandir mutuellement.

A vous, Directeurs d'institution et chefs d'entreprise, qui avez accepté de nous accompagner et de participer à cette réflexion, soyez rassurés que vos points de vue sur l'Université et vos attentes vis-à-vis des universitaires seront pris en compte dans une synergie qui devra faire des institutions universitaires des partenaires à part entière du développement.

Nos gratitudee vont également aux autorités traditionnelles et religieuses, garantes des valeurs humaines et éthiques, valeurs sans lesquelles tout développement n'est qu'artifice. Nous voudrions compter sur votre soutien et votre engagement dans la commune bataille de libération de l'homme pour laquelle œuvrent les universités et les universitaires.

A l'adresse de mes camarades syndiqués, je voudrais en votre nom exprimer notre gratitude aux autorités universitaires de notre pays pour nous avoir fait confiance et nous avoir accompagné dans cette réflexion qui doit dorénavant être une œuvre commune à tous. Nous voudrions affirmer notre qualité de partenaires et souhaitons, à l'avenir, être associés à tous les niveaux, de manière plus étroite, en tant que corporation, aux réformes allant dans le sens justement de ce repositionnement des universités dans le développement national.

En me tournant vers vous excellence monsieur le Premier ministre et vous messieurs les ministres, je ne peux me retenir de vous dire combien nous sommes honorés par votre présence à cette cérémonie. Nous allons vous transmettre fidèlement les recommandations qui seront issues des réflexions et débats avec l'espoir que vous les traiterez avec beaucoup d'intérêt et d'enthousiasme afin que nos universités se positionnent parmi les grands centres de formation et de recherche et qu'elles contribuent effectivement au rayonnement du Togo et du continent dans le concert des nations du Monde.

Enfin, au nom de tous les Enseignants du supérieur du Togo, je souhaite à tous nos invités venus des universités d'Afrique et d'ailleurs la cordiale bienvenue à Lomé et nourris l'espoir que leur contribution à ces deux jours de réflexion contribueront, sans nulle doute, à faire avancer notre commune quête, à savoir transformer nos pays en îlots de paix et de prospérité.

Je vous remercie de votre attention.

Note de Présentation de l'IAUPL

Michel GAY

Monsieur le Ministre, Monsieur le Chancelier, Messieurs les présidents, chers collègues, Mesdames, Messieurs, chers amis, c'est pour moi une grande joie d'être aujourd'hui parmi vous pour ce premier colloque de l'IAUPL organisé à Lomé par le syndicat de l'enseignement supérieur du Togo. Notre président, le professeur Djorgevic se serait joint à nous avec plaisir, mais ses obligations académiques l'en ont empêché. Il m'a chargé de vous faire connaître ses regrets et de vous faire part des souhaits de réussite qu'il formule pour ce colloque.

Il y a presque deux ans, mon ami Ibrahim CHITOU et moi-même échangeons nos idées sur le développement de l'Afrique et le rôle de l'Université dans celui-ci et nous évoquions la possibilité et l'intérêt de construire une manifestation sur ce thème. Moins de deux ans après, le TOGO a rejoint l'IAUPL et le colloque est né. Merci Ibrahim, merci au SEST, merci à vous tous pour votre intérêt et votre implication.

L'association internationale des professeurs et maîtres de conférences des universités a été créée dans la tourmente de la seconde guerre mondiale par des universitaires européens réfugiés en Angleterre, parmi lesquels se trouvait René CASSIN, futur prix Nobel de la paix. Aujourd'hui comme hier, notre objectif est de contribuer au développement de la liberté et de la fraternité académiques entre les universitaires par-delà les frontières nationales ou d'établissements ou de disciplines. C'est aussi la sauvegarde de l'indépendance et de la liberté de l'enseignement et de la recherche.

Les universitaires ont beaucoup à dire sur l'évolution de leur métier et de leur condition mais ils ont aussi intérêt et le devoir de les faire connaître sur un plan international pour confronter le fruit de leur expérience et de leur réflexion avec leurs collègues. D'autant plus que, les spécificités de la région mis à part, ils sont souvent confrontés aux mêmes problèmes de fond. Quel que soit le pays, les universitaires ont souvent le sentiment d'être méprisés par les élites du pays et incompris par l'opinion publique. Et il est vrai que nos difficultés et la réalité de notre métier sont peu compréhensibles, voir incompréhensibles pour quiconque n'appartient pas à l'université.

Il est tout à fait surprenant de voir que s'il existe de nombreuses organisations internationales d'étudiants ou de chefs

d'établissements, il n'y en a pas ou peu pour donner l'opinion des universitaires. Ceux-ci, trop souvent absents des débats de la société, ne doivent pas laisser à d'autres le soin de les représenter et de parler en leur nom sur les questions qui les concernent et engagent leur avenir et celui de leur pays. C'est pourquoi, avec l'IAUPL, seule organisation internationale non gouvernementale ayant vocation à rassembler et représenter tous les universitaires, nous avons voulu, modestement, redonner la parole aux universitaires.

Et le thème choisi pour ce colloque : « le Repositionnement des Universités Togolaises dans le Développement de l'Afrique », nous apparaît comme une évidence car l'Université est au cœur du développement.

Les universités qui sont au sommet du processus éducatif ont un rôle essentiel à jouer dans le développement d'un pays. L'investissement le plus rentable en matière de développement est celui effectué sur les compétences. Les exemples historiques dont celui du Japon le montrent aisément. La variable financière pour indispensable qu'elle soit n'est qu'une variable d'accompagnement. Développer, transmettre des compétences et les faire évoluer sont aussi les missions de nos universités. De fait, le développement économique ne nécessite pas seulement d'avoir des gens formés mais aussi des gens capables d'évoluer dans leur carrière ; en clair l'université doit former des têtes bien faites autant que des têtes pleines. L'Université a toujours eu une perspective de moyen et long terme, elle forme aux savoirs et pas aux seules techniques ou aux seuls savoir-faire opérationnels. Par ailleurs, il faut toujours garder à l'esprit que la qualité des formations universitaires et l'apprentissage des outils fondamentaux sont des conditions essentielles de la bonne insertion professionnelle des étudiants.

L'économie moderne, nous le savons, est fondamentalement une économie basée sur la connaissance. Et cette connaissance mobilise de plus en plus de savoirs divers et par nature complexes. Ces savoirs sont de plus en plus directement reliés aux savoirs développés par la recherche fondamentale. Ce sont donc les laboratoires universitaires qui préparent la compétitivité de demain : la connaissance est au cœur du développement.

Mais le développement doit également être appréhendé de manière globale.

L'Université n'a pas seulement vocation à former des acteurs économiques. Sa vocation première c'est de former des citoyens c'est-

à-dire des personnes capables d'assumer toutes leurs responsabilités. Elle doit le faire en permettant à chacun d'exploiter ses richesses intellectuelles et le faire dans un souci du bien commun.

Ceci implique que l'Université n'a pas seulement vocation à former des spécialistes, elle doit aussi transmettre à ceux qui la fréquentent une formation humaniste, c'est à dire une formation permettant à chacun d'appréhender la complexité qui entoure et d'agir dans le cadre d'une intention qui porte aussi une espérance collective.

Dans ce cadre, il ne faut pas opposer les savoirs et tomber dans le piège de la fausse opposition entre savoir opérationnel et savoir théorique, les deux sont parfaitement complémentaires et nécessaires. L'Université doit être cet espace de décroisement des savoirs, seul moyen aujourd'hui de créer de la connaissance et donc du développement. L'Université doit proposer une vision globale du savoir à long terme et ne pas tomber dans le "court termisme" de l'adaptation aux cycles économiques.

L'Université reste l'un des lieux les plus authentiques unissant la société d'aujourd'hui à celle d'autrefois. Elle assure la continuité entre la connaissance du passé et la capacité de penser et d'organiser l'avenir.

Face aux nouveaux défis auxquels sont confrontés les universitaires, nous devons défendre et promouvoir la mission que le grand constitutionnaliste Georges Vedel assignait à l'universitaire :

" Celle d'un homme libre à qui sont confiés d'autres hommes libres."

Première note introductive du colloque

Edem KODJO

Monsieur le Représentant du Ministre,
Messieurs les Présidents des Universités de Lomé et de Kara,
Messieurs les doyens des différentes facultés,
Chers Professeurs,
Chers étudiantes et étudiants,
Mesdames, Messieurs,

Qu'il me soit permis, de prime abord, d'exprimer ma reconnaissance à ceux qui ont bien daigné m'inviter à cette rencontre qui est véritablement importante parce qu'elle signifie un tournant. La présence ici, parmi nous, de hautes autorités de l'Etat en est un clair témoignage. En effet, nous n'assistons pas à un colloque de plus comme la tradition universitaire en organise parfois mais à un rendez-vous de l'esprit, un rendez-vous avec l'esprit pour attiser les braises, remuer les cendres pour faire surgir le feu, le feu du vrai, le feu du juste.

Dans notre marche quotidienne, il est avisé d'interrompre parfois le cours torpide des choses, de marquer une pause, d'évaluer le chemin parcouru, de remettre en cause les certitudes, de passer au tamis les évidences reçues et les vérités sempiternellement acceptées. Oui, l'Université togolaise est en question. Oui elle est devenue une "quaestio" qui nécessite des "disputatae", un thème qui appelle des discussions, comme on le disait et faisait dans l'Université des origines, celle du Moyen-Age au 13ème siècle.

Elle fut comme un grain de sénévé (la plus petite des graines affirment les Ecritures) enfouie dans le sol il y a quelques décennies par une poignée d'intellectuels de haut niveau dont le chancelier Ampah JOHNSON est le seul survivant. J'étais alors jeune haut fonctionnaire du Ministère des Finances chargé de suivre attentivement cette initiative hardie, d'en apprécier le coût, d'en évaluer l'incidence afin d'éviter de funestes dérapages.

Le Grain de sénévé est devenu un arbre, immense, une sorte de baobab qui étonne et effraie à la fois. A-t-il répondu aux espérances de la jeune Nation alors avide de science, de savoir et de développement ? Est-il aujourd'hui le levain dans la pâte, ou doit-on s'écrier, désespérer, en le voyant agir, « comment en un plomb vil, l'or pur est-il changé » ?

Interpelons les données factuelles et statistiques de notre Université (en réalité le singulier que j'emploie est un pluriel : de nos Universités, s'entend). Et nous découvrons, ébahis que la cible n'a pas été convenablement atteinte si jamais elle le fut.

Notre Université est devenue une Université de masse, servie par une pédagogie de masse. D'une institution et d'installations prévues pour 6000 étudiants, nous en sommes aujourd'hui à plus de 40.000 à Lomé, 11.000 à l'Université de Kara. Une telle situation engendre inévitablement toute une cohorte de problèmes qui ont pour noms : effectifs pléthoriques, amphithéâtres engorgés, manque d'infrastructures, conditions de travail difficiles tant pour les professeurs que pour les étudiants, frustrations, pression accrue sur les ressources de l'Etat.

Elle évolue selon une progression géométrique affichant un taux d'accroissement annuel moyen de 11,6%. Au cours des dix dernières années, le taux d'accroissement moyen annuel a atteint 13,3% pour un taux de croissance de 2,6% de l'économie nationale pendant la même période. C'est dire qu'elle n'a pu éviter un des écueils les plus douloureux des Universités des Nations pauvres : la déconnexion entre la formation et le développement.

Les pays asiatiques ont su intelligemment résoudre ce problème de paupérisation de l'université en assumant une parfaite symbiose entre l'économie, la société et l'éducation. L'Afrique ne semble pas avoir suffisamment réfléchi à cela. Je pense que nous devons accepter de soumettre notre système d'éducation à une réévaluation complète et de déterminer les divers choix possibles. Cela suppose qu'on ne peut considérer le système actuel comme le seul valable ou la meilleure des options. Il y a eu dans notre pays des tentatives de réforme de notre système éducatif, notamment celle de 1975. Mais la réforme de 1975 qui n'était pas au-dessus de toute critique ne doit-elle pas elle-même être réformée ? Je pense qu'elle doit être, de toute urgence, revisitée.

En effet, l'Université ne peut être transformée, sans qu'en amont, on ait fait une réforme globale du système éducatif de base. Le stade de développement où nous sommes doit coller à notre système universitaire et vice-versa. L'éducation est incomplète si elle apprend à l'homme à élaborer des projets savants sans lui enseigner les moyens de les réaliser. Elle est également incomplète et stérile si elle se borne à lui enseigner à fabriquer des outils et à s'en servir habilement, tout en négligeant sa personnalité et ses relations avec ses semblables.

Il s'agit de former des hommes et des femmes qui auront les connaissances et les capacités techniques nécessaires pour développer l'économie et la mettre au service de l'homme dans la société. Je ne suis pas sûr que nous ayons pris ce chemin. Le repositionnement des Universités dans le développement est un concept qui interpelle nos enseignants eux-mêmes.

Si le nouveau système LMD nous contraint à apprendre autrement, il implique aussi que l'on enseigne autrement. Ce que nous attendons des enseignants, c'est de « Transmettre d'une génération à la suivante, la somme d'expériences et de connaissances accumulées par la société, et préparer les jeunes à entrer dans cette société et à participer activement à son maintien ou à son développement. » L'Université togolaise est-elle au service du développement ? On peut en douter. Nous respectons trop nos enseignants pour ne pas leur épargner des jugements sommaires et hâtifs. Je voudrais cependant partager avec vous, l'idée que nous avons besoin de la réforme des formateurs eux-mêmes, et nous attendons de leur part, une révolution culturelle, oui le mot est lâché, si non un ajustement culturel tout au moins. Il ne faut pas craindre de corriger ce qui doit l'être et d'expérimenter des idées neuves.

Nous-mêmes, nous chérissons par-dessus tout la formation classique traditionnelle, celle qui privilégie le brio au détriment de l'efficacité, celle qui magnifie la rhétorique et la dialectique, celle qui prend sa source dans les catégories d'ARISTOTE, le sic et nunc d'Abélard, les principes de René Descartes. Nous-mêmes, moi y compris, aimons bien les humanités et leur suc vivifiant. Aujourd'hui, nous devons privilégier, non seulement les disciplines scientifiques mais surtout la formation professionnelle, les formations techniques correspondant à des métiers pratiques qui ne sont plus convenablement assumés dans notre pays.

L'Université des métiers doit faire partie des objectifs urgents qu'il faut atteindre désormais. La diffusion des connaissances générales, professionnelles et techniques, revêt en Afrique une importance qu'on peut qualifier de capitale.

Du reste, les fondateurs de l'Université au 13ème siècle, St Bernard de Clairvaux en tête, faisaient une place non négligeable au travail manuel. L'Afrique a le plus grand besoin d'hommes et de femmes possédant des connaissances techniques. La revalorisation de

la formation professionnelle est aujourd'hui indispensable même si ici aussi, le système actuel a besoin d'un nouvel ajustement, d'un ajustement structurel.

Dans l'ensemble, les résultats produits par l'enseignement professionnel au niveau secondaire sont largement insuffisants. Les lycéens nantis d'un BAC professionnel sont censés être absorbés de suite par le marché du travail mais faute d'emploi, ils prennent le chemin de l'Université. Un phénomène qui grossit les rangs de l'Université, constitue un gaspillage des ressources de l'Etat et un manque à gagner pour les PME/PMI en termes de ressources humaines.

L'Université ne doit pas être la seule issue pour le bachelier. Tous les bacheliers ne doivent pas en prendre le chemin. Des Institutions techniques performantes et attrayantes sont nécessaires. De grandes écoles sont utiles. Des écoles professionnelles spécialisées sont indispensables. Nous pourrions au besoin nous inspirer du modèle apprentissage-école : "Les standards de qualification ont une très grande importance. Chaque métier est strictement défini ainsi que l'ensemble des compétences qui s'y rattachent. Tout employeur faisant le pas de recruter un apprenti est tenu de le former en suivant un référentiel précis. Une entreprise qui n'est pas apte à délivrer l'ensemble de la formation requise, soit ne pourra recevoir d'agrément de l'Etat, soit devra compléter son action par celle de centres de formation inter-entreprises par exemple." Il ne serait pas non plus superflu de regarder de près comment nos voisins anglophones s'en sortent. Que font nos voisins Ghanéens même si comparaison n'est pas raison?

Le Ghana compte six universités publiques (University of Ghana à Legon, University of Cape Coast, Kwame Nkrumah University of Science Technology à Kumasi, University of Education à Winneba, University for Development Studies, University of Mines Technology à Tarkwa). Les trois premières accueillent entre 25 000 et 30 000 étudiants. Elles sont installées sur de vastes campus arborés (16 km² pour KNUST, 4 000 ha pour Legon) ; les bâtiments sont bien entretenus, et de nouveaux bâtiments sont en cours de construction (grâce au Ghana Education Trust Fund, qui est financé par un pourcentage de la TVA) : résidences universitaires pouvant accueillir 7 000 étudiants, Faculté de Droit, Faculté de Sciences de l'Ingénieur, Office des Programmes Internationaux, stade et piscines olympiques à Legon, Ecole de Commerce à KNUST. Il existe aussi 10 instituts

polytechniques, un par capitale régionale, et une vingtaine d'universités privées, d'origines confessionnelles pour la plupart. Elles sont toutes rattachées à une université publique avec l'autorisation du « National Accreditation Board».

Les étudiants qui ont réussi leur diplôme de fin d'études secondaires, commun aux 5 pays anglophones d'Afrique de l'Ouest, postulent pour la rentrée universitaire de l'année suivante et non de l'année en cours. Environ 50 % des candidats éligibles sont admis dans les universités publiques. Les recalés s'inscrivent dans les 10 instituts polytechniques, dans les 35 écoles normales (Teacher Training Colleges) ou dans les universités privées.

Nous devons créer, nous devons inventer ou apprendre des autres ce qui sied à notre contexte et à notre stade de développement. Le système scolaire ne peut éduquer l'apprenant en dehors du milieu socio-économique dans lequel il vit. La tâche qui, à mon avis, s'impose à nous est d'utiliser l'université comme un catalyseur pour favoriser la transformation de la société.

L'Université du Bénin était en phase avec les besoins de développement du pays dans les années 1970. L'enseignement supérieur est essentiel pour que les pays africains résolvent leurs problèmes de sécurité alimentaire, de santé, de bonne gouvernance et autres priorités du développement : Aujourd'hui, il n'est un secret pour personne qu'elle semble plutôt contribuer, faute d'audace, à renforcer le flux de jeunes diplômés au chômage. Faute d'audace parce qu'elle ne remplit pas son rôle de recherche de solutions aux problèmes de développement qui se posent au pays. Elle ne semble pas ouverte aux idées nouvelles, en tout cas elle n'en fait pas la démonstration. Elle doit rompre avec le modèle ancien et le type d'enseignement qui produit des acteurs extravertis. Nous attendons un enseignement centré sur une volonté de maîtrise de la science au profit d'un développement endogène et autocentré. Si elle n'a pas de diplômés bien formés et compétents dans nos universités et nos instituts de sciences et de technologie, l'Afrique continuera d'être tributaire de l'extérieur.

Nous devons produire ce que nous consommons et consommer ce que nous produisons. Ce vieil adage, nous l'avons popularisé au Colloque historique de Monrovia (1979). L'Université doit traduire dans ses structures et programmes ce principe cardinal.

Il est aujourd'hui établi que la formation donnée dans les universités et les collèges de nos voisins du Ghana leur permet d'inventer des machines à piler le fofou (opérationnelles et fonctionnant depuis plusieurs années dans de nombreux "maquis" de la capitale), à torréfier le gari, à fabriquer des briques en terre cuite, à mettre en conserve et à exporter la sauce de noix palmiste, à mettre en conserve et à exporter le haricot baignant dans de l'huile rouge, à fabriquer sur des chaînes industrielles des couveuses de poussins. Et pourquoi pas nous ? Nous demandons à voir les acteurs traditionnels du développement et les universités partager des intérêts communs. Notre pays a aujourd'hui besoin de plombiers, d'électriciens, de tanneurs, d'ingénieurs du son, de chefs de travaux, d'ingénieurs forestiers, d'horticulteurs, de paysagistes, d'éducateurs spécialisés, de dresseurs d'animaux, de dramaturges, de chefs chantiers, de documentalistes, de comédiens etc. Si on devait sur cette liste aux métiers apparemment banals chercher des spécialistes formés, il nous faudra recourir à la main d'œuvre extérieure. Quel est alors dans ces conditions, le lien entre le développement et l'école ? Où est alors la contribution de l'université au développement ?

Nous demandons qu'il y ait plus de visibilité des Universités comme acteurs du développement. Peut-on y arriver si la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLESH) de l'UL compte 17000 étudiants (plus de 50% de l'effectif global) pour 1% à l'Ecole d'ingénieurs et 0,8% à l'Ecole supérieure d'agronomie? Comment peut-on concevoir qu'à l'Université de Lomé, il n'y ait aucune filière sur l'économie portuaire alors que notre port est l'un des plus performants de la côte ouest-africaine et est censé devenir un hub ou un centre d'activités portuaires d'excellence dans les années à venir ? A-t-on réellement une formation en matière bancaire digne de ce nom ? N'est-elle pas bradée au fameux BTS alors que la place de Lomé est appelée à devenir un pôle en la matière ? Il est temps de repositionner l'Université dans la cité.

Quel rôle l'Université de Lomé joue-t-elle dans la ville de Lomé ? On est tenté de répondre, aucun rôle visible. (On s'attendrait par exemple à ce que les départements concernés puissent recouvrir de terre meuble, les racines dessouchées des arbres qui bordent la devanture de l'Université de Lomé).

Il faut impérativement par ailleurs, une approche intégrée des universités africaines, lâchons le mot, des universités panafricaines selon les spécialités, ne serait-ce que dans la zone CEDEAO en se

rappelant ce qu'étaient et les rôles qu'ont joués les Universités de Dakar, Makérére et Salisbury dans le temps, dans la formation académique de cadres de haut niveau mais surtout dans la construction chez tous ces cadres, filles et fils de la nation africaine, d'une vision commune de la construction du continent-mère. Tous autant que nous sommes, nous n'avons pas fait grand-chose lorsque la production des écoles secondaires commençait à dépasser la capacité d'absorption de l'Université et du secteur moderne de l'économie.

L'un des buts essentiels de l'éducation est la libération de l'homme, mais un homme éduqué qui se retrouve au chômage est-il un homme libre ? On ne peut, comme enseignant, être satisfait, si l'on forme des jeunes que l'on sait fatalement destinés au chômage !!!

Le repositionnement de l'Université suppose également une évaluation périodique des enseignants eux-mêmes. En réalité, il faut revenir à une vision systémique et holistique des problèmes de la nation comme les plans quadriennaux et quinquennaux l'avaient ébauchée avant que les organismes de Bretton-Woods les mettent à bas ! Ils étaient loin d'être parfaits, assurément, mais ils impliquaient un minimum de coordination et de concordance. L'Université ne peut pas prendre un chemin, la société un autre et l'économie nationale, un autre. Elles doivent se coordonner, se compléter, s'emboîter les unes aux autres pour tracer l'épure d'une vision globale de l'avenir. Par ailleurs, la défaillance de l'Etat a conduit à la multiplication des enseignements privés techniques. Cela aussi doit être réformé. En disant cela, je veux être sûr que les formateurs aborderont cette piste avec le souci de former des créateurs et non des créatures.

L'UNESCO demande aujourd'hui un enseignant pour 30 étudiants ; nous sommes aujourd'hui à un enseignant pour 100 étudiants à TUL, mais combien de temps pourrions-nous encore tenir ? Je me suis borné à poser des questions que je crois pertinentes. Je n'ai pas dit que la formation de type classique était mauvaise, inutile ou dépourvue d'importance. Puis-je le dire, moi qui suis un pur produit du système ? Ce que j'ai voulu surtout suggérer, c'est que l'éducation ne doit pas être considérée comme une fin en soi. Elle doit tendre à libérer l'homme en lui ouvrant des horizons, mais aussi en le mettant sur la voie d'un emploi ; y compris l'auto-emploi, si nécessaire et si précieux. La réforme du système de l'éducation ne saurait être le privilège des seuls enseignants mais de tous les secteurs de la vie économique et sociale.

Bien entendu, il faut du temps pour effectuer un pareil changement et il faut attendre encore plus longtemps avant de pouvoir évaluer les résultats de ces changements. Mais en tant que dirigeants et enseignants, nous serons condamnés demain par les générations futures quel que soit le degré de réalisation de nos plans de carrière personnels, si nous refusons de reconnaître aujourd'hui que ces changements sont indispensables. Je pense en conséquence à une étude sous un angle ouvert qui tienne compte du contexte avec une reconnaissance et un engagement de l'Etat au plus haut niveau en termes de dotation et de soutien.

Les résultats des travaux qui ont lieu ici sont attendus. Je disais au départ, qu'il ne s'agit pas d'un colloque comme les autres. Il s'agit d'une occasion unique de mettre au clair les données d'une problématique fondamentale dont dépend l'avenir de la jeunesse et partant, de la Nation. Y réfléchir est donc une nécessité, trouver des solutions, un impératif.

Je vous remercie.

Deuxième note introductive du colloque

Komlavi Francisco SEDDOH

Introduction

Il n'est plus besoin de démontrer aujourd'hui l'importance de l'Education et de l'Enseignement Supérieur pour le développement endogène et durable de la démocratie et la construction de la paix dans l'esprit des hommes et des femmes, le respect et la protection de tous les droits de l'homme et des libertés fondamentales. (F. Mayor, 1998) Ils sont essentiels pour les mutations profondes du monde et l'entrée de l'humanité dans la société du savoir et de l'information.

L'Enseignement Supérieur et la Recherche sont désormais des composantes essentielles du développement culturel et socio-économique des individus, des communautés et des nations : Ils doivent figurer parmi les plus hautes priorités de l'Etat.

Comme le disait Koffi Annan en 2000,

« L'Université doit devenir un outil primordial pour le développement dans le nouveau siècle. C'est elle qui peut aider à développer l'expertise africaine et améliorer l'analyse des problèmes en Afrique, renforcer les institutions nationales, créer l'environnement pour la pratique de la bonne gouvernance, la résolution des conflits, le respect des droits de l'homme. Elle doit permettre aux universitaires africains de jouer un rôle actif dans la communauté mondiale des savants. »

Comme le disaient les participants à la Conférence Mondiale organisée par l'UNESCO en 1998, pour remplir cette mission, l'Enseignement supérieur doit changer profondément – changer, EN SE DIVERSIFIANT dans ses institutions, ses standards, ses filières, dans la nature de ses cursus, ses modes et ses formes d'organisation des études.

L'Enseignement supérieur doit anticiper les besoins de la société et des individus, s'ouvrir largement aux adultes à des fins de mise à jour des connaissances, de recyclage, de reconversion et d'amélioration du niveau de leur culture générale.

En bref, l'Enseignement Supérieur au XXIe siècle doit s'inscrire dans le projet global de l'Education permanente pour tous.

Le colloque international organisé par l'International Association of University Professors and Lecturers (IAUPL) et le

Syndicat de l'Enseignement Supérieur du Togo (**SEST**) s'inscrit parfaitement dans la ligne des recommandations de la Conférence Mondiale de 1998 confirmées par les deux autres réunions mondiales qui ont suivi, la Conférence (1998+5) de 2003 et la deuxième conférence mondiale organisée à Paris en 2010 sur le thème : « La nouvelle dynamique de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche au service du progrès social et du développement ».

DANS MA CONTRIBUTION

1. Je rappellerai brièvement le cas d'un pays que la communauté mondiale considère comme faisant partie des expériences réussies.
2. Je présenterai ensuite quelques-unes des caractéristiques principales de l'Enseignement Supérieur en Afrique.
3. avant de formuler des propositions susceptibles de renforcer le « Repositionnement de l'Enseignement Supérieur dans le développement de l'Afrique »

ETUDE DE CAS : L'Enseignement supérieur dans un pays pilote

Dans le milieu du siècle dernier, ce pays a fait des progrès remarquables vers une économie fondée sur le savoir.

En 1960 : l'agriculture et la pêche représentaient 36% du PIB du pays, les services 47% et l'industrie 16%.

Cette tendance s'est inversée...

En 2002 : le domaine des services a progressé jusqu'à 63% de la force du travail et l'agriculture et la pêche ont régressé à 4%.

Le PIB par tête d'habitant qui ne représentait que 3000 \$US en 1975 est passé en 2002 à 15000 \$US.

Les changements intervenus sont fondés sur le savoir.

D'après un rapport de la Banque Mondiale (2005), seulement trois pays de l'OCDE ont investi un montant plus élevé de leur PIB dans le savoir (Enseignement supérieur, TIC, Software et Recherche pour le Développement)

La proportion de la population disposant d'un ordinateur individuel s'est fortement accrue ainsi que l'accès et l'utilisation d'internet.

Depuis 1995, le nombre de brevets déposés s'est considérablement accru.

Le pays a fortement investi dans l'Education à tous les niveaux:

L'accès à l'Education primaire pour tous est réalisé en 1970

L'accès à l'Enseignement secondaire qui n'était que de 40% en 1970 est devenu universel en 1997.

L'Enseignement supérieur a pris une part importante dans la transformation du pays. Dès les années 1950, l'enseignement supérieur public s'est renforcé.

Entre 1970 et 1980, un accent particulier a été mis sur la promotion des programmes axés sur les sciences de base et les sciences de l'Ingénieur.

Dès 1990, les financements dans l'Enseignement supérieur ont mis l'accent sur l'Assurance de la Qualité, la Recherche-Développement et la Reddition de compte.

En 1999, le gouvernement a adopté un projet spécial pour orienter le financement de la recherche et la formation des étudiants au niveau doctoral dans des institutions clés en vue de la création d'universités de classe mondiale.

Les autres universités ont également bénéficié d'appuis importants et l'utilisation des technologies dans l'Enseignement supérieur a été généralisée.

Le pays investit 2,5% de son PIB dans l'Enseignement supérieur, ce qui représente un niveau de financement plus élevé que celui de la plupart des pays de l'OCDE.

L'accès à l'Enseignement supérieur est passé de 6% en 1965 à 85% en 2002-2003.

Les résultats de la recherche se sont considérablement améliorés :

En 1981, le pays disposait de 204 publications académiques de haut niveau dans les domaines des sciences et des sciences sociales.

En 1995, le nombre des publications est passé à 5000 pendant que le taux d'inscription dans les institutions de Sciences et Techniques est passé à 39%.

Pour notre pays de référence, l'Enseignement supérieur est le meilleur moyen d'accélérer le développement.

Il a opté pour une économie résolument axée sur le savoir.

Il dispose en outre de nombreux programmes d'échanges universitaires avec l'Asie, l'Europe et l'Amérique. De nombreux ressortissants de ce pays continuent d'étudier à l'étranger où les effectifs sont passés de 7000 étudiants en 1971 à 150.000 étudiants en 1999.

Toutefois des programmes sont mis en place pour faciliter le retour des diplômés dans leur pays.

Ce pays que nous avons présenté comme un exemple de réussite pour le développement de son Enseignement Supérieur est la COREE du SUD.

QUELQUES CARACTERISTIQUES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

L'accès

Sous la pression de la poussée démographique (2,4%) et de l'amélioration de la scolarisation aux niveaux du primaire et du secondaire, la demande d'accès à l'Enseignement supérieur demeure forte.

L'Afrique Sub-saharienne compte 4,5 millions d'étudiants.

Les effectifs ont triplé depuis 1991, ce qui représente le taux de croissance le plus élevé dans le monde (8,7%).

A ce rythme, l'effectif des étudiants doublera dans 8 ans.

Mais l'accès à l'Enseignement supérieur en Afrique Sub-Saharienne demeure le plus faible du monde. Il est actuellement de 6% comparativement à l'Asie du sud (10%), l'Asie de l'Est (19%), l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient (23%).

La répartition des étudiants dans les différents domaines

En 2005, près de 31% des étudiants étaient inscrits dans les filières de Sciences et Technologie (Agronomie, Médecine, Sciences de l'ingénieur).

L'accroissement des étudiants en Afrique Sub-Saharienne s'est donc produit principalement dans les autres secteurs.

Tableau 1 : Distribution des diplômés des Universités Africaines

Domaines d'étude	Distribution des diplômés (%)
Agriculture	3
Education	20
Sciences de la Santé	7
Sciences de l'Ingénieur	9
Sciences	9
Sciences Sociales et Humaines	47
Autres	3

Tableau 2 : Inscription des étudiants en Sciences et technologies

Pays	1986-1989	2003-2004
Bénin	21	30
Botswana	9	23
Kenya	32	47
Malawi	17	59
Togo	24	12
Sénégal	39	26
Mozambique	61	37
Ghana	42	35

Quelques reproches faits par les employeurs aux diplômés de l'Enseignement supérieur

- Faible capacité de résolution des problèmes
- Compréhension insuffisante du milieu des affaires
- Maîtrise insuffisante de l'outil informatique
- Formation insuffisante en communication
- Insuffisance de la capacité à travailler en équipe
- Insuffisance de la formation pratique

Sous-emploi des diplômés

On estime à 35% le niveau de chômage des diplômés des universités africaines. (Etude sur 2500 diplômés réalisée en 1980).

Le niveau est sans doute beaucoup plus important aujourd'hui.

Le chômage est plus important pour les diplômés des universités des pays francophones que pour ceux des pays anglophones.

L'accès à l'emploi est meilleur pour les diplômés de Sciences, de Sciences de l'Ingénieur, de Gestion et Commerce.

Les filières de formation professionnelle permettent un accès plus rapide à l'emploi.

L'Enseignement Supérieur privé

Le développement de l'Enseignement Supérieur Privé s'est fait à un rythme plus rapide que celui des universités publiques.

Tandis que le nombre des universités publiques doublait entre 1990 et 2007 (passage de 100 à 200), celui des universités privées explosait. Elles sont passées d'une vingtaine en 1990 à 468 en 2007 (pays francophones 53%, pays anglophones 34%).

Le total des étudiants des universités privées représentait environ 24% de l'effectif global.

Quelques caractéristiques des universités privées :

1. Les universités privées sont localisées en zones urbaines.
2. Leur personnel enseignant est constitué principalement de vacataires provenant des universités publiques ou des milieux professionnels.
3. Les activités de recherche sont faibles ou inexistantes.
4. Les spécialités enseignées sont l'économie, la gestion, le commerce, l'informatique.
5. La priorité est réservée aux filières professionnelles de cycle court.

Le personnel enseignant des universités

RECRUTEMENT ET FORMATION

Avec des ressources publiques et une dépense par étudiant en diminution (6.800 \$ en 1980, 1200 \$ en 2002 et une moyenne de 981 \$ pour la période 2004-2005), les universités sont confrontées à une expansion rapide de leurs effectifs sans augmentation corrélative de leurs ressources. Cette situation a un impact négatif sur les politiques de recrutement et de formation des enseignants.

En Afrique francophone, si l'on veut préserver le ratio actuel étudiant/enseignant, les projections indiquent qu'il faudrait recruter 58.000 enseignants supplémentaires entre 2006 et 2015.

RECRUTEMENT ET MAINTIEN EN FONCTION

L'effet combiné des salaires inadéquats par rapport au coût de la vie, avec des charges d'enseignement élevées et des opportunités de recherche relativement faibles rend difficile le recrutement et le maintien en fonction des enseignants les plus compétents.

L'exode des compétences demeure important et pourrait correspondre au tiers des effectifs dans plusieurs pays de la sous-région.

MAINTIEN EN FONCTION APRES LA RETRAITE

Par ailleurs, plusieurs enseignants demeurent en service après l'âge de leur retraite parce que les universités ne sont pas en mesure de les remplacer.

Le taux de postes vacants demeure élevé :

Filière	Taux de postes vacants
Sciences de base (Ingénieur, Sciences, gestion)	31%
Mathématiques	37%
Biochimie	38%
Informatique	41%

QUALIFICATION DES ENSEIGNANTS

D'une façon générale, le nombre de titulaires de PhD formés n'est pas suffisant pour remplacer le personnel admis à la retraite.

Le niveau de qualification n'est pas suffisant.

Au Mozambique, 15% des enseignants possèdent le PhD, en Ouganda 30%. En Ethiopie, ce taux est passé de 28% en 1995-1996 à 9% en 2002-2003.

La Recherche

L'apport de la recherche en Afrique mesuré par les publications scientifiques de niveau international est faible.

La moitié des publications est faite en Afrique du Sud et en Egypte. 25% par quatre autres pays: Kenya, Maroc, Nigeria et Tunisie.

Les travaux portent essentiellement sur la Médecine et l'Agriculture.

On considère d'une façon générale que la recherche en Afrique est victime de l'expansion de l'Enseignement supérieur et de la compétition avec les autres domaines qui aspirent à un financement de l'Etat (domaines de la santé, des infrastructures de développement, du développement urbain).

En 2000, l'Afrique a consacré à la recherche-développement 0,3% de son PIB (Ouganda 0,82%, Afrique du Sud 0,68% comparativement à l'Inde 0,8%, la Chine 1,2% et la Corée du Sud 2,5%).

L'analyse des données statistiques recueillies en 2000 montre que les publications scientifiques des chercheurs africains comptaient pour 1% de la production mondiale. Celles des Etats-Unis d'Amérique comptaient pour 33,2% et celles du Japon pour 10%.

Cette inégalité entre les pays face au savoir est l'une des principales causes de la fuite des cerveaux qui affectent non seulement les pays en développement insuffisamment équipés en infrastructures du savoir, mais aussi les pays en transition et même certains pays industrialisés.

Technologies de l'Information et de la Communication

L'utilisation de l'outil informatique à des fins didactiques demeure relativement limitée en Afrique Sub-saharienne.

Peu d'enseignants ont été formés à l'élaboration de matériels didactiques et de logiciels pour l'enseignement à distance.

Professionalisation dans l'Enseignement supérieur

La plupart des étudiants des universités africaines sont formés dans des facultés généralistes de lettres et sciences humaines, d'économie, de droit et de sciences où les effectifs sont trop importants pour une professionnalisation réelle de la formation avec l'organisation de stages en entreprises et de formation en alternance.

La participation des opérateurs économiques à la formation et aux conseils d'administration des institutions demeure faible.

Les contrats universités-entreprises ne sont pas suffisamment développés au niveau institutionnel. Très souvent, la coopération se limite à l'utilisation de consultants opérants pour leurs propres comptes.

QUELQUES RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION AU NIVEAU NATIONAL

- Développer une vision cohérente pour l'Enseignement Supérieur.
- Mettre en place un cadre législatif politique et financier pour reformer et développer l'enseignement supérieur conformément à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui dispose que l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction du mérite.
- Renforcer l'enseignement supérieur et la recherche et établir des liens étroits entre établissements d'enseignement supérieur et de recherche.
- Transformer les établissements d'enseignement supérieur de façon à ce qu'ils intègrent l'apprentissage permanent en donnant aux apprenants une gamme optimale de choix et de possibilités d'entrer et de sortir aisément du système.
- Mettre sur pied des projets novateurs de collaboration entre les établissements de l'enseignement supérieur et les différents secteurs de la société pour garantir que les programmes de l'enseignement supérieur et de la recherche concourent au développement local, régional, national.
- Définir et appliquer des politiques visant à éliminer tous les stéréotypes liés au sexe dans l'Enseignement Supérieur.

- ❑ Formuler des politiques claires concernant les enseignants de l'enseignement supérieur telles qu'établies dans la recommandation concernant la condition du personnel enseignant de l'Enseignement Supérieur approuvée par la Conférence Générale de l'UNESCO en 1997.
- ❑ Reconnaître les étudiants comme étant au centre de l'attention de l'Enseignement Supérieur.
- ❑ Offrir les conditions nécessaires à l'exercice des libertés académiques et à l'autonomie institutionnelle afin de permettre aux établissements d'enseignement supérieur et aux personnes travaillant dans l'enseignement supérieur et la recherche de remplir leurs obligations envers la société.
- ❑ Garantir une bonne préparation à l'enseignement supérieur au niveau des établissements secondaires, techniques et professionnels.

AU NIVEAU INSTITUTIONNEL

ASSURER ET AMELIORER L'ASSURANCE DE LA QUALITE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

L'amélioration de la qualité garantit une meilleure préparation des populations à la participation à la nouvelle économie basée sur le savoir.

Le développement rapide de l'enseignement privé appelle une meilleure protection des étudiants.

L'amélioration de la qualité permet d'attirer les meilleurs étudiants dans les facultés, écoles et instituts.

L'internationalisation de l'Enseignement supérieur appelle une meilleure protection de l'éducation transfrontalière.

MIEUX ORGANISER L'ASSURANCE DE LA QUALITE

Il faut définir un cadre en accord avec les objectifs de l'assurance de la qualité :

- ❑ Bâtir un consensus autour des attentes
- ❑ Améliorer la reddition de comptes
- ❑ Combiner les mécanismes internes et externes de l'assurance de la qualité

- Mettre au point des méthodes d'évaluation transparentes
- Garantir la comparabilité au niveau international
- Créer une agence nationale pour l'assurance de la qualité au niveau de chaque pays
- Développer de l'expertise dans le domaine de l'assurance qualité

RENFORCER LES LIENS ENTRE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LE MONDE DU TRAVAIL

- Disposer de données fiables sur le monde du travail
- Initier des études et des projets pour renforcer l'insertion des étudiants dans les milieux professionnels
- Disposer de structures pour les conseils aux étudiants
- Renforcer la capacité des institutions à répondre à la demande du marché du travail
- Améliorer la création d'institutions ou d'écoles à vocation professionnelle dans l'enseignement supérieur
- Faire entrer les partenaires du monde de la production dans les instances de gestion des établissements et de définition des programmes
- Renforcer la participation des institutions à l'organisation de l'éducation tout au long de la vie au niveau national

APPORTER UNE REPONSE A LA MASSIFICATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AU NIVEAU NATIONAL

Tous les indicateurs indiquent que la demande d'accès à l'enseignement supérieur continuera de s'accroître. Il est donc important qu'une stratégie soit développée pour planifier l'expansion du système d'enseignement supérieur en prenant en compte le besoin pour les populations d'accéder à l'enseignement supérieur et les ressources limitées disponibles.

Il serait judicieux qu'une Direction soit chargée de cette stratégie de façon à conseiller le gouvernement et à éviter l'action au coup par coup.

- Il faut prendre des mesures concernant la diversification des institutions (universités, instituts polytechniques, instituts de

formation technique et professionnelle, instituts de formation des enseignants).

- ❑ La création d'universités privées doit être conçue comme un apport COMPLEMENTAIRE à l'effort de l'Etat. Elle doit être soumise à des réglementations strictes dans le domaine de l'Assurance de la qualité.
- ❑ Plusieurs pays ont opté pour la création de centres universitaires publics afin de désengorger les institutions existantes et de permettre que les sortants du système secondaire puissent faire leurs premières expériences de l'enseignement supérieur dans leurs régions de résidence.
- ❑ D'autres pays ont institué des programmes parallèles où des étudiants payant le coût de la formation cohabitent avec des étudiants non payants.
- ❑ Dans toutes les universités, les infrastructures et les équipements doivent permettre de renforcer les moyens de formation et de recherche disponibles.
- ❑ Les efforts doivent s'étendre à la construction de nouveaux bâtiments dans les résidences universitaires par des moyens publics ou privés afin de permettre aux étudiants de bénéficier d'un cadre de travail et de vie décent.

RENFORCEMENT DES PERSONNELS ACADEMIQUES

- ❑ Des programmes de formation doivent être mis sur pied, utilisant les moyens internes et ceux de la coopération interuniversitaire et internationale pour améliorer la formation des personnels de l'Enseignement supérieur.
- ❑ L'adoption de programmes « sandwich » peut réduire le risque d'exode des compétences qui augmente lorsque la formation comprend des séjours à l'étranger de longue durée.
- ❑ Le partenariat Université-Secteur privé peut également être utilisé dans les programmes de formation d'enseignants-chercheurs.

UTILISATION DES TECHNIQUES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

- ❑ Les TIC font partie des moyens normaux de renforcement des conditions de formation et de recherche au sein des institutions d'enseignement supérieur.
- ❑ Il peut s'agir de formations complètes à distance pour dégager l'enseignement supérieur des contraintes liées à l'espace et au temps. Ces universités ouvertes et à distance sont maintenant de puissants moyens pour apporter une réponse à l'accroissement rapide de la demande et à l'éducation tout au long de la vie.
- ❑ Les formations en système dual peuvent permettre d'apporter un complément au système présentiel et de renforcer l'innovation.
- ❑ L'ensemble du dispositif présentiel et à distance dispose des enseignements des ressources éducationnelles ouvertes souvent mises à disposition par plusieurs grandes universités (notamment MIT, UCLA, HARVARD) pour aider à l'amélioration de la qualité et de la pertinence.
- ❑ Les TIC sont également utilisées pour interconnecter des amphithéâtres et permettre au plus grand nombre de bénéficier d'un enseignement de qualité.
- ❑ L'utilisation de bibliothèques virtuelles fait partie du dispositif de base pour aider à la création d'un environnement propice à l'amélioration de la qualité et à l'innovation.

LE MAÎTRE MOT POUR REPOSITIONNER LES UNIVERSITES AFRICAINES POUR LE DEVELOPPEMENT

Le maître mot c'est la qualité, toujours plus de qualité.

Elle doit aller de pair avec la pertinence de l'Enseignement supérieur tout en essayant d'éviter que la progression rapide de l'accès ne soit un handicap.

La diversification de l'Enseignement supérieur fait partie des conditions qui permettent d'allier l'accès et la pertinence à la qualité. Elle doit prendre appui sur la professionnalisation qui constitue un des moyens les plus sûrs pour améliorer l'efficacité externe du système et la contribution de l'université au développement économique et social.

Les expériences réussies que nous connaissons, ce sont celles où le public et le privé travaillent de concert tout en ne perdant pas de vue que le souci légitime de justice et d'équité doit faire partie des objectifs du développement

Les enseignants sont les partenaires incontournables de toute politique de revitalisation de l'Enseignement supérieur.

Leur formation, leur statut, leurs conditions de travail doivent être considérés comme un investissement.

La coopération internationale et interuniversitaire est certes nécessaire, mais elle doit prendre appui sur la volonté politique et les efforts des Etats eux-mêmes, public et privé confondus.

Pour terminer, n'oublions pas que nous sommes à l'ère des réseaux. Aucune université ne saurait à elle seule disposer des moyens pour garantir l'excellence dans tous les domaines. La force du savoir se développera de plus en plus en s'articulant autour de centres d'excellence où viendront se former les talents qui construiront l'Afrique de demain.

Nous ne devons pas perdre de vue la mine de ressources que constituent les africains de la diaspora ; leur contribution doit être prise en compte lors de l'élaboration des politiques, des stratégies et des plans de développement de l'enseignement supérieur.

Mot du Représentant de SE Monsieur l'Ambassadeur de France au Togo

Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Messieurs les Ministres et hautes personnalités gouvernementales
Monsieur le Président de l'Université de Lomé,
Messieurs les Doyens des Facultés des universités de Lomé et de
Kara,
Monsieur le Secrétaire Général de l'IAUPL,
Monsieur le Secrétaire Général du SEST,
Messieurs les professeurs et intervenants,
Mesdames, Messieurs,
Chers étudiants,
Honorables invités.

C'est un grand honneur pour moi d'être parmi vous ce matin, à l'occasion du colloque sur le thème « Repositionner les universités dans le développement de l'Afrique ». Organisé conjointement par l'Association Internationale des Professeurs d'Université (ou International Association of University Professors and Lecturers) et le Syndicat des Enseignants du Supérieur du Togo, ce colloque s'inscrit bien dans le questionnement sur le rôle de l'université dans le développement des sociétés africaines.

D'abord, je tiens à féliciter vivement les organisateurs de ce colloque. Je ne puis m'empêcher de saluer à cette occasion, les initiatives courageuses et exaltantes de l'Assistant Technique affecté au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche qui a servi de trait d'union entre l'IAUPL et les deux syndicats de l'enseignement supérieur togolais. L'objet d'une telle démarche - me semble-t-il - est de favoriser la consolidation de la coopération universitaire togolaise en élargissant son champ à des horizons divers.

En effet, ce colloque est un moment précieux de grandes interrogations sur les missions de l'Université dans la société. La diversité des participants et intervenants donnant un caractère international à cette manifestation rassure : elle constitue la preuve tangible que la question universitaire devient désormais l'une des grandes préoccupations de la dynamisation du développement du continent africain comme il en a été question pour l'Europe après la chute du Mur de Berlin. Je rappelle que le « Programme Tempus » fut

le socle du repositionnement stratégique des universités dans la Cité européenne. Mais, au-delà de la question du repositionnement, ce qu'il est fondamental que le colloque puisse mettre en évidence, c'est comment conduire ce repositionnement ? J'espère vivement que la riche palette d'intervenants saura esquisser un cadre de réponse.

En ce qui concerne le SCAC, il est clair que l'université fait partie encore (et le restera encore longtemps) du champ de ses priorités. Son soutien actif à l'organisation de ce colloque témoigne de cette volonté de continuer à appuyer les actions de modernisation de l'université togolaise. Pour ma part, ce colloque est le bienvenu, car, il marque aussi un point d'étape des missions de l'Assistant Technique.

Qu'il me soit permis de rappeler que le développement d'un pays est fonction de ses ressources humaines et de leur utilisation rationnelle. L'université est une mine de ressources : elle est elle-même ressource, et produit, par les formations qu'elle dispense, des ressources pour soutenir le développement.

Pour ce faire, le SCAC Togo aide à la formation et à la consolidation des ressources universitaires. Il appuie fortement les formations professionnelles qui constituent les vecteurs structurants du développement. Depuis plus d'un an, la coopération française soutient des efforts en vue de la création d'un Institut Supérieur de Management et Développement devant abriter de nombreuses formations professionnelles dont :

la logistique et le transport pour répondre aux besoins pressants du port de Lomé (port en eau profonde de la sous-région) ;

les métiers de la ville : il s'agit de produire des compétences utiles et nécessaires au développement local dans le cadre de la déconcentration et de la décentralisation ;

le recyclage des compétences pour favoriser le redéploiement des ressources humaines dans l'administration et dans le secteur privé ;

l'entrepreneuriat pour permettre la diffusion de la culture d'innovation, d'organisation des ressources et des marchés ;

le développement d'activités locales structurantes (conduite des projets de développement local).

La coopération française est très attentive aux projets qui s'inscrivent dans le cadre de la promotion des formations professionnelles en adéquation avec les stratégies de développement local. Une telle

approche éviterait la fuite des cadres qui tend à compromettre le développement des pays africains.

La formation professionnelle est le socle du développement. Le repositionnement des universités doit s'appuyer sur ce socle.

Je vous remercie.

Discours d'ouverture de Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Excellence, Monsieur le Premier Ministre ;
Mesdames et Messieurs les ministres ;
Excellences, Messieurs les Ambassadeurs et représentants du Corps diplomatique au Togo ;
Monsieur le Recteur chancelier des Universités du Togo ;
Messieurs les Présidents des Universités du Togo ;
Monsieur le Secrétaire général de l'International Association of University Professors and Lecturers (IAUPL) ;
Monsieur le Secrétaire général du Syndicat de l'Enseignement supérieur du Togo (SEST) ;
Messieurs les Doyens et Directeurs des Facultés Ecoles et Instituts et des Services centraux des Universités du Togo ;
Mesdames et Messieurs les Professeurs ;
Mesdames et Messieurs les invités en vos grades et titres respectifs.

Le Togo, mon pays, est honoré d'abriter cette rencontre de grande portée. Une occasion pour des universitaires et des acteurs du monde politique et socioéconomique de réfléchir sur un thème dont la pertinence n'échappe à personne, à savoir : repositionner les universités dans le développement de l'Afrique.

Le fait même de poser le problème, me semble-t-il, constitue un défi dans le processus de gouvernance dont l'objectif majeur doit être : d'amener nos pays et leurs populations à l'ultime aspiration, à savoir, le mieux-être, souci de tout individu.

Il s'agit de créer des conditions optimales pour la maîtrise de l'environnement global afin de développer les potentialités, qu'elles soient humaines ou matérielles, et de les mettre au service de la nation. Cette maîtrise passe par celle du savoir dont le temple moderne est aujourd'hui l'université.

Bien sûr, l'apport des services prospectives des entreprises et des grands laboratoires est capital et n'est pas à dédaigner, mais le vivier incontournable où sont formés les cadres de références capables de mener la réflexion, d'expérimenter, d'innover et de créer, reste l'enseignement supérieur et toutes ses composantes : facultés et grandes écoles. Le monde moderne est donc redevable, à tous points

de vue, aux systèmes d'enseignement supérieur et les nations qui négligent le secteur risque de rater la marche vers la croissance.

Je puis vous affirmer que le gouvernement togolais en est conscient et est particulièrement sensible, comme tous les pays africains, à toutes les questions de l'enseignement supérieur. Il reconnaît l'intérêt, combien significatif, de mener une réflexion indispensable à tous les Etats en quête de leur positionnement dans le monde, à travers une affirmation pluridimensionnelle tant sur le plan économique, que politique et socioculturel.

Ce positionnement, point n'est besoin de le démontrer, est fondé sur la qualité des compétences, la capacité de les développer et de les opérationnaliser à travers les innovations technologiques, susceptibles non seulement d'améliorer quantitativement et qualitativement la vie, des concitoyennes et concitoyens, mais aussi de permettre à la nation en cause de participer à la compétition universelle.

Telle est la vocation des Universités : centres d'émulations des idées, des débats contradictoires dialectiques, d'excellence, d'inventions, à travers la recherche et la formation qui en sont les deux piliers.

Il est vrai, qu'à ses origines au Moyen-âge, aux environs du XIII^e siècle, les universités, dans l'esprit du compagnonnage ont contribué à édifier davantage les idées. Mais depuis l'avènement du machinisme, les savoirs et savoirs faire sont plus que jamais indispensables. Les institutions d'enseignement supérieur sont devenues incontournables dans la formation des cadres techniques et de conception de haut niveau. Les universités sont donc obligées de se professionnaliser. Les systèmes éducatifs anglo-saxons ont très tôt opéré les mutations.

Avec le processus de Bologne, c'est le monde entier qui est aujourd'hui déterminé à révolutionner le système éducatif, notamment l'enseignement supérieur en l'orientant vers plus de professionnalisme en développant les compétences dont l'économie et plus particulièrement le monde du travail a besoin. Bref, il s'agit de mettre en adéquation les formations et l'emploi en tenant compte des environnements nationaux et internationaux.

C'est dans cette perspective que le Togo, mon pays, conformément aux recommandations de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine dont il est membre, a par décret 2008-066/PR, du 28 juillet,

résolument opté pour le basculement du système d'enseignement supérieur dans la réforme LMD.

Le défi est de taille. Il n'est pas question seulement de changer les formats du système d'enseignement supérieur, mais davantage de formater le cadre général de manière à refondre les curricula, à les adapter aux besoins de l'économie et de faire de l'enseignement supérieur un outil au service du développement à travers une pédagogie nouvelle dans un esprit entrepreneurial.

Aujourd'hui, les deux universités publiques, celle de Lomé et de celle de Kara, sont entrées de plein pied dans la réforme et cette réflexion vient à point nommé pour enrichir et éclairer les visions. Elle vient préciser le cap à atteindre afin de tirer tous les bénéfices de la réforme. Des réformes législatives sont en cours pour réorganiser et mettre au diapason le secteur de l'enseignement supérieur privé qui vient utilement renforcer l'action de l'Etat.

En effet, malgré la volonté de nos Etats, la tâche à accomplir est de grande ampleur face aux ressources disponibles. Les défis à relever sont très nombreux dans le secteur, au regard du flux des apprenants et face aux attentes des économies nationales et du contexte international.

En effet, créé au milieu de la décennie 1960, l'enseignement supérieur au Togo a déjà plus de quarante ans d'histoire et mérite une large et profonde réflexion afin de le réorienter et de mettre ses structures à jour au regard des impératifs du temps. C'est donc dès la première décennie des indépendances africaines que le besoin d'une structure d'accueil de l'enseignement supérieur s'est fait sentir dans nos pays dans le souci de former des cadres africains capables d'assurer le développement du continent.

Au regard du coût et des exigences, le Togo et le Dahomey (actuel Bénin) se sont mis ensemble pour se doter d'une institution commune avec un pôle dans chacun des Etats : Lettres et sciences humaines à Lomé, Sciences dures au Dahomey. Très vite, l'institut d'enseignement supérieur du Bénin, conjoint aux deux pays, va se disjoindre. Chaque pays va choisir de faire bande à part. C'est dans cette optique que l'Université du Bénin, aujourd'hui Université de Lomé (à partir de la création de son homologue de Kara) a été créée par ordonnance en 1970. Elle a intégré les locaux actuels qui furent inaugurés en 1972.

Au départ, les effectifs étaient à peine de 3000. Aujourd'hui, c'est environ 43 000 jeunes gens qui fréquentent l'Université de Lomé. Les effectifs d'enseignants et les infrastructures n'ont pas connu la même expansion. Il y a donc eu une massification des étudiants, ce qui pose évidemment de nombreux problèmes au fonctionnement de l'institution elle-même, en matière de disponibilité des locaux, de diversité des filières, de densité dans celles qui existent, de disponibilité d'enseignants, bref de conditions indispensables pour assurer une formation de qualité.

Cette massification, on s'en doute bien, pose aussi des questions pédagogiques mais aussi celles de débouchés pour les nombreux apprenants qui sortent du système nantis ou non d'un diplôme. Leur qualification correspond-elle aux besoins de l'économie nationale ? Que faire de ceux qui ne s'y sont pas retrouvés et ont arrêté sans diplômes ? Voilà une autre paire de manches.

Avant la crise économique des années 1980, nombreux sont ceux des formés qui ont versés dans l'enseignement secondaire comme enseignants. Même ce débouché, sans être forcément entièrement saturé aujourd'hui, n'est plus une issue suffisante. Il est impératif que l'économie nationale puisse offrir de nouveaux débouchés et que l'université, de son côté adapte ses formations au besoin de l'économie nationale ou, mieux, donne une formation qui impulse une véritable dynamique entrepreneuriale. Voilà les défis qui plaident en faveur d'un aménagement de l'enseignement supérieur.

Je me réjouis que ces problèmes soient au cœur de la réflexion que le Syndicat de l'Enseignement Supérieur du Togo engage avec son partenaire, l'Association Internationale des Professeurs et Maîtres de Conférences des Universités, (IAUPL). Je m'associe donc pleinement à ses assises et espère que les recommandations qui vont dans le sens de l'amélioration du secteur puissent davantage alimenter la réflexion des pouvoirs publics.

Une des orientations possibles, me semble-t-il, réside dans la mutualisation des compétences et la création de pôles d'excellence dans le cadre d'ensembles sous régionaux afin d'éviter aux Etats, de disperser leurs précieuses ressources en voulant faire face à tout dans les cadres territoriaux qui sont les nôtres.

A terme, il est permis d'espérer que les résultats et la prise en compte des recommandations de cette assise conduisent à une prise de

conscience des différents acteurs à commencer par l'Etat mais aussi les enseignants et les citoyens ordinaires, en leur qualité de parents. Les difficultés, à quelques nuances près, sont les mêmes partout sur le continent. Il est donc impérieux d'assainir le secteur de l'enseignement supérieur afin d'en faire un vrai outil au service du développement et non une fabrique de diplômés inopérants incapables d'entreprendre.

Mesdames et Messieurs,

D'ores et déjà, je peux vous assurer que le gouvernement togolais est décidé à mettre tout en œuvre pour que l'enseignement supérieur soit restructuré afin de réussir ce pari de repositionner l'université au cœur du développement national.

Permettez-moi de saluer la coopération française dont le soutien infailible a permis la tenue de ce colloque. De même, j'exprime toute la gratitude de mon département et du Togo à l'Association des Universités Francophones (AUF) pour sa participation active et son soutien à l'organisation de cette assise.

Mes gratitude vont également à toutes les sociétés de la place et à tous les services techniques qui ont gracieusement accepté d'accompagner les organisateurs de ce colloque.

Pour finir, permettez que je m'appesantisse sur le caractère syndical de ce colloque. En effet, ce colloque est organisé conjointement par le Syndicat de l'Enseignement Supérieur du Togo (SEST) en collaboration avec un réseau européen d'enseignants du supérieur et d'associations regroupés dans l'International Association of University Professors and Lecturers (IAUPL) représentée à Lomé par plusieurs de ses membres, dont le Secrétaire général, le Professeur Michel Gay qui est en même temps Secrétaire général de la Fédération nationale des Syndicats autonomes de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France.

Je voudrais particulièrement leur témoigner ma reconnaissance et leur souhaiter un bon séjour en terre togolaise. Au-delà, dans le cadre de la mondialisation des cultures caractéristiques de notre temps, j'espère que ce partenariat entre les syndicats se poursuivra dans l'intérêt du système universitaire.

En outre, ce partenariat et l'action présente montrent que le syndicalisme ne se réduit pas aux seules revendications salariales de la corporation. Le Syndicat de l'Enseignement Supérieur du Togo le

Discours d'ouverture de Son Excellence Monsieur le Ministre de
l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

prouve à travers l'organisation de cette manifestation. Je me félicite de cette volonté des syndicats de l'enseignement supérieur à concourir aux efforts des autorités universitaires et de l'Etat à faire de nos universités et de l'enseignement supérieur en général, des espaces de formations et de recherche au service du développement.

Sur ce, je déclare ouverts les travaux du colloque international : « repositionner les universités dans le développement de l'Afrique ».

L'Université africaine de la crise aux réformes

Moustapha KASSE

Plan de l'exposé

« *La matière grise est la locomotive du progrès.* » Joseph Ki-Zerbo

Introduction: La société du savoir et des innovations ainsi que la mondialisation confèrent une place centrale à l'Université.

I/ L'Université africaine est malade: établir un diagnostic sans complaisance.

II/ L'impératif des réformes et de revitalisation des espaces universitaires africains.

III/ Réforme LMD est-elle la solution ou le problème? Ou encore l'imitation est-elle innovante?

IV/ Financement des réformes: d'où viendront les ressources ?

Introduction

Deux évolutions caractéristiques confèrent de nouvelles dimensions aux universités: mondialisation et sociétés du savoir

La mondialisation, à défaut d'un consensus sur la définition, laisse apparaître une quadruple interdépendance de la production, des échanges, des systèmes financiers et des TIC. Les technologies de l'information et de la communication sont en train de modifier les systèmes productifs et les perspectives de la croissance et de l'emploi. Elles déclenchent une

explosion des activités économiques, recomposent les territoires industriels et interconnectent tous les marchés de la planète. Ce sont elles qui font précisément du monde un village planétaire.

La société du savoir est celle dans laquelle la connaissance et les innovations sont des composantes décisives. Elle fonctionne dans la dynamique du savoir et des compétences et prend appui sur une Révolution inédite, celle des TIC.

Les évolutions technologiques rapides nous mettent à l'aube d'un monde nouveau où tout est construit par le savoir et les innovations qui sont en train de modifier les systèmes productifs et les perspectives de la croissance et de l'emploi. Les activités économiques, financières et autres se

réorganisent autour d'elles au détriment des savoirs faire et des métiers traditionnels qui avaient structuré les systèmes industriels des siècles antérieurs.

Il se crée alors à l'échelle mondiale un immense réservoir technologique dont peuvent bénéficier tous les pays pour innover et exploiter leur potentiel compétitif dans les secteurs industriel, agricole et des services par acquisition de gains de productivité.

Les demandes de toutes les sociétés en termes aussi bien de maîtrise de leur environnement économique, social et culturel, de production et de compétition économique que de compréhension du monde font peser sur toutes les Universités de lourdes responsabilités. Elles doivent faire face à de hautes exigences: être le cerveau d'une recherche d'excellence qui irrigue tous les savoirs.

Du fait de la crise de son système d'enseignement supérieur et de recherche, le continent africain risque alors d'être exclu de cette révolution mondiale, ce qui va entraîner des conséquences sur le développement des pays et le creusement de la fracture numérique. Si on ne fait rien, selon Carlo De Benedetti alors PDG de Olivetti, «le développement technologique rendra les riches encore plus riches et les pauvres encore plus pauvres».

Ce que l'on peut faire ne peut passer que par la disponibilité d'un système universitaire et de recherche à la fois pertinent et performant.

I/ L'Université africaine est malade: établir un diagnostic sans complaisance.

Crise des contenus et des missions avec une absence de liaison suivie avec la vie productive et les entreprises. L'Université est un pôle clos de distribution de savoirs, désintéressée, fermée et repliée sur elle-même.

Implosion des effectifs : croissance des flux ni prévue, ni préparée mais subie alors même que l'encadrement et les infrastructures ne bougent pas.

Ressources financières insuffisantes fournies par l'Etat qui ne peut les accroître sans remettre en cause ses équilibres budgétaires précaires. A

cela s'ajoute des effets d'éviction importants qui traduisent une très mauvaise allocation des ressources mobilisées.

L'implication de certaines organisations dans la gestion des instances universitaires a été dévoyée pour aboutir à la politisation et à la syndicalisation excessive qui ont souvent paralysé le système universitaire.

Perpétuellement paralysée par des mouvements sociaux irrédentistes aux multiples causes, elle ne donne point satisfaction à la Société. Difficile, dans ces conditions, de ne pas reconnaître que l'Université a besoin d'être profondément réformée, afin de concilier qualité de l'enseignement, démocratisation et réponse aux besoins sociaux.

II- L'impératif des réformes et de la revitalisation des espaces universitaires.

Ce double impératif appelle la définition d'orientations et des objectifs clairs à la mesure de l'ampleur des réformes indispensables.

Quelles sont les orientations fondamentales d'une université au service du développement économique et social?

Définition des savoirs, des curricula autour des idées de modernité, d'excellence et de transdisciplinarité. Apprendre plus et mieux.

Développement de la culture technologique.

Formation professionnelle, formation permanente: meilleure lisibilité des savoirs et des compétences.

Éliminer l'étanchéité entre sphère productive et sphère de diffusion des savoirs.

Partenariat et coopération avec le reste du monde.

Redéfinition des structures facultaires autour de la diversification pour prendre en compte la création de filières professionnelles.

Orientation et sélection des étudiants pour garantir une formation adaptée aux débouchés professionnels.

Gouvernance institutionnelle: autonomie et cogestion des instances.

Organiser le couple enseignement et recherche et orienter l'élite scientifique vers la Recherche-Développement qui exerce sur l'évolution de la science une forte pression pour améliorer sa compétitivité. Elle se traduit par

un couplage de plus en plus serré entre la formation et la recherche
une interaction accrue de la recherche publique et de la recherche industrielle

l'importance croissante attachée à la technologie qui est la source principale des mutations dans le secteur productif, dans l'industrie mais dans l'évolution scientifique elle-même.

Amélioration du potentiel de recherche et de la production scientifique.

Exploiter les opportunités des nouvelles technologies éducatives. Avec l'Ecole virtuelle nous disposons d'outils pour repenser complètement l'acte d'apprendre. En effet,

les savoirs de base peuvent être transmis au rythme de l'apprenant avec la nouvelle ingénierie de la formation.

de nouveaux dispositifs et supports d'enseignement peuvent être produits.

acte d'apprendre est privilégié sur la transmission autoritaire du savoir.

Il est possible de se former chez soi, ou sur son lieu de travail et au moment de son choix.

Les nouvelles technologies créent de nouvelles formations et de nouvelles compétences.

III/ La réforme LMD est-elle une solution ou un problème pour les Universités africaines?

Toutes les universités africaines francophones appliquent la réforme LMD introduite par le rapport J.ATTALI, commandé par C. ALLÈGRE, sur l'Enseignement Supérieur et l'harmonisation européenne. D'ailleurs, il est intitulé «Pour un modèle européen d'enseignement supérieur».

Cette réforme LMD initiée en 2005 par les accords de Bologne étendus à 40 membres européens «de l'Atlantique à l'Oural» procède de l'exigence de faire de l'Europe une économie de la connaissance. Cela a propulsé l'Enseignement supérieur et la recherche au cœur de toutes les préoccupations des politiques. Elle marque une avancée réelle de l'internationalisation et de la globalisation de l'Enseignement supérieur.

Ce modèle clef en mains est exporté dans des universités africaines, apparemment «mal préparées». Il est proposé comme une porte de sortie de la crise, la clef de voûte aux nombreux problèmes universitaires.

Ses objectifs majeurs sont :

l'adoption d'un système de diplômes lisible et cohérent, organisant l'Enseignement supérieur en trois paliers (Licence –Master – Doctorat) à travers la mise en place de crédits d'enseignement ; la promotion d'une mobilité des étudiants, des enseignants, des chercheurs et des personnels administratifs afin de favoriser une véritable coopération universitaire; et le développement de la recherche scientifique dans des Centres et laboratoires bien outillés.

L'appropriation de ce processus de Bologne par les pays africains appelle beaucoup de questions : répond-elle effectivement aux préoccupations de ces pays? Au début de son application, les étudiants de Lomé l'avaient qualifiée de « génocide intellectuel ». Alors, quels sont les problèmes qu'elle soulève? L'imitation est-elle innovante?

1. Quels sont les problèmes? On peut les regrouper en quatre grandes catégories :

- ❑ L'ancrage productif de l'université engendre une exigence de lisibilité des savoirs mais aussi celle des compétences, elle doit s'adresser à la fois aux étudiants et aux entreprises. «L'étudiant choisit son cursus (ce qui suppose l'existence d'une équipe pédagogique qui définit et assume la diversité des parcours offerts) pour être ensuite choisi par l'entreprise ou la société si celle-ci existe.
- ❑ Le LMD exige des moyens infrastructurels considérables. La semestrialisation entraîne une multiplication des examens et un accroissement de la charge de travail pour les enseignants et les administratifs.
- ❑ Le LMD demande un développement considérable de la recherche scientifique avec la création de laboratoires et Centres de Recherche devant accueillir les étudiants en thèse dans de solides Écoles doctorales.
- ❑ Les problèmes de réallocation des moyens, entre disciplines, entre enseignement et recherche, entre composantes et services centraux, etc.

Cette réforme acceptée comme une panacée universelle nécessite des moyens humains et financiers colossaux.

2. Les à-côté de la réforme sont de plusieurs ordres et méritent réflexion, parmi lesquels:

- ❑ Le contrôle des flux et la fameuse question de l'orientation – sélection

- Les conditions sociales de vie et de travail des personnels des universités
 - La question centrale de l'autonomie des universités
 - La gouvernance institutionnelle et la participation des acteurs
 - La Recherche et les Écoles Doctorales
 - La relation université-privé-public comme la mise en place de bureaux d'aide à l'insertion professionnelle chargés de gérer le lien université entreprise, de diffuser aux étudiants les offres de stages, de les assister dans leur recherche de stages et d'un premier emploi et d'informer les entreprises sur les profils de formations réalisés.
- 3. Un exemple réussi de réforme** : le PTCI une formation d'excellence à l'échelle régionale.
- Les objectifs et l'architecture de la formation
 - Les moyens mobilisés et la gouvernance institutionnelle et les performances

V. Le financement des réformes : D'où viendront les ressources ?

Il faut lever les contraintes budgétaires et donner au service public d'enseignement supérieur et de recherche les moyens en personnels titulaires et en ressources financières pérennes pour la réalisation des réformes. Pour cela, il faut être imaginatif et rompre systématiquement et courageusement avec la culture d'une assistance publique aux universités. Il importe alors d'exploiter toutes les sources de diversification du financement comme :

- 1. L'accroissement des ressources internes** par l'augmentation des droits acquittés qui doivent être révisés car les études de la maternelle sont plus chères que celles des universités et les fonctions de service. En prenant l'exemple des universités américaines où le financement dépend en grande partie des droits acquittés par les étudiants, ce qui leur confère un droit de regard et de quasi contrôle sur le contenu, le fonctionnement et les performances de leurs universités.
- 2. L'exploitation du partenariat Privé Public** en établissant comme en Grande Bretagne par exemple des contrats de partenariat public-privé qui confient aux entreprises la gestion de certains ouvrages des universités comme les salles, les bibliothèques, les restaurants. Le contrat PP doit permettre de mobiliser les fonds publicitaires dans les campus

universitaires qui sont des espaces de forte concentration humaine (demande potentielle).

3. **L'utilisation de la fiscalité** pour assurer et accroître les ressources comme par exemple le Crédit Impôt Recherche (CIR) en France ou la levée d'un impôt spécifique spécialement destiné aux universités.
4. **L'exploitation du potentiel de la coopération internationale** par insertion dans les réseaux et partenariat avec les institutions de financement comme ACBF, CRDI et les diverses fondations comme Bill Gates etc.

En conclusion

Dans la mondialisation où les capitaux et les technologies circulent librement, la différence des performances se fait principalement par la qualité des ressources humaines. Face aux exigences de la société du savoir, l'Université devient la clef de voûte de la révolution des technologies et des innovations. Dès lors, elle s'affirme comme un instrument incontournable de l'État africain.

C'est pourquoi, elle ne doit plus reposer sur une architecture surannée avec des compétences standardisées et figées sanctionnées par des diplômes acquis une fois pour toute. Il faut préparer les étudiants à l'emploi mais aussi à pouvoir en changer.

En conséquence, il importe d'entreprendre des réformes audacieuses des universités africaines dans tous leurs compartiments et de les doter de ressources substantielles, réparties de façon optimale en fonction des nouvelles missions imparties.

C'est avec ce secteur aussi déterminant qu'il est possible de s'aménager des raccourcis pour combler tous les gaps, à condition d'y réaliser des investissements massifs judicieusement répartis.

« L'avenir appartient à ceux qui s'en emparent », Jean COCTEAU

La recherche scientifique et technique, outil de développement

Mansourou MOUDACHIROU

L'Afrique en chiffres 2011:

- Superficie: 30 415 873 km²
- Population: 1 056 527 000 habitants
- [Espérance de vie](#) : 53.20 ans (>70)
- [Taux de natalité](#) : 35.60 ‰ (10-18)
- [Taux de mortalité](#) : 13.00 ‰ (6-11,5)
- Taux de mortalité infantile : 77.6 ‰ (6-38) Population >65ans: 36564000
- Potentialités économiques importantes (minières, énergétiques, humaines)
- Extrême pauvreté, maladies, faim, illettrisme

Défis:

Objectifs du millénaire pour le développement:

- Réduire l'extrême pauvreté et la faim
- Assurer l'éducation primaire pour tous
- Réduire la mortalité infantile
- Combattre le VIH/Sida, le paludisme et les autres maladies
- Assurer un environnement durable
- Promouvoir l'égalité des genres

Mais ces objectifs ne seront pas atteints de sitôt : Comment y parvenir?

La Recherche Scientifique et Technique

Plan de la communication

- I. Définition des termes
- II. Faits, mots et chiffres
- III. Situation dans nos pays
- IV. Facteurs
- V. Recommandations

I- Définitions

Le développement

"C'est le processus par lequel un pays devient capable d'accroître sa richesse de façon durable et autonome, et de la répartir équitablement entre les individus. Il implique des changements structurels, s'inscrit dans l'espace et la durée, concerne l'ensemble de la société, il exige une meilleure prise en compte des besoins fondamentaux", Encyclopédie Universalis 2005.

Un pays développé est un pays dans lequel le système économique permet de satisfaire les grands besoins de la société c'est-à-dire, se loger, se nourrir, se vêtir, se soigner, s'instruire.

Pour sortir du sous-développement, il est donc question d'avoir une parfaite connaissance et une maîtrise de certains facteurs tels que la production agricole, la disponibilité de l'eau, la disponibilité énergétique et la croissance de la population par rapport aux ressources vitales.

Développement durable

« ...un développement qui répond aux besoins du Présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. », **Gro Harlem Bründtland**, *Notre avenir à tous*, 1987.

II- Faits, mots et chiffres

II.1 Kodio EPOU

"Il n'y a pas si longtemps, l'Europe était un continent pauvre. Et puis, elle a découvert trois choses: l'économie de Marché, l'État de Droit et la Technologie scientifique. Aujourd'hui, l'Europe estriche.

La même chose s'était produite en Amérique du Nord, avec les mêmes retombées bénéfiques. Sous nos yeux, un phénomène similaire est en train de se réaliser, de façon spectaculaire, en Asie. Et l'Afrique? Pourquoi dame évolution est-elle native de partout sauf d'Afrique?" Shoreview, USA, 4/11/2007

II.2 Robert Merton Solow en 1957

« Entre 1909 et 1949, la croissance économique américaine était due à 87,5% aux applications de la Science et de la Technique, tandis que le capital seul, sans la ST aurait apporté une contribution de 12,5%. »

II.3 Sunil Mani du Centre des Études pour le Développement de Kerala (Inde)

"La RST est l'élément central de tous les changements qui ont lieu aujourd'hui, que ce soit dans l'industrie et le secteur des services, dans tous les pays à travers le monde".

II.4 La Corée du Sud

1961: le revenu par habitant est à peu près le même qu'au Ghana mais inférieur à celui du Soudan et équivalent à un tiers de celui du Mexique.

1995: le revenu par habitant est 20 fois supérieur à celui du Soudan (PEP) et 2,5 fois supérieur à celui du Mexique.

Par quelle stratégie?

- Un investissement massif dans l'éducation à tous les niveaux, avec un accent particulier sur les S, T et TIC.
- Les universités et instituts de formation sud-coréens ont un rôle important dans l'innovation et la création d'une main d'œuvre qualifiée.
- Le pourcentage de diplômés dans la main d'œuvre est aujourd'hui de 26%, soit l'équivalent de ceux de la GB, l'Allemagne et la France.

En 2002, le financement recherche-développement se monte à 5% du budget de l'État.

II.5 NEHRU

- Pendant la seconde moitié du 20^{ème} siècle: l'Inde a une population très importante, très pauvre qui souffre de la faim.
- Nehru inaugurant en 1947, l'institut indien de technologie :
« Nous devons avoir de quoi les nourrir, les vêtir, les éduquer, les soigner, et autant que possible, tout ce qui est absolument nécessaire pour une vie décente. La science doit pouvoir résoudre ces problèmes pour plusieurs millions d'hommes. »

II.6 La Chine

Mao Tsé-Tung (1893-1976):

« Un bol de riz à chaque chinois. »

« Notre peuple doit maîtriser les sciences et les technologies. »

Deng Xiaoping en 1978: le début de l'ère des réformes.

Les "quatre modernisations" couvraient les domaines suivants : [Agriculture](#), [Industrie](#), [Science](#) et [technologie](#) et [Défense](#)

nationale. Elles étaient destinées à faire de la Chine une grande puissance économique à l'aube du 21ème siècle.

II.7 Quelques chiffres

	VERS 1300	VERS 1700	1 990
BNP/habitant	E:150-180 M:160-180	E:170-200 M:160-190	E:3150 M:1250
Espérance de vie (hommes à la naissance)	E:23-30 M:22-28	E:26-35 M:25-33	E:71 M:61
Consommation énergie (tonnes équivalent charbon)	E:0,25-0,40 M:0,20-0,40	E:0,30-0,45 M:0,25-0,40	E:69 M:42
Rendement du blé (quintaux/ha)	E:6-8 M:7-8	E:7-8 M:7-8	E:43 M:23
Pourcentage d'agriculteurs dans population active	E:76-83 M:76-83	E:76-80 M:76-83	E:9 M:47

III- Situation de la Recherche scientifique et technique en Afrique

III.1 Les réalités

- Insuffisance de structures
- Cloisonnement
- Faible disponibilité de l'IST
- Absence de statut
- Insuffisance de financement (major.ext)
- Absence d'intervention des OE
- Manque de confiance des décideurs
- Ignorance des populations
- Absence de communications
- Absence de politique en matière de ST

Conséquences: Avec 10% de la population mondiale, l'Afrique subsaharienne contribue à 0,7% des publications scientifiques avec une répartition très inégale selon le pays.

Ce faible taux de production en Afrique est relativement plus accentué dans les pays francophones qu'anglophones. Des études ont montré que cette faiblesse est encore plus visible dans les instituts de recherche (ex: CBRST) que dans les universités et que les domaines

de production sont principalement constitués par l'agriculture et la santé avec plus de 80% des productions.

III.2 Illustrations

Les publications de 1999 à 2008 : Global Research Report, Avril 2010, Thomson Reuters

Les 3 Régions Africaines présentées sont les suivantes :

- **Nord : 4 pays** (Egypte, Tunisie, Algérie, Soudan)
- **Centrale : 33 pays**
- **Sud : 14 pays**: SADEC (AS, Tz, Zim, Bst, Mal, Zb, Nb, Mz, Mau, RDC, Sz, Sey, Ang, Lst)

Elles offrent de grandes disparités.

Régions/pays	Publications 2008	Pays dominants
Nord	10500	Egypte
Centrale	7100	Nigéria
Sud	10000	A. Sud
	1999-2008	
Afrique du Sud	47000	
Égypte	30000 (3 fois la Tunisie)	
Nigéria	10000	
Kenya	6500	
Tanzanie	3000	
Bénin (UAC) sans UP, CBRST CT CREtrangers	204 dont 30% dans RN, 22% RR et 47% RI	

III.2- Pays leaders dans les principaux domaines (21) des ST: classement de 1 à 5

Sc. Agr	Biol-bioch	Chimie	Médecine	Informa	Économi	Enginér
Nigéria	A Sud	Egypte	A Sud	A Sud	A Sud	Egypte
Envir-écologie A Sud	Géosciences A Sud	Immunologie A Sud	Science matériaux Egypte	Math A Sud	Microbio A Sud	Biologie molécul A Sud
Neurosci A Sud	Pharmacolog/toxi Egypte	Physiqu Egypte	Botanique A Sud	Psychiatrie/psychologie A Sud	Science sociale A Sud	Science espace A Sud
Autres	Pays	peloton	Cinq: Kn5 Ugd2 Etp1	Alg7, Tun15	Mar12, Gha1	Tanz1 Nam1

La propriété intellectuelle : nombre de brevets d'invention dérisoire

Afrique: 10% des demandes de dépôts de BI

En 2007: Corée (7061), Chine (5456), AS (390), Egypte (41), Bénin et qqs autres pays (01) source OMPI.

Une première conclusion: malgré des résultats de recherche prometteurs dans plusieurs domaines et un nombre important de chercheurs, nos universités et nos CR ne font pas suffisamment de recherche.

IV - Facteurs

IV.1 Le premier est politique

- C'est d'abord une question de leadership et de vision politique.
- Il passe par une volonté politique forte et affirmée, qui place la RST au rang des priorités et qui doit aboutir à une loi d'orientation votée par la représentation Nationale et promulguée par la Haute Autorité.
- Renforcement de la gouvernance ST

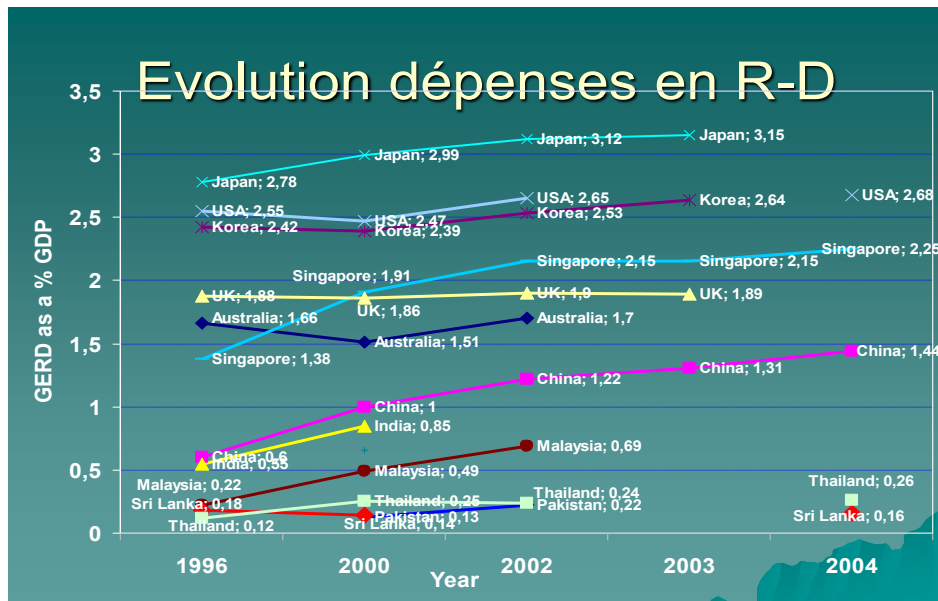
IV.2 Le financement

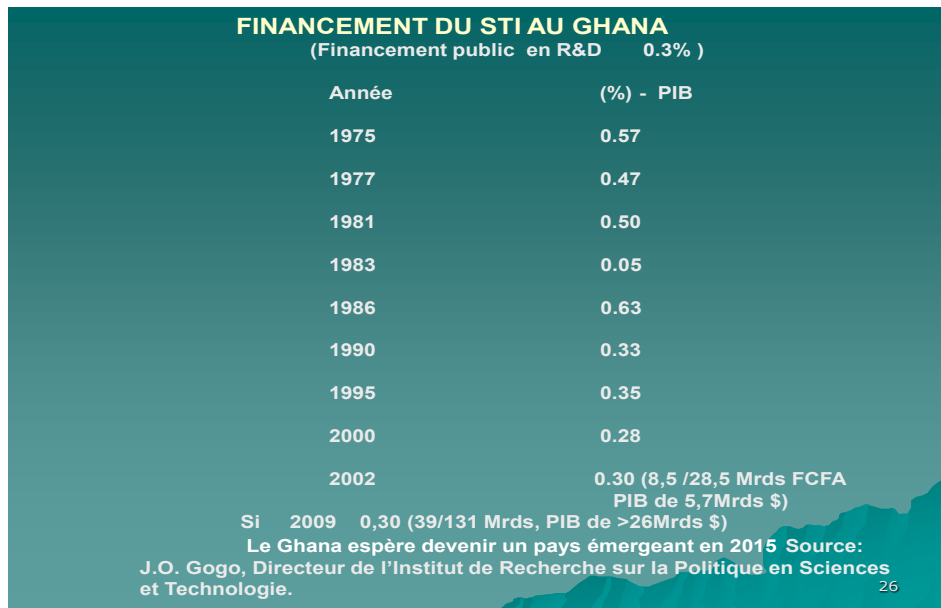
- UNESCO (1980)
- Forum ACP-UE (2002)
- OUA
- NEPAD
- UA (Addis-Abeba 2007)
- 1% PIB en 2010
- A l'échelle du Bénin: 15Mrds en 2002

- C'est seulement 3% budget MESRS

Financement dans les pays émergents

- La Chine :
 - 0,6% en 1996
 - 1% en 2000
 - 1,30% en 2003
 - 1,50 % en 2004
 - En 2006 c'est 136 Mrds \$ contre 330 aux USA, 130 au Japon et 60 en Allemagne.





IV.3 Le renforcement des capacités

- Renforcer les capacités des universités et centres de recherche
- Formation de masse mais aussi formation d'élites
- Pour atteindre masse critique enseignants-chercheurs et chercheurs, doctorants, post-doctorants
- Mettre en place infrastructures de qualité
- Pour augmenter les structures (labos....)
- 677.000 (Japon), 966.000 (Chine), 1,3M (USA)

Encourager les enseignants-chercheurs et les chercheurs : ex: Iran, Sénégal, Niger, Bénin, etc.

L'enseignement supérieur en Corée (6 fois hab)

- 132 Universités: licence (4ans), maîtrise (6 ans) doctorat (9ans)
- 11 Instituts universitaires de formation des maîtres (4 ans)
- 145 Instituts universitaires de formation professionnelle (2-3 ans)
- 22 écoles spécialisées
- 1 Institut de formation à distance
- 17 Instituts polytechniques.
- Total de 328 établissements

La recherche scientifique et technique, outil de développement

- L'entrée à l'université est extrêmement compétitive
- L'admission dans une école doctorale par sélection
- 23200 enseignants-chercheurs dont 80% de docteurs

IV.5 La coopération internationale Sud-Sud et Sud-Nord : Il est nécessaire :

- que les termes de coopération scientifique aux niveaux international et régional soient l'expression des priorités nationales de recherche;
- que les formes et les modalités de mise en œuvre de cette coopération soient définies de manière participative afin que l'ensemble des acteurs puissent s'y identifier et exercer le rôle qui leur revient.

IV.6 Mise à contribution de la diaspora africaine

- Il y a un accroissement rapide du nombre de compétences africaines résidant à l'étranger et opérant dans plusieurs domaines scientifiques, économiques et culturels.
- Cette communauté africaine représente un important levier pour le développement du continent.
- Il est nécessaire de mettre en place dans nos pays des programmes en vue de polariser davantage ces compétences, de manière à optimiser leur rôle et à tirer profit de leurs expertises. L'objectif étant de développer la recherche scientifique en Afrique, de garantir le transfert, vers l'Afrique, des technologies modernes, de promouvoir un partenariat agissant avec l'étranger en matière de science et de la technologie, et de réaliser l'ouverture de nos économies sur l'environnement international.

Sénégal 2006-07: plus de 1500 universitaires dans le monde contre 1200 enseignants-chercheurs.

V. QUELQUES RECOMMANDATIONS

V.1 Accélérer la résolution des problèmes institutionnels (textes régissant les structures de recherche)

V.2 Accroître le financement de la recherche

V.3 Mettre en œuvre un programme ambitieux d'infrastructures et d'équipements

V.4 Mettre en œuvre un programme ambitieux de formation des chercheurs et des cadres administratifs et techniques de la recherche

V.5 Lever les handicaps d'accès à l'information scientifique par l'intensification de l'utilisation des TIC

V.6 Une voie immédiate: la mise en place d'un programme en vue de favoriser la contribution de la diaspora au développement de la science et de la technologie dans nos pays.

VI.CONCLUSION

Si nos pays doivent devenir dans quelques années des pays émergents, il nous faut mettre en place une nouvelle structure économique caractérisée par une prépondérance des activités à fort potentiel en savoir et utilisant un niveau élevé de capital humain, en tant qu'éléments fondamentaux de la croissance au cours de la prochaine décennie.

A cet égard, une transition vers un modèle de croissance basé principalement sur le progrès technique, la recherche développement, la valorisation des ressources humaines et l'utilisation rationnelle des TIC devient une option incontournable.

Globalement, nous prônons une transition vers une économie fondée sur le savoir et la connaissance. Elle se traduira notamment par une intensification des investissements dans le domaine des infrastructures technologiques et l'adoption d'un ensemble de mesures d'incitation à la recherche et à l'innovation.

C'EST CELA OU PERIR

Quel enseignement supérieur pour quel développement ?

Gilles GUYOT

1- Société de la connaissance et universités

1.1 La fonction des universités dans le monde global

« Préparer aux fonctions-clé d'experts et de dirigeants de la société universelle »

- ▶ Le savoir
- ▶ La sagesse

1.2 Un système universitaire global

« Instruire les intelligences et former des citoyens du monde »

- ▶ Vers un modèle unique
- ▶ Vers une universalité nécessaire

2-Les universités au service du développement

2.1 Quels diplômes ?

« Qui doit primer, de l'offre d'emplois ou de la demande sociale ? »

- ▶ Les niveaux de formation
- ▶ Les secteurs de formation

2.2 Quelle formation au Management ?

« La qualité des managers est la clé de la réussite économique »

- ▶ Le secteur privé
- ▶ Le secteur public

La vision africaine de l'université de demain – Pistes et stratégies

Edo Kodjo Maurille AGBOBLI

Sénèque¹, philosophe romain du premier siècle avant Jésus Christ, disait « qu'il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va ». Cette constatation amère s'applique au continent africain, qui tout en étant le berceau de l'humanité, se cherche aujourd'hui dans un monde de combats en perpétuelle mutation pour l'affirmation de son identité et de son droit de cité dans le concert des nations.

En effet, dès l'accession à la souveraineté internationale des pays africains comme états indépendants, l'une des préoccupations majeures des autorités politiques a été la formation des cadres pour disposer de compétences multiples et variées en vue de faire face aux besoins économiques et maîtriser le processus de développement enclenché.

Une tâche gigantesque si l'on sait la réticence du colonisateur d'instruire les populations indigènes pour mieux les asservir et les contrôler. Même s'il y a eu la mise en place de programmes éducatifs, c'est semble-t-il, pour répondre à l'action civilisatrice et surtout disposer de cadres instruits dans l'intérêt des métropoles.

Aussi sur cette toile de fond, pour les nouvelles autorités africaines, la création de structures d'enseignement supérieur s'est-elle imposée comme une nécessité incontournable avec d'abord les centres d'enseignement supérieur communs à deux ou plusieurs pays pendant la décennie 1960 (exemple : centre d'enseignement supérieur Dahomey-Togo), ensuite avec les universités nationales par suite des renvois répétitifs dont les

étudiants de certains pays faisaient l'objet dans les pays d'accueil durant la décennie 1970 (exemple : Université de Lomé au Togo et Université nationale du Bénin au Bénin).

Après un demi-siècle de fonctionnement des centres d'enseignement supérieur ou universités (1960-2010), il est regrettable de constater que les résultats obtenus sont en deçà des objectifs assignés et des espoirs suscités pour diverses raisons dont la faible efficacité interne et externe, l'inexistence de compétences dans les domaines

¹ Sénèque Lucius A., Controverses et déclarations – œuvres choisies, Bibliothèque centrale, Rome, sd.

d'opportunités nouvelles, la faible pénétration de nouvelles méthodes d'enseignement, l'insuffisance du personnel d'encadrement, l'état déplorable des structures d'accueil, etc.

D'aucuns reconnaissent à juste titre que la poursuite d'une coopération universitaire avec l'ancienne puissance coloniale, dans le cadre de divers organismes (AUPELF ; UREF), constitue une tutelle subtile continuant l'ancienne politique élitiste qui élimine du système d'enseignement supérieur une frange importante du potentiel étudiant, candidats à des études et des formations supérieures. De même la création du Conseil africain et mauricien pour l'enseignement supérieur (CAMES) en Afrique francophone s'inscrivait dans la même dynamique et répondait à la même stratégie.

La conjugaison de ces divers facteurs ou constats explique l'échec du processus de développement amorcé partout et surtout le retard économique des nations africaines dans le contexte économique mondial qui les fait classer, presque toutes, dans le groupe des pays les moins avancés

ou les pays pauvres très endettés malgré les différentes stratégies élaborées et appliquées avec l'assistance internationale.

Le 21^{ème} siècle qui a coïncidé avec un nouveau millénaire et de nouveaux défis recommande que les décideurs africains, la classe dirigeante, l'intelligentsia africaine ou les élites formées à l'occidentale repensent le développement africain pour éviter de manquer le rendez-vous de la mondialisation, c'est-à-dire de l'économie planétaire (sans frontières) dont ils risquent d'être des acteurs passifs et de se voir encore une fois marginalisés.

Dans ce domaine, les universitaires africains ont un rôle essentiel à jouer, raison pour laquelle s'impose la recherche de repositionnement des universités dans le développement de l'Afrique afin de garantir cette fois-ci le succès de l'entreprise.

Cette proposition, qui émanera de la masse critique universitaire, pour être crédible et bénéfique doit diagnostiquer les faiblesses du système d'enseignement supérieur avant d'énoncer les pistes de solutions envisageables et les stratégies opérationnelles objectives.

A ce titre, notre communication soumise à l'appréciation du colloque portera sur :

« *La vision africaine de l'université de demain – Pistes et stratégies* »

Du point de vue structuration, la communication comportera deux parties :

I. Les déterminants de l'échec du développement africain

II. Les fondamentaux de l'université pour l'Afrique de demain

1. Les déterminants de l'échec du développement africain

Tout processus de développement n'est réussi que bien pensé de la part des autorités nationales dans un cadre bien défini. L'espace géographique constitué par les états a été le fruit d'un long et lent processus historique et leur configuration répondait aux choix politiques contextuels même s'ils ne donnaient pas satisfaction aux acteurs.

Pour ne pas remettre en cause les structures héritées de la colonisation, les statuts de l'organisation de l'unité africaine (OUA) acceptaient comme fait établi les configurations spatiales héritées de la colonisation. Le développement à imprimer aux entités géographiques ainsi constituées devrait se faire dans ce cadre même si les esprits avertis savaient que la balkanisation conçue et appliquée constituait un facteur frein au développement.

L'on s'est demandé pourquoi la colonisation française, après avoir œuvré pour la constitution d'ensembles régionaux viables avant l'accession des colonies à la souveraineté internationale, s'est évertuée à l'éclatement de ces unions géographiques pour octroyer des indépendances à des espaces nationaux.

Deux raisons expliquent ce choix : la continuation d'un règne dans la division et la manipulation des responsables africains futurs en leur faisant miroiter les bienfaits de l'honneur national. Lorsque le piège s'est refermé, il était trop tard car le goût d'être Chef d'Etat est plus fort, entretenu par un nationalisme étroit.

Cinquante années de jouissance de l'indépendance ont donné aux pays africains francophones un visage lamentable puisque la plupart d'entre eux ont régressé à tous les niveaux : politique, culturel, économique, scientifique et technique, stratégique les faisant passer de colonies relativement en progrès (1950-1980) au stade de pays les moins avancés (1980-2000) et de pays pauvres très endettés (2000...).

Il n'est donc pas étonnant, en ce qui concerne l'Afrique noire francophone au sud du Sahara que, dans les publications du Pnud² sur le développement humain, seul un pays figure dans la catégorie des

² PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008, éditions Pnud, New-York, 2007.

pays à développement humain élevé, huit sont répertoriés dans la catégorie des pays à développement humain moyen et treize font partie de la catégorie des pays à développement humain faible.

Plus grave, tous les pays africains font partie des pays pauvres très endettés (PPTÉ) du système des Nations-unies. Cette situation dénote un bilan décevant pour lequel il faut rechercher les causes pour pouvoir y trouver les solutions. Les recherches entreprises permettent d'identifier les éléments de faiblesse, en l'occurrence :

- Le climat politique
- L'identité culturelle
- La politique économique
- La stratégie opérationnelle
- La technologie appropriée

Étant entendu que les éléments de force existent polarisés dans la disponibilité des potentialités nationales abondantes et diversifiées.

1.1. Le climat politique

L'environnement politique national n'a pas été propice à l'action économique et sociale, une fois l'indépendance acquise. Les pays qui ont accédé à la souveraineté internationale avec le multipartisme ont basculé dans le monopartisme (parti unique) bloquant la créativité et l'émulation individuelle en cédant la place à la médiocrité, à la délation, au népotisme, au favoritisme et à la prévarication.

La détérioration du climat politique, du fait des ambitions individuelles où chaque homme politique revendique le pouvoir suprême, conduira à la chasse à l'homme, aux dénonciations abusives, à l'embalement des adversaires politiques, à l'embrigadement des syndicats, des mouvements de jeunesse, etc.

Ces maux conduiront, selon D'Almeida³, à des remises en cause du pouvoir établi par des coups d'états répétitifs, des mouvements de grèves de différents corps de métiers, à des actions déstabilisatrices de mercenaires. Il a recensé plus de cent (100) tentatives de déstabilisation des régimes en place et d'innombrables mouvements de contestations durant les cinquante dernières années.

L'incertitude du climat politique a été ainsi un facteur réducteur de la promotion économique et sociale qui conduira à des remises en causes successives débouchant sur la démocratisation, porteuse d'espoir.

³ D'Almeida Mawutoè, Cinquante élites africaines pour 50 ans - France, quelle est ta part ?, Editions Flamme, Paris, 2010.

1.2. L'identité culturelle

Aucun développement n'est viable sans l'affirmation d'une identité nationale où l'éducation, l'instruction, la culture, l'alphabétisation constituent le socle. Pour réussir, il faut penser soi-même dans sa langue, valoriser les pratiques nationales en modernisant la tradition reflétée par les us et coutumes, créer ses propres techniques d'expression et ses propres instruments de communication, initier un mode de vie spécifique qui sera le moteur de l'activité économique.

Malheureusement, la voie suivie après les indépendances ne dénote pas une volonté de changement et de recherche de perfection puisque toute l'éducation, l'instruction, l'alphabétisation, la formation se font dans une langue et culture étrangères. Si l'on sait que la culture est un instrument de domination, une remise en cause adaptée aurait été salutaire pour la plupart des pays francophones.

Même la promotion des langues nationales qui devraient être une des solutions s'est faite sans une réelle étude préalable, sans tenir compte des pratiques des populations, à telle enseigne que des langues minoritaires dans l'utilisation nationale ont été adoptées et imposées. La faiblesse des ressources affectées à cette politique la condamnait à un échec certain qui, bien sûr, est devenu réalité.

De plus, la plupart des pays ayant accédé à l'indépendance ont basculé dans l'instauration de partis uniques conduisant à des dictatures ou des régimes répressifs irrespectueux des droits de l'homme, des droits fondamentaux de l'individu et du citoyen, de la promotion de la démocratie et de l'état de droit. Or, la culture fait partie des facteurs qui assurent l'émulation de l'être humain, son épanouissement total et surtout son adaptation aux défis de société.

Bartoli⁴ rappelle à juste titre que les droits de l'homme sont les fondements d'un développement humain durable qui doit s'inscrire, sur le plan mondial, dans la recherche du dialogue des cultures et des civilisations afin de faire profiter toutes les communautés humaines des bienfaits de la science et de la technique. Mais là aussi la dépendance culturelle de nos pays et l'absence d'une culture nationale sont un facteur réducteur de la maîtrise du processus de développement économique et social.

1.3. La politique économique

⁴ Bartoli Henri, Repenser le développement, Editions Unesco-Economica, Paris, 1999.

La clé du développement passe par la mise œuvre d'une bonne politique économique et sociale qui développe l'espace, qui crée les meilleures conditions de vie pour les citoyens, qui assure la paix sociale, qui favorise la justice distributive car le surplus économique doit pouvoir profiter à toutes les catégories sociales, qui sauvegarde la dignité humaine.

La logique économique recommande que, pour réussir le développement comme le rappelle Agbobli⁵, il faut à la base une révolution scientifique fournissant à l'homme les instruments conceptuels de conquêtes de sources d'énergie grâce auxquelles la croissance économique s'amorcera pour favoriser l'éducation, l'instruction, la formation technique et professionnelle, l'enseignement supérieur et la recherche.

Celle-ci produira à son tour les chercheurs qui, par leur action tenace, découvriront de nouvelles sources d'énergie devant réalimenter une nouvelle croissance économique qui réalimentera en retour le progrès économique et social dans une sorte de processus renouvelé.

Sans donc la recherche fondamentale et appliquée, sans les découvertes scientifiques et techniques de la part des chercheurs provenant des universités, sans les facteurs de progrès technique révélés par les chercheurs, il est illusoire de s'attendre à un progrès économique et social d'un espace géographique constitué.

L'environnement intellectuel africain de la seconde moitié du 20^{ème} siècle qui verra l'acquisition de l'indépendance présente un manque chronique de chercheurs, un manque de compétences universitaires avérées, une insuffisance d'entrepreneurs dynamiques qui devraient contribuer au déclenchement du processus de développement. La colonisation ne l'ayant pas favorisé, les pays africains se trouvent bloqués dans leur développement.

Dans l'espace francophone, les pays indépendants restent accrochés à l'ancienne puissance coloniale qui cantonne la politique économique dans le cadre du fonds d'investissements de développement économique et social (FIDES). Aucune stratégie nouvelle prenant en compte des réalités locales n'est arrêtée si bien que le système de planification suivi par les nouvelles autorités africaines est une copie conforme de ce qui s'effectue dans la métropole.

⁵ Agbobli Edo K. M., Histoire des faits économiques et sociaux, Nouvelles éditions africaines du Togo, Lomé, 1994.

Après un demi-siècle d'absence de visibilité de politique économique, les pays africains apparaissent sinistrés avec un tissu économique inexistant, des finances précaires imposant le recours à l'aide extérieure au prix d'un lourd endettement, une infrastructure délabrée, un climat social détérioré induisant une agitation permanente, une disparité forte de revenus accentuant une forte différenciation sociale. Le bilan économique est dans l'ensemble négatif en l'absence des compétences qui doivent gérer l'économie, de la pratique de la bonne gouvernance, avec la généralisation de la corruption, de la tendance des décideurs à la gabegie allant de pair avec les détournements de deniers publics, de l'initiation de projets non rentables qui, à l'exécution, se révèlent des éléphants blancs.

Les chercheurs économistes et financiers capables de gérer la politique économique, quoique formés en grand nombre dans les jeunes universités créées, ne sont pas souvent écoutés et les décisions économiques sont parfois prises sans leur avis et conseil, car le décideur politique en fait son affaire, gérant l'économie comme une affaire privée.

Cela explique certainement les enrichissements illicites constatés dans le circuit des pouvoirs politiques qui pour lutter contre la prévarication mettent en place des commissions de lutte contre la corruption et le sabotage économique, la cour des comptes, l'inspection général d'état, l'inspection générale des finances, etc. Les difficultés de ces organes à œuvrer dans le cadre de leur mission, par suite des blocages d'intérêt de certains décideurs, prouvent la profondeur de la mal gouvernance.

L'inexistence de politique économique réelle est pour beaucoup dans l'état lamentable des pays africains que certains économistes et organisations internationales classent désormais dans la catégorie des pays du quart-monde.

1.4. La stratégie opérationnelle

L'époque contemporaine est celle de la révolution industrielle induite par les découvertes scientifiques et techniques (inventions variées et plurisectorielles) et correspond également au développement des relations économiques internationales. L'éveil aux nationalismes fournira des règles de jeux des échanges où la loi de la jungle devrait prévaloir.

Les politiques des échanges pouvant être basées sur le protectionnisme ou le libéralisme, certaines nations utilisent l'une ou l'autre au gré de leurs intérêts pour se créer les conditions de positions

privilégiées dans le commerce international. Les puissances dominatrices ou conquérantes d'aujourd'hui ont recouru à ces pratiques pour occuper leur place actuelle dans les échanges mondiaux et n'hésitent pas à recourir à des règles léonines pour empêcher d'autres pays de s'imposer ou de rivaliser avec elles.

L'Afrique n'échappa pas à cette considération. Sans lui laisser le temps de s'organiser, il lui sera proposé diverses stratégies de développement comme :

- De 1960 à 1990 : les stratégies des Nations-unies pour le développement (il y en a eu quatre)
- De 1980 à 2000 : les programmes d'ajustement structurel de la Banque mondiale (BM) et les programmes financiers du Fonds monétaire international (FMI) dont certains pays auront appliqué au moins quatre ou plus selon les spécificités des institutions financières concernées.
- De 2000 à..... : les objectifs du millénaire pour le développement qui est à sa deuxième phase décennale et dont les plus hautes autorités ont déjà constaté le bilan mitigé lors de leur deuxième rencontre aux Nations-unies à New-York (en 2005 et 2010).

Malgré ces stratégies constamment renouvelées, l'Afrique n'arrive pas à réunir les conditions de décollage économique et reste empêtrée dans le marasme économique. Les bilans décevants ou approximatifs de ces politiques font parler d'échecs essentiellement dus à l'aspect extraverti des stratégies, à l'ignorance des réalités du milieu, aux propositions inadaptées faites, selon Mbaya⁶, par des marabouts et autres marchands du développement qui sillonnent les pays africains pour vendre des recettes de développement à efficacité douteuse.

Bartoli⁷ comme Kassé⁸ voient dans l'involution économique africaine :

- L'échec des stratégies à dominante économique et financière avec une stratégie multidimensionnelle liant indissolublement l'économique, le social et l'environnement ;

⁶ Mbaya Kannkwenda, Les marabouts et marchands du développement en Afrique, Bulletin du Codesria, n°3, Dakar, 1994.

⁷ Bartoli, op. cit.

⁸ Kasse Mustapha, L'Afrique endettée, Editions NEAS-CREA, Dakar, 1992.

- Les limites des stratégies de développement autocentré et des stratégies de substitution d'importation ;
- L'échec social des stratégies d'ajustement structurel.

Le même constat sera fait par les économistes Moisseron et Raffinot⁹ qui rendent responsable de la décroissance africaine la stratégie d'endettement pratiquée par la haute finance internationale.

Les financements extérieurs à des conditions de marché pousseront à l'insolvabilité des pays à faible revenu, à la question de soutenabilité de la dette extérieure, à la crise de la dette poussant à des initiatives de réduction de la dette multilatérale ainsi que de la dette privée.

1.5. La technologie appropriée

La base de tout développement est la production qui permet de créer la richesse. Elle s'obtient à partir de facteurs de production représentés par l'homme (main d'œuvre ou population active) et le capital (équipement ou matériel) qui se combinent pour l'exploitation de la nature (terre). L'évolution de tout espace géographique constitué dépend de ces deux éléments majeurs de l'activité économique.

L'homme peut produire seul pour subvenir à ses besoins, certes ; mais avec son accroissement géométrique dans un espace invariable qu'est la terre où les biens alimentaires suivent un accroissement arithmétique comme le souligne Malthus, il faut une technique de production appropriée découlant des progrès technique.

Avec la révolution industrielle, cette technique évolue vers la technologie qui étudie et offre les outils, les machines, les techniques utilisables et utilisées dans l'industrie ; de plus, la technologie selon Larousse¹⁰ représente l'ensemble des savoirs et des pratiques fondé sur des principes scientifiques dans un domaine technique de même que les moyens matériels et organisations structurelles mettant en œuvre les découvertes et applications scientifiques les plus récentes.

La technique et la technologie jouent dès lors un rôle déterminant dans le développement économique complétant l'action de l'homme à laquelle elles impriment une plus grande efficacité. Tout espace géographique, quelle que soit sa dimension, ne peut faire fi de ces instruments dans l'acte de production visant à disposer en quantités suffisantes des biens destinés à la satisfaction des besoins fondamentaux des populations.

⁹ Moisseron Jean-Yves et Cie, Dette et pauvreté, Economica, Paris, 1999.

¹⁰ Larousse le Petit, Grand format 2000, Editions Larousse/Her, Paris, 1999.

La technique comme la technologie sont inventées par l'homme dans son milieu pour son environnement, raison pour laquelle elles doivent être adaptées. L'Afrique et les états africains rencontrent des difficultés dans leur décollage économique faute de maîtrise de ces instruments. Quand bien même ils en disposent, ceux-ci sont importés donc souvent inadaptés aux contextes d'application.

La science comme la technique et la technologie sont universelles et les communautés humaines ainsi que les états doivent y recourir, autant que faire se peut, pour assurer leur épanouissement, leur croissance ou leur développement dans un monde de progrès, de recherche de l'efficience, de productivité optimale pour une population toujours croissante.

L'Afrique peine à émerger car selon Hugon¹¹ qui cite Giri (1986), « ...les niveaux techniques correspondaient au paléolithique pour les économies de cueillette et au néolithique pour les autres sociétés agricoles. Sauf exception (Ethiopie), l'Afrique ne connaissait pas, jusqu'au 19^{ème} siècle, la roue, l'écriture ou la culture attelée. L'absence d'infrastructures rendait difficile la circulation des biens »

La rareté de la technique, l'insuffisance de la technologie, l'inadaptation de ces dernières souvent importées rendent l'homme africain démuné face à l'hostilité de l'environnement, de l'espace qui doit lui permettre un développement harmonieux. Il ne faut pas alors s'étonner des difficultés économiques rencontrées qui situent le continent africain au dernier rang des communautés humaines au plan du développement mondial.

Le bilan fait est décevant puisque mettant à jour une situation de dépendance globale : politique, financière, économique, culturelle, scientifique et technique, environnementale,... qui remet en question le problème de base mal posé ou non posé à savoir quel développement pour l'Afrique nous voulons.

Seuls les intellectuels et les universitaires non mis à contribution jusqu'à présent, pourront y répondre dans le cadre de la vision africaine de l'université de demain.

2. Les fondamentaux de l'université pour l'Afrique de demain

Devant ce bilan peu élogieux du développement africain, l'on est en droit de se poser la question de comment on en est arrivé là ? Le

¹¹ Hugon Philippe, Economie de l'Afrique, Editions La Découverte, Paris, 1993/1999/2001/2003.

nationalisme étroit et ombrageux qui animait certains dirigeants, égoïstes de leurs nouvelles prérogatives, la hantise permanente de perte de privilèges acquis, le climat de suspicion entretenu pour écarter les concurrents ou adversaires politiques font le lit de la médiocrité et de la délation.

Les universités qui doivent être les moteurs de l'action économique et sociale sont reléguées au second plan et les compétences formées marginalisées ou suspectées de pactiser avec les oppositions ; d'où une difficile collaboration avec les pouvoirs établis. Les ressources rares affectées à l'enseignement supérieur n'aboutissent pas dans les structures aptes à la promotion du développement.

Les enseignants chercheurs qui manifestent la volonté d'appuyer l'action des pouvoirs publics ne jouissent pas de l'appui nécessaire pour accomplir leur mission et constatent amèrement que les crédits mobilisables pour la recherche font défaut et que les structures d'appui pour la mise en œuvre des fruits de leur recherche ne sont pas installées.

Or, sans une interaction entre les universitaires et les politiques, entre les enseignants chercheurs des universités et les opérateurs économiques, il n'y a pas de progrès économique continu et itératif assurant une dynamique de développement durable. C'est pourquoi, l'université de demain doit se différencier de celle d'aujourd'hui en axant ses missions et axes prioritaires sur des domaines spécifiques que bon nombre d'intellectuels africains et certains organismes avaient suggérés sans avoir jamais eu gain de cause. Ainsi pour le futur, il est recommandé de mettre en place :

- Une université axée sur la recherche et sur l'action technologique ;
- Une université du savoir et de l'excellence ;
- Une université de renforcement et de développement des compétences ;
- Une université adaptée à l'environnement socio-économique ;
- Une université ouverte sur le monde extérieur ;
- Une université d'auto-emploi ;
- Etc.

2.1. L'université axée sur la recherche et l'action technologique

L'université de demain doit servir de catalyseur à l'action économique et sociale africaine. Comme pour Edée¹², nous pensons qu'il faut promouvoir la création de centres d'excellence en vue de développer les spécialisations et domaines pointus de recherche à haute intensité d'investissements pour une utilisation complémentaire plus optimale des moyens disponibles au niveau sous régional.

La recherche universitaire sera le laboratoire où les enseignants chercheurs s'attèleront à la découverte de nouveaux produits et procédés, aux inventions à applications industrielles, où ils testeront leurs inventions et découvertes en vue d'une application industrielle. C'est là où l'action technologique complète la recherche appliquée.

Pour éviter le détournement des fruits de la recherche, les découvertes et inventions doivent être protégées par des brevets en s'inscrivant dans la réglementation de l'organisation africaine et malgache pour la propriété intellectuelle (OAMPI).

Dans la poursuite de l'effort de se doter de structures capables d'induire le développement, les pays africains doivent aujourd'hui penser à la mise en place de véritables universités de technologie où les produits du système sont immédiatement utilisables dans l'appareil de production.

La science, la technique, la technologie font partie du domaine de la recherche universitaire dont une « masse critique » d'enseignants chercheurs doivent s'approprier la paternité pour peser sur les choix économiques.

C'est cela que Kodjo¹³ exprime dans des termes clairs en disant que : « la voie du salut , pour l'Afrique, réside dans une stratégie qui préserve sa culture tout en acquérant une maîtrise de la science orientée vers des objectifs de libération et non d'asservissement...Ce développement suppose l'élaboration d'une économie politique, d'une nouvelle organisation du travail producteur.»

C'est l'université qui doit servir de cadre opératoire et d'expérimentation de cette nouvelle organisation du travail producteur dont les opérateurs économiques tireront profit.

2.2. Une université du savoir et de l'excellence

¹² Edée, Réflexions sur les structures à mettre en place dans le cadre de la réorganisation de l'enseignement supérieur au Togo - DGES, Editions BREDA-UNESCO, Dakar, 1998.

¹³ Kodjo Edem, ... Et demain l'Afrique, Editions Stck, Paris, 1985, p.290.

L'enseignement supérieur, effectué dans les établissements publics ou privés, est l'aboutissement du processus d'instruction, d'éducation et de formation des citoyens depuis le primaire jusqu'au secondaire. Il achève le processus d'acquisition des connaissances pour être opérationnel sur le marché du travail en délivrant les diplômes appropriés.

Considéré comme temple du savoir, l'enseignement supérieur à travers les universités et les établissements d'enseignements supérieurs privés ne doivent offrir que des produits finis sans tâches, c'est à dire maîtrisant les domaines de leurs compétences. Ce savoir doit s'affirmer à travers la recherche permanente pour améliorer les acquis, à travers la confrontation à la dure réalité de la vie en ce sens que le savoir doit se combiner avec le savoir être et le savoir-faire. Trois éléments indissociables de l'excellence.

Durant les décennies écoulées, l'absence de la recherche de l'excellence dans les études et les formations a fait que les pays africains n'ont pas profité des bienfaits de la science et de la technique, du développement des nouvelles technologies dont a besoin l'action de développement, des opportunités de transferts de technique et de technologie faute d'homologues préparés.

L'occasion s'offre de nos jours à l'université et aux universitaires de combler cette lacune en faisant de son cadre le laboratoire pluridisciplinaire de la promotion du savoir et de l'excellence au service du développement. Ils doivent s'intéresser aux domaines de satisfaction des besoins fondamentaux des populations, aux secteurs d'opportunités qui positionnent l'espace africain à une place acceptable dans le jeu des relations économiques internationales.

2.3. Une université de renforcement et de développement des compétences

Les domaines d'activités d'une nation sont illimités et nécessitent une variété de compétences susceptibles d'être réparties dans tous les secteurs de l'activité économiques. Ces compétences ne sont utiles que bien formées puisque compétence suppose capacité, habilité permettant de réussir dans l'exercice d'une fonction ou dans l'exécution d'une tâche.

L'université sera le vivier de formation des cadres et des compétences pluridisciplinaires qui, une fois bien initiés, feront montre d'imagination créatrice, d'effort d'innovation et de productivité personnelle pour en ajouter à la science quelle qu'elle soit. Le

renforcement des capacités, de nos jours partout recherché, vise à adapter les acquisitions aux opportunités du marché et surtout aux défis actuels de la société industrielle contemporaine.

Pour le Togo, dans le cadre de l'étude pour la redynamisation et la nouvelle vision de l'administration togolaise commandée par la Présidence de la République¹⁴, il a été mentionné le renforcement des capacités des structures et des agents. Pour rendre l'administration performante, dans un cadre organisationnel et institutionnel cohérent avec les missions et objectifs, et disposant des moyens logistiques adéquats, il faut des agents compétents faisant preuve de professionnalisme.

Pour y parvenir, le pouvoir exécutif togolais a retenu comme axe stratégique le renforcement de capacité pour que le service public puisse présenter de bonnes conditions de travail et disposer de ressources humaines de qualité. A ce titre, un accent particulier sera mis sur le renforcement des équipements et des moyens de travail, sur la formation tant initiale que permanente. Les performances seront appréciées à partir d'une lettre de mission.

Les universitaires auront ainsi un rôle important à jouer dans cette nouvelle vision puisque sans compétences avérées, l'Afrique et les nations africaines sont condamnées à la stagnation économique.

2.4. Une université adaptée à l'environnement socioéconomique

L'individu est éduqué, instruit ou formé pour comprendre le monde dans lequel il vit et évolue mais aussi pour se prendre en charge soit à titre personnel soit en acquérant un emploi qui lui est offert par la société.

Diverses structures offrent des emplois ou des services notamment l'Etat à travers la fonction publique centrale ou territoriale, les opérateurs privés à travers les entreprises, les sociétés et services, les agents économiques du secteur informel dont les choix sont variés.

Une nation pour réussir son développement doit pouvoir déterminer les opportunités d'emplois à offrir, les activités potentielles à créer pour que la demande puisse se manifester en s'y adaptant. Un pays où il n'existe pas d'activités et où ne se crée pas d'opportunités pour la population active est condamnée à l'involution économique et aux troubles sociaux.

¹⁴ Présidence de la République, Etude pour la redynamisation et la nouvelle vision de l'administration togolaise, Editions L'Aser, Lomé, 2007.

L'Afrique a trop souffert de cette situation puisque les exigences de l'activité économique se trouvent en déphasage avec les produits du système éducatif censé lui offrir les compétences dont elle a besoin. Cela se constate par le niveau de chômage élevé dans tous les pays, l'augmentation du nombre de diplômés sans emploi, la précarité ou l'existence de l'offre d'emploi ou de service qui n'ouvre aucune perspective aux produits du système éducatif.

C'est cela qu'ont constaté les autorités nationales togolaises¹⁵ du secteur de l'éducation dans l'étude sur l'adaptation du système éducatif à l'environnement socio-économique. Le diagnostic des filières actuelles du système éducatif national a révélé des insuffisances liées à l'organisation des filières, au contenu des enseignements, à la demande de formation dans les filières en adéquation ou non avec les besoins de main d'œuvre de l'économie.

Il est alors recommandé la promotion du travail productif, que l'étude pour la redynamisation et la vision de l'administration togolaise a suggérée, et surtout le développement des curricula qui seuls permettront de mettre les hommes qu'il faut à la place qu'il faut.

Les enseignants chercheurs des universités et les universités, en tant que structures de formation et d'excellence, ont donc une place privilégiée dans l'adaptation des compétences à l'environnement socio-économique de l'Afrique et des états africains.

Ce que soulignent à juste titre les assises des états généraux de l'éducation au Togo¹⁶, lorsqu'elles abordent le problème de l'adéquation de la formation au monde du travail, en recommandant que l'université du Bénin (aujourd'hui de Lomé) s'ouvre de plus en plus en direction de son environnement en vue de former les produits correspondant aux besoins du marché et d'avoir dans chaque établissement un responsable chargé des relations avec le monde du travail.

2.5. Une université ouverte sur l'extérieur

Au début de tout processus les décideurs politiques pensent d'abord à leur espace géographique pour définir les actions économiques et sociales à mener pour satisfaire particulièrement les besoins nationaux. Les unités de productions sont dimensionnées en regard de

¹⁵ MENRS, Adaptation du système éducatif à l'environnement socioéconomique – rapport définitif, Editions Insee, Lomé, 1991.

¹⁶ MENRS, Etats généraux de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique et technologique- Rapport final, Editions MENRS, Lomé, 1992.

ses réalités parce que la philosophie économique dominante était l'autosuffisance globale nationale.

Cette perception limitée de la dynamique de développement fait que l'on ne recherchait pas l'excédent commercial pour se procurer les ressources et devises nécessaires au financement du développement et à la conquête des marchés, dans le but d'avoir droit de cité dans le concert des nations.

Cette vision propre à l'époque d'avant la révolution industrielle n'a plus cours de nos jours où la stratégie nationale de protection des intérêts a cédé la place à la stratégie internationale de libération des espaces permettant, avec les espaces sans frontières, aux nations maîtrisant les coûts de production de mieux exporter, de mieux vendre et de peser dans les échanges mondiaux.

L'esprit nationaliste de cinq décennies de l'indépendance africaine, parfois soutenu par les anciennes puissances coloniales qui protégeaient leurs marchés d'expansion économique traditionnels, a joué un rôle limitatif dans l'ouverture sur l'extérieur qui aurait permis de mettre en place les structures, mécanismes et modalités de jouissance des bienfaits du commerce international.

Les compétences devant favoriser l'application de cette politique font cruellement défaut puisque le système éducatif n'y a pas pensé et brille par son inefficacité interne visible dont les autorités nationales¹⁷ trouvent l'origine dans les contraintes structurelles, des contraintes relatives aux ressources humaines, aux matériels didactiques, aux infrastructures d'accueil, aux programmes scolaires, à l'environnement socioculturel, aux méthodes d'évaluation,...

Or, l'ouverture sur l'extérieur a un prix qu'il faut gagner en investissant dans les stratégies de promotion des compétences formées à cet effet. La participation aux échanges mondiaux a ses exigences, ses règles, ses lois et ses pratiques que seuls maîtrisent des spécialistes initiés. Les universités sont le cadre approprié pour remplir ces conditions. Les spécialistes à former ressortiront de tous les domaines d'activités liées aux opportunités nouvelles et deviendront les ambassadeurs de la conquête de marchés prometteurs.

L'Afrique et les pays africains se doivent d'améliorer l'efficacité interne de leur système éducatif pour disposer des ressources humaines à initier, à former pour l'assimilation des techniques et

¹⁷ MENRS, Amélioration de l'efficacité interne du système éducatif au Togo – Rapport définitif, Editions Soted-Iredu, Lomé, 1991.

technologies étrangères, la maîtrise des procédures et pratiques commerciales internationales, la connaissance des modalités de mise en œuvre des politiques internationales.

Les élites africaines doivent aider les décideurs à revoir leur perception de la dynamique de développement et de coopération internationale où seuls gagnent les méritants et les stratèges qui ne se trouvent pas dans les rues.

2.6. Une université d'auto-emploi

L'habitude a été prise trop longtemps de former des cadres pour servir dans la fonction publique qui était la seule structure pourvoyeuse d'emploi. La poursuite de cette pratique par l'Afrique indépendante est un héritage colonial et se justifiait par l'inexistence d'activités économiques diversifiées capables d'offrir des opportunités d'emplois et de services.

Les premiers besoins nés de l'accession des pays africains à l'indépendance ont permis d'assurer les études, les formations et les spécialisations de personnel pour les activités existantes dans les divers domaines de la vie sociale et conformément aux objectifs des autorités.

Mais, avec la forte croissance démographique induite par l'essor économique des premières années de l'indépendance, le taux de scolarisation a été amélioré, la formation technique et professionnelle assurée sans que le système ait pensé au changement des mentalités. Il se trouve que les structures éducatives ont déversé sur le marché des produits ne trouvant pas à s'employer.

Il en découle une forte pression sur le marché du travail qui accentue le phénomène de chômage et de sous-emploi des compétences. Les diplômés sans emploi sont partout légion et sont obligés de s'adonner à des activités dérogeant à leurs compétences, ce qui pousse certains critiques à inférer que l'état gaspille les ressources pour produire des chômeurs.

L'on est arrivé à ce stade par suite de la mauvaise perception nationale et africaine du rôle de l'école qu'il faut expliquer. L'on va à l'école pour s'instruire d'abord, pour se prendre en charge personnellement dans le domaine de sa compétence ensuite et enfin pour postuler à un emploi offert par les pouvoirs publics, les opérateurs économiques ou les professions libérales.

La complexité du monde actuel en perpétuelle mutation avec une offre d'opportunités variées fait que les universités doivent offrir à présent

des compétences qui se prennent en charge. La société civile constitue un véritable débouché qu'il faut exploiter en suivant Bartoli¹⁸ qui recommande de faire de la société civile un véritable partenaire du développement en recourant à la réorientation des systèmes éducatifs à cet effet.

La réorientation des enseignements vers l'auto-emploi nécessite une autre pédagogie que l'institut de développement économique français¹⁹ en collaboration avec le centre international d'études pédagogiques situé au niveau de l'accès aux connaissances dispensées en vue de l'auto-emploi, de la prise en compte de l'environnement professionnel de la part de l'enseignant.

C'est à cette conclusion qu'est parvenu également Moumouni²⁰ qui constate :

« Qu'un des défauts unanimement reconnu de l'organisation et de la structure de l'enseignement est justement qu'il ne permet pas une formation suffisante de cadres techniques et scientifiques de qualification moyenne et supérieure...ne préparait pratiquement pas et prépare encore insuffisamment à une participation à la production.»

Pour ce faire les programmes et méthodes d'enseignement doivent tenir compte des besoins nationaux, de la créativité individuelle et de la participation active des étudiants, de l'intégration au processus environnemental mondial, du rôle des nouvelles techniques de l'information et de la communication (NTIC).

Le développement africain de demain ne peut pas se faire sans la contribution des universitaires qui constituent l'intelligentsia. Ceux-ci doivent être mus non pas par une stratégie individuelle de promesse personnelle mais par une stratégie collective de promotion nationale afin d'assurer au processus de développement sa pleine réussite.

Kodjo²¹ estime, concernant l'éducation des jeunes générations, que « c'est grâce à leur formation que l'Afrique relèvera les défis qu'elle affronte. A partir de modes de pensée et de comportements axés sur la mystique de l'unité africaine, un système éducatif, avec des méthodes et des programmes communs, doit être élaboré ».

¹⁸ Bartoli Henri, op.cit

¹⁹ IDE, Séminaire sur la rationalisation des politiques éducatives par l'analyse de système dans les pays d'Afrique francophone, Editions CIEP, Paris, 1992.

²⁰ Moumouni Abdou, L'éducation en Afrique, Editions Maspero, Paris, 1964.

²¹ Kodjo Edem, op. cit., p. 294.

Pour véhiculer la science et la technologie modernes, il pense aussi à la sélection de quelques langues panafricaines appropriées à l'objectif. Pour réussir cette politique africaine, une fois supprimés les écueils inventoriés, Bartoli²² recommande une planification en pilotage et pédagogie collective, l'utilisation de nouveaux indicateurs de performance, une pensée économique renouvelée ouverte aux mutations de la connaissance dans sa diversité et dans son universalité.

Cette approche nouvelle passe selon Agbobli²³ par une nouvelle politique économique appuyée par des stratégies adaptées au contexte africain et aux espaces nationaux où le rôle essentiel reviendrait aux universités dont la masse critique baliserait le terrain vers des opportunités nouvelles faites d'espoirs et d'attentes bénéfiques au progrès économique et social.

C'est pourquoi le conseil des ministres sectoriel de l'union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA)²⁴ a adopté en juillet 1998 les éléments de politiques communes de valorisation des ressources humaines en ce qui concerne l'enseignement supérieur, la recherche et l'enseignement technique et professionnel en insistant sur la promotion des centres d'excellence, l'établissement des liens entre la recherche-action et le développement...

Mais la clé de succès de tout ceci est la réussite de la politique d'intégration régionale dont le courrier ACP-CEE a fait l'écho dès 1993 en insistant sur la nécessité de lier la théorie à la pratique dans les formations des compétences, de favoriser le renforcement de capacités à travers des compétences pointues et de tirer meilleur profit de la coopération scientifique et technique (transferts de technologie).

En définitif, il s'agira pour les décideurs africains et les enseignants chercheurs des universités africaines et surtout de ceux de l'Afrique au sud du Sahara de répondre à la question fondamentale qui devient la problématique à résoudre :

« Quelle université africaine pour quel développement ? »

²² Bartoli Henri, op. cit., pp.113-167.

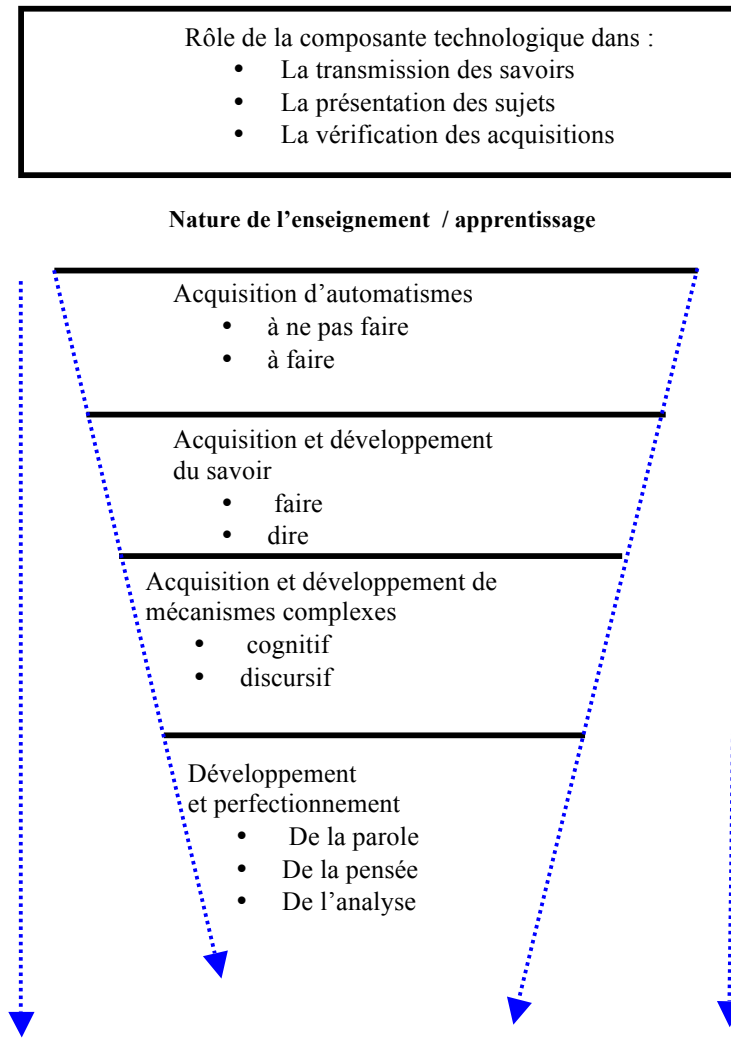
²³ Agbobli Edo K. M., Petit précis d'économie politique, Editions Bognini, Abidjan, pp. 344-348.

²⁴ Union monétaire ouest africaine, Réunion ministérielle sectorielle sur l'enseignement supérieur, la recherche scientifique et la formation professionnelle, Edition Commission de l'UEMOA, Lomé-Ouagadougou, 1998.

Voilà la vision africaine de l'université de demain qui impose le repositionnement des universités africaines dans le développement futur de l'Afrique.

Je vous remercie.

Schéma du rôle de la technologie dans la formation de l'Afrique de demain



Tout programme de formation s'inspirant de ce modèle conçu par Legendre²⁵ prédisposera les structures à l'excellence, à l'efficacité et à la complémentarité théorie pratique. Aux enseignant chercheurs des

²⁵ Legendre, op. cit.

universités africaines de se l'approprier pour faire du développement futur africain une réalité.

Références bibliographiques

1. Agboblí Edo K. M., Histoire des faits économiques et sociaux, Nouvelles éditions africaines du Togo, Lomé, 1994.
2. Agboblí Edo K. M., Petit précis d'économie politique, Editions Bognini, Abidjan, 2003.
3. Bartoli Henri, Repenser le développement, Editions Unesco-Economica, Paris, 1999.
4. D'Almeida Mawutoè, Cinquante élites africaines pour 50 ans - France, quelle est ta part ?, Editions Flamme, Paris, 2010.
5. Direction générale de l'enseignement supérieur, Réflexions sur les structures à mettre en place dans le cadre de la réorganisation de l'enseignement supérieur au Togo – Rapport final, Edition BREDA, Dakar, 1998.
6. Edée, Réflexions sur les structures à mettre en place dans le cadre de la réorganisation de l'enseignement supérieur au Togo - DGES, Editions BREDA-UNESCO, Dakar, 1998.
7. Hugon Philippe, Economie de l'Afrique, Editions La Découverte, Paris, 1993/1999/2001/2003.
8. Institut de développement économique, Séminaire sur la rationalisation des politiques éducatives par l'analyse de système dans les pays d'Afrique francophone, Editions Centre international d'études pédagogiques, Paris, 1992.
9. Institut national de planification de l'éducation, Unité sur l'identification, la préparation et l'évaluation des projets d'éducation - Matériel d'enseignement de l'IIPE préparé en coopération avec la division du financement de l'éducation - UNESCO, Paris, 1988.
10. Kassé Mustapha, Démocratie et développement, Editions NEA-CREA, Dakar, 1991.
11. Kassé Mustapha, L'Afrique endettée, Editions, NEAS-CREA, Dakar, 1992.
12. Kodjo Edem, Et demain l'Afrique, Editions Stock, Paris, 1985, p.290.
13. Larousse le Petit, Grand format 2000, Editions Larousse/Her, Paris, 1999.
14. Legendre Renald, Dictionnaire actuel de l'éducation, Edition Guérin et Eska, Montréal-Paris, 1993.

15. Mbaya Kannkwenda, Les marabouts et marchands du développement en Afrique, Bulletin du Codesria, n°3, Dakar, 1994.
16. MENRS, Adaptation du système éducatif à l'environnement socioéconomique – rapport définitif, Editions Insee, Lomé, 1991.
17. MENRS, Etats généraux de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique et technologique- Rapport final, Editions MENRS, Lomé, 1992.
18. MENRS, Amélioration de l'efficacité interne du système éducatif au Togo – Rapport définitif, Editions Soted-Iredu, Lomé, 1991.
19. Moisseron Jean-Yves et Cie, Dette et pauvreté, Economica, Paris, 1999.
20. Moumouni Abdou, L'éducation en Afrique, Editions Maspéro, Paris, 1964.
21. PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008, éditions Pnud, New-York, 2007.
22. Présidence de la République, Etude pour la redynamisation et la nouvelle vision de l'administration togolaise, Editions L'Aser, Lomé, 2007.
23. Sénèque Lucius A., Controverses et déclarations – œuvres choisies, Bibliothèque centrale, Rome, sd.
24. Union monétaire ouest africaine, Réunion ministérielle sectorielle sur l'enseignement supérieur, la recherche scientifique et la formation professionnelle, Edition Commission de l'UEMOA, Lomé-Ouagadougou, 1998.

Les universités africaines d'hier à aujourd'hui

Une relecture de la mission assignée aux universités africaines au tournant des années 1960

Joseph Koffi Nutefé TSIGBE

Introduction

L'inspiration de la présente communication me vient d'un constat: l'abondance de la littérature sur l'enseignement supérieur en Afrique. Ces travaux font l'endoscopie du système de l'enseignement supérieur en Afrique, identifient les maux dont il souffre et proposent des approches de solutions pour pallier cet état de choses.

L'un des défis majeurs indexé est l'inadéquation entre la formation universitaire et le monde de l'emploi. Il est souvent relevé dans les analyses que les universités africaines sont restées dans leur vocation originelle, celle de former, des cadres compétents susceptibles d'assurer le fonctionnement des administrations et des entreprises publiques et privées des Etats indépendants.

Or, il n'est un mystère pour personne qu'aujourd'hui, les défis du développement auxquels fait face le continent africain nécessitent que l'enseignement supérieur soit au service du développement pour permettre à l'Afrique de mieux faire face au contexte international actuel caractérisé par la globalisation des marchés conférant aux savoirs un rôle hautement stratégique. C'est sans doute la raison pour laquelle plusieurs réformes ont été initiées en faveur de l'enseignement supérieur.

Malheureusement, elles n'ont pas apporté un grand changement dans le monde universitaire africain ni au niveau du système ni au niveau de la mission qui lui est assignée.

Ces réalités amènent à poser la question suivante : dans un contexte de crises socio-économiques et politiques auxquelles font face les pays africains, comment redéfinir la mission de l'université africaine de sorte à l'impliquer dans les besoins du développement et de compétitivité actuels ?

L'objectif de cette communication est de faire une relecture de la mission originelle de l'université africaine en montrant que cette mission n'est

plus en phase avec les réalités de la société du savoir et de la mondialisation actuelle.

La collecte des données, leur mise en série et leur analyse dans la logique de la problématique du sujet permettent de structurer la présente communication en deux parties.

La première s'intéresse au contexte d'émergence, à l'évolution et à la mission originelle des universités africaines de la période de décolonisation au tournant des années 1970.

La seconde présente les causes de l'échec des tentatives de réforme de l'enseignement supérieur africain et propose des pistes de réflexions pour montrer comment l'université africaine peut être en phase avec les défis contemporains.

I. Les universités africaines : naissance, évolution, mission et tentatives de réformes

Une analyse diachronique de la naissance des universités africaines laisse voir trois principaux moments.

- Le premier est celui des Instituts et centres d'enseignement supérieurs de l'époque coloniale institués par les différentes administrations coloniales au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et même avant.
- La deuxième période est celle des universités dites de l'indépendance. Elles ont été créées, pour la plupart, entre 1960 et 1970.
- Suivra enfin la troisième vague d'universités dites du développement, destinées à relever, à leurs manières, les défis du développement auxquels fait face le continent africain depuis les années 1980.

La conférence d'Antananarivo, organisée par l'Unesco en 1962 sur l'avenir de l'enseignement supérieur en Afrique, laissait entrevoir la mission de l'université africaine. Il fut explicitement déclaré que l'Université africaine « *doit jalousement rester à la hauteur de la communauté universitaire internationale en maintenant un haut niveau de performance académique* ». L'africanisation des programmes dont on fit mention à ladite conférence, ne devrait pas affecter ce niveau et le caractère "Universel" de la formation.

Certains analystes (Rwantabagu, 1999) trouvent que, selon cette orientation, l'université africaine, coupée de son milieu dont elle était aliénée et isolée, devrait émerger, comme une tour d'ivoire ou plutôt comme un monastère retransché, accessible à une poignée d'élus qui devraient être initiés au monde ésotérique de la science et des belles

lettres, ignorant tout des besoins réels et des aspirations profondes de leurs populations.

L'essentiel pour les dirigeants africains d'alors était de faire des universités, un laboratoire de hauts cadres dont leurs pays avaient besoin.

Dans plusieurs pays, on précisait que la formation universitaire devait répondre aux aspirations socio-économiques, politiques et culturelles des populations africaines telles que consacrées dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

On voit en filigrane le souci de mettre l'enseignement supérieur au service du développement des nouveaux Etats-nations. Malheureusement, aucune précision n'a été donnée sur comment les universités doivent contribuer audit développement. On a l'impression que c'est juste par la formation des cadres que ces universités devaient contribuer audit développement. En fait, c'est cela la mentalité à l'époque. (Réf. Commission gabonaise pour l'Unesco).

Ex: le décret portant création de l'Université du Bénin, actuelle Université de Lomé, du 14 septembre 1970. L'article 2 dit ceci:

«L'Université du Bénin est un organisme public, scientifique et culturel, dotée de la personnalité morale, juridique et de l'autonomie financière. Elle regroupe en son sein tous les établissements d'enseignement supérieur et les moyens de formation des cadres supérieurs de l'Etat togolais». Dans le texte, on ne voit aucune mission clairement définie si ce n'est la formation des cadres. Il a fallu attendre 1997 pour qu'un autre décret reprecise la mission de ladite université, en y ajoutant la promotion de la recherche.

Conscientes de ce manque de vision pour les universités africaines, des voix s'élevaient, prônant une réadaptation.

Julius Nyerere, entre autres, accusait en son temps l'Université de Dar-Es-Salam d'être un facteur d'aliénation des jeunes gens vis-à-vis des circuits de la vie socio-économique.

C'est donc dans l'esprit de réforme et de recherche d'une identité nouvelle pour l'Université africaine, que beaucoup d'initiatives ont été prises, d'abord sous la forme de conférences, ensuite sous la forme de politiques intérieures.

En ce qui concerne les conférences, on peut citer les différentes Conférences des ministres de l'éducation des pays d'Afrique (MINEDAF) à partir de 1964, celle de novembre 1967 ayant donné naissance à l'Association des Universités africaines, l'atelier d'Accra de 1972, la 2^e Conférence internationale sur l'éducation en Afrique,

tenue à Brazzaville en 1979, celles de Harare (1982), Mbabane (1985), du Caire (1989), etc. sur le développement et la coopération entre les universités Africaines dont l'un des exemples réussis demeure la création du CAMES.

Sur le plan intérieur dans les différents pays, les programmes de planification de l'éducation ont été adoptés. Mais l'enseignement supérieur a été, dans nombre des pays, le parent pauvre des dites planifications. Par ailleurs, des réformes furent entreprises.

Celles-ci envisageaient (1960-1980), outre la démocratisation, la mise de l'enseignement au service du développement. Ex: parmi les objectifs de la réforme béninoise de 1974, il est mentionné entre autres: « l'édification d'une école (à tous les niveaux) liée à la vie et la transformation de l'école en une force motrice du développement économique et social ».

Une fois encore, dans la plupart des cas, les moyens à mettre en œuvre pour que l'enseignement supérieur soit réellement au service du développement ne sont pas clairement identifiés. Résultat: échec dans bien des cas.

II. L'échec des réformes de l'enseignement supérieur: causes, conséquences et approches de solutions

Il y a eu très peu d'exemple de réformes de l'enseignement réussies en Afrique. Cela s'explique par plusieurs raisons: la précipitation dans laquelle certaines réformes avaient eu lieu, car aucune stratégie globale n'avait été définie, et la non-mobilisation des ressources financières, humaines et matérielles. Par ailleurs les crises socio-économiques des années 1980 avec l'intervention des institutions financières internationales n'ont fait que laisser pour compte le système de l'enseignement supérieur. Aggravation dans les années 1990 avec le vent de démocratisation dont les campus universitaires ont été identifiés comme des bastions les plus violents. Pas question pour les dirigeants accrochés à leur pouvoir de financer ces universités qui constituent la base des mouvements d'opposition.

Conséquences: Abandon des réformes, retour aux anciens systèmes, d'où la pérennité des missions originelles de l'enseignement supérieur.

La seule réussite à mettre à l'actif de ces réformes est l'accroissement rapide des effectifs et la formation des cadres. En effet, selon le sociologue Rontopoulou (1994: 148): « En Afrique francophone, les étudiants n'étaient guère que 4000 en 1960, ils sont plus de 200 000

depuis le début des années 1990 ». Au Togo par exemple, au début des années 1990, les autorités se félicitaient des réussites de l'enseignement supérieur en ces termes:

« Si on fait le bilan de la vingtaine d'années d'existence de l'enseignement supérieur au Togo, force est de reconnaître que l'enseignement postsecondaire a joué un rôle important dans le développement endogène du pays. L'UB, depuis sa création, a formé 7500 diplômés de toutes nationalités dont plus de 6 500 Togolais ».

Cet état de fait a conduit à l'augmentation du chômage dans tous les pays ayant appliqué ces réformes, surtout dans un contexte de déflation de la fonction publique avec un secteur privé très peu créateur d'emplois.

L'exemple du Sénégal est illustratif. Selon un rapport de la BM, « l'offre globale des diplômés de l'université dépasse la demande (...). En 1984, on comptait 820 diplômés de l'Université inscrits au chômage. Aujourd'hui, il y aurait, selon diverses estimations, entre 2000 et 3000 diplômés de l'enseignement supérieur en chômage. La situation risque de se détériorer davantage dans les années à venir » (Niane, 2000: 308).

Il apparaît donc que faute de moyens, les réformes n'ont pas été appliquées dans bien des cas. Ainsi, la contribution des universités au développement dont il a été question dans les réformes ne s'est limitée qu'à la formation des diplômés en mal d'insertion professionnelle.

La solution du privé présentée dans les années 90 par la Banque mondiale comme une alternative à la crise de l'Université publique n'a pas été efficace.

Que faire alors aujourd'hui pour que l'enseignement supérieur joue effectivement sa partition dans le développement?

1. D'abord, il s'impose une vision de l'éducation qui englobe l'ensemble du secteur et qui assure une bonne articulation et un équilibre judicieux entre tous les niveaux d'éducation – primaire, secondaire et supérieur – en tenant compte du marché du travail et des politiques et priorités économiques.

2. Il faut forcément repenser le financement de l'enseignement supérieur. J'entrevois trois sources de financement: l'Etat, l'Université elle-même et la société.

L'Etat doit investir davantage dans la recherche: car on ne peut aller vers le développement en mettant de côté la recherche.

Dans plusieurs pays développés, en période de crise économique, on adopte l'austérité budgétaire dans tous les secteurs sauf celui de la

recherche. Mais dans nos pays, surtout de la zone francophone, c'est le secteur le plus vulnérable. La recherche n'est pas mise au service du développement. La plupart du temps, les enseignants du supérieur font de la recherche pour assurer leur promotion et avoir des incidences financières sur leurs salaires (j'ai discuté avec plusieurs enseignants du supérieur, ici comme ailleurs en Afrique, qui m'ont dit clairement ceci: « s'il n'y avait pas le CAMES, qui irait se démerder pour produire des articles? » Cela résume tout.).

Il est tout de même indispensable que les Etats qui ne l'ont pas encore fait, revoient les salaires des enseignants du supérieur. Car les universitaires ne sont pas que des enseignants. Ils sont enseignants-chercheurs. Cela suppose qu'ils doivent diviser leur temps entre l'enseignement et la recherche. Or, dans la plupart des cas, le temps de la recherche est sacrifié au profit des affaires.

Ou de l'enseignement dans les établissements privés. (Exemple du Niger jusqu'à récemment).

En ce qui concerne l'Université, elle peut entreprendre des activités génératrices de revenus : la consultance et la création de centres de publication très compétitifs, par exemple, peuvent être initiées par l'université de sorte à alimenter les caisses de l'institution.

La société, à travers le partenariat entreprises/université, peut contribuer au financement de l'enseignement supérieur.

Ce sont des réalités bien avancées dans certains pays anglophones d'Afrique comme le Kenya, le Nigeria, etc. dont les autres pays peuvent tirer exemple.

Tout cela permettra à nos universités d'être plus autonomes financièrement et d'avoir les moyens de revoir les offres de formation pour une meilleure adéquation formation-emploi.

CONCLUSION

- Au-delà de tout ce qui vient d'être dit, les universitaires doivent repenser leur engagement social. Ils sont trop absents des débats contemporains sur le développement de nos Etats-nations. Ils ne doivent pas oublier qu'ils sont les lumières de leurs sociétés.
- C'est à ce prix, pensons-nous, que les universités pourront effectivement contribuer au développement des sociétés africaines contemporaines.

Université et développement en Afrique

Boubou Aldiouma SY

Plan

1. Historique de l'Université
2. Qu'est-ce que l'université?
3. L'Université et ses missions
4. l'Université Gaston Berger: Mission et vision
5. La réforme LMD au sein du Etats du REESAO
6. Recommandations

Historique

- L'Université tire ses origines les plus éloignées de l'Académie de Platon dans une mosaïque romaine trouvée à Pompéi.
- L'Académie est l'école philosophique fondée dans Athènes par Platon vers 388 av. J.-C. Elle dure jusqu'en 86 av. J.-C.
- L'Académie vient du domaine dans lequel elle est située, fait de jardins et de portiques et qui se trouve près du tombeau du héros Académus.
- Les activités qui y sont pratiquées sont la recherche, l'enseignement, des exercices de gymnastique et des activités culturelles.
- Des étrangers y sont souvent invités pour partager leur savoir.
- Les élèves de l'Académie sont des hommes; l'éducation prend la forme de la pédérastie,
- C'est-à-dire la formation de jeunes gens par des maîtres plus âgés.
- C'est pourquoi, certains considèrent que Platon est le fondateur des Universités modernes.

Qu'est-ce que l'université?

- L'Université est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche, qui accorde des diplômes universitaires dans divers domaines de la connaissance.
- Le mot université est dérivé du latin *universitas magistrorum et scholarium*: la communauté des enseignants et des chercheurs.

- Cet établissement fédère la production (recherche), la conservation (publications et bibliothèques) et la transmission (études supérieures) des différents domaines de la connaissance.
- Pour cette particularité, l'université se distingue des écoles et des grandes écoles, qui sont centrées sur la seule transmission d'un domaine bien défini de la connaissance :
- Ecole des Sciences et Médecine Vétérinaire de Dakar au Sénégal;
- Ecole Supérieure d'Agronomie de Rennes en France.
- L'Université a des missions précises mais diverses au regard des corps de sciences qu'elle est susceptible d'héberger.

L'université et ses missions (enseignement supérieur)

- Selon Louis BRUNET (2009), l'université est un regroupement d'experts ayant pour objectifs communs l'avancement des connaissances, leur sauvegarde et leurs transmissions.
- La transmission des connaissances vise la formation d'individus capables d'appliquer ce savoir et avoir une relation critique vis-à-vis de ce savoir pour faire progresser la société.
- L'université devrait alors être un arrimage cohérent et indissociable entre l'avancement du savoir, sa préservation, sa transmission et les options de développement des Etats.
- Pour que cette relation perdure, il faut que les professeurs soient dans un bon environnement de recherche car l'université est avant tout une structure de recherche
- Le Professeur enseigne le produit (les résultats) de sa recherche
- Ce que BRUNET appelle un mariage fructueux entre l'enseignement et la recherche.
- A l'université, la recherche est l'activité fondamentale du Prof. et l'enseignement la tâche «secondaire» mais essentielle car elle constitue le pont entre le résultat et sa transmission/diffusion.
- Donc son appropriation par l'Etat pour élaborer des schémas de développement maîtrisés.
- Les progrès de l'enseignement supérieur, de la connaissance et de la recherche dépendent des infrastructures et des ressources humaines et matérielles disponibles (UNESCO sur la condition du PER, nov. 1997).

- La qualité de l'enseignement supérieur dépend alors des niveaux d'équipement des structures pédagogiques (laboratoires) et du niveau d'organisation, d'interconnexion et d'échange de l'information scientifique
- La réussite de ce défi doit être recherchée dans le fonctionnement transversal des Unités de Formations et de Recherche (UFR).
- Des cloisons étanches sont visibles entre géographe/mathématicien: pour que l'Université puisse être en amont du développement, il faut nécessairement travailler ensemble car c'est la résultante de la convergence des corps de sciences qu'émergent des résultats véritablement applicables pour le développement.

Missions de l'université

En France par exemple, les missions du service public de l'enseignement supérieur sont ainsi qu'il suit:

- la formation initiale et continue;
- la recherche scientifique et technologique, la diffusion et la valorisation de ses résultats;
- l'orientation et l'insertion professionnelle; la diffusion de la culture et l'information scientifique et technique;
- la participation à la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche;
- la coopération internationale.

L'Université Gaston Berger de Saint Louis, dans le cadre de son plan stratégique en cours (2010-2014), a annoncé sa vision et ses missions.

L'Université Gaston Berger Sénégal

Vision

- La vision représente l'Université Gaston Berger (UGB) en 2014, être un pôle d'excellence:
- Ouvert sur la communauté et sur le monde,
- Formant des étudiants capables de s'adapter à l'environnement,
- Rayonnant dans toute l'Afrique de l'Ouest à travers une recherche innovante et dynamique au service du développement.

Mission

- *La mission définit la raison d'être de l'UGB:*
- Former des cadres sénégalais et africains compétents, adaptés aux besoins des individus, des universités et du marché du travail;
- Contribuer à la recherche scientifique au niveau national et international;
- Contribuer au développement de la vallée du fleuve Sénégal et de son hinterland, en prenant en charge ses problématiques de développement par la recherche;
- Promouvoir la culture sénégalaise et africaine.

La réforme LMD au sein du Etats du REESAO

- Pour faire des économies d'échelle et favoriser la mobilité des enseignants chercheurs et des étudiants, des Etats sont regroupés au sein du Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest (REESAO)
- Ils doivent, dans le cadre du montage des projets pédagogiques, s'inspirer des potentialités économiques, des contraintes auxquelles les Etats confrontés, pour réussir une heureuse articulation entre la recherche, la formation, l'emploi et le développement.
- Les résultats d'une recherche innovante, dynamique et transdisciplinaire constitueront la locomotive du développement.
- Structure de recherche, l'université doit être le «moteur du développement»;
- «Les ressources humaines constituent aujourd'hui pour chaque pays un atout majeur dans la lutte pour le développement durable aux plans économique, sociale et culturel»
- Dans ce cas il faut beaucoup d'Universités de taille moyenne implantées selon une carte universitaire guidée par la géographie des ressources et des besoins/contraintes, permettant d'éviter la formation d'une pléthore de cadres que le tissu socioéconomique ne peut pas absorber.
- Mettre sur pied des projets novateurs de collaboration entre les établissements d'enseignement supérieur et les différents secteurs de la société pour garantir que les programmes de l'enseignement supérieur et de la recherche concurrent au développement local, régional et nationale (UNESCO, 1998).

- Concevoir des structures à projets pédagogiques flexibles/dynamiques dont l'animation se fait au sein de «plans stratégiques de développement en concevant des projets d'établissement pluriannuels, expressions de vision à court, moyen et long terme.
- Ces plans fixent des objectifs et précisent les voies et moyens de les atteindre» (KANE B., 2009).
- Cette perspective est conforme aux recommandations prioritaires de l'UNESCO, qui précise que «chaque établissement d'enseignement supérieur devrait définir ses missions en conformité avec les besoins présents et futurs de la sociétés».
- Pour atteindre de tels objectifs, les établissements d'enseignement supérieur utilisent «leur autonomie et leurs grandes connaissances pour contribuer au développement durable de la société et à la résolution des problèmes auxquels sera confrontée la société de demain.
- Ils devraient développer leur capacité de donner l'alerte par l'analyse des tendances sociales, économiques et politiques, selon une approche multidisciplinaire et transdisciplinaire».
- L'élaborer des cartes universitaires et des cartes des filières permet d'avoir une visibilité de l'existant et d'éviter les duplications (KANE B., 2009)
- Ces documents guident la mobilité; les informations qu'elles contiennent doivent faire l'objet d'une base de données à réactualiser et à diffuser au plan national, au sein de l'Espace Africain de l'Enseignement Supérieur et auprès des autres partenaires (SAES): mémorandum sur la stratégie de lutte contre la fuite des cerveaux.

Quelques Recommandations

- Traitement salarial conséquent pour stabiliser le PER;
- Construire des établissements d'enseignement supérieur afin de gérer des effectifs maniables, soit un TE15/PER;
- Car la production d'une masse critique de doctorats est une richesse inestimable qu'il maitriser, canaliser au sein des options majeures de développement;
- Mettre en place des laboratoires interconnectés et équipés;
- Bonne documentation, favoriser la mobilité ainsi que les échanges;

- Les Etats doivent confier aux universités les problématiques de recherche développement;
- Maîtriser les ressources des pays pour inventorier les atouts et les contraintes afin d'élaborer des schémas de développement;
- Elaborer des cartes universitaires et des filières professionnelles;
- Intégrer certaines structures de l'Etat au sein des universités. Au Sénégal, on pense par exemple à la SAED, à l'ISRA, à l'Ecole d'élevage, à l'INP, à l'ITA, etc.
- Ce qui permet la mutualisation des bases de données, des infrastructures, permettant d'éviter des redondances dans le secteur de la recherche développement.
- Développer des stratégies de génération des ressources financières additionnelles par la participation conséquente des étudiants par ex.,
- Mettre en places des Filières Pro. payantes, etc.
- Intéresser l'entreprise au financement de l'Université;
- Les ressources extérieures de financement

Bibliographie

- BRUNET L. (2009), *professeur et directeur du département de psychologie, UQAM*
- BETTEZ M. (199). La recherche universitaire, vecteur du développement endogène régional: le cas de l'Université du Québec à Chicoutimi au Saguenay-Lac-Saint-Jean,
- KANE B. (2009). Quelques éléments de réflexion sur l'enseignement supérieur au Sénégal et en Afrique : les tâches immédiates, 23 p.
- NIANG S. (1997). Trajectoire d'une Université de Développement vers les Cyberespaces du 21^{ème} Siècle *In La Revue du Conseil Economique et Social, N°2; février – avril 1997, pp. 33-35*
- - Journée d'étude et d'évaluation sur la réforme LMD à l'Université Gaston Berger de Saint louis, 25 avril 2007, 09 p.
- TCHERNO H. B. (2007). Sens et contresens de la reforme LMD
- SY B. A. (2010). *La réforme LMD: ses exigences et ses avantages, com., 06 p.*
- - Déclaration de la Sorbonne du 25 mai 1998
- - Texte évaluation préliminaire de l'Application de la réforme LMD en 2007-2008 UFR/LSH Ugb Sénégal
- UNESCO (1998). Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur: l'enseignement supérieur au XXI^{ème} siècle: Vision et action (projet de cadre d'action prioritaire pour le changement et le développement de l'enseignement supérieur), 08 p.

Recherche, culture et développement

Edmond Kwam KOUASSI

« La culture nourrit la recherche,
La recherche oriente le développement »²⁶

L'Afrique contemporaine demeure désespérément hantée par le problème lancinant de sa reconstruction aux plans économique et culturel. En effet, cinq décennies environ d'indépendance juridique sinon politique semblent avoir été insuffisantes pour que l'Afrique soit définitivement débarrassée des conséquences négatives et des séquelles attachées à son héritage colonial.

Des décennies de stratégies de « développement clés-en-main » menées par les gouvernements africains ont conduit à des décennies d'échec du développement.

On peut légitimement s'interroger sur les raisons d'une telle situation. La réponse se trouve, me semble-t-il, - en partie tout au moins - dans le souhait perpétuel d'exister, de vouloir vivre dans le Tiers-Monde suivant l'exemple de l'Occident industrialisé que l'on veut rattraper à tout prix.

M. Adedji Adebayo, alors Secrétaire exécutif de la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique illustre cette attitude ainsi qu'il suit :

« ...Les stratégies de développement que les gouvernements africains appliquent depuis l'indépendance sont, elles-mêmes, d'origine étrangère, puisqu'elles ont été conçues durant les périodes coloniales et néocoloniales pour rationaliser la structure de production coloniale en Afrique... ».²⁷

²⁶ La formule est d'Honorât Aguessy, Professeur à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Université Nationale du Bénin, Cotonou (Bénin).

²⁷ ADEDEJI (Adebayo), Colloque de Monrovia sur la stratégie de développement de l'Afrique à l'horizon 2000, septembre 1979.

À cet égard, Thomas Molnar ironise dans « Le Socialisme sans visage » :

« ...Le Tiers-Monde ne se préoccupe guère de conceptualiser ses propres expériences, il ne semble vouloir une seule chose : rattraper l'homme (occidental) sur la voie du progrès ». ²⁸

Marc Penouil exprime le même avis lorsqu'il fait remarquer :

« Le sous-développement correspond à une phase de l'histoire au cours de laquelle l'ensemble des sociétés tendent à se définir par rapport au modèle de la société développée (occidentale) sans pouvoir fonctionner réellement conformément à ce modèle ». ²⁹

L'affirmation d'une telle déficience oblige à réorienter la conception du développement.

La tâche n'est pas facile. Elle se présente sous la forme d'un double défi.

- Reconstruire l'Afrique au plan économique,
- Restaurer l'Afrique dans son identité culturelle.

Reconstruire l'Afrique au double plan économique et culturel est une entreprise totale et globale. La question qui se pose est celle de savoir quel aspect privilégié en un premier temps.

La reconstruction dans le domaine économique paraît d'une urgence évidente. Il est indispensable, en effet, d'arriver à vivre de sa propre production et d'utiliser ses propres outils avant de prétendre être libre, indépendant.

Mais, précisément, au sein même de cette nécessité se décèle une autre non moins importante. Avant de produire à boire et à manger, il convient d'avoir déterminé au préalable ce qu'il faut manger et boire : c'est là le domaine du culturel dont l'importance, plus difficile à cerner, ne s'impose pas d'emblée à l'attention de l'observateur. À ce sujet, il faut reconnaître avec N'Daywel è Nziew que la culture en Afrique souffre de la mystification dans laquelle l'ont enveloppée les

²⁸ MOLNAR (Thomas), *Le socialisme sans visage : l'avènement du tiers-monde*, Les Presses Universitaires de France, Paris, 1976, p.21.

²⁹ PENOUIL (Marc), *Socio-économie du sous-développement*, Dalloz, Paris, 1979, pp.3-4.

sociétés d'Europe occidentale qui nous ont colonisés.³⁰ Elle est pourtant fort impliquée dans la réalité de notre vie quotidienne. Il faut admettre que c'est la culture qui a déterminé les usages et la hiérarchie qui prévalent dans nos milieux et qui sont variables d'un espace à un autre.

À cet égard, la culture européenne a pu, par exemple, décréter que le café était plus important que la noix de cola alors que la culture africaine estime que c'est l'inverse.

Dans un sens plus dramatique, l'étude de A.P. Elkin portant concrètement sur la "technique occidentale et les aborigènes australiens" constitue une contribution précieuse à l'examen de la dégradation de la vie sociale provenant de l'introduction malencontreuse de techniques inadaptées. Dans cette contribution au Bulletin International des Sciences Sociales, publié en 1952 par l'UNESCO, sur les "Conséquences sociales du progrès technique", Elkin stigmatise les ravages humains entraînés par l'introduction inconsidérée de certaines techniques parmi les aborigènes australiens. Pour lui, le fait que ces derniers n'avaient pas leur mot à dire dans le choix des techniques adaptées à leur culture, a été fatal à leur vie : la modification de l'espace social de vie, l'élimination brutale des conditions écologiques et de l'environnement répondant à leurs valeurs et modèle du monde, ont fait disparaître la population autochtone.³¹

Ce qui consacre la primauté du domaine de la culture, c'est le fait qu'il constitue le cadre où se détermine le modèle de société qu'on veut instaurer. Pour André Malraux, la culture a une fonction vitale dans l'évolution des hommes et des sociétés. Pour lui, la culture, c'est ce qui répond à l'homme quand il se demande ce qu'il fait sur terre. Dès lors, dans un programme "culture pour tous", il propose de l'ériger au même rang que l'instruction rendue obligatoire pour la formation du citoyen.

Dès lors, la libération de la puissance créatrice paraît être une exigence première, car elle prépare les autres aspects de libération et

³⁰ N'DAYWEL (è Nziew), « Politique culturelle africaine et libération africaine », in La dépendance africaine et les moyens d'y remédier, Berger Levrault, Paris, 1964, p.567.

³¹ ELKIN (A.P), « Techniques occidentales et les aborigènes australiens », Bulletin international des Sciences Sociales, UNESCO, 1952.

garantit à ce processus son caractère total. Dans ce cas, il faut croire John Johneinz qui écrit :

« Le problème de l'avenir de l'Afrique est avant tout celui de l'existence d'une culture africaine qui soit consistante au point de jouer pleinement le rôle qui lui revient dans l'élaboration du devenir ». ³²

Toutefois, il va de soi que si le premier élan de libération doit être d'ordre culturel, celui-ci n'aura aucune chance de s'affermir et de s'implanter s'il ne s'appuie pas sur un minimum de moyens matériels : ce qui conduit à réfléchir sur le type de développement souhaitable pour l'Afrique.

QUEL TYPE DE DÉVELOPPEMENT ?

Aujourd'hui, plusieurs types de développement nous sont proposés : la voie chinoise de développement, la voie indienne de développement, la voie occidentale de développement et, naguère, la voie soviétique de développement.

Que faire ?

Heureusement, nous avons des références. Au début de la décennie 80, les États africains réunis sur le continent ont élaboré leur propre plan de développement comportant une vision claire du type de société africaine qu'ils entendent construire.

Cette vision rejoint cette définition de Massemba Kamitatu qui disait : « Le développement est un processus dynamique et cumulatif de libération et de transformation des structures mentales, politiques, économiques, culturelles et sociales de tout groupe humain selon les valeurs et un rythme qui lui sont propres ». ³³

Il s'agit avant tout d'un développement responsable, multiforme et endogène.

1. Un développement responsable

³² JOHN (Johneinz), *Muntu : L'homme africain et la culture néo-africaine*, Paris, Seuil, 1961, p.8.

³³ KAMITATU (Massemba) in Alain PELLET, *Le droit international du développement*, Que sais-je ? Paris, PUF, 1980, p.7.

Ce type de développement suppose que l'on ait, au départ, une idée claire et distincte de l'homme à venir, de la société que l'on veut bâtir. Pour le Président Abdou DIOUF du Sénégal :

« Le développement d'un pays passe par l'épanouissement de l'individu en personne. C'est dire que l'homme est principe et fin du développement. On ne peut triompher des défis du XXI^{ème} siècle qu'en construisant sur les ruines de la vieille notion d'humanisme, un nouvel humanisme. Pour bâtir une civilisation moderne et maîtresse de son destin, il nous faut avoir une conscience claire et souveraine de l'homme à venir. Développer une société, c'est assurément construire l'avenir des hommes, créer les conditions pour leur épanouissement d'individus en personnes, êtres libres et responsables ». ³⁴

Le développement responsable honore le travail et rend au travailleur sa dignité. Il s'oppose au système de production dans lequel le travailleur étroitement lié au technologue, devient aliéné dans l'acte même de production : système où le travailleur ne travaille pas parce qu'il en sent le besoin, il travaille pour subsister. Le développement responsable ne confine pas les hommes et les peuples dans la fonction de consommateurs. Il implique plus d'équité au sein du commerce mondial et dans les relations économiques.

Un développement responsable, c'est aussi un développement endogène.

2. Un développement multiforme

Il est aujourd'hui admis que le vrai nom du développement des peuples, c'est la culture. M. Jean-Pierre COT, ancien ministre français de la coopération, affirme que le développement culturel et l'alphabétisation passent par la redécouverte des langues nationales : un développement authentique s'accompagne nécessairement du développement des langues nationales.

Dans le cadre de la réflexion sur les "langues nationales et l'enseignement supérieur", le professeur Bolouvi LEBENE de l'Université du Bénin a apporté une précieuse contribution sous forme de "préalables scientifiques à l'accès des langues premières dans l'enseignement supérieur". Il a fait apparaître des "champs d'utilisation" à travers une lecture plurielle du rôle de ces langues. Il en a identifié six :

³⁴ Le Président Abdou DIOUF cité par M. BOIRO au XX^{ème} anniversaire de l'Université du Bénin, Lomé, 1990.

Langue première comme langue médium de l'enseignement ;
Langue première comme langue des affaires publiques (Parlement, gouvernement, administration) ;
Langue première comme langue de l'information ;
Langue première comme langue de l'écriture ;
Langue première comme langue de la production intellectuelle ;
Langue première comme langue des contacts interpersonnels (rapports affectifs, vie familiale).

Et comme pour transcender l'obstacle épistémologique, il a alors suggéré trois modes de prise en compte de la langue première dans l'enseignement supérieur. Avec le premier mode dit "référentiel", tout spécialiste de linguistique devrait pouvoir, dans un amphithéâtre, se référer aux langues premières de son auditoire. Le mode "optionnel" permettrait d'insérer au programme de l'enseignement, la langue première comme matière à option. Le mode "médiatique", enfin, consisterait à élever la langue première au rang de médium de la connaissance. C'est l'étape de l'élaboration de la transmission et du contrôle du savoir institutionnel dans et par la langue première.

Pour atteindre ce stade avancé du développement linguistique, il a mis en lumière un certain nombre de préalables qu'il considère comme incontournables :

L'unicité du médium linguistique : gage de l'unité nationale et de l'harmonie intellectuelle et culturelle.

La normalisation de la langue première, c'est-à-dire la mise en place de normes de fonctionnement unifié de la langue de manière à éviter les "dérapages régionaux".

Éviter que l'emprunt aux langues étrangères ne conduise à la "glottophagie occidentale". En cas de vide terminologique, il conviendra de chercher et de trouver le mot dans la langue première africaine. À défaut, il faudra recourir à la création de néologisme. L'emprunt, dans ces conditions, ne peut être qu'un recours ultime mais aussi provisoire, car le mode d'emprunt devra disparaître lorsque la langue première aura généré une expression adéquate.

3. Un développement endogène

Le développement n'est pas synonyme de croissance économique, d'accumulation matérielle de biens, motivée par la course au profit maximal et stimulé par le désir de "toujours plus". Il implique la primauté de la satisfaction des besoins internes sur la demande

extérieure. Il doit, avant tout, avoir en vue l'autosuffisance ou, mieux, l'auto-dépendance comme les responsables africains, pour leur part, le soulignent souvent avec force. Le développement se construit de l'intérieur, à partir des besoins des habitants dans leur cadre de vie, à l'échelle de petites unités, en s'appuyant sur les forces vives des régions, en faisant une place de choix à la culture. Le développement ne doit pas refermer les populations sur elles-mêmes. Il ne saurait en aucune manière les "constituer en ghetto". Il doit être ouvert sur le monde.

Insertion professionnelle des diplômés des filières des Lettres et Sciences humaines de l'université de Dschang à l'aube du système LMD

PIEPOUO GNIGNI NSANGOU Louissette

Plan

Introduction

I – Les raisons d'une Réforme

II - Les objectifs de la Réforme

III – L'insertion professionnelle des diplômés

IV – Les causes d'insertions mitigées

Conclusion

Introduction

❖ **Motivation de la Réforme de l'Enseignement Supérieur au Cameroun**

- Pléthore de handicaps paralysants ont plus ou moins surpris l'Université elle-même et les décideurs
- Tenants et aboutissants de la Réforme :
 1. résoudre les dysfonctionnements que connaît l'Université
 2. en faire un haut lieu du savoir et du savoir-faire.

❖ **Questionnement**

- 1) De 1993 à 2011, les objectifs de la Réforme ont-ils été atteints ?
- 2) les produits de l'Enseignement supérieur s'insèrent-ils aisément dans le circuit économique plus que par le passé ?

Nous nous proposons de lancer un regard rétrospectif sur les diplômés de l'Université de Dschang créée par la Réforme de 1993.

I -La réforme de 1993

1) Une volonté manifeste de changement

- Mise en place d'un cadre institutionnel, juridique et réglementaire

2) Les intentions : tourner le dos au passé

- Elle vise l'efficacité. Sans négliger la culture, l'initiation au sens civique,

- Apprentissage d'un métier pour s'assumer et assumer le destin de son pays.
- Refus de créer sans relâche des chômeurs incultes et les licenciés chômeurs.
- Participation des étudiants à leur formation, passage de l'étudiant assisté (bourse d'étude) à l'étudiant finançant en partie sa formation.

3) Les mesures concrètes visant le repositionnement de l'Université dans le développement :

- Eclatement de l'unique université en 5 dont celle de Dschang
- Autonomie la plus large possible de chacune sur le plan académique et de la gestion.
- Régionalisation donc ouverture aux questions de l'environnement régional, mais sans faire abstraction du national et de l'international ;
- Un cadre réglementaire et juridique incitatif concernant les IPES (Appel à l'initiative privée à investir dans l'enseignement supérieur.)

4) Les missions prescrites aux universités

- Porter au plus haut niveau et au meilleur rythme de progrès, les formes supérieures de la culture et de la pensée.
- Former et perfectionner les chefs d'entreprises, cadres techniques et administratifs dont le pays a besoin.
- Constituer des pôles de développement local, régional national et international.

En clair, la professionnalisation et l'augmentation de l'offre d'éducation sont en bonne place.

II - Les objectifs de la Réforme

- ❑ Formation de l'homme dans son intégralité (Conférence de La Havane), le développement complet de la personne (Conférence de Palerme)
- ❑ Maintien, avancement et diffusion du savoir par la recherche et la création intellectuelle, et l'enseignement et la diffusion des connaissances

Insertion professionnelle des diplômés des filières des Lettres et Sciences humaines de l'université de Dschang à l'aube du système LMD

- ❑ Participation active à la solution des grands problèmes de portée planétaire, régionale et locale (lutte pour la réduction de la pauvreté, de la faim, de l'analphabétisme, de l'égalité des droits des femmes et des hommes)
- ❑ Contribution à la mise en œuvre de l'éducation permanente pour tous etc.

Raison d'être de cette recherche

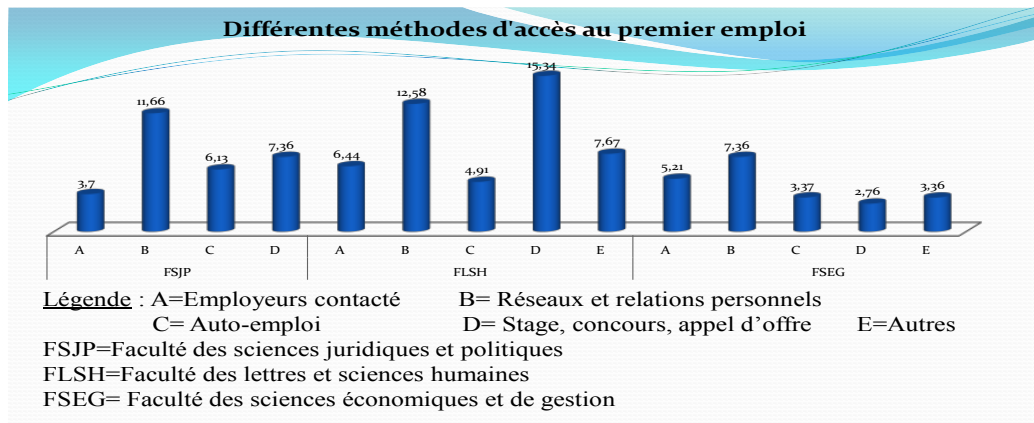
- Etude sur les universités périphériques : Dschang, Buéa, Ngaoundéré
- Questionnaire commun adressé aux anciens diplômés des facultés des lettres et sciences humaines, sciences juridiques et politiques, sciences économiques et de gestion de l'Université de Dschang résidents dans les régions de l'Ouest, Nord-Ouest, Littoral et Centre

III- Quelques résultats

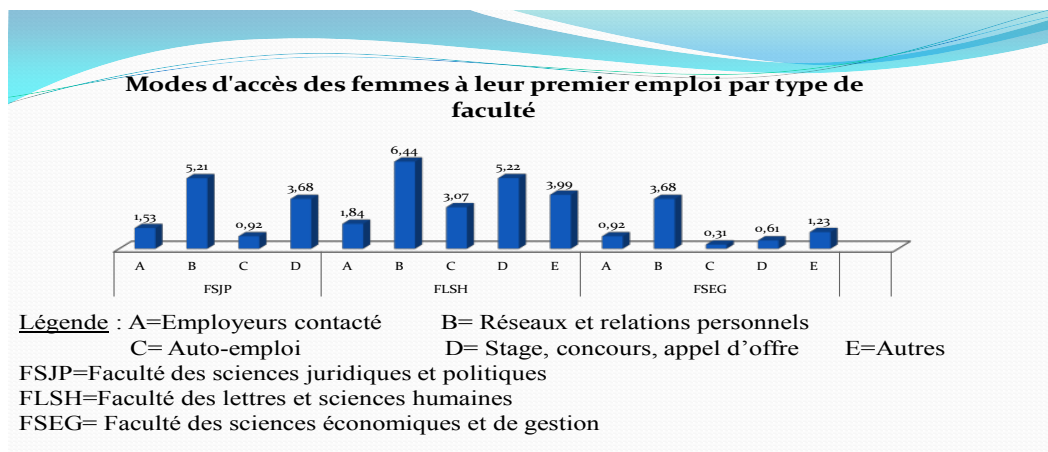
1. Insertion professionnelle des diplômés

Facultés	périodes	masculin	féminin	Total	% /au total	%de femmes
FSJP	0 - 1 an	77	45	122	93.8	93.8
	2 - 4 ans	5	3	8	6.2	6.3
FLSH	0 - 1 an	76	79	155	95.7	97.5
	2 - 4 ans	4	2	6	3.7	2.5
	5 ans et +	1		1	0.6	0.0
FSEG	0 - 1 an	43	16	59	98.3	100.0
	2 - 4 ans	1		1	1.7	0.0

Insertion professionnelle des diplômés des filières des Lettres et Sciences humaines de l'université de Dschang à l'aube du système LMD



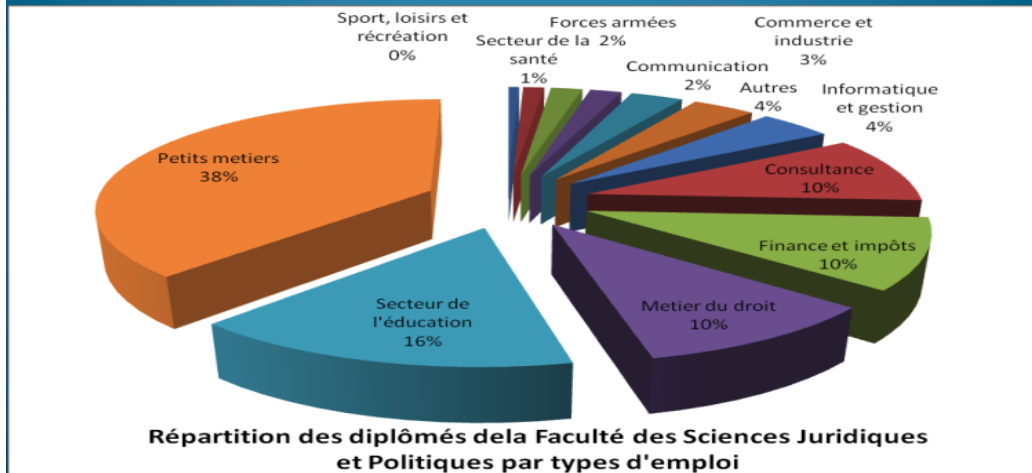
- Les diplômés des trois filières s'insèrent plus grâce aux réseaux et connaissances. C'est le cas de 31,6 % d'entre eux.
- 15,34 % des diplômés des Lettres sont insérés par concours, appel d'offre, et stage s'il est concluant.
- 6,13 % des diplômés en Droit sont auto-employés.



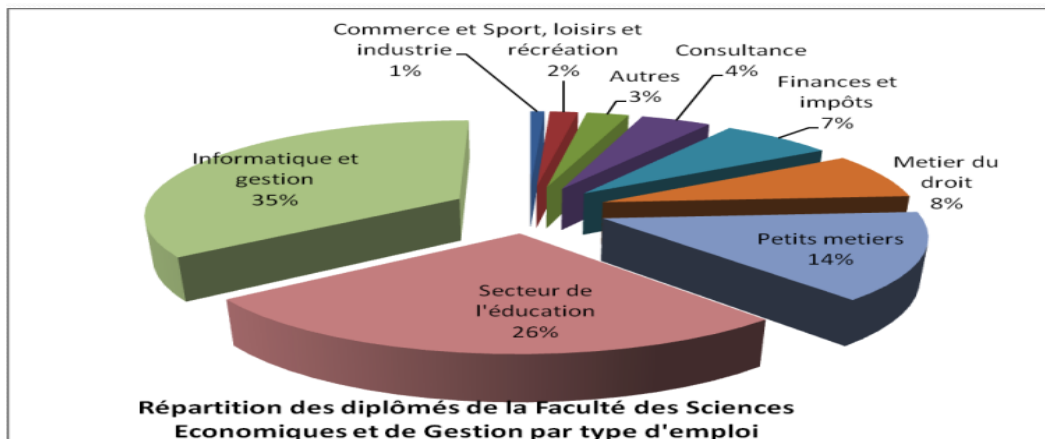
- 15,73 % des femmes des trois facultés sont insérées grâce aux réseaux et relations personnelles.
- La Faculté des Lettres a un taux élevé de femmes auto-employées : 3,07 %.

2 - Auto-emploi : Echec d'une insertion professionnelle ?

- Pourcentage élevé des diplômés dans le secteur de petits métiers : 59 %
- 11,67 % des diplômés sont auto-employés
- Les diplômés sans-emploi représentent 33,47 % donc le tiers des effectifs

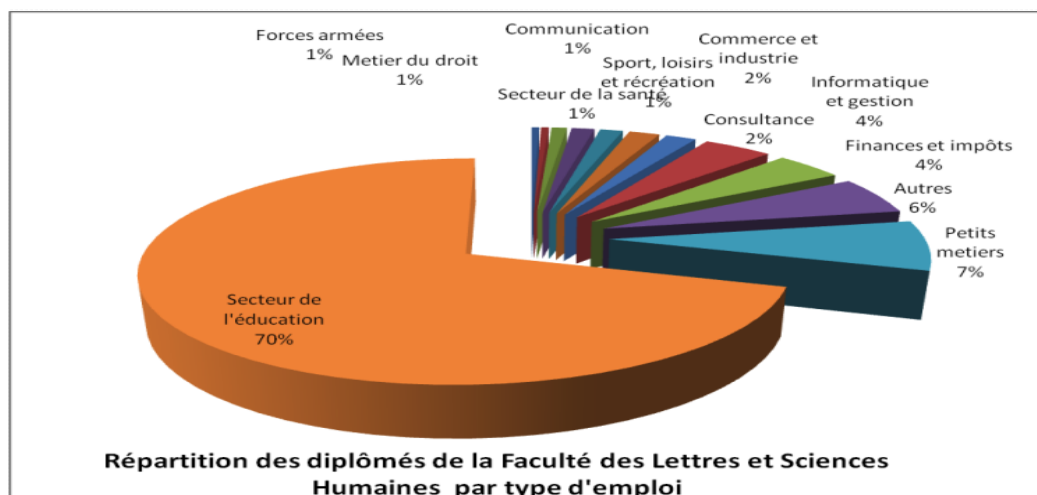


- Exception dans le domaine d'Information et de Gestion (professionnels) : 35 %.
- Mais le secteur de l'éducation 26 %, et les petits métiers 14 % concentrent des gros effectifs.



On reste toujours dans l'ancien système avec des domaines spécifiques tel le secteur de l'éducation qui se taille la part du lion : 70 %.

- Suivi des petits métiers : 7 %



IV -Les causes d'insertions mitigées

1. La qualité des programmes d'enseignement : La dimension professionnalisant est quasi absente, sauf pour quelques cours, tels les cours transversaux d'Ethique en Licence, et celui d'entrepreneuriat en Master; enseignement de masse.
2. La qualité de l'enseignement : Absence de la pratique; absence des voyage d'étude et stages en entreprise; formation de masse; système d'évaluation est théorique; taux d'échec élevé par promotion; abandon et déperdition.
3. La qualité des enseignants : Absence d'école de formation pour les enseignants du supérieur ; enseignants réfractaires à l'innovation (NTIC) d'où un surplus de travail sans compensation aucune; enseignant sclérosé (n'actualise pas le cours); dévotion et conscience de l'enseignant dans sa tâche.

Conclusion

La Réforme universitaire de 1993, dans l'esprit de ses concepteurs visait à combler des lacunes, cherchait à concilier le savoir et le savoir-faire pour une meilleure employabilité des produits sortis des universités. Force est de constater qu'environ vingt ans après, on n'est pas plus avancé. L'insertion des diplômés dans les circuits de développement n'est pas automatique. On fonctionne sur la base des réseaux familiaux, clientélistes, tribaux, etc. L'évaluation de la réforme et le repositionnement de l'université pour le développement se présente une fois de plus comme une nécessité impérieuse.

Le système LMD au Togo : un facteur déclenchant une relecture du lien Université et Développement

Ibrahim CHITOU

Introduction

Les universités publiques togolaises (Lomé et Kara) constituent l'essentiel du système d'enseignement supérieur. C'est le cas des pays subsahariens, en l'occurrence ceux de l'espace francophone. Ce sont des universités généralistes, disposant d'une large gamme de filières, comptabilisant au total plus de 53 000 étudiants, dont la plus ancienne, créée dans les années 70, est l'Université du Bénin, aujourd'hui l'Université de Lomé (presque 43 000 étudiants). Les universités d'Afrique subsaharienne ont déjà acquis une longue expérience des formations universitaires.

Nul ne peut contester que ces formations soient la ressource essentielle structurante du développement d'un pays. Étant donné que le développement est un « *processus de transformation des structures économiques, sociales, culturelles, institutionnelles permettant l'apparition de la croissance et sa prolongation dans le temps* » (Bialès et al., 1995, p. 199), c'est une évidence que la Formation des acteurs en est un des facteurs essentiels. Plus la dotation quantitative et qualitative en ressources humaines est forte dans une économie, plus il y aura une dynamique autoentretenu qui se créera par le développement des niches de créativité et d'innovation de tous genres. La formation est la clé du développement. Cependant, la question fondamentale qui vient à l'esprit est : quel type de formation? Comment doit-on former pour répondre efficacement aux besoins de la société? Autrement dit, existe-t-il des systèmes de formation plus performants que d'autres?

Depuis l'année académique 2006-2007, les universités publiques togolaises ont fait leur entrée dans le système LMD (Licence, Master, Doctorat) désigné *Processus de Bologne*. Quoi de nouveau avec ce système? Marque-t-il une rupture avec le modèle de formations universitaires classique? Quelle lecture doit-on en faire? Et pour quel projet de développement? Comment doit-on envisager le lien université et développement?

La mise en application de ce *Processus de Bologne* au Togo offre l'occasion de débats sur le lien entre l'université et le développement de l'Afrique. Par ricochet, elle permet de mettre au jour (sans tabous) quelques réels maux dont souffre le système d'enseignement supérieur togolais.

Cette contribution se focalise sur trois grands axes : (1) le modèle de formation, peu adapté aux exigences du développement (2) l'appropriation du *Processus de Bologne* dans le contexte togolais et (3) le système LMD comme approche de gestion de l'interface formation- développement.

1. Le modèle de formation universitaire peu adapté aux exigences du développement

La situation globale des formations universitaires en Afrique subsaharienne n'est plus tenable. Il est urgent de changer d'approche en intégrant mieux les préoccupations du développement. D'une manière générale, le modèle culturel de l'enseignement supérieur est devenu désuet (i) et mal enraciné dans le contexte du développement (ii).

1.1 Modèle culturel de l'enseignement supérieur désuet

Au lendemain des indépendances, les formations supérieures étaient essentiellement destinées à fournir des ressources humaines à l'administration moderne en construction. Les systèmes d'enseignement supérieur s'inscrivaient ainsi dans le processus de la construction de l'État et non dans des stratégies véritables de développement. Les citoyens, dans cette option, étaient formés pour devenir des fonctionnaires. Devenir fonctionnaire était quasiment le seul modèle de référence. L'équation « *devenir fonctionnaire égale réussite professionnelle* » était le seul objectif dans l'esprit du commun des mortels. Au fil du temps, il s'est forgé un état d'« *accommodation* »³⁵ dans leur entendement.

Puisque, l'administration s'est façonnée dans le moule de l'organisation wébérienne (impersonnalité de la fonction ou tâche), alors le choix unique de recrutement par concours (sans autre test de motivation), favorisera l'émergence d'une élite se légitimant uniquement par le « savoir » et non par de véritables compétences utiles. Et cela se traduit souvent par cette boutade: « *si je*

³⁵ Terme utilisé par J.K. Galbraith (1979) pour désigner une situation de résignation préférable plutôt que de susciter l'espoir de changement.

suis là, c'est parce que j'ai fait partie des meilleurs au concours, donc je suis meilleur ». Autrement dit, comme l'a souligné A. Cabanes (2004, p.149) dans un autre contexte, « *la méritocratie...s'arrête à la date de publication des résultats des concours d'accès à la fonction publique* ». Ainsi, les formations ne servent véritablement pas à acquérir des compétences maîtrisables, mais pour réussir aux concours et obtenir une place parmi l'élite administrative. Ceux qui n'y sont pas, sont presque catégorisés comme des "parias" de la société fonctionnarisée. Ceux qui exercent dans d'autres secteurs sont assimilés à des vauriens ; ils sont soupçonnés de tout (malhonnêtes, tricheurs, voleurs du fisc...). Le système tel qu'il est formaté sert plutôt à former des cadres pour l'administration, d'où le hiatus entre formation et développement.

Les pays subsahariens se sont enfermés trop longtemps culturellement dans ce modèle de référence : « *Mon fils, tu vas devenir fonctionnaire* ». L'élite fonctionnarisée constitue une classe (la bourgeoisie bureaucratique) qui tente de définir ses propres normes et codes pour préserver sa survie et légitimer son existence. Ainsi un fossé s'est creusé entre l'élite, imbibée des normes forgées par le modèle de développement des pays très avancés et le corps social. Cette élite tend souvent à reproduire des mécanismes d'apprentissage, faisant abstraction du contexte local.

Par ailleurs, l'absence de réflexion autour du binôme formation-développement (comme la plupart des pays asiatiques l'ont fait plus tôt) va aggraver la situation. Les projets éducatifs et les plans de développement se sont développés d'une manière parallèle. La vision intégrée des objectifs de développement et des schémas éducatifs a été négligée. La conséquence en est qu'il n'y a jamais eu véritablement de transfert de compétences en Afrique par le biais des programmes de développement. Mais, il ne peut en être autrement, car le transfert réel et massif des compétences tendrait à assécher le marché des experts occidentaux. D'une manière générale, les plans de développement ne sont fondés sur aucune culture de formation véritable. La preuve en est : la difficulté à faire émerger des expertises locales solides sur lesquelles les gouvernements pourraient s'appuyer pour initier de vrais projets de développement. Aussi, faudrait-il encore que les gouvernements fassent confiance à l'expertise nationale.

Les plans de développement sont souvent construits en marge des stratégies de formation. Citons, par exemple, ceux construits à partir des modèles développementalistes tels que : l'« *import substitution* »

(Prebisch, 1950, 1959, 1963), les « *pôles de développement* » (Perroux, 1964, 1981), les « *déséquilibres structurants* » (Hirschman, 1964, 1984). Rappelons que ces modèles ont été longtemps (au moins trois décennies) les socles des stratégies de développement des pays subsahariens. Mais ils n'ont pas intégré conceptuellement la dimension "Formations utiles" dans leur mise en pratique.

En définitive, c'est le modèle éducatif lui-même qui pose problème. Le passage suivant en dit long : « *Cinquante ans après les indépendances, nous ne pouvons plus nous cacher cette réalité que les systèmes scolaires africains ne correspondent pas à ce que nous attendons d'eux : qu'ils soient le moteur du développement durable de nos sociétés. Ces systèmes sont en inadéquation structurelle avec nos valeurs, nos besoins, notre environnement. Plus trivialement, l'école n'a pas apporté le développement ; nous la suspectons même de ne pouvoir l'apporter, tant elle demeure, en Afrique, l'école du sous-développement* » (Gbikpi-Benissan, 2011, p. 11).

Ce modèle importé ou hérité de la colonisation n'a pas suffisamment intégré les spécificités africaines. Puisque le système colonial est un modèle dont le projet est de « *transformer pour ressembler* », alors, il s'est forgé dans le subconscient de l'être subsaharien, que le modèle idéal est celui légué par l'empire colonial. Du coup, la stratégie (consciente ou inconsciente) est de former un maximum d'élites pour porter ce projet. Pour y parvenir, il s'est développé une culture de l'université de masse. Aller à l'université devient le signe de la réussite sociale ! Tout le monde veut aller à l'université. Ceux qui n'entament pas les études universitaires sont considérés comme des "ratés" du système, et du coup, ils semblent marqués du sceau de l'échec. Cette perception de la "réussite sociale" fortement ancrée dans l'esprit des citoyens a pour conséquence de créer un état d'« *accommodation* » qui anesthésie tout effort de changement. Même lorsqu'individuellement les acteurs font preuve de prise de conscience sur cette question, il manque encore le projet politique capable de la porter collectivement.

Les étudiants sont finalement formés pour accumuler des savoirs (souvent oisifs) et non pour acquérir de vraies compétences nécessaires et utiles au développement. « *L'inadéquation emploi/formation constitue dans de nombreux pays l'une des causes majeures de retard en matière de développement* » (Fourniol, 2004, p. 214).

Il est nécessaire de faire évoluer les mentalités en offrant à la jeunesse d'autres modèles de référence par valorisation des métiers et professions ancrés dans le développement local.

1.2 Le système d'enseignement supérieur en mal d'enracinement

Nul n'ignore que les universités africaines, en l'occurrence francophones, ont atteint maintenant, une certaine maturité en matière de formation d'élites de haut niveau. Elles constituent *de facto* des ressources précieuses qui peuvent être mises au service du développement. Mais, force est de constater que ces ressources ne sont nullement structurées et organisées opérationnellement pour qu'elles soient réellement profitables à l'environnement. Par ailleurs, le caractère obsolète du cadre de gouvernance de ces ressources conduit bien souvent à une gestion du désordre organisé des affaires académiques. En effet, puisque les règles sont source de l'ordre (Brunsson, 2004), alors leur absence ou le défaut de leur application crée du désordre. Mais, lorsque le désordre ne couve pas le chaos ou ne perturbe pas les grands équilibres des pouvoirs, tout le monde s'en accommode. Il découle d'une telle situation, la paralysie de l'action collective organisée.

Les modèles éducatifs supérieurs doivent être sous-tendus par une stratégie de développement maîtrisé, ancrée dans la culture de l'économie entrepreneuriale. Cette nouvelle dimension de formations universitaires favoriserait l'émergence de générations d'étudiants actifs, créatifs, imaginatifs et capables de faire montre de comportements entrepreneuriaux, source de dynamique de développement. Notons que le modèle pédagogique actuel ignore l'apprenant en faisant de lui un être passif, enclin à ne reproduire que le même comportement dans la vie professionnelle. *« Le comportement de l'apprenant africain vis-à-vis de la connaissance crée un profond paradoxe. L'apprenant est un spectateur et non un acteur du mode d'apprentissage. L'étudiant africain assiste à un déroulement d'un film, d'un théâtre alors que l'esprit de l'instruction veut qu'il soit acteur principal de la reproduction. L'apprenant est dompté à reproduire des « compétences » précises dans des circonstances données. Cet apprentissage de cirque ouvre la voie à la passivité, à l'oubli facile et ne crée guère des liens directs et intrinsèques entre la connaissance et l'apprenant. Il inhibe donc l'adaptabilité du savoir aux besoins quotidiens. Enfin, la configuration du paysage éducatif africain ne reflète guère l'image des besoins des populations ni celle d'une politique nationale destinée*

à promouvoir un réel développement humain et industriel » (Afanou, 2009, p. 16).

L'université d'Afrique francophone doit pouvoir (re)construire le lien entre la formation et la vision du développement. Ce lien doit se structurer autour de ce qu'il convient d'appeler la *pédagogie entrepreneuriale* où les apprenants seraient imprégnés d'une véritable culture d'organiseurs de ressources et de créateurs (ou constructeurs) de marchés dans le cadre d'une stratégie renouvelée de développement. Dans ce cas, pour les étudiants, il s'agit d'apprendre pour entreprendre tout en entreprenant pour apprendre. Pour ce qui concerne les formateurs, il revient à enseigner pour donner aux étudiants le goût d'entreprendre (Chitou, 2010). Finalement, il s'agit d'une véritable approche de changement culturel qui implique le développement d'une *pédagogie de projets* c'est-à-dire, celle qui suscite et oriente les comportements des apprenants vers des innovations entrepreneuriales à partir des contingences socioéconomiques.

Le système actuel de l'enseignement supérieur togolais fonctionne quasiment en vase clos. Ainsi, il se structure une méga-organisation, déconnectée de son environnement réel. L'affirmation de sa légitimité trouve essentiellement sa source dans son propre statut, au lieu qu'elle s'apprécie au regard de sa contribution effective au projet collectif du développement. L'un des aspects marquants de cette contribution devrait être sa capacité à innover des instruments du lien avec le corps socioéconomique. Mais, nombre de ses grands acteurs forment une *bourgeoisie intellectuelle*, souvent en compétition avec la *bourgeoisie politique* et la *bourgeoisie bureaucratique* (technostructure administrative). Ils se sentent - à tort ou à raison - détenir un pouvoir incarné par leur statut, supérieur aux pouvoirs de la classe politique et de la *technostructure administrative*. De ce fait, il se développe un sentiment de complexe d'infériorité dans la société vis-à-vis des universitaires. Ces derniers, conscients de ce phénomène, s'inscrivent dans un processus de conquête de la sphère du politique et de celle du technocrate. Nombre d'entre eux sont dans l'attente de nominations dans des fonctions politiques ou dans la haute direction d'une organisation. De ce fait, il se développe des stratégies de minimisation des efforts consacrés aux affaires académiques et aux activités pédagogiques. Il n'est pas rare de trouver un professeur cumuler trois grandes fonctions de direction en plus de ses activités pédagogiques statutaires, sans oublier celles dispensées dans des établissements

privés ou à l'étranger parce qu'elles sont plus rémunératrices. Notons, qu'en général, ce sont les activités pédagogiques statutaires qui pâtissent de la surcharge que s'imposent ces acteurs. Les ressources humaines universitaires, peu nombreuses et trop dispersées, ne permettent pas aux instances de direction des universités togolaises de pouvoir bâtir une structure stratégique d'action collective pour soutenir le développement. L'université togolaise a un grand mal à s'enraciner dans un projet global d'appui au développement. Les insatisfactions tant au niveau académique qu'au niveau de sa capacité à légitimer son existence sur le terrain de développement lui confèrent un caractère d'organisation « *schizophrène* »³⁶. On peut noter que la « *schizophrénie* » de l'Université publique togolaise trouve sa source principale dans la défaillance de la gouvernance du système d'enseignement supérieur en général. En effet, la complexité des structures de gouvernance et tensions feutrées soutenues, engendrées par la compétition entre les centres décisionnels et les floues délimitations de leurs responsabilités, anesthésient *in fine* tout effort de projet ouvert sur l'environnement socioéconomique. Ainsi, l'inaction collective tend à favoriser un cadre de désordre organisé où chaque acteur, livré à lui-même, s'active plutôt à la gestion de ses propres intérêts au détriment du projet collectif pouvant être porté par l'Université.

Tout compte fait, au regard de ce qui précède, peut-on dire que les universités africaines, en l'occurrence togolaises ont de véritables missions ? On peut en douter ; J. Afanou (2009, p 137) l'explique en ces termes : « *Les universités africaines n'ont malheureusement pas de mission. Il incombe aux États de définir un objectif, une mission pour toutes les écoles et facultés universitaires de leurs pays... L'université est le moteur du développement... La politique éducative doit être orientée vers l'autonomie, la création de petites et moyennes entreprises ... qui sont des instruments fondamentaux pour le développement...* »

³⁶ Terme utilisé par H. Y. Wortzel et L. H. Wortzel (1989) pour caractériser l'entreprise publique dont la situation ne satisfait ni l'État propriétaire ni les citoyens consommateurs.

Les universités africaines, voire togolaises produisent plutôt des “handicapés professionnels”. Un «ajustement culturel»³⁷ est nécessaire (changement de ce que l'on pense, changement de ce que l'on fait et changement de ce que l'on transmet) pour reconstituer avec pertinence les liens entre compétences, attitudes et pratiques professionnelles.

Comment sortir d'une telle situation ? La nécessité de la mise en place du système LMD peut devenir le facteur contraignant à un nécessaire *ajustement culturel* ; sans quoi, aucune réforme n'a de chance de réussir.

2. Le Processus de Bologne en Afrique Subsaharienne : Pour quoi faire ?

Le *Processus de Bologne* est de nature à instaurer un nouvel ordre de l'enseignement supérieur. Comme cadre “imposé”, le système LMD tend à jouer un rôle régulateur des systèmes d'enseignement supérieur à l'échelle globale, conséquence du phénomène de globalisation qui touche tous les domaines. Cette régulation est nécessaire parce qu'elle favorise un ajustement plus pertinent des évolutions des formations et de leur cadre pédagogique aux exigences d'un environnement fortement dynamique. Donc, considéré comme un pis-aller (i), le système LMD apparaît comme un facteur de régulation (ii).

2.1 Le système LMD : un pis-aller

Le *Processus de Bologne* structurant une autre approche de l'enseignement supérieur s'inscrit finalement dans une vision globalisée du marché des compétences. Il offre un cadre visible et lisible du contenu des savoirs et du savoir-faire afin de faciliter l'échange et la mobilité des ressources humaines. Il accompagne donc le processus de globalisation de l'économie.

Dans ces conditions, l'Afrique francophone de l'espace CAMES a-t-elle le choix de faire autrement que d'adhérer au processus de Bologne ? En tout cas, cette adhésion est un pis-aller. Mais la question fondamentale qu'il convient de se poser est de savoir si les principes directeurs qui régissent le *Processus de Bologne* sont-ils aisés à mettre en application dans un environnement où les structures d'accueil n'existent que sommairement avec un encadrement pédagogique peu

³⁷ Expression utilisée par D. Etounga-Manguelle (1993) pour expliquer que la reconfiguration culturelle est le remède aux maux dont souffrent les sociétés africaines.

enclin à intégrer, dans ses modes opératoires, des innovations organisationnelles.

D'abord, rappelons que le système universitaire togolais est formaté par le cadre des orientations du CAMES³⁸ qui a pour modèle de référence le cas français. Aujourd'hui, dans le cadre de l'espace intégré européen, le système de l'enseignement supérieur français a lui-même pour modèle de référence celui de l'Europe. Par ricochet, le système universitaire des pays formant l'espace CAMES se fonde finalement sur le modèle européen. Ce dernier est, grosso modo, caractérisé par le *Programme TEMPUS* et le *Processus de Bologne*, qui sont deux projets principaux structurants, consacrés essentiellement aux questions universitaires, voire au sens large à l'enseignement supérieur et la recherche. Ils constituent d'ailleurs, les fondements d'une nouvelle approche de redynamisation du développement des pays européens.

En somme, le *Programme TEMPUS* est un projet de renforcement des capacités structurelles des universités européennes tandis que le *Processus de Bologne* est un cadre d'harmonisation des grades universitaires pour faciliter des mobilités tant des étudiants que des enseignants. Il s'agit de structurer les échanges universitaires pour permettre aux établissements d'enseignement supérieur de répondre efficacement à l'impératif de croissance durable dans l'espace européen.

Autrement dit, le *Programme TEMPUS* et le *Processus de Bologne* ont pour finalité de rendre performant le système éducatif européen pour engranger une nouvelle dynamique du développement du continent. Donc, autour de ces deux dispositifs, il y a un projet : c'est la reconfiguration harmonisée du système de l'enseignement supérieur en Europe. Ce projet lui-même s'inscrit dans un objectif global : c'est la construction ou la reconstruction de l'espace intégré européen qui elle-même est sous-tendue par une vision : le repositionnement stratégique de l'Europe dans un espace globalisé.

Alors, que dit-on des pays formant l'espace CAMES ? L'application du *Processus de Bologne* dans les pays francophones d'Afrique subsaharienne ne relève pas d'une démarche construite porteuse d'un véritable projet ; mais elle s'est imposée par nécessité.

Contrairement au modèle européen fondé à partir d'un projet commun et d'une vision globale de la recomposition géoéconomique du monde,

³⁸ CAMES : Conseil Africain et Malgache de l'Enseignement Supérieur.

le système de l'enseignement supérieur de l'espace CAMES, tel qu'il est perçu, n'est sous-tendu par aucun projet véritable de développement. Il est simplement le résultat d'une greffe de commodité d'un système moderne d'enseignement supérieur, pensé et conçu dans un contexte culturel différent sur des structures de formations complètement désuètes.

Au regard de tout ce qui précède, il est clairement constaté que le cadre formel de l'application du système LMD dans l'espace francophone des pays membres du CAMES est bien défini. En théorie, ce cadre formel s'inspire profondément de la construction du modèle européen de l'enseignement supérieur. Ainsi, la standardisation du *Processus de Bologne* devient de facto un mode de régulation des universités de l'espace CAMES.

2.2 Le système LMD, facteur de régulation du mode opératoire de l'enseignement universitaire

Tout système évolue au gré des transformations de son environnement. Il en est de même du système de l'enseignement supérieur qui doit s'ajuster en fonction des exigences de l'environnement socioéconomique. Mais, force est de constater, d'une manière générale, que les institutions universitaires togolaises ont de grandes difficultés à s'auto-ajuster. Cette situation est la conséquence de l'atonie générale du système sociopolitique, de la paralysie des structures de gouvernance des universités et de la culture bureaucratique-clientéliste (Chitou, 2011) qui caractérise la rationalité administrative des centres décisionnels. Il en découle ce que Y. Barel (1984) appelle « *la société du vide* », c'est-à-dire la situation où personne ne peut cerner les vrais centres de pouvoirs décisionnels. Il s'est donc développé des habitudes, structurant des normes spécifiques qui constituent de sérieuses entraves aux mécanismes d'autorégulation. Par-delà le principe de standardisation du système, le LMD apparaît comme un mécanisme de régulation qui met les universités publiques togolaises aux normes internationales. Cette obligation d'adopter la norme internationale des niveaux de grades universitaires est perçue en retour, comme un facteur d'ajustement nécessaire du système universitaire togolais. En effet, le système LMD, comme norme (règle formelle), réduit la complexité de la gestion des équivalences des grades universitaires en produisant des similarités. Il apparaît dans ce cas, comme un facteur d'ordre dans les rouages des formations universitaires au Togo.

Par nature, les comportements de maximisation des efforts sont absents dans les organisations. La maximisation reste donc l'exception ; elle n'apparaît que s'il y a des circonstances spécifiques de fortes pressions environnementales déclenchant la prise de décision par les acteurs (Leibenstein, 1966, 1986). Une telle remarque est aussi valable pour les organisations universitaires, en l'occurrence, les universités publiques togolaises. En somme, les remarques de H. Leibenstein peuvent se rapprocher du paradoxe de la grenouille (Debaig et Huette, 1999). En effet, si on plonge une grenouille dans un récipient d'eau très chaude, elle se défend en sautant instantanément hors de ce milieu très hostile, voire très agressif, et ne meurt donc pas. Mais, si on met la même grenouille dans une casserole d'eau froide et on porte celle-ci lentement à ébullition, la grenouille ne réagit pas et se laisse mourir. Les universités togolaises sont dans cette logique de fonctionnement. Il faut un choc exogène (forte pression de l'environnement) pour ressusciter une dynamique endogène. C'est en cela que le modèle LMD (imposé par nécessité) apparaît comme le facteur créant la rupture et qui permet de faire aussi une relecture du lien Université et Développement. Sachant que le modèle qui se dessine concernant le système universitaire s'apparente de plus en plus au modèle réticulaire où les universités tendent à fonctionner en réseaux pour assurer leur survie et leur développement. Il va sans dire que l'adhésion au *Processus de Bologne*, dont les principes fondamentaux deviennent des règles, oblige les universités à se reconfigurer pour être aptes à s'insérer dans ce nouvel ordre de l'enseignement supérieur. L'existence de ce nouvel ordre constitue en elle-même une pression de l'environnement qui vient discipliner les organisations universitaires togolaises. Puisque le *Processus de Bologne* a pour finalité de susciter des synergies entre les universités européennes, alors les pays de l'espace du CAMES, en adoptant le système LMD se trouvent *de facto* inscrits dans cette rationalité. Il fait office de mécanisme déclenchant le principe d'un repositionnement de l'université dans le développement de l'Afrique.

Le système LMD, par ses principes généraux, recrée de nouvelles dimensions aux missions classiques de l'université et rend caduques certaines pratiques pédagogiques. Il devient un facteur d'*ajustement culturel* du monde universitaire togolais en favorisant :

- l'ouverture de l'université sur la société ;

- l'augmentation du nombre de métiers plus ancrés sur la problématique du développement ;
- l'adaptation des formations aux besoins (formations élaborées à partir des besoins exprimés par l'environnement socio-économique) ;
- une meilleure participation de l'université au développement de la société ;
- une mobilité des enseignants et étudiants ;
- le redéploiement du nombre d'heures de cours au profit du temps consacré à la recherche et à la formation continue ;
- une meilleure participation à la conception des formations ;
- une meilleure adaptation des formations au profil des enseignants ;
- une plus grande flexibilité dans la construction du projet de formation ;
- un passage d'une logique de parcours obligé à une logique de parcours choisi ;
- une flexibilité et une adaptation de la formation aux possibilités de l'étudiant et à ses potentiels ;
- la promotion d'acteur mature, plus responsable de sa formation.

Ces différents points structurent progressivement un autre univers de l'enseignement universitaire, nécessitant l'émergence d'équipes pédagogiques pour gérer les parcours des étudiants, tout en favorisant la multidisciplinarité des stratégies de recherche. Il se dessine progressivement un nouvel ordre de formation des compétences dans une vision planétaire de la pédagogie. Désormais, la transmission de savoir et ses modalités d'accomplissement se normalisent. Cette normalisation est la conséquence de la globalisation des processus de développement, exigeant en retour la standardisation des compétences et de leur production. En entérinant la Convention d'Arusha (1981) sur la mobilité des enseignants et des étudiants, le système LMD recrée le lien entre l'université et son environnement dans sa dimension universelle.

Le *Processus de Bologne* adopté mondialement est un système flexible, limitant l'échec à l'université. Il permet à l'apprenant de donner son propre rythme à la formation au regard de sa stratégie de positionnement professionnel sur le marché de l'emploi et de ses contraintes sociales spécifiques. Il offre un cadre pédagogique efficace

pour former des professionnels adaptés au monde du travail. Il apparaît comme ce qui redéfinit le lien entre université et environnement.

3. LMD, approche de gestion de l'interface Formation - Développement

Le système LMD, n'est pas seulement une question d'harmonisation des grades universitaires, c'est aussi toute une autre approche du lien entre université et son environnement. Il s'agit d'une nouvelle vision (tout au moins pour les pays francophones) de l'acteur étudiant dans sa façon de gérer l'interface entre son univers d'apprentissage et le monde socioéconomique. Il structure une nouvelle dimension du champ pédagogique en lien avec les exigences du développement. Dans ces conditions, il est important que l'appropriation du modèle soit maîtrisée par les universités togolaises (i) et que son apport s'inscrive dans une stratégie renouvelée du développement bien cernée par tous (ii).

3.1 L'appropriation du modèle LMD par les universités publiques togolaises

Il nous semble que la mise en application du système LMD, doit être l'occasion pour reformater rationnellement le cadre des missions des universités publiques togolaises. Ces missions doivent dorénavant s'inscrire délibérément dans les problématiques du développement du Togo voire de la sous-région. Il s'agit de réinventer des modèles éducatifs appropriés, en prenant en compte des facteurs culturels contingents. Il est souhaitable de faire la relecture du système d'apprentissage traditionnel en Afrique pour promouvoir l'université moderne reposant sur trois socles : Formations, Compétences et Métiers. C'est l'une des approches pour gommer le hiatus actuel entre les missions universitaires et les stratégies de développement. Dans le cadre de la standardisation des grades universitaires par l'adoption du système LMD, il revient à initier un projet éducatif global des pays subsahariens en structurant formellement le lien Université-Développement. Le système LMD offre un ensemble de mécanismes pour structurer le binôme université et développement.

Pour l'instant, la mise en place du *Processus de Bologne* au Togo, relève d'un simple essai d'ajustement des durées de formations, validant des niveaux de grades universitaires. Telle qu'elle est observée dans les facultés togolaises, elle ne produit rien de plus en termes d'apport qualitatif au système des formations universitaires. Or, le système LMD devrait normalement s'inscrire dans un vrai

projet porteur d'une vision stratégique de dynamique de développement. Tel n'est pas le cas. En plus, la gestion pédagogique et administrative du système n'est pas encore maîtrisée. En effet, de nombreuses difficultés subsistent encore : entre autres, le manque d'organisation, de coordination et de structuration cohérente de l'ensemble des parcours des étudiants. En somme, l'appropriation du *Processus de Bologne* devrait se concrétiser par la mise en place dans les rouages du système de l'enseignement universitaire togolais des mécanismes d'ajustement des offres de formation par rapport aux besoins réels de l'environnement togolais, voire régional. Le *Processus de Bologne* devrait être l'occasion pour reconstruire l'architecture du système de l'enseignement supérieur et sortir du modèle de l'université de masse qui est très coûteux et inefficace. La plupart des acteurs du monde universitaire n'ont pas perçu la portée de la philosophie du *Processus de Bologne* ; c'est pourquoi, ils ne s'empressent pas de se l'approprier. Il nécessite un triple changement : le changement culturel, le changement radical de la gouvernance et le changement de la gestion des flux des étudiants entrant dans le système de l'enseignement supérieur.

Comme partout ailleurs, l'enseignement supérieur togolais doit aussi connaître des réformes profondes de ses structures, missions, contenus et infrastructures. Dans ce cas, il est souhaitable qu'une commission nationale de réforme de l'enseignement supérieur soit instituée pour porter un tel projet dont l'objectif attendu sera de donner enfin une vision claire à la mission qui doit être assignée à l'Université dans le cadre du Développement. Une délégation interministérielle aux affaires académiques peut aussi être créée pour jouer le rôle d'interface entre tous les ministères et autres administrations centrales afin de coordonner toutes actions transversales relatives aux affaires universitaires. En effet, les formations universitaires concernent toutes les administrations centrales et tous les secteurs de la vie socioéconomique.

Au regard de ce qui précède, il nous semble nécessaire qu'il soit procédé à :

- une reconfiguration des structures d'offres ;
- un redéploiement des offres par faculté ;
- la mise en place en amont d'un centre d'information doté de vrais conseillers d'orientation pour préparer, dès les classes de première, les élèves, à l'entrée dans le cursus de l'enseignement supérieur.

Le processus d'appropriation par l'Université togolaise du système de structuration des enseignements supérieurs, initié par le sommet de Bologne en juin 1999 devrait prendre en considération l'ensemble de ces éléments. Au-delà des recommandations et des Directives du CAMES, il revient aux pouvoirs publics togolais d'en faire l'occasion de reconstruire un vrai projet innovant de développement.

Tant de défis rendent nécessaire de repenser le rôle de l'Université dans le cadre d'une stratégie globale de modernisation de la société togolaise. L'émergence de nouveaux maillages économiques condamne l'Université à s'ouvrir sur son environnement économique et industriel. Cette ouverture passe par des interactions dynamiques entre les secteurs universitaire et économique. Une telle approche aura pour objectifs :

- la mise en place du système de formation par apprentissage ;
- l'adaptation des contenus de formation aux exigences du marché de l'emploi ;
- la promotion de l'esprit entrepreneurial ;
- la mise en place des mécanismes de stimulation pour la création d'entreprise et des métiers libéraux ;
- la promotion et le développement de la coopération dans les domaines de la formation fondamentale et de la formation continue.

Le modèle du *Processus de Bologne* doit être adapté aux réalités de la situation togolaise. C'est la seule condition pour construire un système d'enseignement supérieur moderne qui réponde efficacement aux besoins de l'environnement socioéconomique. Pour ce faire, le projet éducatif de l'Université doit permettre de structurer :

- la vitalité de l'espace socio-économique ;
- les maillages des échanges ;
- la densification de la créativité ;
- le reformatage de l'espace urbain et la nouvelle architecture de l'organisation des flux par le réaménagement des transports et de leur fréquence ;
- la dynamique du secteur locatif ;
- la régulation des niveaux d'employabilité compte tenu de la disponibilité des compétences (flexibilité en matière de l'utilisation de la main-d'œuvre).

Les interactions dynamiques entre l'université et l'environnement ne sont possibles que si l'université elle-même s'inscrit dans la

problématique du développement du territoire en centrant ses activités sur la cité. Pour cela, il convient de construire des systèmes de gestion d'interface entre le monde universitaire et l'environnement. Dans ce cadre, les instances de gouvernance des affaires politico-économiques doivent elles-mêmes considérer que l'université est en soi un réel instrument collectif du développement. La cité doit se préoccuper des problèmes de l'université et les acteurs universitaires doivent faire montre de disponibilité, pour se mettre au service de la cité.

De nombreuses actions sont déjà menées ou en cours (depuis 2010), pour recréer le lien entre l'université et l'environnement voire tout simplement le développement :

- l'accord cadre Gouvernement-universités publiques togolaises ;
- l'accord de partenariat Université et l'Union des Communes du Togo (UTC) ;
- les processus d'ouverture de l'Université au monde économique ;
- la mise en place d'un cadre de concertation avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie ;
- le projet de mise en place de formations professionnelles plus ancrées dans les territoires ;
- la sensibilisation des autorités politiques et économiques au recours des compétences des acteurs universitaires ;
- l'ouverture à la coopération décentralisée ;
- la mise en place de coopération universitaire dans une approche de Recherche-Action ;
- la stratégie de rapprochement avec les instances de gouvernance des villes de Lomé et de Kara ;
- la participation active des facultés dans la mise en place des instruments de la conduite des affaires municipales dans le cadre de la déconcentration et décentralisation ;
- la création très récemment de la maison de l'entrepreneuriat.

En somme, toutes ces actions structurent progressivement un nouveau lien entre l'Université et la cité et formatent un nouveau cadre culturel des missions des universités dans le développement du pays.

3.2 L'apport potentiel du système LMD pour une stratégie renouvelée du développement

Dans le cadre de la reconfiguration des universités togolaises, il est important d'élaborer un cadre global de coopération universitaire avec le monde extérieur, sous toutes les formes possibles. L'objet est de

permettre aux universités de mieux s'adapter aux exigences de l'environnement chronométrique globalisé, où la réactivité devient la règle de l'efficacité des systèmes. En effet, la coopération universitaire favoriserait des dynamiques autoentretenues des universités par des possibilités d'interactions qu'elle susciterait entre de différents systèmes d'enseignement supérieur et d'autres institutions, tant sur le plan national et régional qu'international. Elle permettrait la mutualisation des ressources et compétences pédagogiques et créerait des synergies en matière d'offre de formations, répondant davantage aux réels besoins de développement des sociétés. Notons que la survie des universités dépend de plus en plus de leur capacité à innover en matière de coopération ; c'est une tendance lourde dans les pays développés. Nombre de pays émergents (Brésil, Inde, Chine...) et quelques-uns d'Afrique (Maroc, Tunisie...) se sont aussi inscrits dans cette mouvance. Certes, cette ouverture est nécessaire, mais elle ne doit pas se faire au détriment de la valorisation des savoirs endogènes (Hountondji, 1994 et Amougou, 2004).

Pour les universités togolaises, il s'agira surtout d'une orientation stratégique permettant d'améliorer considérablement l'offre qualitative des formations au moindre coût. Aussi, n'est-ce pas le canal par lequel elles pourraient bénéficier des transferts de technologies maîtrisables par des structures de recherche, et diffusables dans les rouages de l'économie. Voilà une voie permettant d'approprier culturellement certaines méthodes et techniques complexes importées et de rendre endogènes des processus réels de développement.

Dans cette vision, pour un pays comme le Togo, la coopération universitaire doit :

- couvrir tous les secteurs d'activités correspondant aux offres de formations des universités ;
- s'imbriquer dans le monde économique qui, lui-même en retour, doit s'impliquer dorénavant dans les structures universitaires et leur fonctionnement ;
- être multiforme et multiculturelle : couvrir autant que possible toutes les zones géographiques ;
- s'inscrire sur le socle sous régional pour puiser des ressources nécessaires au pilotage et à la gestion des systèmes de partenariats mutuellement bénéfiques à l'ensemble des pays participant à cette dynamique collective.

Notons que la survie du pays dépend de sa capacité d'ouverture (l'acuité du syndrome néerlandais). De ce fait, ses universités constituent des instruments efficaces, car elles détiennent déjà des structures d'accueil et des ressources nécessaires pour amorcer cette nouvelle approche de la dynamique du développement. Ainsi, convient-il de renforcer leurs capacités d'actions en mettant en place, à leur disposition, des instruments juridico-institutionnels pour leur permettre de construire des stratégies appropriées au regard de leur champ de rayonnement.

Il est vivement souhaitable que le secteur économique public prenne désormais appui sur les universités pour puiser au moindre coût des ressources utiles, afin de revivifier les activités structurantes de l'État, activités indispensables au développement.

Les propositions suivantes permettront de raffermir l'appropriation du modèle LMD :

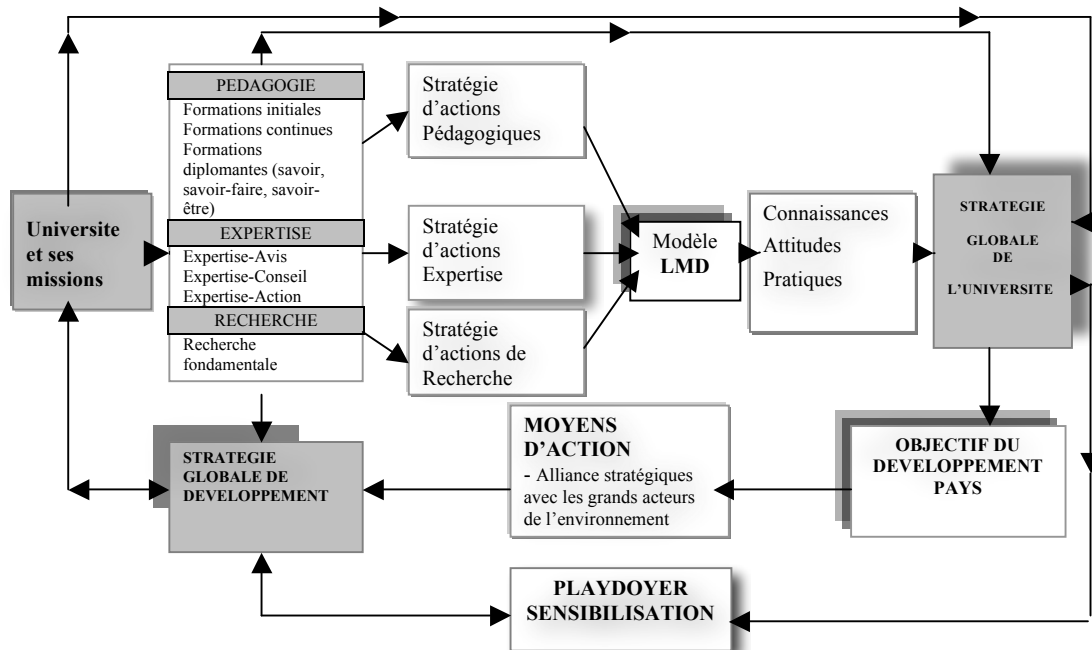
- création d'un grand département de formation continue et de formation continuée ;
- création d'une chaire de formation des adultes (sur le modèle de la chaire de formation des adultes du CNAM³⁹) qui permettra de développer des pédagogies appropriées à la formation des adultes ;
- mise en place des cycles de formation des enseignants du supérieur aux mécanismes d'élaboration des projets pédagogiques (tout jeune enseignant au début de sa carrière doit suivre un stage en pédagogie) ;
- ouverture des universités publiques aux divers profils (cours du soir, le week-end, les périodes des vacances) afin d'optimiser l'utilisation des infrastructures pédagogiques ;
- mise en place des cycles de conférences sur les métiers ou forum des métiers ;
- ouverture des cycles de conférences sur les sujets d'actualité destinés au grand public.

En résumé, la mise en application du système LMD dans les universités publiques togolaises offre l'occasion d'un réel débat sur les pertinences des formations supérieures par rapport aux exigences du développement. Au-delà de la prise de conscience qui peut être constatée, il est impérieux de structurer formellement la façon dont le

³⁹ CNAM : Conservatoire National des Arts et Métiers.

lien entre Université et Développement peut être appréhendé. À travers le schéma ci-dessous, il est proposé un modèle de structuration d'un tel lien.

Désormais, les missions des universités publiques togolaises doivent se constituer en triptyque : la pédagogie, la recherche et l'expertise. Les stratégies d'actions autour de ces trois pôles doivent être soutenues par le modèle LMD, permettant de mettre l'accent sur les connaissances, les attitudes et les pratiques (CAP). Autrement dit, les connaissances utiles et nécessaires vont permettre de modifier les attitudes afin d'améliorer les pratiques pertinentes pour le développement. Les CAP apparaissent comme le vecteur structurant la stratégie globale de l'Université togolaise à travers ses missions. Cette stratégie doit être élaborée au regard des objectifs globaux du développement du pays. Ainsi, cela revient à construire une relation bijective entre stratégie globale de développement du Togo et stratégie



STRUCTURE DU LIEN UNIVERSITE-
DEVELOPPEMENT

globale de l'Université publique.

L'université devient le socle du développement. Cette vision est largement défendue par Marc Ela (2004, p. 99) dans les termes suivants : « ...l'éducation est l'investissement de demain. Et parce

que dans ce monde des nouveaux savoirs, tout se tire par le haut, c'est l'université qui devient la clef de tout. C'est là que se crée le savoir, ou, aussitôt né, il se transmet à une jeunesse qui va l'utiliser, mais aussi le multiplier. C'est là que se forment les chercheurs et les futurs inventeurs. Bref, l'avenir se joue à l'université et dans les laboratoires. Dès lors, toute société est appelée aujourd'hui à faire ses bilans autour de l'enseignement supérieur et de la recherche. Cette mutation oblige à refaire l'université comme lieu d'émergence d'un potentiel de connaissances dont la gestion est un atout stratégique pour l'avenir de l'Afrique noire ».

Le cadre de structuration Université-Développement proposé (ci-dessus) a pour finalité de donner une approche générale du modèle de formation des acteurs professionnellement valides. Le projet pédagogique dans une démarche d'appropriation du système LMD doit prendre en considération les CAP. Il offre l'occasion de rompre avec un état d'« *accommodation* » pour s'élever dans la recherche des modalités d'ancrage soutenu de l'Université dans la cité. La construction d'une relation bijective entre stratégie globale du développement et stratégie globale de l'Université permettrait de valoriser les savoirs et les savoir-faire endogènes pour améliorer la performance du système de l'enseignement supérieur au Togo.

Ce modèle pourrait favoriser le développement synchrone des projets de modernisation socioéconomique et des plans de formations, supports indispensables au processus de transformations structurelles.

Conclusion

La mise en place du système LMD au Togo suscite la réflexion sur le repositionnement des universités dans le corps socioéconomique. Pour que l'université, agrégat de ressources immatérielles, participe à la structuration d'espaces économiques modernes, il est nécessaire qu'elle soit reformatée pour l'ajuster aux réalités socioéconomiques. L'université doit promouvoir des formations utiles et nécessaires pour le développement.

Le *Processus de Bologne* est une réponse aux limites du système d'enseignement universitaire de masse. C'est un pis-aller dans le contexte de la globalisation des marchés des compétences. L'université togolaise doit passer de la culture de pédagogie de production des connaissances à la culture d'offre de compétences utiles et nécessaires. Cela suppose de fortes interactions entre le champ de la formation et le monde socioéconomique. Désormais, les

problématiques de développement doivent constituer des vecteurs structurants des actions des universités. La mise en application du système LMD offre donc l'opportunité d'une reconstruction du lien entre université et développement. Mais cette reconstruction nécessite des innovations notamment :

- le cadre général de la pédagogie,
- l'organisation, la gestion et la gouvernance des affaires académiques,
- les modes d'interrelations et d'interactions avec l'environnement.

En somme, il s'agit d'enseigner autrement, apprendre autrement, évaluer autrement, observer et considérer l'environnement autrement.

Bibliographie

- Afanou J., (2009), *La réforme du système éducatif africain pour l'autonomie et le développement continental*, L'Harmattan, Paris.
- Amougou J., (2004), «L'université africaine face à la globalisation Lieu de construction d'un savoir endogène ou instrument de reproduction du modèle occidental », in *L'offensive des marchés sur l'université Points de vue du Sud*, Alternatives Sud Vol. X (2003), Centre Tricontinental, L'Harmattan, Paris, pp.101-127.
- Barel Y., (1984), *La société du vide*, Seuil, coll. Empreintes, Paris.
- Bell S., (2008), *La recherche scientifique et le développement en Afrique*, Éditions Karthala, Paris.
- Bialès M. et al., (1995), *Notions fondamentales d'économie*, Foucher, Paris.
- Brunsson N., (2004), « La standardisation comme mode d'organisation » in *Gouverner les organisations* (ouvrage coordonné par H. Dumez), L'Harmattan, Paris, pp. 19-29.
- Cabanes A., (2004), *Essai sur la gouvernance publique Un constat sans concession... quelques solutions sans idéologie*, Gualino éditeur, Paris.
- Centre Tricontinental, (2003), *L'offensive des marchés sur l'université Points de vue du Sud*, Alternatives Sud, vol. X, n° 3, Louvain-la-Neuve.
- Chitou I., (2010), « Application et gestion du processus de Bologne dans l'espace francophone d'Afrique : pourquoi tant de difficultés ? Le cas du Togo », Colloque international, Regards croisés sur la mise en place du processus de Bologne dans les universités et les établissements d'enseignement supérieur en Europe, Association of University Professors & Lecturers, 20 mars, Sorbonne, Paris.
- Chitou I., (2010), « L'enseignement supérieur et la recherche dans la problématique du développement du Togo : vers une approche de la gestion entrepreneuriale de l'Université togolaise », Colloque international Nouvelle gouvernance, territoire et performance publique des établissements éducatifs, 19 novembre, Poitiers.
- Chitou I., (2011), « Les forces entrepreneuriales populaires en Afrique subsaharienne : le cas du secteur de taxis motos au Togo », Conférence internationale Entrepreneurship in Africa, Whitman School of Management – Syracuse University, New-York, USA, 22-24 mai.

- Chitou I., (2011), « Éthique et pratique managériale dans les entreprises publiques en Afrique subsaharienne : pourquoi tant de difficultés ? Le cas du Togo », *Actes de Journée de Recherche du CEDAG-Gestion*, Université Paris-Descartes Éthique et Management, 27 mai, pp. 71-82.
- Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur, (2005), Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) : Séminaire de la gouvernance universitaire : « Les universités africaines dans le contexte mondial de la transformation de l'université » ; Yaoundé, 1-3 mars.
- Debaig M. et Huet L.M., (1999), *Le paradoxe de la grenouille, Rompre avec les paradigmes dominants pour créer de la valeur*, Éditions Dunod, Paris.
- Ela J.-M. (2004), « Refaire ou ajuster l'université africaine ? », in *L'offensive des marchés sur l'université* Points de vue du Sud, Alternatives Sud – Vol. X (2003), Centre Tricontinental, L'Harmattan, Paris, pp. 95-100.
- Etounga-Manguelle D., (1993), *L'Afrique a-t-elle besoin d'un programme d'ajustement culturel ?*, Éditions Nouvelles du Sud, Ivry.
- Fourniol J., (2004), *La formation professionnelle en Afrique francophone. Pour une évolution maîtrisée*, L'Harmattan, Paris.
- Galbraith J.K., (1979), *Théorie de la pauvreté de masse*, Gallimard, Paris.
- Gbikpi-Benissan F., (2011), *Le système scolaire au Togo sous mandat français, Sa mise en place*, L'Harmattan, Paris.
- Hirshman A.O., (1964), *La stratégie du développement économique*, Editions ouvrières, Paris.
- Hirshman A.O., (1984), *L'économie comme science morale et politique*, Gallimard Seuil, Paris.
- Hountondji P.J., (1994), *Les savoirs endogènes : pistes pour une recherche*, Karthala, Paris.
- Leibenstein H., (1966), « Allocation efficiency vs X-efficiency » in *American Review*, june pp. 392-415.
- Leibenstein H., (1986), « Micro-économique et théorie de l'efficience-x » in *Crise et renouveau de la théorie économique* (sous la direction de D. Bell et I. Kristol), Bonnel-Publisud, Paris, pp. 169-189).
- Perroux F., (1964), *L'économie du XXème siècle*, PUF, Paris.
- Perroux F., (1981), *Pour une philosophie du nouveau développement*, Aubier, Paris.

Prebisch R., (1950), *The economic development of Latin America and its principals problems*, ONU, New York.

Prebisch R., (1959), «Commercial policy in underdeveloped countries», in *American Economic Review*, n° 49 pp. 251-273.

Prebisch R., (1963), *Towards a dynamic development policy for Latin American*, ONU, New-York.

République Togolaise, (2009), *Plan sectoriel de l'Éducation 2010-2020. Maximiser la contribution de l'éducation au développement économique et social du pays*, République Togolaise, Lomé.

Wortzel H.Y. et Wortzel L.H., (1989), Privatization: not the only answer, in *World Development*, vol. 17, n° 5, pp. 633-640.

Evolution de l'enseignement supérieur privé au Togo : Etat des lieux, problèmes et défis

Sena Yawo AKAKPO-NUMADO

Plan de la communication

Introduction

1. Clarification conceptuelle et théorique ; questionnement et méthodologie
2. Emergence et évolution de l'enseignement supérieur privé au Togo
3. Problèmes et défis majeurs

Conclusion

Introduction

- La mutation des systèmes éducatifs dans plusieurs pays tant au Nord qu'au Sud
- En Europe: internationalisation, universalisation de l'enseignement supérieur, le processus de Bologne
- En Afrique : harmonisation régionale, effort de réforme de l'enseignement supérieur, recherche de plus d'efficacité et de qualité
- Au Togo : forte demande d'enseignement supérieur, saturation de la seule université publique, chômage des diplômés, d'où recherche d'alternatives

- Emergence d'un enseignement supérieur privé dans les années 1990 qui suscite beaucoup d'intérêt
- Evolution spectaculaire dans les années suivantes

1. Clarification conceptuelle et théorique ; questionnement et méthodologie

- Définition de l'enseignement supérieur selon la CITE/UNESCO :
Tout enseignement postsecondaire ou du troisième degré conduisant ou non à un titre ou grade universitaire ou équivalent.
- On distingue trois types d'enseignement supérieur :

- un enseignement supérieur qui conduit à un titre non équivalent au premier grade universitaire avec deux types de programmes :
 - les programmes fondés sur un enseignement largement théorique et axé sur l'acquisition de compétences suffisantes pour accéder à des programmes de recherche de haut niveau et à des professions hautement qualifiées ;
 - les programmes ayant des contenus généralement plus pratiques et techniques ainsi qu'une finalité professionnelle plus précise.
 - un enseignement supérieur de premier niveau qui conduit au premier grade universitaire ou à un titre équivalent, aujourd'hui licence ou bachelor ;
 - et un enseignement supérieur de deuxième niveau qui mène à un titre universitaire supérieur ou équivalent (master, doctorat). Ce niveau équivaut à la soutenance d'une thèse ou d'un mémoire publiable qui est le produit de travaux de recherche originaux et représente une contribution appréciable à la connaissance.
-
- L'enseignement supérieur se dispense soit dans des **universités** qui regroupent un ensemble d'établissements (facultés, écoles, instituts) sous une administration unique, soit dans des **instituts ou écoles** supérieurs ou d'enseignement supérieur.
 - Les institutions d'enseignement supérieur peuvent être **publiques ou privées**.
 - Elles sont le lieu non seulement **d'une formation de cadres supérieurs** pour les différents services et entreprises, mais aussi de **recherches scientifiques fondamentales et appliquées**.
 - Importance de l'enseignement supérieur selon la Conférence africaine sur l'éducation et la formation scientifique et technique dans leurs rapports avec le développement en Afrique, tenue à Nairobi en juillet 1968 : « *l'enseignement supérieur et la recherche scientifique sont d'une nécessité absolue pour le développement scientifique, technique, économique et social de l'Afrique.* » (OUA/UNESCO 1968 : 27)

Question

Quelles sont au Togo, les circonstances qui ont prévalu à l'émergence et à l'évolution de l'enseignement supérieur privé et quels sont les problèmes majeurs de cet enseignement et les défis à relever pour qu'il puisse contribuer au développement du système éducatif et de la société ?

Méthodologie

Des recherches documentaires surtout dans les annuaires et autres documents statistiques portant sur l'enseignement supérieur au Togo.

Des entretiens avec les responsables des services centraux de l'enseignement supérieur au Togo et avec un échantillon de chefs d'établissement.

Les données quantitatives recueillies ont été traitées par les procédés statistiques et les données qualitatives par l'analyse de contenu.

2. Emergence et évolution de l'enseignement supérieur privé au Togo

Les Facteurs : nationaux et Internationaux

- **Les problèmes de l'enseignement supérieur public** : forte demande d'accès, forte croissance des effectifs, surpeuplement des facultés, faible efficacité interne et externe.
- **La crise sociopolitique des années 1990 due au processus de démocratisation** : perturbation énorme du système éducatif.
- **L'influence de la mondialisation sur les systèmes éducatifs** : internationalisation des formations, formations plus pratiques et professionnelles.
- **L'introduction de l'informatique et la libéralisation du marché des banques, des assurances et de la communication** : apparition de nouvelles professions non couvertes par les formations dans l'enseignement supérieur public.

Emergence et évolution des établissements privés

- 1995 : Arrêté ministériel pour réglementer l'ouverture d'écoles privées supérieures; 1er agrément d'ouverture d'école supérieure privée au groupe ESIBA Togo
- 1996 : trois autres établissements sont agréés : IAEC, Ecole des Cadres, ESGIS

Tous ces établissements fonctionnaient déjà avant 1995.

- 2000-2001 : 11 établissements

- 2005-2006 : 26 établissements
- 2009-2010 : 36 établissements
- 2010-2011 : plus de 54 établissements

De 1996 à 2011, soit 20 ans, le nombre d'établissements privés d'enseignement supérieur est multiplié par 13,5.

Entre 2001 et 2011, le taux d'évolution du nombre d'écoles est de 491 %

Chaque année, de nouvelles écoles se créent.

Répartition Géographique

Sur les 54 établissements privés agréés,

- 40 sont dans la capitale Lomé et sa banlieue,
- 6 sont à Kara,
- 2 à Dapanong,
- 2 à Sokodé,
- 1 à Atakpamé,
- 1 à Kpalimé,
- 1 à Agbelouvé,
- et 1 à Afagnan.

Filières et diplômes

Les filières de formation sont très nombreuses et diversifiées:

- commerce (comptabilité et gestion, assurance, commerce international, action commerciale et force de vente, communication et action publicitaire, communication des entreprises, transport et logistique, transit, tourisme et loisir, hébergement, restauration etc.),
- administration (secrétariat bureautique, secrétariat bilingue, assistant de gestion PME/PMI etc.),
- banque (finances-banques, micro finance et systèmes financiers décentralisés),
- électronique et informatique (électronique, électromécanique, électrotechnique, informatique de gestion, informatique industrielle, maintenance informatique, administrateur de réseaux locaux d'entreprises),
- génie civil,
- télécommunication (télécommunication et réseaux).
- journalisme (radiodiffusion, presse écrite, télévision),
- agriculture (agriculture et production animale, production végétale, industrie agro-alimentaire),

- animateur de développement local, gestion des collectivités locales,
- Environnement.

Soit plus d'une trentaine de filières de formation qui aboutissent au Brevet de Technicien Supérieur (BTS).

Tout comme le nombre des établissements, les filières aussi évoluent. Certaines filières disparaissent avec le temps, et de nouvelles sont créées.

Les filières les plus fréquentées sont par ordre d'importance décroissant :

1. *Comptabilité et Gestion des Entreprises*
2. *Finances-Banques*
3. *Secrétariat de Direction*
4. *Commerce International*
5. *Action Commerciale et Force de Vente*
6. *Télécommunication*
7. *Communication des Entreprises.*

Puis depuis 2006, les filières Assistant de Gestion PMI/PME et Génie Civil.

- *La filière Informatique de Gestion qui était fortement fréquentée entre 2000 et 2005 n'a plus de candidats depuis 2007. (METFP, OBTS 2000-2010).*
- *Licence et master professionnels dans certains établissements.*
- *Cours du soir conduisant aux mêmes diplômes dans d'autres.*

Institut supérieur confessionnel ouvert aux laïcs en 2001, qui forme en licence et en master en philosophie et en sciences de l'éducation, **l'Institut Supérieur de Philosophie et de Sciences Humaines Don Bosco (ISPSH)** compte 174 étudiants inscrits pour l'année académique 2010-2011.

Et depuis 2007, une **Unité de l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest (UCAO-UUT)** offre des formations de licence et de master en sciences économiques et de gestion, sciences et technologies, sciences juridiques et sciences sociales ; elle compte 570 étudiants.

Les effectifs des étudiants

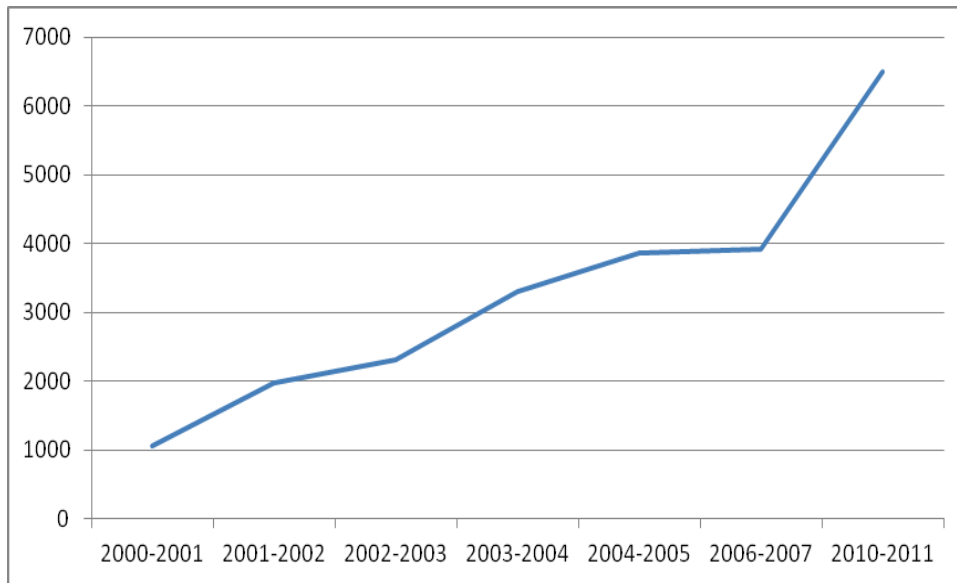
Effectifs de 2000-2001 à 2006-2007 :

Evolution de l'enseignement supérieur privé au Togo :
Etat des lieux, problèmes et défis

Année académique	Effectif des étudiants
2000-2001	1068
2001-2002	1969
2002-2003	2306
2003-2004	3297
2004-2005	3865
2005-2006	Non disponible
2006-2007	3912

Source : PSE 2010-2020 : 17

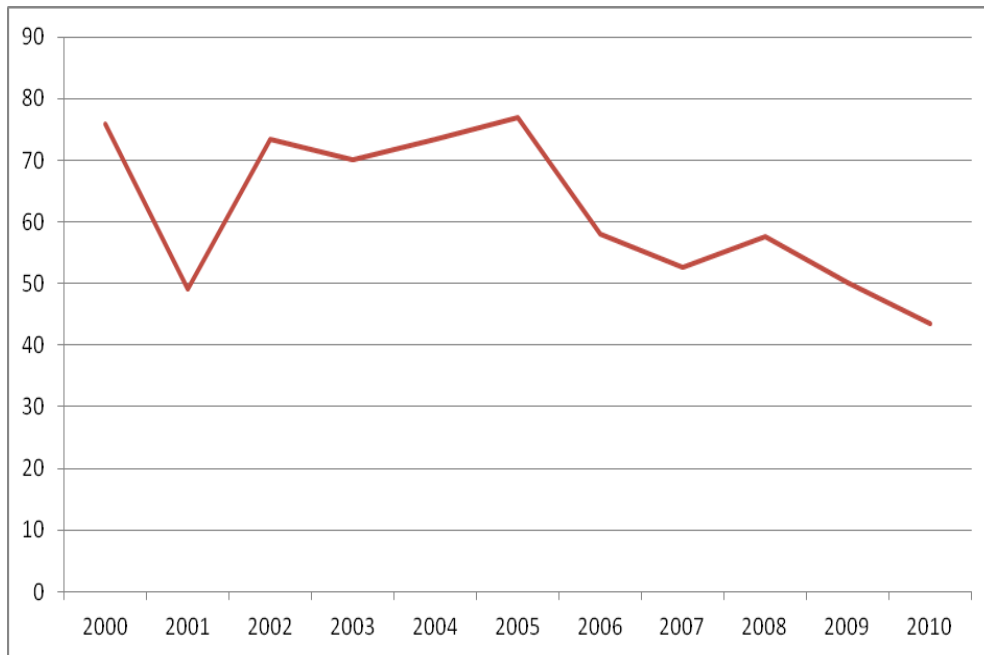
Courbe d'évolution de l'effectif des étudiants dans l'enseignement supérieur privé au Togo entre 2000 et 2010 :



Les résultats au BTS depuis 2000 :

2000	Année	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
583	Candidats	543	816	1161	1466	2097	2148	2309	2323	2496	3361
443	Admis	267	600	813	1078	1614	1248	1215	1338	1254	1464
76	%	49,2	73,5	70	73,5	77	58,1	52,6	57,6	50,2	43,5

Courbe d'évolution des taux de réussite au BTS de 2000 à 2010 :



3. Problèmes et défis majeurs

Problèmes

Ils sont multiples et de divers ordres. On peut citer:

- L'absence d'une politique de l'enseignement supérieur privé qui fixe les visions et définit le cadre global et la planification des ouvertures d'établissements et de filières de formations ;
- Les problèmes liés au personnel enseignant (enseignants non qualifiés, surchargés, démotivés ; très grand nombre de vacataires) ;
- Le problème des stages pratiques des étudiants ;
- Les frais de scolarité très élevés par rapport au niveau de vie des populations, ce qui réduit l'accès ;
- Les infrastructures insuffisantes ou inadéquates ;
- Le manque ou l'insuffisance d'équipements et de matériels didactiques ;
- L'exigüité du marché de l'emploi ;
- Des filières de formations non pertinentes ;

- Les difficultés d'adaptation des formations aux besoins de l'économie ;
- Les taux de réussite en baisse ;
- La compétence douteuse des diplômés.

Défis majeurs

Les défis s'adressent tant aux fondateurs d'établissements qu'aux autorités de l'éducation nationale.

1. Être une alternative valable ou un partenaire efficace pour l'enseignement supérieur public en crise.
2. Offrir une formation professionnelle pertinente et de qualité, afin de répondre aux attentes du monde du travail, des jeunes, des parents, de la société.

Pour cela, il faut

- Se conformer aux normes définies par les ministères de tutelle,
- collaborer avec les services de contrôle et de suivi,
- améliorer les infrastructures et les équipements,
- former du personnel enseignant compétent et qualifié,
- recruter du personnel qualifié et lui offrir de bonnes conditions de travail,
- nouer un partenariat étroit avec le monde de la production économique et les acteurs sociaux,
- faire de la recherche,
- gérer les filières de formation en fonction des besoins et des mutations du marché économique.

Conclusion

- Les établissements privés d'enseignement supérieur sont presque tous orientés vers les formations techniques et professionnelles ;
- Le nombre d'établissements et des étudiants évolue d'une manière très remarquable ;
- Mais les taux de réussite et d'insertion professionnelle baissent.
- Il faut réorganiser, réformer, recadrer et suivre de près ce secteur de l'éducation au Togo.

Economie, orientation et employabilité

Sadji GBANDEY

Le constat africain est navrant : le monde du travail se plaint régulièrement des ressources que lui propose l'université. Ce symptôme, le manque évident d'un lien entre la formation et l'insertion professionnelle, appelle différentes réformes en matière de politique de formation.

C'est dans le but de favoriser une meilleure adéquation entre ressources produites par l'université et besoins de développement que cette réflexion est menée. Elle s'appuie sur la contribution d'une orientation scolaire et professionnelle maîtrisée, adaptée à l'économie et gage d'une meilleure employabilité des produits de l'université.

L'analyse qui va suivre repose sur la nécessité de prendre en compte l'économie et l'orientation.

I- La nécessaire cohérence entre économie et orientation

L'ère de la mondialisation, incluant le développement à travers notamment l'augmentation des échanges, marque une étape dans l'évolution économique de nos Etats et fait du problème de l'orientation professionnelle une des questions-clés de l'économie, au moment où la répartition de la main d'œuvre constitue un point délicat dans les transformations du monde

En réalité le souci primordial est de mettre chaque travailleur à sa place, c'est-à-dire à la place où il sera le plus efficace dans la gamme des disponibilités offertes par la société. Il s'agit là surtout d'une justification de la sélection professionnelle dont la sûreté, l'adaptabilité, en bref la rentabilité, sont nettement supérieures dans cette optique à celles de l'orientation professionnelle.

Pour rester efficaces, les opérations de sélection professionnelle doivent être multipliées, modifiées sans arrêt et la longévité des pronostics se réduit de plus en plus.

L'orientation professionnelle, dans ces structures, quoique moins sûre que la sélection et parfois même dite dangereuse (car centrée sur les besoins de l'individu), finit par devenir une forme d'investissement social dont la rentabilité à long terme ne manque pas d'apparaître.

De l'examen des problèmes posés par les relations entre l'économie et l'orientation peut se dégager une impression de malaise qui tient au moins au fait qu'il est difficile d'harmoniser :

- les soucis d'une économie à court terme s'exprimant dans les indications d'orientation collective
- et les perspectives d'action des promoteurs de l'orientation soucieux de l'adaptation des individus pris en charge.

La complexité du problème apparaît encore plus nettement si l'on tient compte du fait que notre continent fait son entrée dans l'ère de la technologie. Dire que l'activité professionnelle exige de plus en plus de technicité des travailleurs est devenu un truisme. Dire que nous devons nous préparer à des recyclages périodiques et à des transferts professionnels, c'est encourir le risque de se voir reprocher « d'enfoncer des portes ouvertes ».

Mais si nous allons jusqu'au bout de cette réflexion, nous pouvons dire que bientôt le travail cessera d'être une valeur déterminant l'intégration sociale pour devenir un service où l'homme devra « devenir décidément plus intelligent » (Fourastié, 1956)

Nous sommes en présence d'une situation qui peut paraître paradoxale : sous la pression des faits économiques, l'orientation consistera à la recherche des moyens et des stratégies qui permettront le développement optimum de toutes les potentialités de l'individu, afin de le rendre moins tributaire des fluctuations des pressions économiques, au moins en apparence.

Mais de nombreux correctifs s'imposent. Tout d'abord, l'évolution est loin d'être régulière, mais bien au contraire jalonnée de crises. D'autre part, tous les secteurs de l'économie de nos pays n'ont pas le même type d'évolution.

Se pose donc le phénomène d'excès de main d'œuvre et quelles que soient les raisons de cette apparition (événements politiques par exemple), les conséquences sont inéluctables. Elles se placent sur le plan social : c'est le chômage avec toutes ses répercussions.

Quoi qu'il en soit, l'orientation scolaire et professionnelle (si tant est qu'elle existe) doit se faire compte tenu des caractéristiques du marché du travail ou si l'on préfère, de la structure de l'emploi.

Si une orientation signifie par exemple l'entrée et un séjour de cinq ans dans un établissement de formation professionnelle, quelles données du marché du travail vont nous permettre d'affirmer que cette orientation est judicieuse du point de vue économique et va pouvoir s'achever en placement qui satisfera à la fois l'individu et la société ?

Dans notre contexte, il importe de se poser la question suivante : à partir de quelles sources le marché du travail sera-t-il connu? Il faut prévoir les caractères de la production, des échanges, des investissements, etc., et aussi de l'emploi dans une période future déterminée. Il ne s'agit pas d'une simple projection du présent, mais d'une interprétation des tendances d'évolutions constatées et vérifiées. Il est inimaginable de parler et d'agir en matière d'emploi et de développement en négligeant l'orientation et les structures économiques futures probables. Si nous insistons sur ce qui peut paraître une évidence, c'est que l'expérience de tous les jours montre qu'un tel truisme peut prendre la valeur d'une mise en garde à destination des différents acteurs concernés, et notamment de l'université.

II- Vers une meilleure employabilité

Il ressort de ce qui précède que la responsabilité de tout cela n'incombe pas à la seule université. Elle doit partager ses préoccupations avec les décideurs du monde politique et de celui du travail. D'autant que l'université se doit d'aider les jeunes à se réaliser, même si les intérêts de ces jeunes ne sont apparemment pas conformes à ceux du groupe ou du monde du travail. Il faudra pour cela faire la part de l'utile et de la réserve dans les capacités, goûts et aspirations des jeunes. Il faudra également chercher à employer l'utile selon les circonstances.

Il faudra aussi proposer des orientations de compensation afin que ne meure pas ce qui est en réserve et œuvrer pour que cette réserve ne s'amenuise pas de jour en jour. Mais même si l'on arrive à faire en sorte que l'éducation soit totale, le problème se reposera au moment de l'entrée dans la vie active. Qu'en est-il de l'employabilité de tous ces jeunes qui sortent de l'université?

Une fois le cursus universitaire achevé, les jeunes étudiants n'ont donc qu'une seule préoccupation : trouver un emploi. Seulement, pour la majorité (ayant opté pour une orientation quasi hasardeuse) cela reste difficile. L'embauche, qui constitue un souci majeur pour tous les jeunes, devrait être prise en considération avant même de choisir telle ou telle orientation. L'avenir tout entier d'une jeune personne ne dépend pas seulement de sa réussite scolaire et estudiantine, mais reste tributaire également de l'efficacité de ses choix.

Malheureusement, nos universités ont une capacité d'accueil limitée et certaines facultés sont beaucoup plus convoitées que d'autres, ce qui

rend l'efficacité de l'orientation moins évidente. Les étudiants sont donc censés prendre plusieurs éléments en considération (l'université doit les y aider) avant d'opter pour une orientation : l'employabilité dans la branche choisie, l'évaluation des aptitudes et des chances personnelles et la capacité de la faculté choisie.

Aujourd'hui, plusieurs nouvelles spécialités élargissent les chances des jeunes de trouver une place sur le marché de l'emploi. Mais encore faut-il que la main d'œuvre proposée par l'université soit adaptée aux besoins du monde du travail. Ces besoins, sont identifiables à partir même des composantes de l'employabilité telles que relevées par la littérature, notamment le *knowing why* qui fait référence aux motivations professionnelles, aux valeurs et aux sources d'investissement et d'identification qui donnent sens et cohérence au parcours professionnel de chacun ; il s'agit de se forger un projet professionnel qui soit à la fois autonome et réaliste compte tenu des possibilités de l'emploi et des forces et faiblesses de la personne.

Aujourd'hui, nos universités souffrent de clichés dévastateurs. Même si nous pensons qu'ils sont exagérés, ils ont le mérite de relancer sans concession le débat autour de l'utilité des ressources produites par les universités africaines, et donc, de leur contribution au développement du continent. Nos universités se doivent de mettre en place une orientation scolaire et professionnelle maîtrisée.

Cela passe par les réponses aux deux questions suivantes:

- Comment adapter les actions éducatives de l'université aux besoins en formation de l'économie?
- Comment aider chaque individu au cours de son cheminement en fonction des besoins en formation de l'économie?

Les réponses à ces questions et notamment à la seconde, nous permettent de suggérer à l'université africaine ce qui suit:

- Amener les étudiants à une attitude active et critique face aux problèmes de leur orientation.
- Donner aux étudiants une meilleure connaissance d'eux-mêmes en leur apportant des informations objectives à partir d'épreuve normalisées.
- Evaluer les chances d'adaptation des étudiants.

Partenariat Université-territoire : une opportunité de co-production d'actions et de co-construction de savoirs

Sambou NDIAYE

Dans les textes fondateurs, le rapport université – territoire n'est pas posé comme axe stratégique :

Enseignement et recherche

Des relations certaines mais non soumises à une vision stratégique

Les territoires n'exploitent pas l'implantation d'universités sur leur espace

Une logique de transfert de savoirs du milieu universitaire vers les communautés

Le débat entre universalité et proximité

A quoi sert l'ancrage territorial d'une université ?

- **Pour l'université**
 - Un laboratoire social d'expérimentation
 - Un accès privilégié aux ressources du territoire
 - L'intermédiation avec la coopération décentralisée
 - Université extravertie, décloisonnée, utile, innovante
- **Pour le territoire**
 - Repositionnement stratégique du territoire
 - Une incidence sur l'économie locale
 - Renforcement du capital socio-territorial
 - Une prise en charge des problématiques territoriales
 - Un acteur stratégique du milieu innovateur/ territoire apprenant
 - Un service communautaire d'appui

PLAN

- I- Représentations de l'Université et tendances
- II- Relations universités- territoire comme espace de co-production d'actions
- III- La recherche partenariale : une opportunité de co-construction de savoirs

- Synthèse : Repositionner les universités dans le développement territorial

I - Les représentations de l'université et tendances

- L'Université: temple du savoir, creuset de formation des intellectuels et des élites
- les universitaires, experts disposant de connaissances scientifiques garanties par l'objectivité, la neutralité
- L'Université, symbole d'un système éducatif introverti, rebelle, isolé des réalités sociales avec des connaissances peu opérationnalisées
- Questionnement sur l'insertion socio-professionnelle des diplômés : rapport formation-emploi
- Mise en place du système LMD
- La question de la responsabilité socio-territoriale
- Un repositionnement stratégique des territoires suite à l'échec des modèles macro
- Problématique des territoires apprenants / milieux innovateurs: économie de la connaissance
- Enjeux de la construction d'universités endogènes non pas seulement nationales mais également régionales: la question de l'autonomie et des innovations socio-territoriales
- UCAD (1957) : formation des cadres africains avec une orientation coloniale et vision élitiste
- Début des années 1970: politique d'africanisation du personnel, des programmes
- ...
- Années 1990 avec création de l'UGB de Saint-Louis
- Beaucoup de réformes: CUR, LMD, Masters professionnels, instituts universitaires privés...
- Vers une stratégie nationale de l'enseignement supérieur 2011-2016: conseil d'administration composé de 50% de représentants de l'extérieur

II - Relations Universités - territoire comme espace de co-production d'actions

Les Activités Citoyennes de l'UCAD (ACU)

- promouvoir le civisme et le sens du service communautaire chez les étudiants
- faciliter l'accès aux SSB aux communautés

Activités d'appui au développement depuis 2000: Reboisement, Santé, Alphabétisation, Informatique, des cours de renforcement des capacités, du micro crédit, activité de lutte antiérosive...

2005 à 2010:

- 1 787 apprenants alphabétisés
- 619 000 plants
- 58 597 patients consultés...

Les initiatives à l'UGB

- Créée en 1990: plus de 5 000 étudiants et 604 travailleurs
- Centre régional de ressources communautaires permettant à 16 villages environnants de pouvoir bénéficier d'un vaste programme de formation: alphabétisation, éducation à la citoyenneté, TIC
- Conseil d'Orientation sur les Relations avec les Milieux Economiques avec le Domaine d'Initiative et d'Innovation Economique (D2IE)
- Implantation d'une ferme agricole pour l'insertion socio-professionnelle des jeunes

Synthèse

- Des relations d'opportunités dispersées forcées par la réalité de la proximité
- Les initiatives de partenariat Université - territoire sont à l'état expérimental:
 - pas de cadre institutionnel stabilisé
 - pas de vision stratégique
 - pas de mécanisme de prise en charge...

III - La recherche partenariale : une opportunité de co-construction de savoirs

- Processus de recherche action entre universitaires, acteurs sociaux, institutions publiques, organismes de développement, acteurs économiques...
- pour l'avancement des connaissances, systématiser un diagnostic situationnel en vue de proposer des solutions

Partenariat Université-territoire : une opportunité de co-production d'actions et de co-construction de savoirs

d'amélioration, proposer des nouvelles politiques, capitaliser une expérience...

- Mise en commun de connaissances, de compétences, de ressources en vue de coproduire de nouvelles connaissances et initier des actions de développement

Postulats de base

❖ Démocratisation de la production du savoir:

- le chercheur universitaire scientifique n'a pas le monopole de la connaissance
- Les acteurs sociaux sont dépositaires de connaissances pratiques utiles
- L'exclusion des communautés dans les processus de production de la connaissance participe du processus d'appauvrissement symbolique
- La question de l'engagement social de la communauté universitaire

Tableau comparatif : recherche conventionnelle et recherche partenariale

Variables de comparaison	Recherche conventionnelle	Recherche partenariale
Commande	Milieu universitaire	Commande communautaire
Finalité	Finalité académique	Finalité de connaissance et d'action
Composantes	Chercheurs universitaires	Chercheurs / acteurs sociaux, institutionnels, financiers, techniques
Relations sujet / Objet	Le sujet est neutre et la communauté est objet	L'objet est sujet et le sujet est objet
Forme organisationnelle	Hierarchique, relations verticales	Gouvernance, relations horizontales
Lieu d'évaluation	Milieu universitaire, validité scientifique	Milieu universitaire et social, validité scientifique et sociale
Base de généralisation	A tendance universelle	Au cas par cas

Les étapes de réalisation d'une recherche partenariale :

Etapes	Chercheur	Communauté	Partenaires
Détermination de l'idée et du besoin de recherche		X	X
Elaboration du projet de recherche	X		
Recherche de financement	X		X
Collecte de données	X		
Suivi-évaluation processus	X	X	X
Restitution / Validation	X	X	X
Diffusion des résultats	X	X	X
Mise en œuvre des résultats / appropriation	X	X	X

Synthèse - Repositionner les universités dans le développement territorial

1. Redéfinition d'une vision africaine de l'université: le cadre institutionnel, la gouvernance organisationnelle, le cadre pédagogique, la formation des universitaires, le système d'évaluation...
2. Questionner le socle épistémologique des universités africaines
 - Valorisation du savoir-faire et des techniques endogènes, exclusion des non instruits
 - Reconnaissance institutionnelle et scientifique de la recherche partenariale
 - La question de l'engagement social de la communauté universitaire
3. Réfléchir sur le positionnement stratégique des universités par rapport aux enjeux sociétaux, notamment :
 - la reconfiguration du mode de régulation après 50 ans d'indépendance :
 - La reconstruction des modèles de développement plus extravertis
 - La refondation des Etats....
 - La problématique de l'insertion socio-professionnelle des diplômés
 - La capitalisation des innovations sociales endogènes
4. Prise de décisions institutionnelles
 - une 3^{ième} composante de l'université: enseignement – recherche - **service aux communautés**
 - Mise en place de lignes de financement spécifiques et de programmes spécifiques de formation pour encourager le partenariat université - territoire
 - Une division spécifique de promotion du partenariat Université - territoire
 - Une stratégie territoriale de promotion du partenariat Université - Communauté par les collectivités locales
5. Un partenariat stratégique, durable et co-maîtrisé entre université et territoire
 - Pas seulement une relation ascendante et unilatérale, ni une intervention de service public

- Un partenariat construit et assumé basé sur des compromis dynamiques
- Une co-construction de l'objet, des modalités, des apports et des indicateurs d'évaluation
- Une cogestion dans les instances directionnelles, les comités de gestion, les ressources, les résultats
- Un climat de délibération et un objectif d'apprentissage
- Dans un contexte d'expansion du développement local et de la décentralisation, l'université doit assumer sa responsabilité socio-territoriale
- Harmoniser l'enseignement, la recherche, les innovations aux ressources, opportunités ou dynamiques territoriales
- L'enjeu de travailler avec les milieux économiques: incubateur universitaire
- Mettre l'accent sur des formations professionnalisantes et pratiques, université des métiers

Repenser l'utilité sociale des savoirs savants - quel repositionnement pour l'Université

Nadine MACHIKOU

Plan de La présentation

En guise d'introduction

1. Les savoirs savants au service de la décision publique comme *savoir dire*
2. Les savoirs savants au service de la décision publique comme *savoir circuler*

En guise de conclusion

En guise d'introduction

1. Avant toute chose, **voir dans la production de savoirs savants « un mouvement intellectuel spécifique »**, posant des valeurs d'objectivité, de cohérence, de rationalité, de justification transcendant les époques et les contextes.
2. **Considérer que** ce sont ces valeurs à la fois qui rendent irréductibles les contextes historiques, culturels, idéologiques, socio-politiques au sein desquels les pratiques et les discours scientifiques sont toujours insérés (Cf. Berthelot J.M., Martin O., Collinet C., *Savoirs et savants. Les études sur la science en France*, Paris, PUF, 2005).
3. **Penser l'utilité sociale des savoirs savants comme nécessairement insérés dans ces contextes.**
4. **Lire les signes des temps:** une petite histoire naturelle de la thématique « universités et développement en Afrique » apprend que cette préoccupation est ancienne et institutionnellement bien distribuée.
5. Cette donne concerne à la fois les champs de savoirs travaillant sur les phénomènes ou problèmes : **faits** (physiques, socio-politiques, économiques, vérités mathématiques, etc.) ; savoirs travaillant sur **ces objets** eux-mêmes et **les pratiques** qu'elles fondent. L'exigence d'utilité sociale concerne toutes les sciences (dures ou molles).

6. **Lire la production des savoirs savants comme activité sociale:** c'est à dire réalisée par des agents (les enseignants-chercheurs), des institutions (laboratoires, centres divers), des instruments (intellectuels et matériels), et qui se donne à voir dans des textes.
7. **A quelle condition cette activité sociale particulière peut-elle mieux s'insérer dans les exigences de la prise de décision publique en vue du développement** en univers d'urgence, de complexification croissante et de demande sociale plus ou moins diffuse ?

Nous suggérons que cette insertion passe par une posture de veille stratégique de la part des universitaires et repose sur des schémas particuliers de mise en récit et de mise en circulation des savoirs.

I. Les savoirs savants au service de la décision publique comme savoir dire :

- A qui parlent les universitaires ?
- Le développement de l'Afrique passe non par des savoirs savants, mais par de l'intelligence en raison des exigences stratégiques de la décision publique. Il s'agit d'une activité qui parvient dans un même temps à produire des connaissances utiles politiquement et à innover sur le plan scientifique. Voir par ex. Rosenthal P.A., *L'intelligence démographique. Entre science et politique*, Paris, Odile Jacob, 2003.
- L'utilité politique, qu'il ne faut pas réifier, dépend bien souvent davantage des propriétés intrinsèques des savoirs savants que de la manière dont ils sont mis en écriture. Il s'agit d'un pouvoir d'énonciation dans des termes différents
- La notion de savoir dire renvoie ici au schéma de mise en récit de la connaissance pour qu'elle réponde aux exigences de la décision à deux sens:
 - a. Le transcodage ou la traduction : Ecrire la science dans les termes des politiques publiques
 - b. La qualification ou la requalification des enjeux sociaux les plus divers au regard des lignes scientifiques.
- C'est ce pouvoir d'énonciation, nécessairement situé entre le savant et le politique, qui permet aux

universitaires de participer à la construction des agendas publics

- En outre, ce pouvoir d'énonciation (ou de mise en récit) dote les savoirs portés par des universitaires d'une efficacité symbolique résidant dans leurs performativité, laquelle est portée par des discours visant à faire advenir ce qu'ils énoncent (Cf. Austin, Quand dire c'est faire).

Pierre Bourdieu ajoutera que « Cette action vise à produire et à imposer des représentations (mentales, verbales, graphiques ou théâtrales) du monde social qui soient capables d'agir sur ce monde en agissant sur la représentation que s'en font les agents ». La façon de dire le développement et de prescrire les choix à opérer dans ce sens a un pouvoir structurant sur la construction des problèmes (Bourdieu P., « Décrire et prescrire. Note sur les conditions de possibilité et les limites de l'efficacité politique », Actes de la recherche en sciences sociales, 38, 1981, p.69).

II. Les savoirs savants au service de la décision publique comme savoir circuler :

Tous les schémas d'énonciation ne peuvent être pris en charge dans la décision publique car la capacité de prise en charge dans les arènes publiques est limitée.

L'attention publique et gouvernementale est une ressource rare que les universitaires doivent rechercher comme telle.

Les schémas d'énonciation doivent lutter pour accéder et se maintenir dans l'agenda gouvernemental.

1. Les universitaires doivent se voir comme des passeurs de savoirs dans le cadre de la décision publique.
2. Ceci leur donne une position de « policy brokers » œuvrant avec d'autres acteurs à la construction et la mise en œuvre des politiques en matière de développement.
3. Ceci suppose une capacité de circulation dans l'univers de la décision publique.

Dans cette phase, la relation entre gouvernants et agents administratifs est plus intense, ainsi que la contribution de l'administration.

Elle participe à la transposition des politiques en projets de loi ou de règlement et en programme d'action sectorielle. Les agents de l'administration sont même les principaux concepteurs des plans

Repenser l'utilité sociale des savoirs savants - quel repositionnement pour l'Université ?

d'organisation administrative, de réalisation opérationnelle et de budgétisation des ressources nécessaires à cette fin.

En guise de conclusion

Université coupée de l'univers de la prise de décision

- Approche normative fondée sur les missions historiques (voire antiques!) de l'Université
- Relations monocratiques avec les parties prenantes
- Posture affectant encore plus les schémas d'acceptabilité sociale et politique de ce qu'est l'Université et de ce qu'elle fait

Université productrice d'outil d'aide à la décision

- Approche dynamique inscrivant l'Université au cœur des enjeux contemporains, quels qu'ils soient
- Approche fondée sur l'efficacité dans l'atteinte d'objectifs planifiés de développement
- Posture de concertation avec les parties prenantes du développement
- Investissement en légitimité dans un contexte changeant, profitable à chaque université quel que soit son niveau d'excellence

Université : acteur majeur du développement

Sékou KONATE

Plan

- Introduction
- Ecole guinéenne 1958-1984
- Ecole guinéenne 1984-2010
- Ecole guinéenne après 2010
- Conclusion

Introduction

- Remerciements aux organisateurs l'IAUPL et le SEST de m'avoir invité à cette rencontre de haut niveau
- Le thème est d'une pertinence inouïe et d'actualité brûlante : il arrive à point nommé.
- Participer à une telle rencontre offre une opportunité de partage et d'enrichissement.
- L'expérience de l'école guinéenne des 5 dernières décennies est l'objet de ma contribution.

Ecole guinéenne 1958-1984

Démarrage difficile

- A l'ère des indépendances, l'Afrique s'est trouvée confrontée à une pénurie criante de cadres intellectuels dans la quasi-totalité des secteurs de la vie nationale. Il fallait dans l'urgence parer à cette difficulté qui était de nature à remettre en cause son nouveau statut chèrement acquis.
- La République de Guinée a ressenti cette épreuve avec une acuité particulière!
- Le retrait brusque de l'administration coloniale dès le 2 octobre 1958
- La solidarité et la fraternité africaines
- Première réforme : refonte des structures et des mentalités.
Effets bénéfiques :

- a) Sur l'administration générale :
 - définition de l'administration nouvelle dans sa mission, sa structure, son fonctionnement ;
 - clarification des tâches nouvelles assignées à ses structures
- b) sur l'Ecole :
 - Désormais l'école assure un enseignement complet c'est à dire théorique et pratique
 - Dans l'ordre ancien, l'école assurait à dessein un enseignement purement théorique
 - Elle doit conférer à l'apprenant des capacités d'action sur l'environnement et ses ressources en vue de satisfaire les besoins
 - Cette nouvelle vision va reformater l'école guinéenne
 - L'école ainsi redéfinie recevra la dénomination de Centre d'Education Révolutionnaire (CER).
 - Le CER se déclinera en :
 - Ecole liée à la Vie (assure Théorie + Pratique) = CER ;
 - Ecole pour la Vie (production intégrée à l'école = CER = unité de production) ;

Ecole dans la Vie (formation continue= la formation n'a pas de terme, elle se poursuit la vie durant).

- C'est avec ces préalables (sur ce terrain) que l'Université a été créée en 1962. Son objectif premier était de combler le déficit en cadres supérieurs en vue d'une gestion rationnelle et cohérente du pays.
- Elle intégrait à l'origine, l'Ecole Nationale d'Administration, les Facultés des Sciences Exactes, des Sciences Sociales, de la Médecine-Pharmacie-Odontostomatologie-Animalerie, l'Institut Polytechnique, l'Institut d'Agronomie, l'Institut des Mines et Géologie, ...
- En 1958 (date de l'Indépendance), la Guinée ne comptait que 4 diplômés sortis d'Université.
- En 1978 (vingt ans après), le nombre de diplômés sortant de l'enseignement supérieur avait dépassé la barre des 10.000, celui des cadres de maîtrise des 20.000.
- Les taux moyens annuels de sortants:
 - 3.000 de l'enseignement supérieur
 - 4.000 pour les écoles professionnelles

Tous les sortants, aussi bien de l'Université que des écoles professionnelles, étaient immédiatement absorbés par le marché de l'emploi.

En somme, en quelques années, deux acquis majeurs ont été enregistrés :

- la fin de la pénurie en cadres supérieurs pour l'administration générale ;
- l'autosuffisance en personnel d'encadrement pour l'enseignement pré-universitaire.

Options de développement

- Mais ce premier objectif était à peine atteint que de nouvelles exigences firent leur apparition !
- Il fallait mettre en place les bases de l'économie du pays en vue de l'amorce de son développement.
- Cela amène à faire des choix en fonction des atouts existants.

Les atouts naturels

Au titre des atouts, on peut retenir:

- innombrables plaines réparties dans tout le pays
- nombreux cours d'eau aménageables pour les besoins agricoles et énergétiques
- forte pluviométrie (supérieure à 2500 mm/an)
- gisement solaire important (165 jours de soleil en moyenne annuelle)
- Important potentiel minier

Autres considérations

- 80% de la population vivait dans l'arrière-pays et pratiquait une agriculture de subsistance ayant montré ses limites
- insécurité alimentaire à l'état endémique dans le pays

Options de développement

Sur la base des atouts recensés et des arguments complémentaires, les choix opérés mettent en priorité:

- N° 1 : le Développement du secteur agropastoral
- N° 2 : le secteur industriel

Implication pour l'université du choix opéré

L'université joua sa partition dans ce nouveau contexte; elle prit le profil agropastoral :

- Ses structures et ses effectifs étaient dorénavant d'inspiration paysanne.
- Chaque région naturelle disposait de facultés d'agronomie qui assuraient, en plus de la science agronomique, les disciplines relatives à l'économie rurale.
- près de 60% de la population étudiante était de ce profil.
- Toutes les structures universitaires avaient leurs fermes d'expérimentation et de production agricole ;
- Le personnel enseignant devait annuellement prendre part un mois durant à ces activités de production et d'animation du monde rural.
- Plus tard, la campagne agricole fut instituée pour l'ensemble des cadres de l'administration publique ; elle leur faisait obligation de prendre part, un mois durant, aux activités du monde rural avant de jouir du congé annuel de repos.
- Cette fièvre atteignit son paroxysme avec « l'université en campagne » où, une année entière, les structures universitaires furent délocalisées dans les sites de production.

Stratégie axée sur la FAPA

- La stratégie du développement ambitionné reposait sur l'opérationnalisation de la Ferme AgroPastorale d'Arrondissement (FAPA).
- La FAPA, cheville ouvrière du projet devait rassembler des acteurs de différents profils et corps de métiers (surtout des sortants de l'université et des écoles professionnelles) ;
- Son activité principale : l'agronomie, l'élevage et la sylviculture.
- Son lieu d'implantation : à proximité des collectivités environnantes afin qu'en plus de son programme d'activité propre, elle assure un service civique à ces dernières (assistance école, postes de santé, alphabétisation, travaux de génie civil, rural...).
- Sa mission : porter la modernité aux portes des collectivités traditionnelles sans heurts ni frictions afin que celles-ci s'en accommodent progressivement pour finalement l'adopter dans le respect de leurs traditions.

- ❑ Ce projet de société à haute intensité de main d'œuvre était supposé être porteur de croissance
- ❑ FAPA, outil de mise en œuvre du programme suscita attentes et espoirs jusqu'en Avril 1984.

Espoirs immenses par rapport au secteur agropastoral mais très sobres par rapport au secteur industriel et ce, pour deux raisons principales : Le déclic de ce secteur nécessitant d'importantes ressources financières et humaines, il fallait se donner le temps de les réunir.

L'université fournit les ressources humaines nécessaires.

Avec son intensification et sa modernisation, le secteur agropastoral était supposé contribuer à l'important concours financier préalable et à l'approvisionnement en matières premières.

Si la promotion de ce secteur peut générer des dividendes substantiels, par contre, en termes d'employabilité, la capacité du secteur est plutôt faible.

Il convient de rappeler que nous étions dans la logique du principe : « compter sur ses propres forces ».

Ainsi, ce secteur, qui ne comptait à l'époque que quelques unités industrielles, évoluait en parfaite harmonie avec l'université notamment à travers l'institut polytechnique ; la cause probable de cette entente serait en rapport avec la mixité du statut de la plupart d'entre elles.

Rappelons qu'il existait à l'époque des unités industrielles publiques (étatiques) et mixtes, celles où l'Etat était en partenariat avec le secteur privé (les sociétés privées).

Ecole Guinéenne 1984-2010

- En Avril 1984, changement de régime politique ; l'Etat centralisateur et dirigiste est remplacé par un Etat dit de type libéral.
- En réalité, ce libéralisme présentait des traits inquiétants dont, entre autres, le désengagement pur et simple de l'Etat du secteur productif.
- Les priorités antérieurement définies dans la stratégie de développement (développement agropastoral suivi du développement industriel) sont remises en cause.
- Au plan du développement rural, le projet FAPA est enterré.
- Au plan industriel, les unités de type étatique sont fermées. Elles étaient supposées être reprises par le secteur privé

national ; vingt-cinq ans après, elles attendent toujours de voir le premier repreneur !

- Il n'y eut aucune redéfinition des priorités en matière de développement et aucune orientation claire n'a été donnée, si bien que les choses ont évolué sous l'influence (des forces d'inertie) de leurs conditions initiales.
- Les répercussions d'un tel choix (laisser-aller, laisser-faire) ne tardent pas à se manifester : c'est le sauve-qui-peut.
- L'université a dû compter avec cette réalité.
- Au plan de la formation en présentiel, l'enseignement de masse est à la porte du supérieur avec les problèmes induits en termes d'intrants (personnels qualifiés, équipements de laboratoires, équipements informatiques et consommables,...) mais aussi en termes d'infrastructures (capacités d'accueil des SU).
- En l'absence de ces conditions, le niveau se dégrade et le produit fini (l'étudiant sortant) ne répondant plus aux exigences du marché est exposé impitoyablement au chômage.
- La machine universitaire qui, par ailleurs, avait atteint sa vitesse de croisière continuait à livrer coup sur coup des produits n'ayant plus de points de chute prévus à l'avance comme auparavant, donc sans destinataires ni preneurs.
- En quelques années, une armada de diplômés sans emploi s'est constituée.
- Plus leur effectif s'accroissait, plus ils constituaient une menace à la stabilité de la société.
- Dans ce branle-bas, de nouveaux centres d'intérêt émergent : engouement des étudiants pour les sciences économiques et de gestion, la médecine, la sociologie, les sciences de l'ingénieur au détriment des autres sciences notamment des sciences exactes!
- Que faire pour que le produit soit attrayant au point qu'il puisse trouver facilement preneur?
- La réponse est que l'université soit au cœur du développement; cela signifie la mise en cohérence des programmes de formation avec les besoins du marché d'une part, et une attention scrupuleuse au respect des normes de qualité et la nécessité d'une accréditation des programmes et des structures (laboratoires notamment) d'autre part.

- Par ailleurs, au fil du temps, le secteur industriel s'est quelque peu étendu, mais le climat libéral ambiant imprime désormais sa note sur les relations UI /SU.
- L'université, toujours animée du souci d'être au service du développement de son pays, a réussi à conclure des accords de partenariat avec le secteur industriel.
- Une réflexion récente sur les relations entre les structures universitaires guinéennes et les unités industrielles existantes a abouti à un document articulé sur les trois rubriques suivantes : avantages, points forts, points faibles.

a) Avantages

- pertinence des partenariats
- amélioration des compétences professionnelles des entreprises
- formation continue des cadres
- structures universitaires (SU) apparaissant comme des acteurs stratégiques du développement du pays
- meilleure insertion professionnelle des étudiants
- échange de personnel
- service de consultants
- développement de petites entreprises
- création de junior entreprises pour la commercialisation des produits de recherche-développement.

b) Points Forts

- existence d'un tissu industriel malgré sa faiblesse
- tradition de stages d'étudiants pour un grand nombre d'entreprises
- existence de cadres dans les unités industrielles (UI) capables d'encadrer des stages d'étudiants
- capacité des nouvelles autorités à légiférer et réglementer les activités du secteur
- appui de certaines entreprises à la formation (CBG, Bhp Billiton)

c) Points Faibles

- manque de relation formelle industries / universités
- mauvaise appréhension du rôle de l'université par les responsables de certaines entreprises

- méfiance et réticence de certaines entreprises envers les stagiaires
- non-programmation des stages et inexistance d'encadreurs de stage dans la plupart des programmes
- manque de support financier et institutionnel des structures universitaires
- pléthore d'étudiants
- culture du secret dans les entreprises
- manque de culture d'entreprise au sein des structures universitaires
- rareté ou inexistance d'enseignants ayant des expériences et des relations avec le milieu industriel
- manque d'entreprises soucieuses de valoriser leurs ressources humaines via les structures universitaires nationales
- manque de centres de recherche collaborative avec les partenaires industriels
- manque d'incubateurs d'entreprises dans les structures universitaires
- non-implication des professeurs des structures universitaires dans les conseils d'administration des unités industrielles et des gestionnaires des unités industrielles dans les organes de gouvernance des structures universitaires
- manque de mesures incitatives (cofinancement, exonération fiscale pour les équipements et matériels de recherche) en vue de favoriser les relations université - industrie
- faible implication du milieu professionnel dans l'élaboration des programmes des structures universitaires
- absence de parrainage
- faibles contacts des encadreurs de formation des structures universitaires dans les unités industrielles.

Ecole guinéenne après 2010

- C'est la période du changement et de ses différents corollaires : les espoirs permis. Au regard de ce qui précède, on constate que l'université guinéenne, loin de se limiter aux fonctions traditionnelles des structures universitaires (enseignement, recherche, service à la collectivité) s'est véritablement constituée en outil de travail, en levier de commande dans la résolution des problèmes auxquels le pays s'est trouvé confronté.

- Elle a toujours souhaité être du corps d'élite sur les chantiers du développement.
- Les engagements des nouvelles autorités (priorité du secteur agricole, relance des unités industrielles étatiques, révision des contrats du secteur industriel et minier en particulier,...) constituent des motifs d'espoir pour le pays et aussi pour l'université.
- La rubrique des points faibles donne matière à réfléchir en termes de défis à relever.
- Leur analyse conjointe permet de regrouper l'essentiel des préoccupations dans la formulation suivante :
 - Institutionnalisation et réglementation des relations universités industries en vue d'une plus grande synergie dans le développement du pays
- Cet exemple montre que l'université a généralement accompagné les décideurs. Par rapport au repositionnement, je pense plutôt à un changement de rôle de l'université; au lieu d'avoir le statut d'accompagnateur, je vois l'université à l'avenir dans un rôle plus dynamique.
- L'émergence de la société du savoir et de la commercialisation du savoir laisse entrevoir cette possibilité; il s'agira pour elle de s'inscrire dans la logique de l'assurance qualité et de s'engager dans l'innovation.
- De même si nous considérons un domaine de préoccupation mondiale comme le réchauffement climatique, il est admis que nos pays sont des puits de carbone tandis que le nord industrialisé serait le principal émetteur des gaz à effet de serre.
- Les universités pourraient très bien être en charge de l'évaluation de l'ampleur du préjudice et conséquemment de la définition du volume des indemnités attendues par rapport à la taxe carbone.

L'enseignement supérieur face au défi de la mondialisation

Jean-Dominique LAFAY

Le monde universitaire est multiple. Les différences dans les systèmes peuvent être considérables, tant au niveau des structures institutionnelles que du rôle sociétal qui leur est attribué. De plus, face à des conditions qui peuvent être très changeantes, les réactions ont tendance à être plus ou moins lentes et/ou plus ou moins bien adaptées, en réponse, par exemple, à des variations démographiques, à l'évolution des connaissances scientifiques, au rythme du progrès technique et de sa diffusion, à la « révolution de l'information » ou à la baisse des coûts de mobilité.

Toutefois, au-delà de ces différences, on peut distinguer trois grandes périodes dans l'histoire globale des universités, articulées autour de trois défis spécifiques, les deux premiers correspondant à une histoire déjà écrite, le troisième à une histoire en train de s'écrire, et ce pour au moins les deux décennies à venir.

1 - Les deux premiers défis : de l'après-guerre à la fin du XXe siècle

Les universités se sont assez bien adaptées à ce que furent leurs deux premiers défis de l'après-guerre : la prise en charge d'une forte augmentation des effectifs et l'adaptation à des modifications profondes dans l'origine et la structure de la population étudiante, même si, chaque fois que les Etats tentaient des réformes un tant soit peu importantes, on a pu observer quelques poussées de fièvre périodiques.

Un premier défi démographique

Dans les pays industrialisés, le premier défi a été démographique, avec l'arrivée à l'âge étudiant des générations

du « baby-boom » (nées à la fin des années 1940 et du début des années 1950).

Dans les pays en développement, le problème était à la fois différent et plus complexe. Il s'agissait de faire face aux conséquences des indépendances. Il fallait former d'urgence, au niveau supérieur, toute une classe de cadres capables d'assurer le fonctionnement de l'administration publique et aussi celui de l'économie nationale. Le système mis en place a été mixte. Il a consisté (1) à envoyer les élèves à meilleur potentiel se former à l'étranger (souvent, dans les universités et écoles de l'ancienne puissance coloniale) et (2) à créer au plus vite des universités nationales. Celles-ci étaient censées relever à terme le défi de la formation des étudiants nationaux. Les gouvernements des pays concernés tenaient d'autant plus à cet aspect de leur programme qu'ils y voyaient un intérêt politique, avec l'affirmation symbolique de la souveraineté nationale et, incidemment, un contrôle plus étroit (par « proximité ») d'une jeunesse toujours encline à une certaine turbulence oppositionnelle⁴⁰.

Finalement, le premier défi des décennies 1950 et 1960 s'est révélé assez simple à relever, au moins dans son principe, même si tout n'a pas été toujours parfait. Il s'agissait fondamentalement d'augmenter les capacités d'accueil universitaire, c'est-à-dire de construire des locaux et de recruter des personnels, enseignants et techniques.

A partir du moment où les gouvernements ont pris pleinement conscience de l'acuité des questions démographiques, cette politique n'a guère posé de problèmes majeurs. Dans une économie mondiale portée par la forte croissance des pays industrialisés (période des « Trente Glorieuses »), les marges de manœuvre budgétaires étaient larges, de même que les possibilités d'aide pour les pays les moins bien dotés.

Le défi suivant a aussi consisté à répondre à un accroissement important des effectifs, mais à un accroissement d'origine très différente. Il a en effet coïncidé avec l'entrée à l'université des générations globalement moins nombreuses de l'après baby-boom. La croissance des effectifs étudiants a été le résultat de changements structurels. Le pourcentage des jeunes désireux de s'orienter vers l'université de préférence à une entrée immédiate sur le marché du

⁴⁰ Même si, avec le recul, il n'est pas sûr que ce calcul politique ait été pertinent. C'est plutôt le contraire qui s'est produit, avec des universités devenant souvent le foyer de la contestation des pouvoirs en place.

travail a fortement augmenté sous les pressions conjuguées de trois facteurs :

- la volonté d'une proportion croissante des élèves et de leurs familles de poursuivre des études longues,
- des politiques gouvernementales visant à accroître le nombre des bacheliers (avec, par exemple, l'objectif de conduire en France « 80% d'une classe d'âge au baccalauréat »),
- la tendance croissante des bacheliers à retarder leur entrée sur le marché du travail dans les pays à chômage élevé (l'université comme substitut au risque de chômage).

1-2 Deuxième défi, celui de la « démocratisation »

Le deuxième défi, qui s'est présenté dans les années 1980-1990, a été plus délicat à relever. Il consistait à ouvrir beaucoup plus largement les portes de l'enseignement supérieur. Cette « démocratisation » de l'enseignement supérieur correspondait tout autant à une volonté d'élévation du niveau culturel et intellectuel du pays qu'à faire face au besoin économique croissant de cadres hautement qualifiés, dans un univers où l'innovation et le progrès scientifique commençaient à prendre un place déterminante. C'est ce second aspect, économique, qui incite à mettre le terme de « démocratisation » entre parenthèses, car le mouvement a tout autant concerné des pays qui, au sens institutionnel du terme, étaient peu, voire pas du tout démocratiques.

L'ouverture des universités a provoqué à la fois une modification profonde de la sociologie du public étudiant et une nouvelle croissance des effectifs, cette dernière différant profondément de la précédente dans ses causes.

Normalement, une telle modification aurait dû être accompagnée d'une translation significative des crédits budgétaires au rythme de l'évolution des effectifs dans les différents cycles éducatifs (primaire, secondaire, supérieur), ce qui ne s'est que très peu produit. Chacun sait les difficultés que rencontrent en général les gouvernements des pays industrialisés pour réallouer leurs crédits budgétaires au rythme des changements dans les besoins publics et que cette « tyrannie du statu quo » se manifeste tout particulièrement dans le secteur éducatif. Contrairement à ce à quoi on pouvait s'attendre, les crédits publics ont très peu suivi les effectifs d'élèves puis d'étudiants au fur et à mesure du vieillissement des différentes générations. En particulier, l'enseignement secondaire a fait preuve d'une grande capacité de

blocage de toute idée de redéploiement à son détriment, y compris quand ses effectifs étaient à la baisse.

Le résultat de ce mauvais jeu de chaises musicales a pris notamment une ampleur extrême en France, avec pour résultat de faire de ce pays, comme on l'a souvent remarqué, le seul parmi les pays industrialisés à dépenser moins par étudiant que par élève de l'enseignement secondaire.

De nombreux pays, développés ou en voie de développement, ont ainsi poursuivi ces objectifs d'ouverture large de leur enseignement supérieur, en l'accompagnant d'une volonté de mieux mettre celui-ci en résonance avec les besoins socio-économiques nouveaux de leurs économies et avec les progrès accélérés de la recherche scientifique et technique. Dans beaucoup de cas, cette phase d'ouverture accélérée de l'enseignement supérieur a été une source d'effets bénéfiques : élévation du niveau scientifique et culturel des populations, productivité accrue des mains-d'œuvre nationales (et donc amélioration des perspectives de croissance à long terme), etc. Mais le rythme imposé et la faiblesse des moyens dégagés ont aussi été à l'origine de plusieurs défaillances. Face à l'afflux d'étudiants, il a fallu augmenter de façon considérable le corps enseignant, construire et équiper de nombreux bâtiments. La qualité des étudiants, des enseignants, des enseignements, de l'organisation générale du système d'enseignement supérieur s'en est fortement ressentie, suscitant pendant plusieurs décennies des mécontentements et des protestations. Plus fondamentalement, l'image de l'enseignement supérieur en est sortie assez fortement dégradée dans l'opinion – mis à part quelques grandes écoles très sélectives à l'entrée et quelques centres universitaires historiquement prestigieux, publics ou privés.

L'accroissement des effectifs formés par l'enseignement supérieur a eu une conséquence collatérale souvent négligée par les gouvernements. A terme, il en est résulté en effet une forte hausse de l'offre de travail hautement qualifié. A mesure que la demande de travail par les entreprises se saturait au cours du temps, la rémunération relative travail qualifié/travail non qualifié a eu tendance à baisser. Dans ces conditions, le marché du travail est devenu de plus en plus sélectif et le diplôme a cessé d'être une garantie quasi absolue d'embauche, surtout quand le contenu de la formation qu'il sanctionnait était peu adaptée à la demande. La déception a été d'autant plus forte que l'expérience de la génération précédente (celle embauchée en période de pénurie de cadres hautement qualifiés) avait

laissé espérer que le diplôme, à lui seul, devait assurer à la fois considération sociale et gains relativement élevés.

A mesure que les gouvernements ont perçu l'ampleur du problème en train de se nouer, la nécessité de réformes universitaires en profondeur s'est imposée. Malheureusement, le résultat n'a pas toujours été à la hauteur des ambitions. La plupart du temps, les réformes proposées se sont résumées à des ensembles de mesures très prudentes, souvent amendées avant leur mise en œuvre, sinon repoussées dans le temps ou même retirées, face à la pressions des étudiants, des enseignants ou même de l'ensemble des personnels de l'institution.

2 – Troisième défi : le début du XXIe siècle, ère de réformes institutionnelles majeures ?

L'interaction réciproque entre la « révolution de l'information » et la « mondialisation » des économies a diminué considérablement les coûts et la rapidité des échanges et des transactions. Parmi les nombreuses conséquences de ce phénomène, les plus visibles ont été :

- la modification profonde des équilibres mondiaux,
- les bouleversements dans les conditions de localisation des activités économiques,
- une croissance du PIB mondial sans précédent historique, de près de 5% par an, entre 2002 et 2007 (peut-être payée un peu cher par la suite, mais c'est un autre problème).

La première décennie du XXIe siècle a ainsi consacré le rôle central joué par les pays émergents sur la scène mondiale (notamment des BRIC – Brésil, Russie, Inde et Chine). La Chine est devenue, en 2010, le deuxième pays du monde en termes de PIB, derrière les États-Unis mais devant le Japon. La « Grande crise » qui a commencé fin 2007 n'a fait que renforcer cet état de fait. Certes, les pays émergents ont connu un ralentissement sensible mais leur perte de croissance a été nettement plus faible que celle des pays industrialisés.

Dans un environnement économique qui connaît de telles mutations, il est naturel de s'interroger sur leurs conséquences pour l'enseignement supérieur. Comme on va le voir, le défi que doivent relever les universités est beaucoup plus complexe que les deux précédents, car, dans de nombreux cas, c'est sur la structure même de certaines universités nationales qu'il oblige à s'interroger.

2-1 Les universités face aux changements du monde

Les marges de manœuvre d'une université s'apprécient plus à partir de sa capacité d'action autonome et de la part de ses financements non publics (les droits d'inscription des étudiants entrant dans cette catégorie) que sur sa nature juridiquement privée ou publique. Dans un univers où les migrations sont moins coûteuses (où les étudiants ont de plus en plus de possibilités de « voter avec leurs pieds »), la rapidité d'adaptation est décisive et toutes les universités du monde se retrouvent plus ou moins en compétition.

On se limite ici au cas des universités à financement majoritairement public, dans la mesure où ce sont elles qui devront le plus adapter leurs structures institutionnelles pour préserver leur statut et donc éviter un phénomène de « sélection adverse », c'est-à-dire le départ à terme de leurs meilleurs professeurs et de leurs meilleurs étudiants.

Quand on examine les tendances à la mobilité internationale des doctorants, des enseignements universitaires, et plus généralement des personnes à haute qualification, on s'aperçoit que cette crainte n'est pas sans justification, au moins à terme. En effet, selon Meyer⁴¹, on peut estimer « qu'entre 1990 et 2007, les personnes qualifiées originaires d'Europe et d'Amérique du Nord, travaillant et résidant dans un autre pays de l'OCDE s'est accru de plus de 50%... les chiffres concernant les migrants qualifiés provenant d'autres régions du monde [étant] 3 fois plus importants... 145% pour l'Asie, 152% pour l'Afrique et 155% pour l'Amérique latine. »

Si l'on reprend les réformes effectuées jusqu'à maintenant dans le cadre des universités publiques, on constate que presque toutes présentent deux caractéristiques qui ont réduit fortement leur efficacité et qui, de toute manière, sont maintenant totalement inadaptées à l'environnement mondialisé actuel :

1 – les réformes étaient d'inspiration très planificatrice. L'Etat central décidait des besoins annuels de diplômés, déterminait le coût des formations et attribuait en conséquence les subventions publiques. Les critères étaient de deux ordres : (1) liés à la demande nationale de main d'œuvre qualifiée et (2) liées à la demande de « chercheurs », c'est-à-dire de personnes devant participer activement à l'avancement de la « science et de la culture » et au progrès des techniques utilisées dans l'activité économique,

⁴¹ Meyer J.B. (2012) « La circulation des compétences dans un monde multipolaire », *REPERES* n°11 (janvier) : 1-6, Campus France.

1 – la démarche planificatrice précédente se plaçait presque exclusivement dans un cadre national – d'économie et même de société fermée. L'institution universitaire était vue comme un instrument de politique publique parmi d'autres – le tout dans un oubli quasi-total des interactions croissantes avec le reste du monde. Certes, dans leur ensemble, les universités nationales ont pris assez tôt conscience de la mondialisation de l'enseignement supérieur, de leurs imperfections face à ce changement et des dangers qu'il y avait à ne pas les réformer. Mais elles s'accommodaient aussi plutôt bien de l'univers non concurrentiel existant. En fait, elles se sont souvent contentées de prôner des mesures progressives, c'est-à-dire dont la lenteur ressemblait souvent à de la procrastination.

2-2 Lignes de force et voies possibles

De façon générale, le premier cycle universitaire (niveau licence ou *bachelor*, c'est-à-dire bac + 3) pose plus des problèmes de recrutement et de gestion administrative que de véritables problèmes institutionnels.

Les vraies difficultés se situent au-delà. C'est une des raisons pour lesquelles on a souvent suggéré de détacher institutionnellement les deuxièmes et troisièmes cycles du premier. Il est vraisemblable que des restructurations de ce type vont apparaître de plus en plus incontournables pour permettre aux universités d'accomplir correctement leur tâche dans un univers mondialisé. La structure de fondation est a priori la forme institutionnelle la plus facile à mettre en œuvre et celle qui ménage le mieux les susceptibilités. A une réserve près : qu'une multitude de verrous et de clauses restrictives ne viennent pas rendre la gestion de ce type d'organisation plus lourde que la structure à laquelle elle serait censée se substituer.

L'objectif est de fournir un cadre adapté aux trois grandes fonctions qu'une institution de type fondation universitaire doit remplir :

- faire fonctionner les deux années d'enseignement de type master,
- assurer l'encadrement de la recherche doctorale,
- avoir une activité intense de recherche, à la fois fondamentale et appliquée.

On précisera que, par recherche appliquée, il faut entendre des services de recherche à caractère commercial faisant l'objet d'un financement spécifique par l'entreprise donneur d'ordre. Dans ce

domaine, les universités et leurs fondations ont beaucoup à apporter à leur économie nationale (ou à celle d'autres pays), mais à une condition essentielle : que le travail effectué soit réellement professionnel, tant dans la gestion de la réalisation des recherches elles-mêmes que dans le démarche commerciale.

Conclusion

En conclusion, on se contentera de rappeler l'idée simple qui est au cœur de l'analyse précédente : pour faire face au défi de la mondialisation, les universités à financement essentiellement public doivent repenser en profondeur leurs structures institutionnelles. Sans cela, elles risquent d'être durablement marginalisées, sinon délaissées par leurs meilleurs éléments – étudiants, enseignants et administrateurs. Il est clair que, comparé aux deux premiers, ce troisième défi est plus complexe. Mais c'est aussi le plus indispensable à relever.

L'expérience de mise en œuvre du LMD au Gabon

Albert ONDO OSSA

I. Un contexte particulièrement favorable

- Au plan international
- Au plan sous régional
- Au plan national

Au plan international :

- 1- La mondialisation
- 2- La position de la France, notre partenaire privilégié en matière d'enseignement supérieur

Au plan sous régional : les deux directives de la CEMAC

1°) La directive N° 01/06-UEAC-019-CM-14 du 10 mars 2006

Portant application du système LMD (Licence, Master, Doctorat) dans les Universités et Etablissements d'enseignement supérieur de l'espace CEMAC.

2°) La directive N° 02/06-UEAC-019-CM-14 du 11 mars 2006

Portant organisation des Etudes universitaires dans l'espace CEMAC dans le cadre du Système LMD.

Au plan national (Trois facteurs importants) :

- 1°) L'état d'esprit des populations : le dernier mandat de Omar BONGO
- 2°) Le LMD est une promesse de campagne
- 3°) Les actes posés
 1. Création d'un seul ministère pour l'éducation nationale et l'enseignement supérieur ;
 2. Nomination d'un professeur comme ministre (société civile) ;
 3. Affirmation d'une volonté : la refondation du système éducatif

La refondation du système Educatif :

Les raisons de la refondation : les multiples problèmes

- Inefficacité du système éducatif
- Coûts exorbitants de la scolarité des étudiants gabonais à l'extérieur
- Manque d'infrastructures

Les modalités de la refondation :

- Restructuration du primaire

- instauration du pré-primaire
- réduction du cycle à 5 ans
- Réorganisation du secondaire
- discrimination par l'âge
- discrimination par la compétence
- Dynamisation du supérieur
- création de nouvelles universités
- institution du LMD

II- L'articulation de la réforme LMD

Justification de la réforme :

- Création d'une synergie sous régionale
- Professionnalisation des formations
- Développement des formations doctorales
- Création de nouvelles filières de formation

Objectifs de la réforme :

- Adapter l'enseignement aux contextes national et international
- Mieux préparer les étudiants à la vie active

Contenu de la réforme :

- Des enseignements transférés
- Des enseignements transformés
- Des enseignements supprimés
- De nouveaux enseignements

III- Le bilan d'étape

Le LMD : une expérience réussie au Gabon malgré quelques problèmes

Les raisons :

1°) Le Gabon a su tirer parti de l'expérience française :

- Bon usage des relations personnelles
- Recours à des personnes ressources aux compétences avérées
- Formation d'une équipe homogène travaillant dans l'harmonie

2°) Le Gabon a mis au point un programme de travail rigoureux :

- Elaboration des maquettes et des projets par les enseignants locaux et les instances (départements, Etablissements) ;
- Travail sur le terrain avec les enseignants (équipes mixtes) ;
- Séances de travail à l'Ambassade du Gabon à Paris ;
- Mise sur pied d'une procédure de certification ;
- Validation du travail effectuée par le ministre ;
- Rédaction des projets de textes par les membres de cabinet

- Elaboration d'un calendrier rigoureux de mise en œuvre

Les avantages de la procédure :

- Un coût de mise en œuvre relativement faible
- Un temps de mise en œuvre court
- Repositionnement de l'Université

Quelques problèmes

1°) Les problèmes non résolus :

- **Les problèmes internes à l'Université**
 - 1- Absence de logiciels pour la gestion des étudiants
 - 2- Problèmes administratifs
 - Incompétence de l'administration universitaire
 - Réticence et méfiance des universitaires
 - Manque de formation du personnel de service
- **Les problèmes externes à l'Université**
 - Baccalauréat
 - Gestion des ressources humaines dans le pays
 - Modicité des moyens financiers
 - Manque de disponibilité de certains professionnels
 - Méfiance et réticence de certains professionnels

2°) Les problèmes sources de conflits :

- La compensation entre matières
- La validation des semestres
- La résistance de certains enseignants
- La mauvaise gestion de l'autonomie par les rectorats et les décanats
- Le comportement des syndicats

IV- Les recommandations

1°) Faire le point et procéder à des corrections

2°) Dynamiser la recherche

3°) Accroître l'audience des universités

- Procéder à l'évaluation interne et externe de nos universités
- Dynamiser la formation continue
- Eviter de combiner un système de rente et un système de production

Les universités africaines doivent-elles inventer le développement ?

Maryse A. QUASHIE

Le problème

- En trois phases de développement des universités, des cadres ont été formés pour le développement (Université du Bénin, 6500 diplômés de 1970 à 1990)
- Les diplômés vont au chômage :
 - qualité de la formation ?
 - adéquation formation emploi?

EST-CE BIEN LA LE PROBLEME ?

La vieille question du capital humain :

En Occident : concomitance de l'industrialisation et du développement de la formation universitaire

Dans les pays émergents : les performances du système universitaire ne font pas vraiment reculer la misère.

Mais, essor d'une classe moyenne à cause de :

- la généralisation de l'enseignement secondaire
- la diversification de l'enseignement supérieur

Et en Afrique ?

- Enseignement secondaire : maillon faible
- Enseignement supérieur peu diversifié;
- Effectifs pléthoriques dans les universités publiques ;
-
- Coûts sociaux élevés : frais d'études ridicules, subventions pour le transport et le logement, attribution d'allocations diverses, salaires et conditions de travail déplorables des enseignants, etc.
- Formation médiocre : responsable du chômage?
- Pour répondre aux attentes des apprenants : formations débouchant sur une profession.
 - Professionnalisation
 - Adéquation formation emploi

Qu'est-ce que professionnaliser ?

- Filières professionnelles ;
- Modules professionnalisants ;
- Donner à l'étudiant la capacité de s'orienter dans le marché du travail, de se mettre en valeur, de compléter sa formation;
- Ne pas exiger de l'université une simple adaptation au marché de l'emploi mais qu'elle adopte une vision prospective;
- Proposer une formation générale : l'acquisition de méthodes générales d'analyse et d'expression assure la meilleure adaptation aux emplois futurs;
- Se méfier des dispositifs privilégiant une spécialisation précoce et surtout très étroite en rapport avec les disciplines traditionnelles.

Et l'adéquation formation emploi ?

Si le diplôme ne conduit pas toujours à l'emploi, il demeure cependant une protection importante face au chômage et surtout aux processus d'exclusion sociale à l'œuvre en période de crise. ALALUF (2001)

A ne voir dans le système éducatif que le lieu d'acquisition d'un « capital » immatériel, dont le contenu doit se conformer aux exigences sans cesse variables du système économique, on risque d'oublier qu'il est aussi le médium où se construisent et se reproduisent les ressources culturelles des individus(...) Les aptitudes à l'autonomie individuelle, la coopération sociale et la participation publique sont non seulement les attributs qui garantissent une citoyenneté active mais aussi des dispositions susceptibles de nourrir l'esprit de créativité et d'entreprise dont l'activité économique, nous dit-on, a tant besoin. GIOVANNINI (2001)

L'université africaine peut-elle se réinventer ?

Abandonner le mimétisme ?

Abandonner le formalisme ?

Enclencher une réflexion sur le statut et la carrière de l'enseignant d'université ?

Porter un projet de société tourné vers l'avenir ?

Produire une pensée neuve ?

L'université peut-elle penser à l'avenir ?



OUI

CONDITIONS :

- ❖ Une autre gouvernance
- ❖ L'autonomie

Que faire ?

C'est au moment où la planète a de plus en plus besoin d'esprits aptes à saisir ses problèmes fondamentaux et globaux, que les systèmes d'enseignement, en tous pays, continuent à morceler et disjoindre les connaissances qui devraient être reliées, à former des esprits unidimensionnels et réducteurs qui ne privilégient qu'une dimension des problèmes et en occultent d'autres. » Edgar MORIN (2003)

Les compétences pour le changement

- ❖ saisir les problèmes non pas seulement dans leur technicité mais dans leur globalité;
- ❖ intégrer les propositions de solutions dans une vision prospective;
- ❖ instaurer un débat public autour de ces solutions considérées comme des problèmes de société;
- ❖ mobiliser les individus et les groupes autour de l'idée-force qui sous-tend ces solutions.

Un penseur d'avenir

Une personne apte à :

- identifier les aspects de la vie sociale nécessitant un changement;
- théoriser à propos des solutions apportant le changement;
- produire des plans et programmes d'action;
- emporter l'adhésion d'autres personnes à ces plans d'action.

Quelle formation ?

- un dispositif favorisant les expériences individuelles et collectives, la résolution de problèmes, le travail en équipe,
- mais surtout des contenus pluri et transdisciplinaires en Sciences Humaines, comprises non pas comme un ensemble de disciplines mais comme un vaste domaine centré autour de l'homme en situation.

L'avenir des universités est dans le développement des Sciences de l'Homme!



L'Université camerounaise face à la problématique de la professionnalisation : le cas de l'université de Dschang

Magloire SOME

Introduction

Pendant la période de la décolonisation et particulièrement aux lendemains des indépendances, la nécessité de former des cadres nationaux à moindres frais et dans des structures nationales avait suscité chez les dirigeants africains une certaine euphorie à la création de l'Université.

Au cours des deux premières décennies après l'indépendance, les différents Etats africains ont pu retirer les avantages de la création d'une Université nationale qui apparaissait en tant qu'instrument essentiel de formation des ressources humaines comme un des leviers fondamentaux du développement.

Chaque Etat avait assigné à l'Université un ensemble de missions au regard des besoins de son développement. Mais très vite, dès les années 1980, le tarissement des financements issus de la coopération française a mis les Etats face aux dures réalités de gestion de l'institution universitaire.

La crise économique généralisée faisait que l'on recrutait de moins en moins dans les Fonctions publiques aussi bien que dans le privé, et donc les diplômés rencontraient des problèmes d'insertion dans le marché de l'emploi.

Puis vinrent les années 1990 avec les programmes d'ajustement structurel qui durcirent le phénomène de chômage des diplômés.

Le phénomène de la mondialisation allait révéler une inadéquation entre formations dispensées, marché de l'emploi et le processus du développement. Ce qui oblige aujourd'hui les dirigeants africains à entreprendre des réformes afin de repositionner l'Université dans le développement de leur pays.



Notre exposé qui s'appuie sur l'exemple de l'université de Ouagadougou va porter sur les deux axes suivants :

- l'examen des missions initiales de l'université de Ouagadougou dans la construction de l'Etat-nation et le développement,
- le problème de l'inadéquation entre les formations dispensées et les besoins du marché de l'emploi.

Université, souveraineté nationale et construction de l'Etat-nation

Trois missions sont assignées à l'université à sa création en 1974 :

- former des cadres
- former des formateurs
- faire de la recherche et en vulgariser les résultats

Jusqu'en 1990 environ, l'université remplit ses missions. De 1960 à 1980, l'Etat a mis les moyens dans la formation des cadres : les étudiants sont formés à l'intérieur, mais aussi à l'extérieur dans les universités régionales, Dakar, Abidjan, mais aussi dans les universités des pays voisins, Niamey, Lomé et en France.

La plupart des étudiants étaient rappelés pour nécessité de service après la licence et affectés directement dans un service en fonction de leur formation disciplinaire. Ceux qui poursuivaient des études supérieures introduisaient avant la soutenance de leur thèse un dossier de recrutement à la fonction publique.

En 1985, les autorités révolutionnaires restructurent l'université pour la rendre plus efficace dans son fonctionnement et plus productive de ressources humaines afin de satisfaire les besoins des autorités révolutionnaires en la matière. Tous les établissements deviennent des instituts.

Au séminaire de Saria de 1988, une première réflexion est faite sur l'adéquation entre l'université, le marché de l'emploi et la société. Le séminaire recommande de favoriser l'interdisciplinarité dans les formations et en conséquence une nouvelle restructuration de l'université pour la rendre plus dynamique. Dès 1991, on regroupe les instituts en facultés en fonction des affinités dans les formations dispensées.

C'est le moment de la transition démocratique. On sort de l'ère des dictatures et de l'instabilité pour mettre en place un « régime de liberté » et faire l'expérience de la démocratie. L'on pense encore au repositionnement de l'université dans le processus de la construction de l'Etat-nation. L'université organise un premier « colloque national sur l'enseignement supérieur : quelles alternatives pour



l'enseignement supérieur burkinabè d'aujourd'hui et de demain ? »
Bobo-Dioulasso, 31 août – 3 septembre 1992.

Ce colloque examine pour la première fois l'efficacité interne et externe de l'université pour avoir une visibilité des missions qui lui sont assignées. Cette rencontre qui permet de réfléchir sur les missions de l'université trace la voie pour son ancrage dans le développement. Elle recommande de développer l'université par l'amélioration de ses performances et la création de nouvelles filières de formation qui renforceront l'orientation technologique et professionnelle de l'université comme :

- le génie électrique,
- le génie mécanique,
- le génie civil,
- le génie chimique,
- la maintenance,
- l'informatique,
- la conservation des sols et de l'eau,
- la filière de techniciens supérieurs de santé,
- les arts et la communication afin de promouvoir la culture,
- la maîtrise en sciences de gestion (MSG).

L'examen de l'efficacité interne de l'université a permis de s'apercevoir qu'il n'existait pas de réflexion transversale sur l'amélioration du système éducatif dans son ensemble. D'où la convocation des Etats généraux de l'éducation de 1994 qui permettent de dégager les éléments d'une politique de l'éducation à travers une loi d'orientation de l'éducation votée en 1996.

Les recommandations de 1992 n'étant pas prises en compte par le pouvoir politique, l'université convoque en septembre 1998 à Ouagadougou une deuxième rencontre de réflexion sur ses missions : « L'Université de Ouagadougou au XXI^e siècle : à la recherche de l'efficacité et de la performance. » Celle-ci refait le diagnostic de l'université au niveau de l'efficacité interne et externe et propose de nouveau d'ancrer davantage l'université dans le développement national. Le séminaire de Ouagadougou propose de réformer l'université pour en faire un instrument de développement.

Les séminaristes ont invité les décideurs et la communauté universitaire à percevoir l'université comme « un investissement de la société entière qui doit attendre en retour des retombées pour son développement » (Actes du séminaire, p.45).

Ils ont souligné la nécessité :



- de renforcer le lien entre l'université et le monde des entreprises
- de renforcer la pluridisciplinarité
- d'améliorer l'orientation scolaire et professionnelle des élèves et des étudiants.
- d'associer à la recherche fondamentale le volet de la recherche utilitaire.

La recherche fondamentale selon Benoît Gauthier « a pour but premier la compréhension profonde d'un phénomène sans que cela ait des applications immédiates ; son but final étant l'avancement des connaissances relatives à la compréhension du réel sans égard aux applications pratiques » (Gauthier 1992, 570).

La recherche utilitaire par contre « a pour but et pour principe essentiel l'utilité, c'est-à-dire le fait d'être utile, utilisable, de servir à quelque chose, d'être susceptible d'applications pratiques ». Elle comprend deux types de recherche :

- La recherche appliquée dont le but premier est de trouver une application pratique à de nouvelles connaissances, avec pour objectif final l'avancement des connaissances relatives à l'intervention sur le réel.
- La recherche-action qui rend l'acteur chercheur et qui fait du chercheur un acteur, qui oriente la recherche vers l'action et qui ramène l'action vers des considérations de recherche, tout en prenant ses distances vis-à-vis du positivisme.

Une dynamique de réflexions à contretemps de l'histoire

Les autorités politiques ne sont pas réactives sur les propositions de solutions de la communauté universitaire pour mettre l'institution universitaire en phase avec l'évolution. L'université est toujours en train de rechercher ses moyens d'ancrage dans le développement national en s'ouvrant à la société et au monde du travail.

L'Etat, principal employeur, recrute de moins en moins. Ce phénomène est constaté depuis la révolution. Sous le régime révolutionnaire, les diplômés devaient attendre quelques mois, voire une année, avant de trouver de l'emploi. A partir de 1990, ils devront attendre en fonction de leur formation disciplinaire entre un an, deux ou trois années. Le programme d'ajustement structurel vient renforcer la durée du chômage des diplômés.

On remarque, dès 1992, une inadéquation entre formation universitaire et marché de l'emploi: certains secteurs du développement économique, le secteur secondaire par exemple,



manquent de cadres alors que le nombre des diplômés de l'université sans emploi s'accroît.

Dans la situation de la mondialisation les opportunités sont nombreuses, mais peu de diplômés des universités tentent l'expérience héroïque de la création entrepreneuriale. Phénomène de mentalité de fonctionnaire ou manque de dynamisme de l'économie nationale ?

Le constat que l'on fait chez les diplômés de l'université c'est que la poursuite d'une carrière administrative ou de gestionnaire de sociétés d'Etat ou d'entreprises privées souvent d'origine étrangère est jusqu'à la tendance évolutive. Il me semble que les diplômés de l'université ne sont pas défiants. Ils préfèrent un emploi salarié qui procure une sécurité psychologique que l'aventure de l'auto-emploi.

La création des filières de professionnalisation n'est pas toujours la panacée au mal du chômage. Tout dépend du dynamisme de l'économie nationale. De plus en plus, les diplômés des filières de professionnalisation attendent de trouver de l'emploi, à défaut de s'auto-employer.

Conclusion

L'université de Ouagadougou a globalement répondu aux attentes des décideurs durant les deux ou trois premières décennies post-indépendance, par la formation des cadres, la formation des formateurs, la recherche et la vulgarisation de ses résultats. Mais l'Etat burkinabè n'a pas pu faire face aux crises de sa croissance à partir des années 2000.

Le cas d'espèce confirme le doute des afro-pessimistes sur le fait que, dans cette situation de mondialisation de l'économie où l'Afrique ne représente qu'à peine plus de 1% des échanges économiques internationaux, les pays africains puissent trouver une issue pour leur développement.

Or, une des clés du développement se trouve dans la formation humaine, donc dans la nécessité d'avoir un bon système éducatif, adapté non seulement aux réalités nationales, mais ouvert au monde.

Depuis deux décennies, l'on fait face, au Burkina Faso, à une inadéquation entre université, société et monde de l'entreprise, parce que la gestion de l'université est apparue coûteuse.

Ce ne sont pas les réflexions qui ont manqué sur l'adaptation de ses formations aux besoins du pays. Les rencontres de 1988, 1992 et 1998 ont fait des propositions dont l'application a toujours posé problème auprès des décideurs.



Le problème de l'ancrage de l'enseignement supérieur dans le développement
du Burkina Faso

Les décideurs, mais aussi la communauté universitaire n'ont pas été réactifs aux problèmes de la croissance de l'université, de sorte que les difficultés s'accroissent d'année en année et rendent en définitive problématique l'ancrage de l'université dans le processus du développement.

JE VOUS REMERCIE DE VOTRE ATTENTION.



Analyse de la contribution de l'enseignement supérieur à l'amélioration de l'environnement des affaires

Mohamed EL BACHIR WADE

Introduction

L'enseignement supérieur comprend "tout type d'études, de formation ou de formation à la recherche assurées au niveau post-secondaire par un établissement universitaire ou d'autres établissements d'enseignement agréés comme établissements d'enseignement supérieur par les autorités compétentes de l'Etat" (UNESCO, 1993).

Par « *Etablissements d'enseignement supérieur* », il faut entendre les universités et établissements publics, les universités et établissements d'enseignement supérieur privés, les établissements publics internationaux.

La *Gouvernance* se définit comme « l'exercice formel et informel de l'autorité dans le cadre des lois, de politiques et des règles qui articulent les droits et responsabilités des divers acteurs, y compris les règles selon lesquelles ils interagissent » (Hirsch et Weber, cités par Commission Européenne, 2008 : 12).

Enfin, « *l'amélioration de l'environnement des affaires* » fait référence à l'ensemble des actions envisagées dans le cadre du partenariat universités-entreprises permettant une meilleure adaptation de l'offre de formation et facilitant l'insertion professionnelle des diplômés ainsi que l'émergence et le développement de l'entrepreneuriat

Depuis la révolution industrielle, les innovations constituent le principal moteur de la croissance économique (OCDE 2006).

Elles ont grandement contribué au développement technologique et socio-économique grâce aux nouveaux produits, et à l'amélioration des services et des méthodes de production qu'elles ont engendrée.

C'est pourquoi la mise en place d'un système national d'innovation constitue un pilier important dans les stratégies de développement dans les pays avancés.

Les systèmes nationaux d'innovation comprennent des institutions qui produisent, diffusent et adaptent de nouvelles connaissances techniques.

Ils comprennent des entreprises industrielles, des universités et des



agences gouvernementales contribuant à un effort accru visant l'amélioration de la performance économique nationale (Niosi, 2002). La mise en place des SNI crée de solides liens entre ces institutions dont la synergie est source de performances nationales novatrices et compétitives [Mowery et Sampat (2005)].

Ainsi, les universités occupent une place cruciale au sein des systèmes nationaux d'innovation ; elles assument un rôle essentiel dans l'amélioration de la compétitivité nationale et le développement économique régional en sus de celui de promoteur de la génération du savoir et du renforcement des capacités.

Comment les universités de la zone UEMOA assument-elles ce rôle ?

Il nous semble qu'une démarche séquentielle permettrait de mieux répondre à cette question.

Il s'agit alors, dans un programme de recherche, de la traiter successivement pour chacune des trois missions essentielles des universités.

Rappelons ces trois missions essentielles :

- l'enseignement qui permet la transmission du savoir,
- la recherche qui permet la production d'un nouveau savoir ou savoir-faire ;
- le service à la cité qui leur permet d'être le cadre conceptuel principal d'analyse des apports scientifiques et technologiques considérés comme la base indispensable pour un développement socio-économique à long terme de toute nation et qui leur permet également d'occuper une place stratégique au sein des systèmes nationaux d'innovation et de contribuer au processus national de transformation socioéconomique.

La présente communication rend compte uniquement des résultats empiriques concernant la première mission, la mission d'enseignement.

En effet, le programme de recherche est toujours en cours.

Contexte de l'étude

Au cours des années 90, l'enseignement supérieur dans beaucoup de pays africains a souffert d'un déficit de financement.

Cela est lié au fait que les partenaires au développement, notamment la Banque Mondiale, considéraient que les enseignements primaire et secondaire jouaient un rôle plus déterminant que l'enseignement supérieur dans la lutte contre la réduction de la pauvreté.



Cette doctrine était basée sur des analyses traditionnelles du capital humain qui estimaient que l'enseignement de base était le seul moteur du bien être car à court terme, il a un rendement social très élevé.

L'enseignement supérieur aurait, quant à lui, un rendement important du point de vue individuel, mais limité pour la société. Cependant, la doctrine de la Banque Mondiale sur le sujet a évolué à la suite d'études récentes qui ont démontré que l'enseignement supérieur contribue davantage au rattrapage technologique et à l'amélioration de la productivité du travail en Afrique (Bloom, Canning et Chan, 2006). Par conséquent, les Etats sont encouragés à investir dans l'enseignement supérieur, tout en sachant que les effets positifs de cet investissement sont conditionnés par un mode de gouvernance susceptible de garantir son efficacité (Bourdin, 2008).

C'est dans ce contexte que plusieurs pays africains ont entrepris de vastes réformes en vue de transformer l'enseignement supérieur pour qu'il contribue davantage au développement économique et social.

Dans le cadre de ces réformes, les axes prioritaires identifiés intéressent les domaines suivants : l'autonomie des universités, la diversification des sources de financement, l'introduction du système LMD (Licence, Master, Doctorat), l'adéquation des offres de formation au marché de l'emploi.

Ces réformes, soutenues par les partenaires au développement, ont pour objectifs essentiels d'apporter des changements dans les modes de gouvernance universitaire afin de contribuer à l'amélioration de l'environnement des affaires en Afrique.

Dans cette logique, il n'est pas sans intérêt de s'interroger sur les relations entre la gouvernance universitaire et l'environnement des affaires en Afrique. D'où la question suivante : en quoi le mode de gouvernance universitaire peut-il influencer sur l'insertion des diplômés et l'environnement des affaires en Afrique ?

En effet, les effets bénéfiques de l'enseignement supérieur pour l'individu et pour la société sont aujourd'hui bien connus.

Au niveau de l'individu, l'enseignement supérieur permet d'avoir des revenus élevés, une plus grande capacité à épargner et à investir.

Au niveau de la société, les revenus élevés permettent d'accroître les recettes fiscales, d'augmenter la consommation et, donc, de soutenir la croissance économique.

Mais ces effets bénéfiques ne peuvent se matérialiser que si l'enseignement supérieur parvient à améliorer l'environnement des affaires.



Parmi les éléments influençant l'environnement des affaires, figure la disponibilité de ressources humaines bien formées et compétitives.

Or, ces ressources humaines ne peuvent être que le produit d'un enseignement supérieur de qualité.

En effet, l'offre de formation des universités doit être en adéquation avec le marché du travail afin de permettre aux diplômés de s'insérer rapidement dans la vie professionnelle, en tant que salariés ou en créant leurs propres entreprises.

Notre communication traite de la contribution de l'enseignement supérieur à l'amélioration de l'environnement des affaires en zone UEMOA. L'analyse de cette question repose principalement sur les données de l'enquête effectuée auprès des établissements d'enseignement supérieur, des employeurs et des diplômés insérés dans la vie professionnelle.

Méthodologie

Pour atteindre les objectifs visés, la démarche méthodologique adoptée a consisté à mener des enquêtes de terrain dans les pays membres de l'UEMOA (excepté la Guinée Bissau), au moyen de questionnaires et de guides d'entretiens. Quatre cibles ont ainsi été visées :

- 39 établissements à statut public (universités et écoles publiques, et établissements publics internationaux),
- 121 établissements à statut privé (instituts, écoles et universités privés),
- 99 fédérations et associations professionnelles,
- 776 diplômés de l'enseignement supérieur insérés dans la vie professionnelle.

Au total, 1 035 questionnaires et guides d'entretien traitant de la gouvernance universitaire, de l'adéquation formation-emploi, de l'insertion professionnelle des diplômés, de la relation gouvernance-environnement des affaires ont été exploités au terme des enquêtes de terrain.

Ces enquêtes ont été réalisées dans chaque pays par une équipe de chercheurs. Les données ainsi obtenues ont fait l'objet de traitements statistiques au moyen du logiciel d'analyse de données SPSS.

La présente étude s'appuie sur le cas des pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA).

Nous présenterons successivement la pertinence de l'offre de formation par rapport aux besoins du milieu des affaires et les



pratiques des établissements contribuant à l'amélioration de
l'environnement des affaires en zone UEMOA.

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

La pertinence de l'offre de formation par rapport aux besoins du
milieu des affaires :

1- caractéristiques de l'offre de formation des établissements d'enseignement supérieur

L'offre de formation de l'enseignement supérieur dans les pays de
l'UEMOA émane des établissements publics et des établissements
privés.

Les établissements publics sont composés des universités publiques,
des instituts et écoles publiques spécialisées ainsi que des
établissements publics internationaux.

Quant aux établissements privés, ils sont constitués essentiellement
d'instituts, d'écoles et de quelques universités.

La majeure partie des effectifs des étudiants proviennent
essentiellement d'une ou deux universités publiques par pays. Au
Sénégal par exemple, sur 91.359 étudiants en 2008-2009, 68.041 (soit
74,48%) sont inscrits dans les établissements publics alors que dans
les établissements privés, on ne dénombre que 23.318 (soit 25,52%).

L'université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), avec 60.003 (65%)
étudiants, reste de loin la structure la plus représentative du système
universitaire au Sénégal.

Au Burkina-Faso, les effectifs dans le public sont largement
supérieurs aux effectifs dans le privé.

On dénombre 48.300 étudiants dans les trois universités publiques du
pays (Université de Ouagadougou, université Polytechnique de Bobo-
Dioulasso, Université de Koudougou) durant la période 2006/2008
alors que les effectifs dans le privé en 2008 ne dépassaient guère
2.000 étudiants.

L'offre de formation est assez diversifiée tant au niveau des
établissements publics qu'au niveau des établissements privés. En
effet, dans les établissements publics, on constate un développement
pléthorique des filières généralistes (lettres, droit, sciences sociales,
sciences économiques) au détriment des filières scientifiques (sciences
physiques, chimie, biologie, etc.) et des formations spécialisées
(agriculture, hydraulique, mines, géologie, etc.)

Tableau n° 1 : Classement des filières de formation offertes par les
établissements privés enquêtés (2007-2008)



Filières	Nombre d'établissements	Pourcentage
Economie et/ou gestion	99	85,34%
Informatique de gestion	63	54,31%
Sciences de l'ingénieur (bâtiment, génie civil, mécanique, électricité, électronique, architecture, etc.)	20	17,24%
Médecine et/ou pharmacie	9	7,76%

2- L'appréciation de l'offre de formation par rapport aux besoins des employeurs

L'enquête s'est intéressée aux organisations patronales en demandant leurs avis sur la contribution de l'enseignement supérieur à l'amélioration de l'environnement des affaires. Les questions portaient essentiellement sur :

- le niveau d'adaptation de l'offre de formation aux besoins des entreprises ;
- les causes d'une éventuelle inadéquation entre la formation et l'emploi ;
- la classification des différentes catégories d'établissements de l'enseignement supérieur en fonction du degré d'adaptation de l'offre de formation aux besoins des entreprises ;
- la classification des filières de formation en fonction du degré de satisfaction des attentes du monde des affaires ;
- la comparaison des diplômés des établissements publics à ceux des établissements privés selon plusieurs critères.

Tableau n° 2 : Adéquation entre offre de formation et besoins des entreprises selon les pays de l'UEMOA (d'après les associations patronales)

Quelle appréciation faites-vous de l'offre de formation de l'enseignement supérieur de votre pays?					
	Très adaptée	Peu adaptée	Pas du tout adaptée	Je connais peu l'offre de formation	Total
Pays	Effectifs%	Effectifs%	Effectifs%	Effectifs%	Effectifs%



Analyse de la contribution de l'enseignement supérieur à l'amélioration de l'environnement des affaires

Bénin	0	0,0%	5	100%	0	0,0%	0	0,0%	5	5,1%
Burkina Faso	0	0,0%	3	100%	0	0,0%	0	0,0%	3	3,0%
Côte d'Ivoire	1	4,5%	17	77,3%	4	18,2%	0	0,0%	22	22,2%
Mali	0	0,0%	18	72%	3	12,0%	4	16,0%	25	25,3%
Niger	1	7,7%	10	76,9%	2	15,4%	0	0,0%	13	13,1%
Sénégal	1	3,8%	20	76,9%	2	7,7%	3	11,5%	26	26,3%



Tableau n° 3: Classement des filières de formation selon leur adéquation aux besoins des entreprises (opinions des employeurs en 2009)

Filières de formation	Cumul des citations obtenues sur les 3 premiers rangs (en %)	Classement
Economie/Gestion	71,6	
Sciences de l'ingénieur	56,7	2 ^{ème}
Informatique	54,2	3 ^{ème}
Technologies de l'information et de la communication	52,2	4 ^{ème}
Sciences exactes	39,4	5 ^{ème}
Droit	32,9	6 ^{ème}
Médecine/pharmacie	32	7 ^{ème}
Langue et communication	29,9	8 ^{ème}

Sur tout un autre plan, le tableau N° 4 ci-dessous met en évidence un certain paradoxe entre l'offre de formation des établissements publics et les besoins des entreprises.

En effet, à l'exception la filière économie/gestion où la situation semble suivre une certaine logique, on constate que la majeure partie des étudiants du supérieur se trouve dans les filières (lettres et sciences humaines) qui sont peu demandées sur le marché de l'emploi. Les établissements privés offrent relativement des formations plus proches des préoccupations du milieu des affaires même si leurs moyens limités les cantonnent essentiellement dans les filières de services.

Cependant, une analyse plus fine permet de comprendre que certaines catégories d'établissements publics, notamment les établissements



publics internationaux, les écoles de commerce publiques et les écoles d'ingénieurs publiques offrent des formations mieux adaptées aux besoins des entreprises.

Mais leurs effectifs restent encore relativement faibles compte tenu de leur caractère très ciblé et très sélectif.

Les écoles d'ingénieurs privées, les établissements étrangers délocalisés et les universités privées offrent les formations les moins adaptées aux besoins des entreprises selon les employeurs.

Tableau n° 4 : Classement des établissements selon le degré d'adaptation de leur offre de formation aux besoins des entreprises (Cumul des citations obtenues sur les 3 premiers rangs en %)

Catégories d'établissements	Bénin	BF	RCI	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Ensemble	Rang
Etablissements internationaux	40	33,3	71	42	75	47,5	100	56,8	1 ^{er}
Ecoles de commerce publiques	50	33,3	55	55,6	70	45,4	0	52,6	2 ^{ème}
Ecoles d'ingénieurs publiques	50	100	33,3	52,3	44,2	61	75	52,4	3 ^{ème}
Etablissements étrangers	33,3	33,3	50	35	22,2	37,6	50	51,3	4 ^{ème}

Sans que les différences ne soient statistiquement significatives, on constate que:

- les employeurs nigériens et togolais classent les universités publiques en première position.
- Au Mali et au Sénégal, ce sont plutôt les écoles de commerce privées qui sont les mieux classées.
- Au Burkina Faso, ce sont les écoles d'ingénieurs publiques, au Bénin les écoles d'ingénieurs privés, au Togo et en Côte d'Ivoire les établissements internationaux.

Il a été proposé aux employeurs de comparer les diplômés issus des différents types d'établissements suivants plusieurs critères :

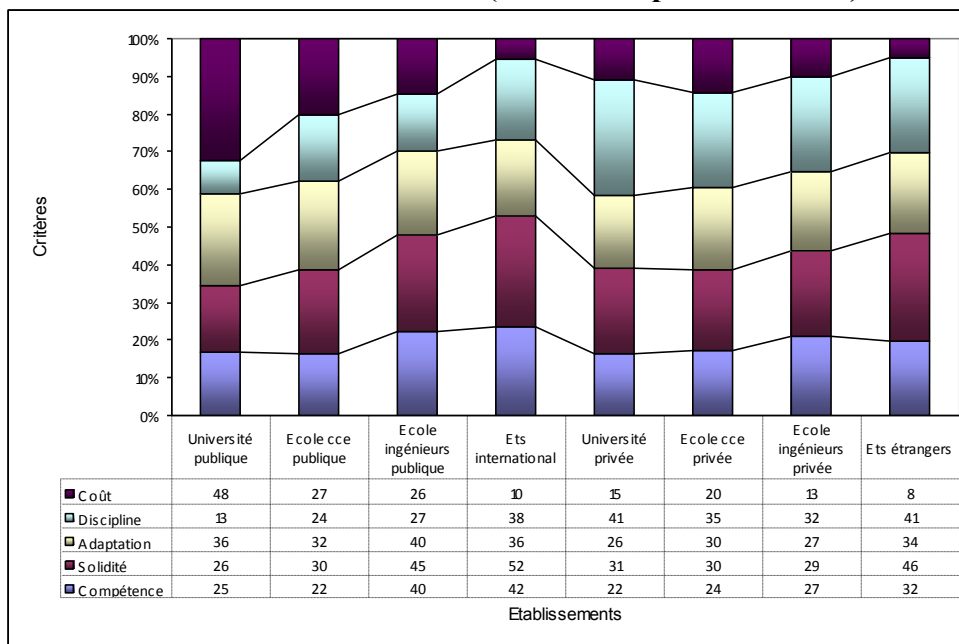
- la compétence ;
- la solidité de la formation ;
- la facilité d'adaptation ;



- le coût avantageux ;
- les disciplines.

Les résultats obtenus sont présentés à la figure N° 3 ci-après.

Graphique n° 1 : Comparaison des diplômés des établissements de formation selon les critères retenus (nombre de points obtenus)



Les diplômés des établissements publics internationaux et des écoles d'ingénieurs publiques sont globalement mieux classés par rapport aux autres en termes de compétence, de solidité de la formation et de facilité d'adaptation.

Les diplômés des écoles étrangères délocalisées ont également une formation solide et une bonne compétence ; ils sont disciplinés mais ont un coût très élevé.

Les établissements publics nationaux ont d'une manière générale un coût très avantageux et dotent leurs étudiants d'une bonne facilité d'adaptation, mais ceux-ci sont jugés moins disciplinés par rapport à ceux des établissements privés.

La facilité d'insertion professionnelle des diplômés a également été soumise à l'appréciation des employeurs. Sur ce point, les principaux résultats obtenus sont consignés dans le tableau N° 5 ci-dessous.

Tableau n° 5 : Classement des catégories d'établissements de formation selon la facilité d'insertion professionnelle des diplômés



Catégories d'établissements	Cumul des voix obtenues sur les 3 premiers rangs en %	Rang
Etablissements publics internationaux	63,4	1 ^{er}
Ecoles de commerce publiques	60,0	2 ^{ème}
Ecoles d'ingénieurs publiques	57,5	3 ^{ème}
Etablissements étrangers délocalisés	55,9	4 ^{ème}
Ecoles d'ingénieur privées	55,1	5 ^{ème}
Ecoles de commerce privées	52,2	6 ^{ème}
Universités publiques	33,3	7 ^{ème}
Universités privées	33,3	8 ^{ème}

Les résultats ainsi mentionnés sont sans doute, pour une large part, issus d'actions volontaires menées au sein des établissements. C'est pourquoi, dans le point suivant, nous allons aborder les pratiques des établissements contribuant à l'amélioration de l'environnement des affaires.

3- Les pratiques des établissements contribuant à l'amélioration de l'environnement des affaires

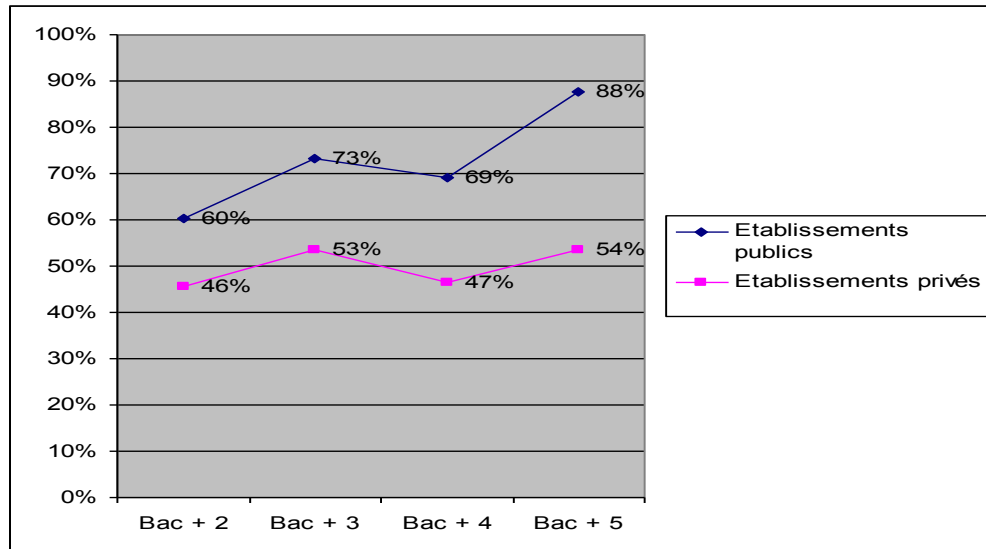
Deux axes d'analyse ont été privilégiés, à savoir:



- une démarche comparative
- une démarche ayant pour objet l'évaluation de l'efficacité externe des établissements d'enseignement supérieur selon les points de vue des diplômés

a- Analyse comparative public-privé de quelques bonnes pratiques des établissements

Graphique n° 2 : Taux moyen d'insertion professionnelle à 12 mois



Les taux d'insertion varient également selon que l'établissement est public ou privé. En effet, les taux d'insertion des diplômés issus des établissements publics sont plus élevés que ceux des diplômés sortis des établissements privés.

Ce sont les établissements publics inter-Etats, les écoles de commerce publiques et les écoles publiques d'ingénieurs qui ont des taux d'insertion plus élevés que les établissements privés.

Les universités publiques ont en réalité des taux d'insertion très faibles, en dessous de ceux des établissements privés.

a-1- L'existence d'un cadre formel de relations avec le milieu des affaires

La majeure partie des établissements publics comme privés affirment n'avoir pas une relation formelle avec le milieu des affaires.



Analyse de la contribution de l'enseignement supérieur à l'amélioration de l'environnement des affaires

En effet, il n'y a respectivement que 38,47% des établissements publics et 38,85% des établissements privés qui entretiennent des relations formelles avec le milieu des affaires.

Ce résultat montre que même si l'existence de ce cadre est nécessaire pour l'insertion des diplômés, il n'est pas très développé par les établissements.

Or, ce type de cadre peut faciliter la signature de conventions couvrant de nombreux domaines tels que les stages, l'embauche, la formation continue, etc. (cf. tableau N° 6 ci-après)

Tableau n° 6 : Domaines couverts par les conventions

Domaines	Public		Privé	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Stages	15	38,46%	56	46,28%
Embauche	7	17,94%	24	19,83%
Formation continue	12	30,76%	25	20,66%
Participation aux organes de gouvernance	7	17,94%	7	5,78%
Financement de la recherche	5	12,82%	7	5,78%
Bourses d'études	9	23,07%	10	8,26%
Taxe d'apprentissage	2	5,12%	8	6,61%
Sponsoring	7	17,94%	14	11,57%



a-2- La communication avec le milieu professionnel

Les établissements publics et privés communiquent avec le milieu professionnel en participant à des salons, expositions et foires. Cette forme de communication permet à ces établissements de mieux se faire connaître et de valoriser les étudiants sur le marché de l'emploi.

Les établissements publics et privés affirment avoir participé à différentes rencontres avec le milieu des affaires.

Les taux de participation sont respectivement de 53 % et 71% dans les établissements publics et les établissements privés, comme l'illustre la figure N° 6 ci-dessous.

Ces derniers semblent donc plus être en contact avec le milieu professionnel.

b- La contribution des établissements à la qualité de l'insertion professionnelle du point de vue des diplômés

- 776 diplômés interrogés dont la plupart issus des établissements ayant fait l'objet d'enquête.
- Les établissements de formation publics comme privés, mènent des actions contribuant à l'amélioration de l'environnement des affaires afin d'assurer une meilleure qualité de leur insertion dans la vie professionnelle.

b-1- La préparation des étudiants à l'insertion professionnelle

- actions entreprises par les établissements pendant la formation afin de les préparer à s'insérer plus rapidement dans la vie professionnelle et celles menées pour les orienter dans leur carrière.

Il s'agit de voir si l'étudiant :

- est renseigné sur les débouchés de la formation ;
 - est aidé dans la recherche de stage et la recherche du premier emploi ;
 - est préparé à la création d'entreprise.
- La majorité des diplômés (58,2%) ont déclaré avoir été renseignés par leur établissement sur les débouchés qu'offre la formation. Les moyens utilisés pour ces renseignements tournent autour de deux points : la communication interne et la communication externe.
 - Cependant, 57,6 % des diplômés déclarent n'avoir jamais ou seulement occasionnellement été incités à réfléchir sur leur insertion professionnelle.



Analyse de la contribution de l'enseignement supérieur à l'amélioration de
l'environnement des affaires

- Seuls 26% des diplômés disent avoir été incités à réfléchir sur leur insertion professionnelle pendant leur cursus.
- Les établissements, à travers les formations proposées, prévoient la réalisation de stages pour mettre les étudiants en contact avec le milieu professionnel.
- Pour preuve, 76,5 % des diplômés estiment que leurs formations prévoyaient des stages au sein des entreprises.
- 77,1% de ces mêmes diplômés affirment que ces stages sont rendus obligatoires du fait de leur intégration dans le système d'évaluation de la formation.
- la majorité (82%) des diplômés a obtenu le stage par des efforts personnels.



Tableau n° 7: L'apport à l'insertion professionnelle des diplômés par type d'établissements

Quel a été l'apport de votre établissement dans votre insertion professionnelle?					
		Nul	Peu important	Très important	Total
Université publique	Effectif	97	42	25	164
	%	59,1%	25,6%	15,2%	100,0%
Université privée	Effectif	61	59	48	168
	%	36,3%	35,1%	28,6%	100,0%
Ecole de commerce publique	Effectif	3	7	8	18
	%	16,7%	38,9%	44,4%	100,0%
Ecole de commerce privée	Effectif	76	98	51	225
	%	33,8%	43,6%	22,7%	100,0%
Etablissement étranger	Effectif	1	7	3	11
	%	9,1%	63,6%	27,3%	100,0%
Etablissement inter-Etats	Effectif	8	11	18	37
	%	21,6%	29,7%	48,6%	100,0%
Ecole d'ingénieurs publique	Effectif	10	8	5	23
	%	43,5%	34,8%	21,7%	100,0%
Ecole d'ingénieurs privée	Effectif	20	16	9	45
	%	44,4%	35,6%	20,0%	100,0%
Autre	Effectif	14	9	24	47
	%	29,8%	19,1%	51,1%	100,0%
Total	Effectif	290	257	191	738
	%	39,3%	34,8%	25,9%	100,0%



Tableau n° 8 : L'apport de l'établissement à l'insertion professionnelle des diplômés par pays

Quel a été l'apport de votre établissement dans votre insertion professionnelle?					
		Nul	Peu important	Très important	Total
Bénin	Effectif	60	22	5	87
	%	69,0%	25,3%	5,7%	100,0%
Burkina Faso	Effectif	41	24	11	76
	%	53,9%	31,6%	14,5%	100,0%
Côte d'ivoire	Effectif	105	98	78	281
	%	37,4%	34,9%	27,8%	100,0%
Mali	Effectif	14	20	13	47
	%	29,8%	42,6%	27,7%	100,0%
Niger	Effectif	27	31	43	101
	%	26,7%	30,7%	42,6%	100,0%
Sénégal	Effectif	29	30	31	90
	%	32,2%	33,3%	34,4%	100,0%
Togo	Effectif	17	32	15	64
	%	26,6%	50,0%	23,4%	100,0%
Total	Effectif	293	257	196	746
	%	39,3%	34,5%	26,3%	100,0%

En ce qui concerne la création d'entreprise, on peut noter que l'enseignement de l'entrepreneuriat n'est pas encore suffisamment intégré dans les programmes des établissements d'enseignement supérieur.

En effet, sur 729 anciens étudiants insérés dans la vie professionnelle répondant sur la question de savoir s'ils ont été préparés à la création d'entreprise durant leur formation, 51,9% affirment n'avoir pas été préparé par leur établissement.

43,9 % des répondants affirment que la création de leur propre entreprise est une préoccupation, tandis que 42,6% souhaitent en créer une si l'occasion se présentait.

Ces résultats laissent voir qu'un remaniement des programmes des établissements d'enseignement supérieur est à envisager lorsque l'on veut promouvoir le développement et l'esprit d'entreprise chez les jeunes diplômés et éradiquer le manque de créativité de ces derniers.

71,4% des diplômés expliquent leur non créativité par le manque de structures de soutien à la création d'entreprise au sein des établissements de formation.

A cela s'ajoutent l'insuffisance de la formation, le manque de projets réalisables et l'absence de soutien financier.



PRINCIPALES RECOMMANDATIONS AUX AUTORITES POLITIQUES

- 1. Adapter les textes régissant l'enseignement supérieur en zone UEMOA aux standards correspondant aux bonnes pratiques de gouvernance universitaire ;
- 2. Impliquer davantage le secteur privé dans les organes de gouvernance des établissements d'enseignement supérieur et saisir cette opportunité pour diversifier les sources de financement ;
- 3. Harmoniser les différents organes de gouvernance des établissements d'enseignement supérieur en zone UEMOA ;
- 4. S'assurer de la présence dans les organes de gouvernance de personnes qualifiées et compétentes pour de meilleures performances ;
- 5. Exiger des établissements d'enseignement privé la mise en place effective des organes de gouvernance ;
- 6. Encourager le partenariat entre les établissements au plan national à travers le partage des ressources et des compétences ;
- 7. Mettre en place des mécanismes appropriés afin d'établir et de développer un partenariat effectif et durable entre institutions de formation et secteur productif (cadre formel d'échanges et de propositions soutenu par une volonté politique et une forte implication des partenaires au développement) ;
- 8. Renforcer le contrôle interne et l'assurance qualité des établissements en créant des dispositifs appropriés ;
- 9. Impliquer les partenaires clés du secteur privé dans la définition, l'élaboration et la mise en œuvre des formations, et l'actualisation des programmes afin de répondre en permanence aux besoins et exigences des économies nationales ;
- 10. Promouvoir et encourager la mise à niveau des enseignants et formateurs afin d'assurer l'excellence et l'assurance qualité ;
- 11. Favoriser et encourager les interventions des spécialistes et experts praticiens dans les processus de formation pour promouvoir les échanges d'expériences et améliorer la pertinence des offres de formation ;



Analyse de la contribution de l'enseignement supérieur à l'amélioration de
l'environnement des affaires

- 12. Favoriser l'apprentissage en alternance et les visites d'entreprises pour créer les conditions d'interactions entre le savoir et le savoir-faire ;
- 13. Elaborer un code d'éthique et la déontologie applicable à l'enseignement supérieur ;
- 14. Encourager la création et le développement d'associations d'anciens diplômés.



Perspectives Economiques Mondiales, Africaines, et Sous Régionales: Quel Regard pour l'Universitaire?

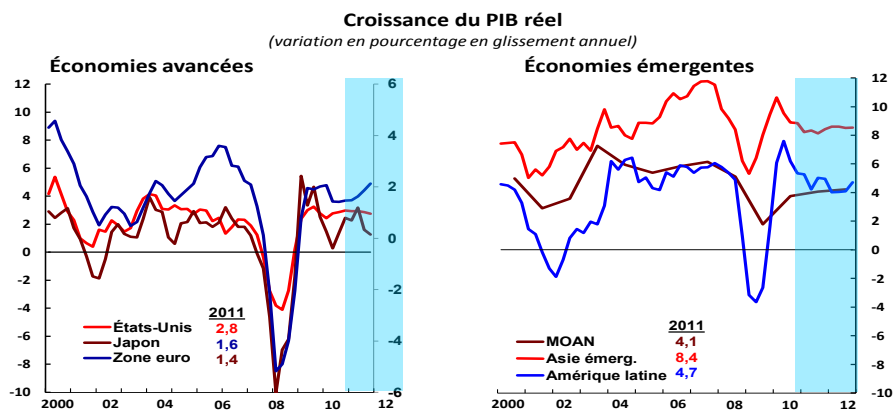
Abdourahmane SARR

Plan de l'exposé:

- **La situation macroéconomique mondiale**
 - **État de la reprise**
 - **Les tensions existantes et conséquences pour l'Afrique**
 - **Perspectives**
 - **L' Afrique subsaharienne**
 - **Résilience**
 - **Risques**
 - **Opportunités**

- **Tendances sous-régionales (UEMOA, CAE)**
- **Quels regards pour l'Universitaire et la Société Civile?**

La reprise reste « à plusieurs vitesses » : croissance de 6½ % dans les pays émergents et de 2½ % dans les économies avancées → 4½ % de croissance mondiale



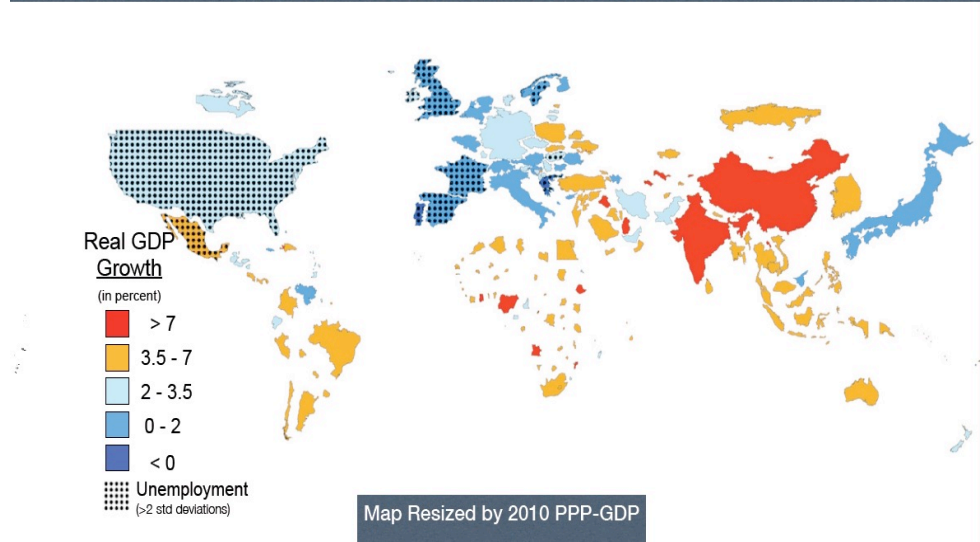
Fonds monétaire international, Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne, avril 2011.

3



Croissance molle dans les pays avancés et beaucoup plus forte dans les pays en développement.

2011 Growth Outlook: World



Fonds monétaire international, octobre 2010, Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne

Les pays en développement peuvent-ils sauver le monde ? Compte tenu du poids important des pays avancés, cela est peu probable.

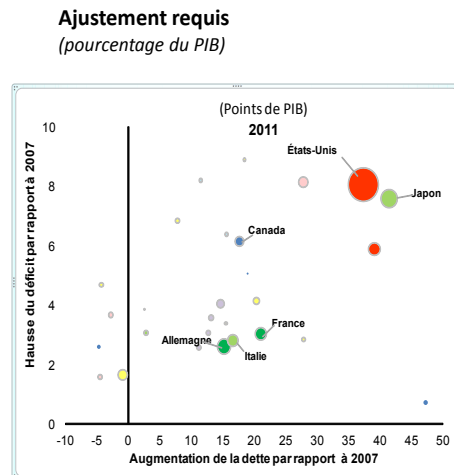
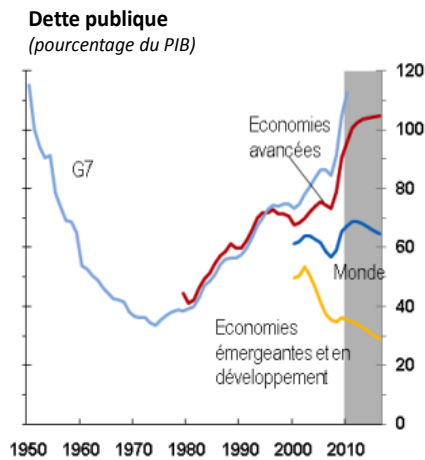
2011 Growth Outlook: World



Fonds monétaire international, octobre 2010, Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne



Dans beaucoup de pays avancés, un ajustement prononcé s'impose pour assainir les finances publiques.



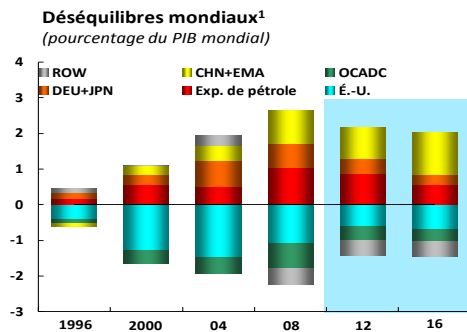
Sources : FMI, *Fiscal Monitor*; et calculs des services du FMI.



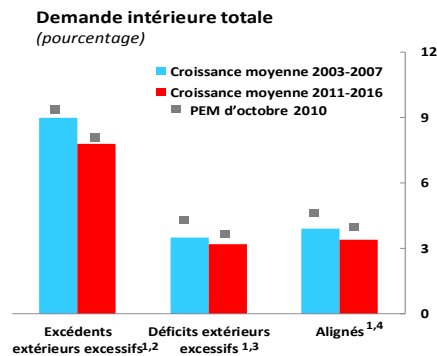
Fonds monétaire international, Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne, avril 2011.

6

Le rééquilibrage de la demande mondiale est incomplet



¹ CHN+EMA : Chine, RAS de Hong Kong, Indonésie, Corée, Malaisie, Philippines, Singapour, Taiwan Province de Chine, et Thaïlande; DEU+JPN : Allemagne et Japon; OCADC : Bulgarie, Croatie, Espagne, Estonie, Grèce, Hongrie, Irlande, Lettonie, Lituanie, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie et Turquie; ROW: reste du monde; É.-U. : États-Unis.



Sources : Réserve fédérale des États-Unis; et calculs des services du FMI.

¹ Selon le Groupe consultatif sur les régimes de change (CCRC) du FMI, dont sont membres : Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, États-Unis, Hongrie, Inde, Indonésie, Israël, Japon, Corée, Malaisie, Mexique, Pakistan, Pologne, République tchèque, Royaume-Uni, Russie, South Africa, Suède, Suisse, Thaïlande, Turquie et zone euro. Pour une explication détaillée de la méthode de calcul de la sur- ou sous-évaluation des taux de change, voir Lee *et al.* (2008).

² Ces économies comptent pour 18,5 % du PIB mondial.

³ Ces économies comptent pour 27,4 % du PIB mondial.

⁴ Ces économies comptent pour 39,2 % du PIB mondial.



Fonds monétaire international, Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne, avril 2011.

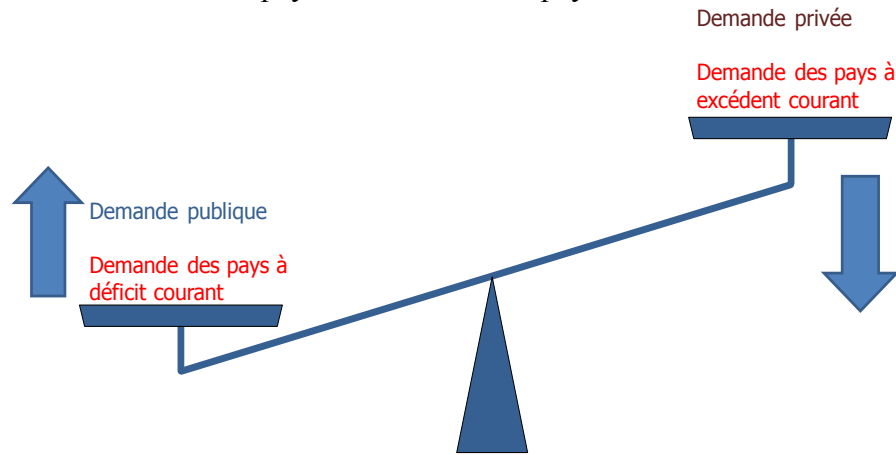
7



Vue d'ensemble de la situation mondiale

La reprise nécessite deux types de rééquilibrage :

- interne : de la demande publique au profit de la demande privée
- externe : entre pays excédentaires et pays déficitaires



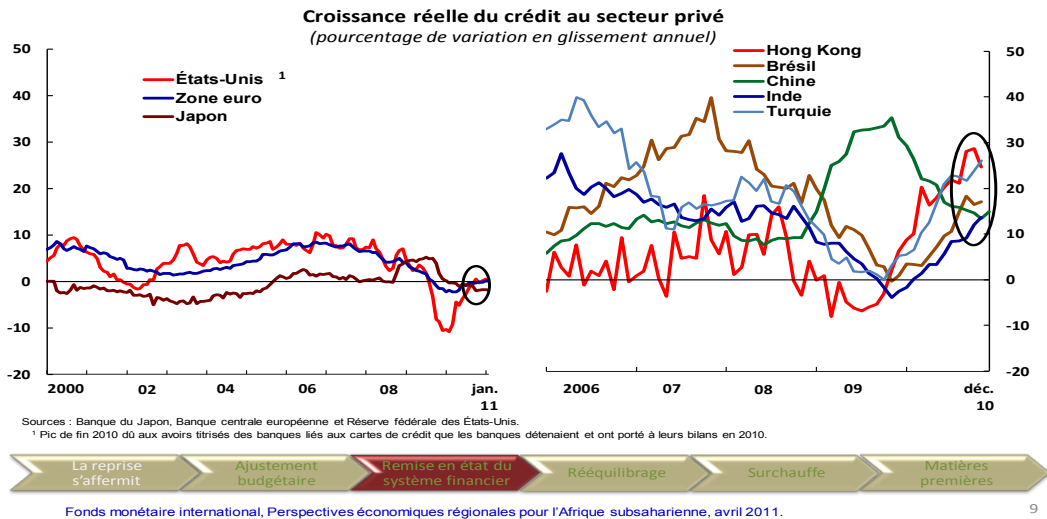
Fonds monétaire international, octobre 2010, Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne

8

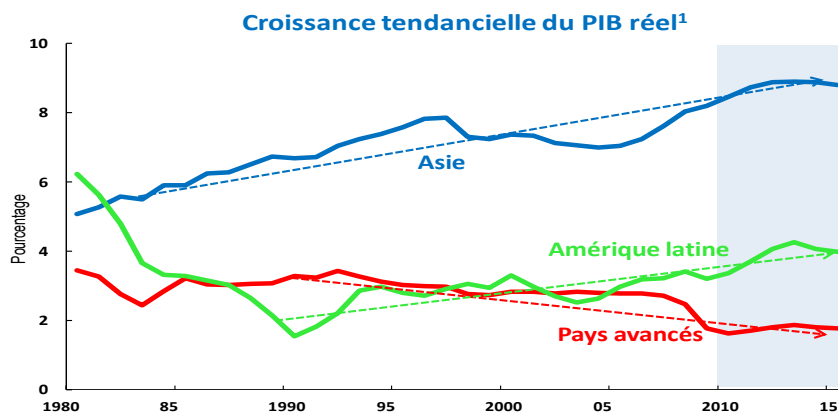
La croissance lente du crédit dans les pays avancés indique que la remise en état du secteur financier n'est pas terminée. La demande de crédit est aussi faible. En revanche, elle est soutenue dans nombre de pays émergents !



Perspectives Economiques Mondiales, Africaines, et Sous Régionales: Quel Regard pour l'Universitaire?



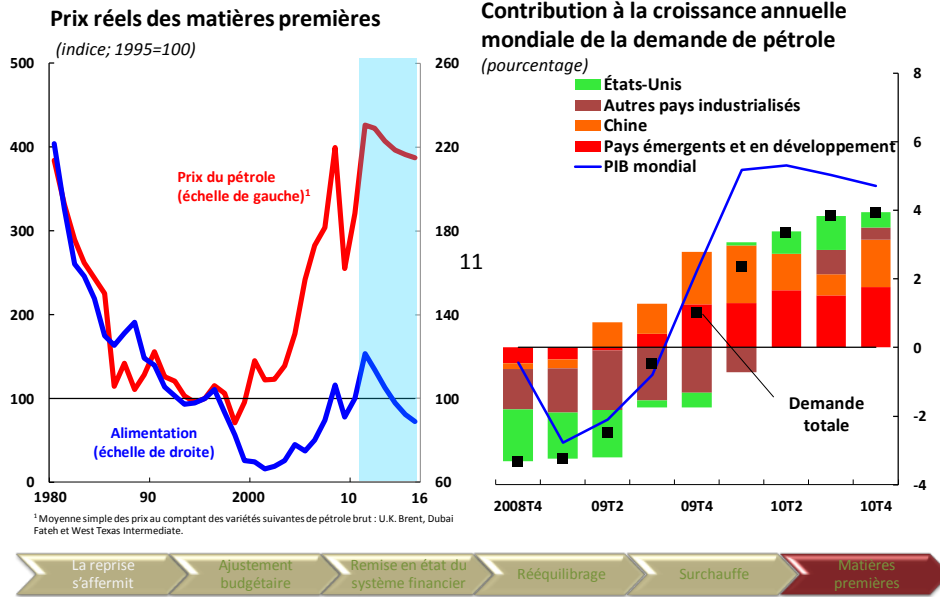
Les écarts de croissance entre pays avancés et pays émergents pourraient bien persister pendant un certain temps.



Fonds monétaire international, octobre 2010, Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne



Prix élevés des matières premières, en raison de facteurs structurels, conjoncturels et spécifiques.



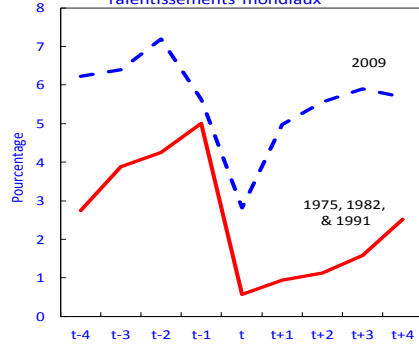
Fonds monétaire international, Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne, avril 2011.

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Résilience face au plus grand choc qu'aït connu la région depuis les années 70.

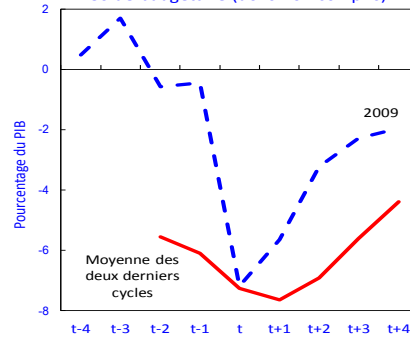
Cette fois, les choses sont allées différemment...

Croissance du PIB réel en AfSS pendant les ralentissements mondiaux



... grâce, en partie, à de meilleures conditions au départ

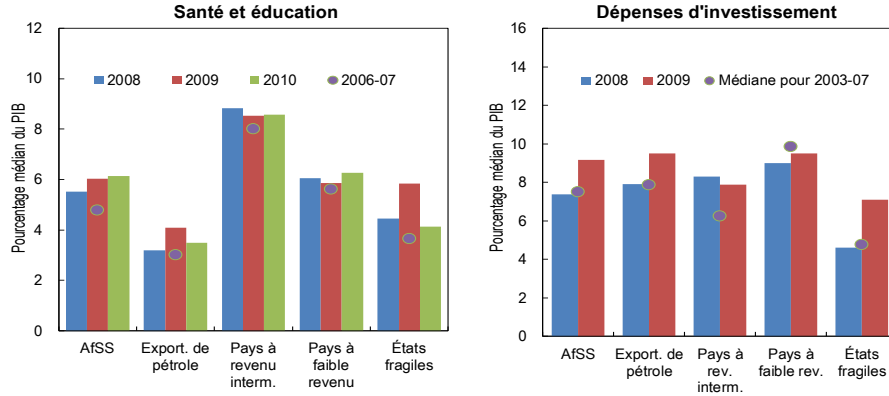
Solde budgétaire (dons non compris)



Redressement → Bouversements → Tension → Choc

Fonds monétaire international, Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne, avril 2011.

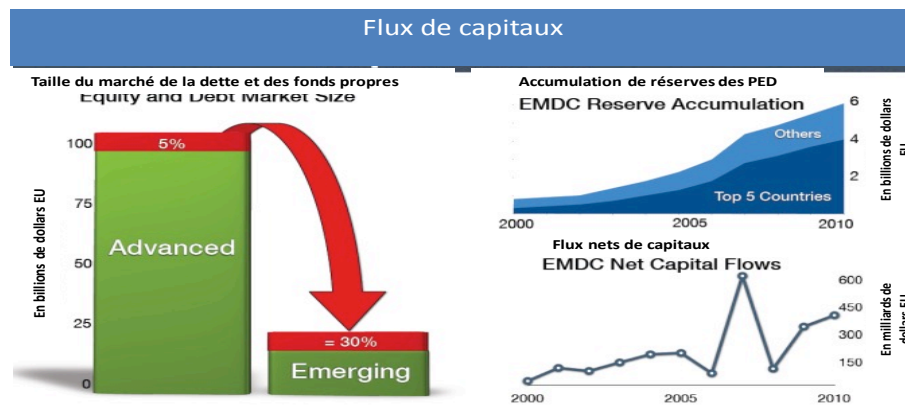
Dans beaucoup de pays, la composition des dépenses budgétaires est généralement restée axée sur le soutien à la croissance et la lutte contre la pauvreté.



Fonds monétaire international, octobre 2010, Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne.

14

Les différentes configurations de la croissance et de la politique économique ont et vont entraîner un afflux massif de capitaux vers les pays en développement (y compris l'AfSS), qui devrait se poursuivre.



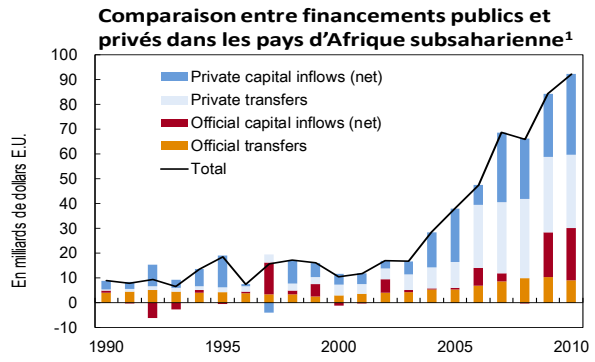
Fonds monétaire international, octobre 2010, Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne.

15



Au cours de la dernière décennie, les sources externes de financement pour l'investissement et la croissance ont changé de manière significative dans tous les pays d'Afrique subsaharienne

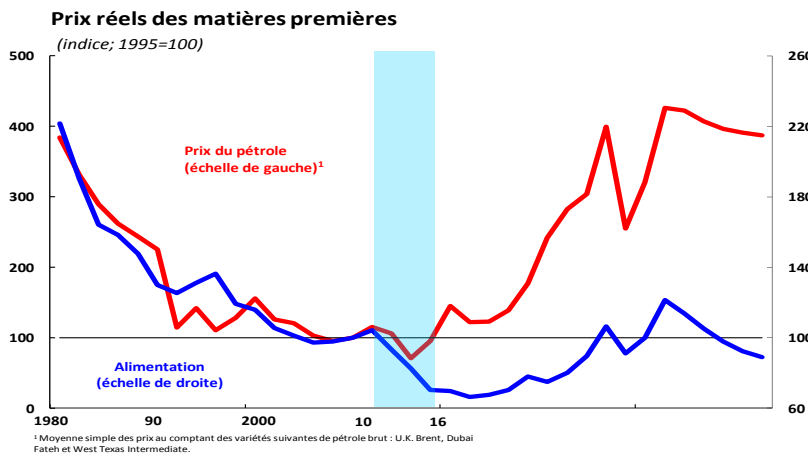
- Multiplication par six des volumes
- Déplacement vers le secteur privé



Fonds monétaire international, Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne, avril 2011.

16

Prix élevés des matières premières, un facteur important à tenir en compte dans la gestion macroéconomique à venir



Fonds monétaire international, Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne, avril 2011.



TENDANCES SOUS REGIONALES (UEMOA; CAE)

Les indicateurs de bons résultats

Pays non exportateurs de pétrole à forte croissance



Qui figure sur la liste?

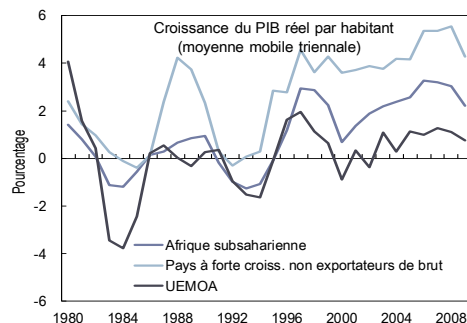
- Pays hors UEMOA
- Pays non exportateurs de pétrole
- Croissance moyenne par habitant d'au moins 3 % en 1995–2009

Fonds monétaire international, octobre 2010, Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne

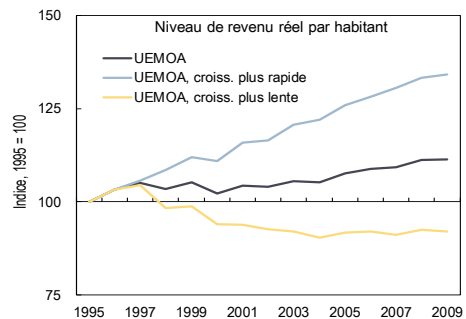
19

La croissance des pays de l'UEMOA a été inférieure à celle des pays les plus dynamiques d'AfSS

Les taux de croissance divergent, surtout depuis 1995...



...bien que les réformes commencent à porter leurs fruits dans certains pays de l'UEMOA

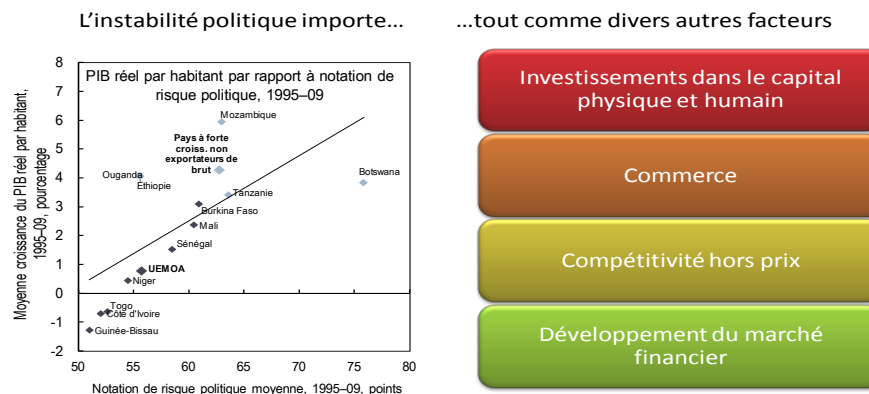


Fonds monétaire international, octobre 2010, Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne

20



Les raisons complexes des écarts de croissance



Fonds monétaire international, octobre 2010, Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne

21

Croissance plus lente de la productivité.

Comptabilité de la croissance, 1980-2007

	1980-94		1995-2007	
	Croissance du capital par travailleur	Croissance de la PTF	Croissance du capital par travailleur	Croissance de la PTF
	<i>(Pourcentage de variation)</i>			
Pays à forte croissance non exportateurs de pétrole	2,9	0,7	2,8	3,4
UEMOA	0,4*	-0,6*	0,7*	0,2*
<i>Dont: pays à croissance plus rapide</i>	1,0*	0,1*	1,7*	1,7*

Source : FMI, base de données du Département Afrique; et estimations des services du FMI.

Fonds monétaire international, octobre 2010, Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne

22



La faiblesse des dépenses d'éducation et de santé freine la mise en valeur du capital humain

	1980-94		1995-2009	
	Espérance de vie à la naissance (Années)	Taux d'achèvement scolarité primaire (% du groupe d'âge pertinent)	Espérance de vie à la naissance (Années)	Taux d'achèvement scolarité primaire (% du groupe d'âge pertinent)
Afrique subsaharienne	51,4	47,2	53,1	57,3
Pays à forte croissance non exportateurs de pétrole	52,0	59,4	54,1	64,2
UEMOA	48,7*	26,3*	52,5*	41,3*
Dont : pays à croissance plus rapide	48,1*	21,2*	52,5*	39,6*

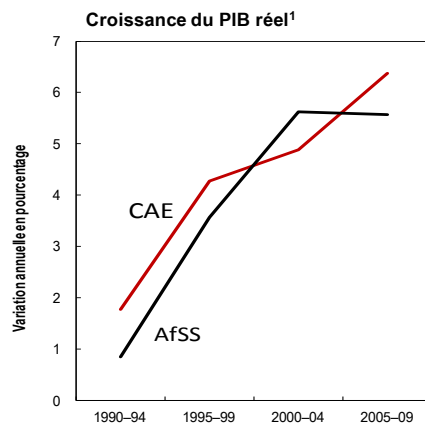
Sources : FMI, *International Finance Statistics*; FMI, base de données du Département Afrique; Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.

* Indique que la moyenne de l'UEMOA est significativement différente de celle des pays subsahariens à forte croissance non exportateurs de pétrole (seuil de signification statistique de 10 %).

Fonds monétaire international, octobre 2010, Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne

23

La CAE a connu une forte croissance du PIB au cours des deux dernières décennies



¹ Selon le critère de parité de pouvoir d'achat PIB.

Les 20 pays les plus performants, 2005-09

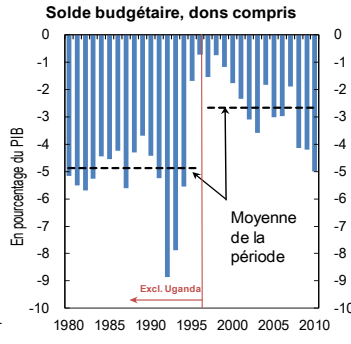
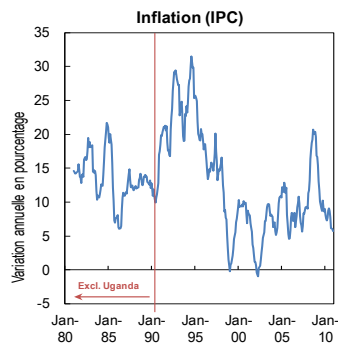
Rang	Pays	Croissance du PIB réel (variation en pourcentage)
1	Angola	14.7
2	Afghanistan, Rep. Isl. De	12.9
3	Ethiopie	11.4
4	Chine, Rép. pop. De	11.4
5	Myanmar	9.4
6	Ouganda	8.3
7	Ouzbékistan	8.2
8	Inde	8.2
9	Rwanda	7.9
10	Soudan	7.8
11	Cambodge	7.8
12	Belarus	7.7
13	République Dominicaine	7.4
14	Vietnam	7.4
15	Mozambique	7.1
16	Tanzanie	6.9
17	Pérou	6.8
18	Argentine	6.8
19	Kazakhstan	6.7
20	Malawi	6.5
EAC		6.4
SSA		5.6

Fonds monétaire international, Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne, avril 2011. NB: Pays possédant une pop. de moins de 9 millions exclus. 24

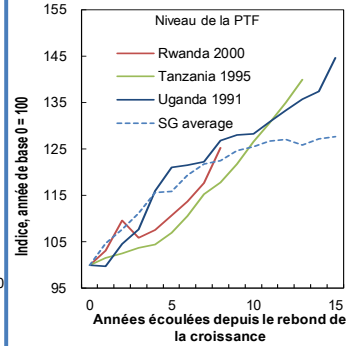


Ce résultat est dû à une multitude de facteurs

- L'amélioration des politiques macroéconomiques



- La croissance de la productivité (PTF)



Fonds monétaire international, Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne, avril 2011.

25

CONCLUSIONS

- Finances publiques et qualité de la dépense? Endettement?
Sources de financement?
- Produits pétroliers et alimentaires que faire face à des tendances lourdes?
- Sources de la croissance: Privé ou public; intérieure ou extérieure (régionale/internationale)?
- Réformes structurelles: Quelles priorités et à quelles fins?
- Quels regards pour la société civile et le monde universitaire?



L'Université camerounaise face à la problématique de la professionnalisation : le cas de l'université de Dschang

Martin KUETE

Introduction : L'Etat Camerounais et la refondation de l'Université

A) La réforme de 1993

B) L'Université de Dschang dans la Réforme

C) L'Université de Dschang (UDs) et les Instituts Privés d'enseignement supérieur (IPS)

A/ Les mesures concrètes visant le repositionnement de l'Université dans le développement

- 1) La géographie des ressources (lato sensu) fonde l'assignation des missions aux Universités
- 2) Régionalisation faite donc, mais aussi insistance sur le caractère national et l'ouverture sur le monde des universités ;
- 3) L'ouverture de l'enseignement supérieur à l'initiative privé (IPES) met fin au monopole de l'Etat dans le domaine.

B/ L'Université de Dschang dans la Réforme

- 1) Elle est le produit de la Réforme de 1993 qui consacre la déconcentration de l'Université de Yaoundé en 5 (cinq)
- 2) De 1993 à 2005 : le balbutiement :
 - a. reproduire l'Université de Yaoundé ?
 - b. Le cas de la faculté des Lettres et Sciences Humaines

Dispositions en faveur du repositionnement dans le développement

Le Document de Stratégie de Développement de l'UDS :

- *Etat des lieux*
- *Ferme volonté de :*
 - *se donner une Vision,*
 - *bâtir son identité par :*



- » des choix lucides de formations porteuses et par la qualité et la pertinence de l'enseignement et de la recherche,
- » ajout du savoir-faire et du savoir-être au savoir,
- » maîtrise du nombre d'étudiants diplômés produits chaque année, de leur suivi et du taux d'insertion professionnelle,
- » ajout du faire-savoir au savoir, savoir-faire et savoir-être grâce à une véritable politique de communication sur les points forts, les domaines d'excellence de l'UDS.

Des choix de domaines stratégiques

Depuis 2005, la construction d'une vision : la mission régalienn

:

Le développement du monde rural et de ses relations avec la ville

- a. *Moderniser l'agriculture, dynamiser le développement rural*
- b. *Rendre moins dissymétriques les rapports ville campagne*
- c. D'autres choix prioritaires
 - a. Bilinguisme et multiculturalisme
 - b. Les questions de liberté (Droit de l'homme),
 - c. Enseignement à distance (lato sensu),
 - d. Professionnalisation

Des Projets

1) *Un enseignement pertinent*

- Adaptation des programmes à la résolution des problèmes de société et aux besoins du secteur productif
- Davantage de professionnalisation dans les enseignements traditionnellement généralistes, ouverture et diversification des filières professionnelles (au moins une par département)
- Développer des partenariats
- Créer un service d'information et d'appui à l'insertion professionnelle des diplômés au sein de l'université ou un observatoire des parcours des étudiants et de leur insertion professionnelle



- ❑ Mettre en place et pérenniser un accompagnement individualisé des jeunes sortis sans diplôme de l'université.
- ❑ Valoriser, encadrer les stages et prévoir un stage obligatoire dans chaque cursus, y compris dans les licences généralistes.
- ❑ Créer et opérationnaliser des licences professionnelles dans certaines zones agro-écologiques

2) Des enseignants en quantité et qualité suffisante et le portrait robot du futur enseignant de l'Uds

► Se donner une politique de formation des formateurs.

- ✓ créer des conditions et un cadre propice à la promotion interne des enseignants (changement de grade)
- ✓ se doter d'un planning de formation de ses formateurs à l'intérieur comme à l'extérieur, dans des laboratoires appropriés.

► Portrait-robot de l'enseignant

- ✓ Des enseignants bien qualifiés et inventifs.
- ✓ Des enseignants à l'abri des besoins élémentaires.
- ✓ Les connaissances des enseignants doivent être constamment mises à jour (formation continue).
- ✓ Les enseignants devront être ouverts sur monde.
- ✓ Des enseignants maîtres et libres penseurs du développement.

Une recherche plus pertinente

Recherche de qualité, pertinente, originale, dont les résultats résistent au temps et adaptée au développement équilibré du pays, de la région et du monde :

- Promouvoir l'émergence de pôles d'excellence thématiques associés aux écoles doctorales.
- Recherche en équipe multidisciplinaire et en partenariat.
- Insertion de la recherche dans des réseaux internationaux.
- Vulgarisation des résultats de recherche.
- Renforcer les capacités en matière de management stratégique et d'évaluation de la recherche universitaire.



L'Université camerounaise face à la problématique de la professionnalisation : le cas de l'université de Dschang

- Doter l'université d'un centre d'interface avec les milieux socioprofessionnels
- dotation spéciale ou supplément de crédit à toute équipe, laboratoire ou centre de recherche qui apporterait à l'Université des financements extérieurs ou se ferait distinguer par la qualité de sa recherche.

L'étudiant de l'Université de Dschang version 2015 : Portrait-robot

► ***Le type de produit qu'on aimerait voir sortir de l'UDs***

- Bien formé, créatif, parfaitement multilingue, ouvert et citoyen du village planétaire.
- Un acteur « actif » et non plus « passif ».
- Il est plus mobile parce qu'il accorde plus d'intérêt aux pratiques de mobilité au travers de dispositifs incitatifs du type « Erasmus » ou « Socrates ».
- Il est l'évaluateur objectif du système de formation qui doit être fréquemment repensé.
- Il est l'ambassadeur, le défenseur de l'Université partout où il est.
- Il est MEMBRE de l'association des Anciens Etudiants de l'UDs et figure dans son annuaire.

Groupement d'Intérêt Economique de l'Université de Dschang (GIE-Université de Dschang)

Un outil privilégié de professionnalisation et de création d'emplois

- Créer ou stimuler la création d'entreprises par le corps enseignant ou par les étudiants.
- permettre aux laboratoires et aux équipes de recherche d'accéder directement aux marchés très compétitifs « d'appels d'offres nationaux et internationaux ».
- valoriser le patrimoine foncier et opérationnaliser les antennes de l'Université réparties sur l'ensemble des zones agro-écologiques du Cameroun.
- Faire de tous les enseignants-chercheurs d'hier des enseignants-chercheurs- experts quasi indépendants des subventions de l'Etat.

Des structures d'accompagnement nécessaires

- l'Académie des métiers ruraux,



L'Université camerounaise face à la problématique de la professionnalisation : le cas de l'université de Dschang

- Service d'Information et d'Appui à l'Insertion Professionnelle des diplômés ou Centre d'Interface avec les milieux socioprofessionnels
- le Service d'Accompagnement individualisé des Jeunes sortis de l'Université sans diplôme

Les raisons de résultats mitigés

- Ce qui a bien marché
- Manque de capacité financière dans un contexte de crise
- Manque de capacité humaine : inadaptation et inadéquation entre la formation initiale de l'enseignant et les nouvelles sollicitations et exigences
- Le poids de certains héritages : les procédures administratives et financières
 - *Lourdeur- Manque de flexibilité -Manque de réactivité- Individualisme des acteurs*
 - *Les contradictions de la politique de l'Etat*
- Démotivation des acteurs
 - *Absence de préparation psychologique*
 - *Absence de motivation, mais démotivation due à la dégradation des conditions de vie*
 - *Absence ou inadaptation des outils pédagogiques, infrastructurels et de l'équipement*

L'Université de Dschang (UDs) et les Instituts Privés d'enseignement supérieur (IPS)

- IPES : produits de la Réforme.
- Encadrement par 3 textes depuis 2001.
- Donc la Décision n°13060480 du MINESUP du 23 novembre 2006 qui fixe les conditions d'ouverture des formations conduisant à la licence et au master professionnelle dans les Institutions Privées d'Enseignement Supérieur (IPES).
- Disposition importante : le tutorat par une ou plusieurs des universités d'Etat (accord cadre).
- L'UDs dans cette mouvance :
 - Ouverture de/des licences et masters pro. Est régie par des conventions spécifiques qui précisent les droits et les devoirs.
 - recrutement des étudiants



L'Université camerounaise face à la problématique de la professionnalisation : le cas de l'université de Dschang

- Supervision des examens, correction et délibération
- Délivrance des diplômes.

Les leçons de 4 ans d'expériences

- ***D'ordre académique***
 - ✓ Les domaines d'excellence
 - ✓ Les infrastructures
 - ✓ Les partenariats multiformes et relations avec l'entreprise
 - ✓ Le corps enseignant (ventre mou du dispositif ?)
- ***D'ordre infrastructurel et relatives aux équipements didactiques***
 - ❖ La course à de grands complexes ultramodernes (coopération internationale)
 - ❖ des équipements de pointe (industriels et technologiques)

D'ordre managérial

- ❖ Gestion proche de celle de l'entreprise
- ❖ Flexibilité, réactivité, ambition
- ❖ Recherche du résultat : condition de survie dans un secteur où la concurrence devient rude

***Les insuffisances des secteurs de développement totalement ignorés
Ne s'agit-il pas d'une répartition de fait de l'offre de formation entre
l'Etat et le Privé ?***

Peut-il s'agir d'une voie à creuser ?



La nécessité de privilégier les profils intermédiaires et d'intégrer la dimension territoriale

Rachid ZOUHHAD

La présente contribution que j'ai le privilège de présenter aujourd'hui devant vous se veut être une réflexion sur deux dimensions de la thématique de ce colloque, qui est par nature multiple ou polymorphe. La première s'inscrit dans le cadre de l'interrogation relative aux profils et filières que les universités africaines peuvent et doivent développer dans la perspective d'aider à l'amorce ou à l'accompagnement du développement des pays de ce continent. La seconde soulève l'interrogation relative à l'intégration de la dimension territoriale et plus spécifiquement des territoires ruraux dans le cadre de la structuration et de l'orientation des actions des universités en faveur du développement.

Le développement de cette réflexion fera appel pour les deux axes à l'expérience d'un autre pays africain, en l'occurrence le Maroc, car elle me semble être proche de ce que le Togo vit ou est appelé à vivre dans les années à venir.

Avant l'entrée en matière proprement dite, il convient de rappeler la difficulté extrême posée par la résolution de la problématique qui associe l'Université et le développement. En effet, pour qu'il y ait développement, il est nécessaire de disposer des cadres, techniciens et spécialistes pour l'amorcer et le pérenniser. En même temps, l'action des universités est d'autant plus efficace qu'elles disposent d'une demande

présente ou à venir clairement identifiée et surtout d'un réceptacle aux nombreux étudiantes et étudiants qu'ils formeront

L'absence ou la rareté de gens formés freinent considérablement le développement et l'absence de débouchés pour les diplômés des universités se traduit inévitablement par le gonflement de la masse des chômeurs diplômés et ôte toute crédibilité à l'université en tant que levier fondamental de la promotion économique et sociale des citoyens.



Il est donc évident que le sujet de ce colloque est le cœur du développement du Togo de même qu'il est au cœur du développement de nombreux autres pays africains. De surcroît, il constitue une problématique majeure y compris pour les pays les plus avancés sur le plan économique qui doivent sans cesse assurer l'équilibre entre le flot de diplômés qui investit le marché du travail chaque année et les besoins des entreprises et organisations qui les recrutent, besoins sans cesse

en évolution et pour lesquels il est parfois délicat pour ne pas dire difficile de tracer les contours à venir.

Ainsi, et à titre d'illustration, la France, les Etats-Unis ainsi que de nombreuses autres puissances économiques sont en proie à un déficit particulièrement important d'ingénieurs. Les puissants systèmes de formations dont ils sont dotés ne parviennent pas à répondre à la demande engendrée par le développement ou le redéploiement de leurs économies. C'est également le cas d'autres pays, notamment en Afrique, dont le Maroc qui est loin d'avoir atteint le niveau des besoins annuels en la matière qui est de l'ordre de 10 000.

Je me dois de préciser qu'il ne s'agit pas là des secteurs les plus déficitaires, si l'on considère les besoins en comptables et experts-comptables, la France dispose d'un peu plus de 30 000 personnes répondant à ce profil (2002) alors que pour une population presque semblable, la GB affichent près de 275 000 profils de ce type, auxquels il convient d'ajouter les 55 000 correspondants étrangers. S'agissant de l'Afrique et pour s'en tenir au Maroc, les experts-comptables sont près de 300 pour une population qui représente plus de la moitié de celle de la France, c'est dire le déficit. Or, ces profils, comme d'autres bien sûr, sont indispensables pour accompagner le développement tant des grandes entreprises que des PME ou des TPE.

Ces quelques exemples montrent à l'évidence la permanence et l'importance de l'interrogation au centre de ce colloque qui est commune non seulement aux pays africains mais également à l'ensemble des autres pays.

Venons-en maintenant plus directement à l'objet de la présente communication.

1 – PROFILS ET FILIERES A PRIVILEGIER DANS LA STRUCTURE DE L'OFFRE DE FORMATION DES UNIVERSITES AFRICAINES



Le réflexe immédiat est de porter son attention sur la formation de ce qui apparaît être l'un des principaux moteurs du développement d'un pays, en l'occurrence ses élites, tant administratives qu'économiques, scientifiques ou techniques. Cette orientation est d'autant plus évidente que chaque pays se doit d'avoir des élites susceptibles de discuter d'égal à égal avec les institutions internationales, les pays partenaires économiques, politiques, scientifiques ou autres. En même temps, cette élite est d'une certaine façon considérée comme la « vitrine » du pays.

A – Le système et les filières de formation des élites

Il ne viendrait à personne l'idée de contester l'utilité de cette élite. En revanche, sa constitution et son développement doivent être l'objet d'un processus adapté aux réalités du pays. A cet égard, il me semble nécessaire de ne pas exclure des voies différentes de celles utilisées par d'autres pays africains. Que faut-il entendre par là ? En fait le réflexe peut être de se lancer dans la création de nombreuses écoles ou formations universitaires d'excellence destinées à fournir ces profils de hauts niveaux, engendrant ainsi des coûts extrêmement élevés pour le pays en question. A ces coûts, il convient d'ajouter ceux issus du développement des cursus scolaires du primaire et du secondaire, qui pèsent d'autant plus sur le budget de l'Etat qu'ils sont souvent gratuits ou presque, ce qui est le cas du Togo depuis 2009, pour ce qui concerne le primaire.

Permettez-moi de soulever une hypothèse qui peut éventuellement choquer dans le principe, mais qui doit être considérée, car elle peut à la fois répondre au besoin du pays de disposer ou de renforcer ses élites mais aussi de répondre à la nécessité encore plus impérieuse à mon sens de se doter d'une catégorie de compétences dont le manque a été ressenti par plusieurs pays africains. L'idée en question consiste d'une part à faire appel aux compétences de haut niveau qui existent dans la communauté togolaise expatriée, que ce soit aux Etats-Unis, en Allemagne, en Angleterre, en France ou bien encore dans d'autres pays. Elle consiste également à « externaliser » la formation de ces élites en leur permettant au travers d'accords avec des pays amis, au premier desquels la France, ce dont notre présence ici se veut en être le témoignage, de passer par les meilleurs cursus étrangers puis de faire profiter leur pays d'origine, en l'occurrence le Togo, de la qualité



La nécessité de privilégier les profils intermédiaires et d'intégrer la dimension territoriale

de ces formations voire de l'expérience professionnelle acquise dans ces pays amis.

D'aucuns m'objecteront que de telles solutions présentent des risques et n'aboutiront pas nécessairement aux résultats escomptés. Je suis tout à fait prêt à en discuter, avec quelques exemples à l'appui (Corée du Sud, Brésil, Maroc etc.). Toutefois, je tiens à préciser que l'orientation inverse, qui consiste à développer son propre système de formation des élites ne garantit nullement que celles-ci, une fois formées, resteront au Togo pour le servir. Il n'y a qu'à voir le cas de la Tunisie ou du Maroc, dont plusieurs promotions d'ingénieurs ou de diplômés d'universités prestigieuses, ont été intégralement ou presque recrutées par des entreprises étrangères et se sont vu proposer l'expatriation. Ceci montre qu'un tel effort peut se solder par un résultat nul voire négatif, à tous égards.

Plutôt que de concentrer des moyens importants sur la formation des élites, je pense qu'il conviendrait plutôt de s'attacher à la formation de l'échelon intermédiaire des cadres nécessaires au pays.

B – La formation des techniciens et techniciens supérieurs

L'observation des expériences de plusieurs pays africains montre que le manque qui se manifeste le plus, et qui est le plus délicat à combler, est celui des techniciens (niveau Bac) et techniciens supérieurs (niveau Bac+2 ou 3). C'est le cas notamment des pays d'Afrique du Nord, dont le Maroc. Celui-ci devrait atteindre sous peu son objectif de formation de 15 000 ingénieurs par an ; en revanche, il est loin d'atteindre celui des techniciens et techniciens supérieurs nécessaire au soutien de son développement économique.

Cela se traduit par une multitude de difficultés. D'une part, cette catégorie intermédiaire est un maillon crucial du développement dans tous les secteurs, qu'il s'agisse des services, de l'industrie ou de l'agriculture. La création des E.S.T. et le relais pris par le privé, ne parviennent pas à combler le déficit de ce type de profils. Plusieurs projets industriels ont eu des difficultés dans leur aboutissement en raison de l'absence de telles compétences, qu'il s'agisse de l'importante unité de production de Renault dans le Nord du Maroc ou du développement du secteur touristique ou bien encore de l'accompagnement du développement accéléré de l'off-shoring ou encore du développement de la filière de transformation agro-alimentaire qui doit permettre au pays de capter une part de valeur



La nécessité de privilégier les profils intermédiaires et d'intégrer la dimension territoriale

ajoutée supérieure à celle générée par la simple exportation des matières premières en vrac. La conséquence s'est également fait sentir en termes de structure sociale et de relais de croissance. En effet, ces profils professionnels sont à l'origine de l'apparition et du développement de la classe moyenne, qui a servi de relais de croissance en termes de consommation de biens, d'achat d'habitation, de crédit à la consommation, de tourisme local, etc.

A ces aspects, il convient d'ajouter le fait que ces cadres intermédiaires ont une propension moins grande à aller chercher un débouché professionnel à l'extérieur, de sorte qu'ils entament leurs carrières professionnelles dans le pays d'origine, s'y installent ou plutôt s'y ancrent plus profondément. Par ailleurs, ils constituent ainsi la base dans laquelle il sera possible de puiser les potentiels appelés à devenir les cadres supérieurs de demain ainsi qu'une autre élite qui pourra avantageusement composer avec celle issue de l'extérieur. Il va de soi que cela n'est possible que si les passerelles adéquates ont été prévues et fonctionnent bien. J'entends par là, les modalités de VAE et VAP, ainsi que les Crédits Individuels de Formation (CIF).

Je souhaiterais attirer votre attention sur l'importance de ce dispositif de transition. Son fonctionnement effectif offre, en outre, l'espoir pour ces cadres intermédiaires de s'élever socialement dans la société et constituera un moteur puissant pour éviter les frustrations dont on connaît les effets au niveau global, mais aussi de mobiliser les meilleurs talents et les plus motivés.

Enfin, ces cadres intermédiaires peuvent constituer à mon sens un relais efficace pour irriguer tout le territoire de compétences nécessaires dans tous les domaines et ainsi assurer une transmission rapide et efficace des actions de développement envisagées par les responsables politiques, en ne négligeant aucune partie du territoire.

Ce dernier point conduit naturellement à mon second propos relatif au rôle de l'université dans le développement des territoires, notamment ceux à caractère rural.

2 – L'INTEGRATION DE LA DIMENSION TERRITORIALE

D'aucuns auront compris que cet aspect était quelque peu sous-jacent dans mon propos précédent. Car l'orientation proposée en direction du



La nécessité de privilégier les profils intermédiaires et d'intégrer la dimension territoriale

développement des profils intermédiaires, implique un maillage du territoire par un réseau d'instituts technologiques et/ou professionnels.

Une telle proposition présente l'avantage d'adapter chaque institut au territoire où il se trouve implanté, notamment en termes de spécialités. De surcroît, cela n'interdit nullement un fonctionnement en réseau de ces instituts pour tenter d'en coordonner les actions. Par ailleurs, ce maillage contribuera à éviter pour partie le développement ou l'accélération de ce que certains ont appelé « la rurbanisation », c'est-à-dire l'exode rural intérieur vers les grands centres avec l'accroissement de la concentration dans les bidonvilles que beaucoup de métropoles connaissent partout dans le monde.

Je voudrais vous livrer ici les résultats d'une expérience menée au Maroc, qui démontre le rôle que peuvent assumer avec succès les universitaires dans la poursuite de cet objectif et le bénéfice que peut en tirer un ou plusieurs territoires et par là même le pays dans son ensemble.

A – L'implication des universitaires dans le développement des territoires ruraux

Le territoire dont il va s'agir maintenant est situé au sud du Maroc, enclavé pour une grande partie entre des zones montagneuse, saharienne et du littoral ; précisément dans un triangle formé par les villes d'Essaouira et d'Agadir, sur le front de mer, et la ville de Taroudant située à l'intérieur des terres en pleine montagne. Il s'agit d'un territoire qui était une poche importante de pauvreté, ce qui a entraîné un exode massif de ses habitants vers l'étranger, principalement les hommes, et cela dans les années 60 à 80. En termes de population, cette zone représente près de 3 millions de personnes, soit à peu de choses près 10 % du total de la population marocaine. Cette zone voyait une part croissante de son territoire céder petit à petit à la désertification.

Il a fallu l'intervention d'une biologiste, le Pr Zoubida CHAROUF, qui, dans le cadre de ses travaux de recherche, s'est intéressée à une plante utilisée par les autochtones pour divers usages : le soin de certains problèmes cutanés, le soin et la beauté des cheveux et du corps des femmes mais aussi une utilisation alimentaire.

Cette plante est d'autant plus exceptionnelle que le Maroc se trouve être le pays où il y en a la plus forte concentration au monde, près de



La nécessité de privilégier les profils intermédiaires et d'intégrer la dimension territoriale

800 000 hectares. La plante en question est l'argane, maintenant connue dans le monde entier et intégrée dans les huiles alimentaires, les produits de beauté et de soin du corps des plus grandes marques.

Le Pr CHAROUF a développé ses recherches en collaboration avec l'INRA au Maroc mais également en France, ainsi qu'avec plusieurs autres institutions de recherche, dont Bourgogne technologie et le CNRS, situés en France, mais aussi avec l'AGROPOLIS local ainsi qu'avec des laboratoires privés dont celui de la société Yves Rocher. Mais ce qui prend une tournure intéressante dans cette expérience, relativement à la thématique qui est la nôtre aujourd'hui, réside dans l'implication de cette universitaire au-delà de sa spécialité qui est la biologie. Elle a constaté que l'exploitation de cette plante était le fait exclusif des femmes et que les revenus qu'elles en tiraient étaient extrêmement modestes.

Aussi, a-t-elle eue l'idée de structurer ces groupes de femmes en coopératives, composées chacune de 40 à 50 femmes. Le Professeur CHAROUF a également été à l'origine de la création d'un syndicat professionnel, d'une association nationale des coopératives de l'argane. Par ailleurs, elle a sollicité les autorités nationales et locales, ainsi que la Fondation Mohamed 6 qui a mis en place un plan de reconstitution de l'arganeraie qui avait perdu près de 600 000 hectares en près de 40 ans. Cette reconstitution a atteint un rythme annuel de replantation de près de 2300 hectares.

Enfin, elle a associé l'ensemble des acteurs de cette filière : coopératives, autorité nationale, instituts de recherche pour solliciter les autorités européennes et plusieurs pays à titre individuel (le Japon, les Pays-Bas, la principauté de Monaco etc.). De surcroît, l'ensemble a obtenu le classement de la zone en « réserve de Biosphère » par l'UNESCO en 1998.

Le travail remarquable de cette collègue universitaire s'est traduit par des résultats tout aussi remarquables dont je vais m'efforcer de vous donner un aperçu des plus concis.

B – Des retombées multiples tout à fait exemplaires

En premier lieu, ce réseau s'est étoffé de plusieurs GIE qui ont été chargés de centraliser et de traiter de façon mécanisée les récoltes afin de parvenir à un produit fini, sous forme d'huile, répondant aux exigences des autorités sanitaires tant nationales qu'internationales.



Ensuite, l'ensemble s'est efforcé d'effectuer les démarches nécessaires à la reconnaissance du caractère original sous forme d'AOC et d'IGP (indication géographique protégée) et surtout d'assurer la protection du nom « argane » (à cet égard, un combat épique a été mené pour obtenir l'invalidation du dépôt du nom effectué par un individu dont l'objectif était d'obtenir des royalties à chaque usage du nom).

Il a résulté de ces actions :

- Un développement des recherches de tous ordres sur le produit et sa reconnaissance partout dans le monde, ce qui a induit une demande externe croissante.
- Une élévation en conséquence du prix du litre d'huile qui est passé de 3,2 euros en 1996 à près de 27 euros aujourd'hui.
- Un accroissement des revenus des femmes, participantes exclusives de cette filière ; ceux-ci sont passés de 20 à 45 euros mensuels en 1996 à près de 90 euros aujourd'hui, soit près de la moitié du SMIC marocain (190 euros) qui intègre l'influence importante des revenus plus élevés des emplois urbains.
- Une revitalisation et un développement de l'économie locale et surtout la capacité des familles d'envoyer leurs enfants poursuivre leurs études plus avant qu'ils ne pouvaient le faire auparavant.
- Une couverture sociale négociée et entrée en vigueur en mars 2011, ce qui est remarquable s'agissant de salariés ruraux, mais ce qui est également remarquable au regard de la moyenne nationale qui fait état de 30 à 50 % des salariés bénéficiant d'une couverture sociale semblable).
- Le nombre de coopératives qui était limité au départ, 40 à 50 au plus pour les premières années, a atteint actuellement près de 170, ce qui représente l'implication directe dans le processus de plus de 8500 femmes et de façon indirecte en termes de retombées de plus de 40 000 personnes.
- Enfin, ces femmes ont bénéficié d'une réduction substantielle de la pénibilité de leur travail. De même qu'elles ont profité de programmes originaux qui partant de cours d'alphabétisation les ont amenées pour la plupart et sur plusieurs années à des cours de management qui leur ont permis de participer aux décisions des coopératives et GIE tant sur le plan des choix marketing et productif que des décisions stratégiques



La nécessité de privilégier les profils intermédiaires et d'intégrer la dimension territoriale

d'accentuation de l'intégration de la valeur ajoutée. A cet égard, il convient de préciser que la marge de manœuvre sur ce plan est très importante, car si le litre d'huile se vend actuellement, comme je l'ai rappelé précédemment près de 27 euros, il arrive in fine en France à près de...300 euros. L'intégration d'une part plus importante du processus de transformation devrait permettre à ces coopératives d'internaliser une part plus grande de la valeur ajoutée.

Il convient de préciser que les formations dispensées à ces femmes l'ont été par des institutions universitaires publiques mais aussi par des institutions privées. L'ensemble du programme engagé pour la formation du quart de ces femmes, soit près de 1800 femmes, s'est élevé à 1,7 million euros. Les recherches menés par les entités citées précédemment se sont traduites par le dépôt de près de 40 brevets.

Le plan global, intégrant les volets recherche, formation, conformation aux diverses réglementations, préservation et gestion durable de l'arganeraie, a coûté près de 12 millions d'euros, dont près de la moitié a été pris en charge par la Communauté Européenne et près de 4,8 millions par le gouvernement marocain. Le reste, soit près de 1,8 million d'euros a été pris en charge par la population concernée au travers des structures de la filière.

Propos Conclusifs

S'agissant de cette dernière action, il me semble important d'indiquer que cette initiative, qui émane d'une universitaire locale, a permis au terme de 20 ans, d'endiguer la désertification du territoire concerné grâce au programme de replantation et de fixer les populations dans leurs lieux de vie, dans des conditions matérielles bien meilleures qu'elles ne l'étaient avant. Ainsi, elle a participé à réduire le flux de l'exode rural qui s'établit annuellement à près de 100 000 personnes, ce qui représente près de 0,31 % de la population totale, soit presque autant que le taux enregistré en Chine et qui porte sur 52 millions de personnes.

Cette expérience soulève une question fondamentale dans le cadre de la thématique qui nous réunit aujourd'hui : est-ce qu'une telle expérience est transposable ou duplicable ? A mon sens OUI. Et cela s'entend tant pour les produits agricoles - clémentine du Nord-est du Maroc, Pruneaux de la Bande Est semi-désertique située le long de la frontière Algéro-marocaine - que pour les produits artisanaux ou semi-



La nécessité de privilégier les profils intermédiaires et d'intégrer la dimension territoriale

artisans. L'exemple des tapis de l'anti et du haut atlas, connus dans le monde entier, illustrent parfaitement l'un des cadres susceptibles de valider la reproduction d'un tel modèle.

Cette expérience montre également que des profils de techniciens et de techniciens supérieurs sont nécessaires en nombre pour porter et aider au développement de telles initiatives et qu'à contrario, les profils à hauts potentiels nécessaires sont limités en nombre.

Enfin, cela démontre surtout que les ressorts du développement d'un pays sont d'abord à puiser dans sa population et ses élites et que la mise en réseau d'abord des acteurs locaux puis ensuite celle des acteurs et institutions externes idoines peuvent aboutir à des résultats remarquables, c'est là sûrement que les élites, notamment les universitaires, peuvent être utiles et efficaces.



Le rôle de la recherche dans le développement de l'Afrique

Taladidia THIOMBIANO

PROBLEME GENERAL: LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

Problèmes spécifiques :

- Le recul continu de l'Afrique dans l'économie mondiale (à peine 0,1% dans le commerce mondial)
- L'augmentation de la pauvreté (200 millions de personnes touchées par la faim)

Préoccupation de l'Etude : impact de la recherche sur le développement

Préoccupations particulières :

- Montrer l'importance de la recherche universitaire dans le développement de l'Afrique;
- Identifier le type de recherche appropriée pour le développement;
- dégager une stratégie et un programme d'action de recherche-développement pour l'Afrique.

I. Problématique de la recherche développement

La recherche scientifique

- Dans recherche-développement, il y a la relation science et technologie. Le concept de recherche sert de catalyseur potentiel entre système de recherche et système de développement.
- La recherche scientifique et l'innovation technologique constituent la base de la richesse et de la puissance des nations.

Le développement

- Processus permettant aux êtres humains de construire leur personnalité, de prendre confiance en eux-mêmes et de mener une existence digne et épanouie.



- L'accès à la nourriture, à l'eau potable, au logement, à la santé, aux loisirs, aux équipements éducatifs est le résultat de la recherche scientifique et technologique

Distinction science-technologie

Dans la recherche-développement, le problème principal est le transfert de connaissances :

- Interface science-technologie,
- Interface entre la firme et son environnement.

Les universités sont le moteur de la recherche.

II. Quelle recherche pour le développement ?

Trois niveaux de débats :

Recherche fondamentale – Recherche appliquée Sciences – Sciences sociales

Contribution des Sciences exactes et des Sciences sociales

Pour la Recherche Fondamentale

- La réponse réside en partie dans la question du financement.
- Second problème : l'appropriation des résultats de cette recherche fondamentale.
- La rentabilité de l'investissement privé dans la recherche fondamentale.

Cette recherche semble davantage dévolue au secteur public et aux universitaires.

Dans les années 80, il y a eu modifications de la conceptualisation des problèmes et de leurs incidences au plan des politiques de la relation science-technologie et ceci à cause de trois événements:

- La biotechnologie, la technologie des matériaux nouveaux et celle de l'informatique.

Ici, la relation entre science et technologie est si forte qu'il devient difficile de faire la distinction entre les deux.

- Incidence de la relation science-technologie sur la compétitivité au plan international.
- Amélioration des techniques scientométriques pour permettre de déployer des indicateurs de résultats sur la performance relative des personnes, des laboratoires et des pays dans le domaine de la recherche.

Enfin, reconnaissance de l'importance du rôle de la science fondamentale dans la compétitivité technologique.



De ce fait, il n'y a pas dichotomie entre recherche fondamentale et recherche appliquée.

Sciences exactes-science sociales

Aux sciences sociales on attribue :

- La démarche subjective
- La non-mesurabilité des objets

Or, tous les phénomènes, aussi bien naturels que sociaux, lancent des défis à la recherche :

- Pour la nature : changements climatiques, sécheresses.
- Pour le social : les raisons de l'apparition de nouvelles maladies, les difficultés de l'Afrique à se développer.

Aujourd'hui, de nombreux phénomènes sociaux sont mesurables (variables qualitatives).

De tous temps, tous les phénomènes naturels comme sociaux posent des défis à la recherche.

III. Recherche et développement en Afrique

On retrouve tous les débats précédents en Afrique. « *La recherche fondamentale est-ce bien nécessaire dans un pays sous développé ?* » demande le biophysicien brésilien **Carlos Chagas Filho**.

La réponse est positive pour deux raisons :

- La dépendance technologique qu'une absence de recherche fondamentale induit pour les pays en développement.
- La science est partie intégrante de la culture et ne peut se développer en dehors d'elle.

Actuellement l'Afrique, du fait d'une réponse négative, dépend scientifiquement et technologiquement de l'extérieur.

Contribution des sciences exactes et sociales au développement de l'Afrique.

Sciences sociales et développement

- Bilan mitigé de la lutte contre la pauvreté. Pourquoi ?
- Situation des sciences sociales en Afrique : recherches diplomantes, recherches commandées (consultations)
- Production scientifique importante dans tous les domaines : migrations, agriculture, éducation, PAS, pauvreté, gouvernance, sciences exactes. Elle est mal connue.

Difficultés et insuffisances du système de recherche scientifique et technique en Afrique.

La faiblesse du potentiel de recherche

- Faiblesse des ressources humaines,



- Faiblesse des ressources matérielles;
- Faiblesses de financement (0,1% du PNB) contre 3% pour les pays développés)

Problème de coordination : manque de liens à différents niveaux, absence de collaboration dans la multidisciplinarité, manque de valorisation et de diffusion des résultats.

- Problème du suivi et de l'orientation
- Problème de l'information scientifique et technique
- Problème de la planification de la recherche
- Problème du lien entre recherche et formation universitaire

IV. STRATEGIE ET PROGRAMME D'ACTION DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT POUR L'AFRIQUE

Objectifs de la recherche-développement

La recherche conditionne le développement, le développement nourrit la recherche.

Programme d'action de la recherche-développement

- Le développement est conçu comme un tout
- Faire du développement socio-économique le fondement de la création des conditions de la promotion de la recherche scientifique et technologique
- La recherche du bien-être

Inséparabilité des deux actions

- Nécessité d'un Programme de Recherche pour l'Afrique
- Performance des enseignements et amélioration des salaires (615 euros pour un africain contre 6000 euros pour un professeur français)
- Coopération entre enseignants
- Amélioration des thèmes de recherche des étudiants
- Mise à la disposition des économies des données

Nécessité de définir les grandes priorités de la recherche-développement qui sont :

- Programme de recherche fondamentale
- Programme de recherche technologique
- Programme de recherche des infrastructures nationales de recherche
- Programme des sciences exactes, de la nature et sociales
- Programme des sciences de l'information et de la communication



- Programme de recherche énergétique (solaire et hydroélectrique: barrage d'Inga en RDC)

CONCLUSION

- La recherche pour servir le développement et inversement nécessite la création de structures institutionnelles et techniques.
- L'innovation scientifique et technologique doit s'intégrer dans une approche de réorganisation des structures industrielles et de création de réseaux sous régionaux et régionaux de recherche-développement.
- La recherche développement fait appel à l'élaboration d'un plan stratégique.
- L'importance de la collaboration multidisciplinaire.
- La nécessité de repenser le rôle de l'université en lien avec le type de formation et de recherche dans une vision de développement.



Comment intégrer la recherche effectuée dans les universités dans le processus de développement de nos pays?

Professeur Messanvi GBEASSOR
Université de Lomé, FDS
Direction de la Recherche Scientifique et Technique.

Introduction

- La **Recherche** génère la connaissance qui constitue le moteur principal de développement culturel et socioéconomique
- Les Universités étaient les lieux privilégiés de la recherche.
- Financement majeur par l'État.
- Les fruits de la recherche étaient considérés comme un bien public.

Rôle de l'État

- l'investissement public, un rôle stratégique pour la croissance
- L'investissement public consacré à la R&D dans le monde (2000)
 - Niveau mondial: 1,6% du PNB
 - Pays de l'OCDE: 2,2% du PNB (Suède à 4%);
 - Pays en développement: 0,2% du PIB
 - Afrique sub-saharienne 0,1% du PNB.

Rôle des entreprises

- De nos jours la recherche est fortement financée par l'industrie
- Les résultats constituent donc un bien de marché (brevets)
- Proportion des entreprises qui investissent dans la recherche et développement (2002 et 2004)

Allemagne	65%
Autriche	53%
Suède	50%
Pays Industrialisés	61 à 67%
Pays Émergents	84%



Comment intégrer la recherche effectuée dans les universités dans le processus de développement de nos pays?

- Les entreprises qui réussissent savent pourquoi et comment investir dans la recherche-développement qui donnent des résultats.
- Les résultats des investissements
 - Amélioration de la capacité et de la qualité de production,
 - Création de nouveaux biens et services,
 - Incitation et création de nouveaux besoins chez les consommateurs par le marketing,
 - Grande compétitivité et de la réussite

Comment intégrer les universités dans le processus de développement de nos pays?

Rôle des institutions/Centres de recherche

- Les pratiques, les structures de recherche devront être redéfinies pour réaliser des programmes thématiques articulés autour des priorités de développement en veillant à l'optimisation des ressources disponibles dans nos pays.
- Les enseignements dans les universités doivent tenir compte des réalités de nos sociétés ➤ On doit encourager dans les universités :
 - le travail en équipe et en réseaux thématiques;
 - la constitution d'une masse critique de chercheurs ;
 - la mise en commun des ressources humaines et matérielles.
- Auto évaluations et évaluations externes permanentes des institutions de recherche
- Création de structure de valorisation de la recherche et de la propriété industrielle en vue de la bonne exploitation des résultats obtenus.
- Organisation des foires de la science pour faire connaître les innovations développées par les laboratoires et les équipes de recherche aux utilisateurs (entreprises, industries, État)
- Initier et développer des relations Entreprises-Universités, et sensibiliser les Entreprises sur les opportunités que représentent les recherches universitaires pour développer de nouveaux produits,
- Création de technopoles au sein des universités associant les opérateurs industriels aux laboratoires et équipes de recherche des universités.



Comment intégrer la recherche effectuée dans les universités dans le processus de développement de nos pays?

- Adapter les thèmes de recherche aux besoins des entreprises et aux besoins de nos populations.
- Les laboratoires et les équipes de recherche des universités doivent développer les relations de collaboration internationales pour le transfert de la technologie.
- Les pouvoirs publics et le secteur privé doivent assurer l'essentiel du financement de la recherche.

Conclusion

- Le développement et le bien-être de nos populations reposent essentiellement sur la capacité des chercheurs à générer les connaissances et surtout à transformer ces connaissances en produits et services pour répondre aux besoins socioéconomiques et culturels de nos sociétés.
- Nos universités, mêmes jeunes, disposent des ressources humaines capables d'enclencher le développement harmonieux de nos pays.

Résumé

La recherche scientifique et technologique est le support du développement et de toute croissance économique. En effet, elle génère des connaissances qui deviennent le moteur principal de développement culturel et socio-économique. La recherche dans les universités nécessite du financement provenant de l'état et/ou du secteur privé. S'il est possible de croire que le financement public s'inscrit dans le long terme, le financement privé, par contre, est contraignant et fait obligation de résultats susceptibles d'accroître la rentabilité de l'entreprise ou de l'industrie ayant financé les travaux de recherche. Les pays sous-développés en général et le Togo en particulier aspirent au développement et à la croissance économique. Dans ce contexte comment pourrait-on intégrer les recherches scientifiques et technologiques, entreprises dans nos universités, dans le processus du développement et l'émergence de nos pays? La présente communication aborde le rôle de nos jeunes universités dans le processus de Recherche-Développement de nos pays pour le bien-être social de nos populations.

Mots clés : Recherche, Développement, Universités.



Motion adressée à l'Unesco

L'International Association of University Professors and Lecturers (IAUPL) et le Syndicat de l'Enseignement Supérieur du Togo (SEST) ont organisé les 8 et 9 juin 2011 à Lomé au Togo, un colloque international sur le thème « *repositionner les universités dans le développement de l'Afrique* ». Le colloque a connu la participation de plusieurs enseignants chercheurs venus des universités de France et d'Afrique Subsaharienne (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Gabon, Sénégal et Togo).

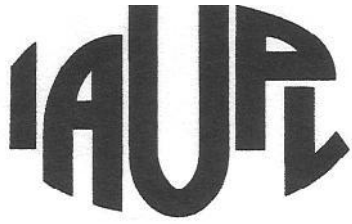
Les échanges et les discussions, très riches et fructueuses, ont abouti à des conclusions selon lesquelles il importe de **repenser l'Université africaine** pour en faire une Université axée sur la recherche et l'action technologique, une Université du savoir et de l'excellence, de renforcement et de développement des compétences, une Université intégrée à l'environnement socioéconomique et ouverte sur le monde extérieur, une Université de formation à l'auto-emploi.

Il est clair que la réflexion doit être poursuivie. Les participants au Colloque souhaitent cependant que l'UNESCO fasse siennes les recommandations issues des travaux, pousse les acteurs concernés dans les différents pays d'Afrique à les mettre en œuvre, soutienne la coopération entre les syndicats et associations des enseignants du supérieur, pour que les universités africaines ne soient pas laissées pour compte dans le contexte actuel de mutation et de réforme de l'enseignement supérieur dans le monde, mais deviennent plutôt des instruments efficaces au service du développement économique et social du continent.

Fait à Lomé le 9 juin 2011,

Les participants au Colloque.





International Association of
University Professors and Lecturers

**ASSOCIATION INTERNATIONALE
DES PROFESSEURS ET MAÎTRES DE CONFÉRENCES DES
UNIVERSITÉS**

**Organisation Non Gouvernementale partenaire officiel de
l'UNESCO**

PRESENTATION

L'IAUPL est une Organisation internationale Non Gouvernementale, non politique et non confessionnelle, qui regroupe des Professeurs d'université et des Maîtres de Conférences à un niveau international.

A ce titre, l'IAUPL entretient :

- des relations opérationnelles avec l'UNESCO (l'UNESCO est impliquée dans le follow-up BOLOGNA-BERGEN), qui en auditionne régulièrement les membres,
- une collaboration amicale avec les organisations analogues se consacrant à d'autres aspects du travail et de la vie universitaire.

Depuis 1989, l'IAUPL est un animateur régulier de la Consultation collective des O.N.G de l'enseignement supérieur de l'UNESCO, consultation qu'elle a contribué à créer.

HISTORIQUE

1944. L'Association Internationale des Professeurs et Maîtres de Conférences des Universités (le plus souvent désignée par son sigle anglais, IAUPL) est créée de la fusion de deux groupements de Professeurs qui s'étaient développés parallèlement. Avant la seconde guerre mondiale existait en effet, sous le nom de *Congrès Universitaire International*, un mouvement visant à coordonner les efforts du personnel enseignant des universités. Sa 1^{ère} manifestation fut le Congrès d'Oxford, en 1934, suscité par l'Association des Professeurs d'Université (A.U.T.) du Royaume-Uni. D'autres congrès eurent lieu par la suite à Grenoble, à Heidelberg et en Suisse.



En 1942, le professeur S. GLASER, alors président de l'Association des Professeurs Polonais en Grande-Bretagne, fonda, en collaboration avec des professeurs d'université et des chercheurs scientifiques, *l'Association des Professeurs et Maîtres de Conférences des Universités des pays alliés résidant en Grande-Bretagne*.

Le 11 mai 1942, eut lieu la 1^{ère} réunion générale de l'Association, à l'Institut Polonais en Grande-Bretagne, où furent élus les membres du 1^{er} Comité exécutif et furent débattus les statuts et le but fondateur de l'Association à savoir l'organisation le soutien de tous les professeurs et maîtres de conférences des universités et le rétablissement de la liberté et de la justice en Europe, condition essentielle au développement du savoir, de la science et des sciences humaines. Au nom de la liberté académique, on rappela que la recherche et le travail universitaires devraient être libérés de toute pression politique et devraient, à l'avenir, être protégés de la dégradation dont ils avaient souffert en raison de certaines doctrines totalitaires.

Le 17 juillet 1942, lors de la 2^{ème} réunion générale, à l'Institut Belge, un télégramme du roi George VI est venu féliciter et approuver cette nouvelle association. Tous les membres se portèrent solidaires de tous leurs collègues victimes de l'oppression nazie qui tentait d'annihiler toute vie intellectuelle dans les pays occupés. L'association s'engageait encore à veiller à la reconstruction des universités et autres lieux de savoir.

Le 16 décembre 1942, la 3^{ème} réunion générale permit d'attribuer à chaque membre de l'association un thème de recherche et de travail en conformité avec les objectifs précédemment cités. Du 16 au 18 juillet 1943, la 4^{ème} réunion générale, à Oxford portait sur le thème de la sauvegarde de la vie intellectuelle et artistique en Europe. Les statuts, buts et responsabilités de l'association furent précisés.

En 1944, l'Association des Professeurs et Maîtres de Conférences des Universités des pays alliés en Grande-Bretagne envisage de poursuivre et d'étendre ses activités après la guerre. C'est ainsi qu'au cours d'une réunion conjointe de l'association et du Congrès Universitaire International, l'**IAUPL** est constituée. Parmi les fondateurs de cette nouvelle association figurait un Français, futur Prix Nobel de la Paix : René CASSIN.



En 1947, l'IAUPL est inscrite sur la liste des ONG de l'UNESCO.

Le 14 décembre 1966, Elle est admise en tant que membre de la « Conférence des Organisations non Gouvernementales ayant le statut consultatif auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies ».

Depuis 1973 fonctionne un Comité de Liaison Européen

OBJECTIFS

L'IAUPL contribue à la promotion et à la défense de la liberté et de la fraternité académiques internationales dans les sociétés de progrès.

Ses grands objectifs sont :

- Le développement de la fraternité académique entre enseignants universitaires par-delà les frontières nationales ou de facultés,
- La sauvegarde de l'indépendance et de la liberté de l'enseignement et de la recherche, la défense des intérêts des enseignants universitaires,
- La promotion et la défense de leur statut juridique, économique et moral,
- L'examen des problèmes universitaires, soit à l'initiative de l'Association elle-même, soit à la demande de gouvernements, d'universités ou de l'UNESCO,
- La coopération avec les organisations internationales gouvernementales compétentes en matière universitaire.

L'IAUPL encourage la constitution de colloques sur des questions qui intéressent les universitaires et favorise la mise en contact des universitaires et des associations d'universitaires du monde entier pour confronter leurs expériences, leurs réalisations et leurs difficultés.

L'IAUPL veut développer la visibilité des universitaires et des questions concernant l'université, dans les médias et les instances nationales et internationales.



ACTIONS *menées au cours des 25 dernières années...*

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale et la création de l'**IAUPL**, le rôle que s'est fixé cette organisation est de permettre un échange entre personnels enseignants des universités à une échelle internationale. Ainsi, régulièrement, l'**IAUPL** organise des tables rondes, des colloques, des rencontres visant, d'une part à permettre aux enseignants de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques et leurs fonctionnements, mais d'autre part à nourrir le débat sur le rôle de l'université au sein des sociétés de ces pays et donc de permettre aux principaux acteurs de faire évoluer leurs systèmes universitaires. C'est à ce titre de témoin et d'acteur des universités que l'UNESCO a proposé à l'**IAUPL** de la rejoindre.

L'**IAUPL** a organisé à Vienne, aux frontières de l'Europe de l'Est, le Premier Séminaire international sur la Condition de l'Enseignant universitaire, en septembre 1965. Dans le contexte de l'époque, le sujet était particulièrement sensible.

En Mai 1982, les différents travaux successifs de l'**IAUPL** et les rencontres régulières ont donné naissance à Sienne, à la « Charte des droits et devoirs de la liberté académique ».

Etudes sur l'évolution du statut des Professeurs et maîtres de Conférences des Universités (1979 – 1992). En 1989. L'**IAUPL** participe à la création de la Consultation collective des ONG de l'enseignement supérieur de l'UNESCO.

En 1997. L'**IAUPL** participe à l'élaboration de la Recommandation concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur, adoptée par la Conférence Générale de l'UNESCO, et suit la mise en œuvre et l'amélioration de cette recommandation.

En 1998. L'**IAUPL** participe à la Conférence Mondiale sur l'enseignement supérieur.

De même, entre 1979 et 2000, l'**IAUPL** a organisé un certain nombre de tables rondes et de séminaires de réflexion sur l'évolution de la condition universitaire. La fin de la guerre froide et la chute du mur de Berlin et par voie de conséquence, du bloc communiste, a été l'occasion pour l'**IAUPL** de s'ouvrir aux pays d'Europe de l'Est.

Le 3 octobre 2003, se tient la 139^e session du Comité exécutif de l'**IAUPL** à l'Université Paris-Panthéon. La même année, à



l'UNESCO, l'IAUPL est présente à la Conférence de suivi de la Conférence Mondiale.

En Octobre 2005, la 33^e session de la Conférence Générale de l'UNESCO porte sur l'examen des principes directeurs de l'appréciation internationale de la qualité dans l'enseignement supérieur. L'IAUPL suit les débats et travaux de l'UNESCO sur la question de la qualité dans l'enseignement supérieur transnational.

En septembre 2006 un colloque est organisé à Paris sur « les conséquences des réformes universitaires européennes sur le statut des enseignants chercheurs ».

En mars 2010, l'IAUPL a organisé en Sorbonne un colloque sur « l'application du processus de Bologne dans les différents pays européens ».

Les 8 et 9 juin 2011, un colloque a eu lieu à Lomé (Togo) sur « le repositionnement des Universités dans le développement de l'Afrique ».

Le 26 avril 2012, est organisé à Chisinau (Moldavie) un colloque sur « Le rôle des universitaires et des Universités dans l'économie de la connaissance ».

Parmi les prochains colloques de l'IAUPL, l'un aura lieu en avril 2014 à Marrakech sur la « Gouvernance dynamique de l'Université ».

LES INSTANCES

Le Conseil central

C'est la plus haute autorité de l'IAUPL. Il s'agit, en quelque sorte de l'Assemblée générale de l'Association. Il est composé de représentants désignés par les associations nationales adhérentes. Réunissant l'ensemble des adhérents de l'organisation, le rôle de ce conseil central est de prendre des positions sur les grands sujets touchant le milieu universitaire à un niveau international.

Le Comité exécutif

Véritable « Conseil d'Administration », il compte 11 membres dont :

- le président,
- le vice-président,
- le secrétaire général,
- le secrétaire général adjoint,
- le trésorier.



9 membres sont élus par le Conseil central et un est coopté en vue d'assurer une représentation géographique mieux équilibrée.

Président : Pr. Predrag Djordjevic (Serbie – A.P.U.S.S.)

Secrétaire Général : Pr. Michel Gay (France – SUPAUTONOME)

Trésorier : Pr. Pierre Dehombreux (Belgique – C.P.U.F.B.)

LES MEMBRES




Membres institutionnels (sections, groupes)

L'IAUPL est une organisation fédérale démocratiquement constituée d'associations nationales d'enseignants universitaires et, dans certains cas, d'associations d'enseignements existant au sein d'universités individuelles, qui collaborent ainsi à l'échelon international.

Chacune des organisations adhérentes conserve son identité et son autonomie.





-  **Serbie** : *The Association of University Professors and Scientists of Serbia (A.P.U.S.S.)*
-  **France** : *Fédération Nationale des Syndicats Autonomes de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (SUPAUTONOME)*
-  **Belgique** : *Comité des Professeurs des Universités Francophones de Belgique (C.P.U.F.B.)*,
(ce comité est représentatif de l'ensemble des universités francophones de Belgique : École Royale Militaire, Facultés Universitaires Catholiques de Mons, Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur, Facultés Universitaires Saint-Louis à Bruxelles, Université Catholique de Louvain, Université Libre de Bruxelles, Université de Liège, Université de Mons).
-  **Italie** : *Unione Sindacale dei Professori Universitari Di Ruolo, (U.S.P.U.R.)*
-  **Maroc** : *Syndicat National Autonome de l'Enseignement Supérieur (S.N.A.S.U.P.)*
Association Marocaine des Enseignants Chercheurs Lauréats des Universités Françaises (A.M.E.C.L.U.F)



-  **San Marin** : *Académie Internationale des Sciences, (A.I.S.)*
-  **Togo** : - *Syndicat de l'Enseignement Supérieur du Togo, (S.E.S.T.)*
Syndicat National des Enseignants du Supérieur (S.N.E.S.)
-  **Moldavie** : *Syndicat de la Fonction Publique de la République de Moldova SINDASP (pour les enseignants de l'école d'administration) et Syndicat du secteur des machines et de l'équipement agricole (pour les enseignants de l'école professionnelle)*

Membres individuels

L'IAUPL possède des correspondants locaux dans les pays où il n'existe pas encore d'associations adhérentes.

-  **Moldavie** : *Pr.Valentin Railean, Recteur de l'Institut International de Management (Imi-Nova) de Chisinau.*
-  **Crimée** : *Pr.Elena Podsolonko, Université V.I.Vernadsky de Simféropol, Professeure invitée à l'Université Paris 13.*
-  **Allemagne**: *Pr.Dr. Ernst Schmeer, Université de Potsdam, Vice-Président du syndicat Verband für Hochschulen und wissenschaft, (V.H.M.).*
-  **Gabon**: *Pr.Albert Ondo-Ossa, Université de Libreville, Ancien Ministre de l'enseignement supérieur du Gabon.*

Pour contacter l'IAUPL :

IAUPL – (SupAutonome)

6-8 rue Gaston Lauriau – 93513 Montreuil cedex, France

Tel : + 33 1 46 59 01 01- Fax : + 33 1 46 59 01 23

Courriel : iaupl@free.fr – Internet : www.iaupl.com



Présentation du syndicat de l'enseignement supérieur du Togo (SEST)

Le Syndicat de l'enseignement supérieur du Togo (SEST) est créé en 1990 dans un contexte marqué par la lutte pour la démocratisation au Togo. Il se donne comme mission d'améliorer les conditions de vie et de travail des enseignants du supérieur. Ses objectifs sont entre autres :

d'œuvrer au rayonnement de l'enseignement supérieur et au développement de la recherche scientifique;

de défendre les intérêts matériels et moraux de ses membres de manière à obtenir l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail ;

de mobiliser tous ses membres et d'œuvrer à la revalorisation de la fonction enseignante et de recherche pour l'élévation des valeurs civiques et morales de la nation ;

de créer et d'entretenir des relations fructueuses et de coopération et de solidarité avec les organisations syndicales des Institutions d'Enseignement Supérieur d'Afrique et d'ailleurs.

Le SEST est actuellement dirigé par un bureau exécutif composé de onze membres dont quatre femmes. Il participe aux délibérations du Conseil de l'Université en tant que membre observateur.

Le SEST dispose d'un pôle recherche qui publie, depuis décembre 2012, un bulletin d'information semestriel dénommé « Le Magister ».

Il organise régulièrement des séances de formation de ses membres et des échanges avec ses partenaires extérieurs. C'est dans ce cadre que s'inscrit le Colloque international organisé en partenariat avec l'Association internationale des maîtres de conférences et des professeurs des universités (IAUPL) qui s'est tenu à Lomé, les 8 et 9 juin 2011.

Au plan national, le SEST est membre de la Confédération Syndicale des Travailleurs du Togo (CSTT), la plus grande confédération syndicale au Togo et de la Fédération Nationale des Syndicats de l'Education du Togo (FNASYET). Cette dernière est membre de l'International de l'Education (IE).

Au plan international, le SEST est membre de l'Association Internationale des maîtres de conférences et des professeurs des universités (IAUPL).



Recueil des communications au colloque international

« **Repositionner les universités dans le développement de l'Afrique** »

sous la direction de

Michel GAY

Professeur des Universités en sciences de gestion à l'Université Jean Moulin
Lyon 3, Secrétaire général de l'International Association of University
Professors and Lecturers (IAUPL), France

Tél. : +33628595082 - Courriel : iaupl@free.fr

Ibrahim CHITOU

Maître de Conférences HDR en sciences de gestion à l'Université Paris 13
Paris, Conseiller Technique du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche du Togo, France

Tél. : +33609154019 - Courriel : ibchitou@yahoo.fr

Comité Scientifique et d'Organisation :

Professeur Adovi N. GOEH-AKUE, SEST, Université de Lomé, Togo

Professeur Michel GAY, IAUPL, Université Lyon 3 Jean Moulin, France

Professeur Adoté Blim BLIVI, SEST, Université de Lomé, Togo

Professeur Mathilde GOLLETY, IAUPL, Université d'Evry, France

Mise en page en relecture : Jean-François CROS

Coordination éditoriale : Oleg CURBATOV, IAUPL, Université Paris 13

Edition : Nicolae RAILEAN, Impressum

ORGANISATEURS :

International Association of University Professors and Lecturers (IAUPL)

6-8 rue Gaston Lauriau – 93513 Montreuil cedex, France ;

Syndicat de l'Enseignement Supérieur du Togo (SEST), Lomé, Togo ;

avec la participation de :

Service de coopération et d'action culturelle, Ambassade de France au Togo.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE AU TOGO

Service de Coopération et d'Action Culturelle

